TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 253 — 44 PAGES — MARDI 17 JANVIER 1978

Pendant le week-end

UNE QUINZAINE D'ATTENTATS EN FRANCE

LIRE PAGE 14



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Crise en Italie

Le cabinet Andreotti a donné sa démission

M. Giulio Andreotti, chef du gouvernement italien, a remis officiellement sa démission ce lundi 16 janvier, en fin de matinée, à M. Giovanni Leone, président de la République.

Cette décision avait été rendue inévitable par le récent retrait du soutien conditionnel et limité que cinq partis — P.C.I., socialistes, sociaux-démocrates, républicains et libéraux — avaient accordé au gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti en juillet 1977.

A Rome, on prête au chef de l'Etat l'intention de mener rapidement ses consultations.

De notre correspondant

Rome. — Le gouvernement de M. Andreotti aura vécu dix-sept mois. C'est honorable, puisque la durée moyenne des présidents du conseil, depuis 1945, n'excède guère trois cents jours. L'intervalle entre la démission de l'un et l'investiture de l'autre a toujours été très variable : cela va de sept jours (en 1960) à dix-sept semaines (en 1972). On ne s'avance pas beaucoup en affirmant que la crise actuelle se situera entre ces deux extrêmes, en se rapprochant davantage du premier que du second.

A Rome, les plus pessimistes évoquent le premier semestre de 1976, qui avait commencé, lui aussi, par une crise gouvernementale.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

Départ dans l'inconnu

Essentiellement provoquée par le parti communiste, qui souhaite participer plus directement et plus activement au pouvoir, la démission du gouvernement de M. Andreotti ouvre pour l'Italie une nouvelle période d'incertitude. Les seules prévisions auxquelles on se hasarde à Rome portent sur le déroulement formel de la crise, non sur son issue politique. D'autant plus que, même si M. Andreotti était appelé par M. Leone à se succéder à lui-même, le « président du conseil désigné » ne pourrait être assuré de se voir confirmer à la tête du gouvernement.

Le premier obstacle est d'ordre parlementaire : il s'agit de déterminer les contours de la majorité. Les communistes ne désespèrent pas d'en faire partie, en dépit de l'opposition d'une fraction de la démocratie chrétienne.

En second lieu, l'élaboration d'un programme acceptable par les différentes formations composant la majorité nouvelle risque d'être particulièrement malaisée. Il ne s'agira pas seulement de rassurer les syndicats, qui s'inquiètent du pouvoir d'achat et du sous-développement du Midi. Il faudra aussi, par des mesures d'ordre législatif, faire échec au petit parti radical (libertaire), qui a recueilli quelque six cent mille signatures pour exiger l'organisation de huit référendums. Ceux-ci portent principalement sur des sujets qui ne sont guère de nature à favoriser la cohésion de la classe politique, donc d'une éventuelle majorité « élargie », puisqu'ils traitent notamment de l'avortement, du concordat et du maintien de l'ordre... Or la seule façon d'éviter un référendum, c'est de modifier la loi qui en est l'objet ou de dissoudre la Chambre des députés.

La composition du futur cabinet posera elle aussi de sérieux problèmes. Peut-on se contenter de ne nommer que des ministres démocrates-chrétiens, ainsi que dans la précédente équipe conduite par M. Andreotti ? Une telle hypothèse ne peut guère être retenue : indépendamment d'une participation éventuelle du parti communiste, les socialistes, les républicains et les sociaux-démocrates ne cachent par leur envie de participer vraiment à la direction des affaires.

Une fois surmontés ces différents obstacles, il resterait encore aux partis à s'entendre sur le nom du nouveau président de la République, qui doit être élu en décembre prochain. Les démocrates-chrétiens, qui détiennent actuellement ce poste avec M. Leone, souhaitent naturellement le conserver. Mais plusieurs petits partis, appuyés par le P.C.I., estiment que c'est au tour d'un « laïc » d'entrer au Quirinal.

Un échec de ces différentes négociations conduirait très vraisemblablement à des élections anticipées. Le chef de l'Etat pourrait se faire un peu prier, mais il n'aurait guère le choix. d'être canalisés.

Certains communistes estiment d'ailleurs que leur parti devrait se refuser à tout marchandage et réclamer dès aujourd'hui l'organisation d'un nouveau scrutin. Ce dernier comporterait pourtant quelques risques pour les amis de M. Berlinguer : outre qu'il n'est jamais bon, en Italie, d'apparaître comme le « parti des élections », les sondages d'opinion créditent actuellement la démocratie chrétienne d'un gain de plusieurs points.

Il est plus probable que le P.C.I., peu désireux de retourner à l'opposition, préférera jouer loyalement le jeu des négociations qui s'ouvrent à Rome. Mais c'est aussi l'absence d'une opposition communiste clairement affirmée, durant les dix-sept mois du gouvernement de M. Andreotti, qui a pu, paradoxalement, favoriser la montée de l'extrémisme et de la violence, en empêchant les différents mécontentements d'être canalisés et de trouver une expression politique plus normale.

Piétinement au Proche-Orient

Washington a fait pression sur Israël pour débloquer la négociation

Le dialogue israélo-égyptien qui, vers la fin de la semaine dernière, semblait au bord de la rupture, va reprendre mardi matin 17 janvier, à Jérusalem, en présence du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, attendu en Israël ce lundi en début d'après-midi.

Le climat politique entre Le Caire et Jérusalem demeure cependant tendu, et la plupart des commentaires sont empreints de pessimisme. Après la mise en demeure du président Sadate, qui menaçait samedi dans une interview à l'hebdomadaire « October » de « changer de tactique à l'égard d'Israël », le quotidien du Caire « Al Ahram » affirme, ce lundi matin, que si les négociations venaient à échouer « la seule solution serait la guerre ».

M. Begin a déclaré, dimanche, à des membres de la commission des relations internationales de la chambre américaine, à propos des implantations juives de Rafah, au nord du Sinaï : « Tout chef de gouvernement israélien qui abandonnerait ces centres de peuplement serait chassé du pouvoir, mais je démissionnerais plutôt que de le faire. »

De notre correspondant

Washington. — La confusion qui a entouré, à Jérusalem et au Caire, les préparatifs de la conférence égypto-israélienne, a eu son écho à Washington. Samedi soir 14 janvier, quatre-vingt-dix minutes seulement avant l'heure prévue pour le départ de son avion spécial vers le Proche-Orient, M. Vance, secrétaire d'Etat, faisait annoncer que son voyage était ajourné.

« *Du fait que les parties n'ont pu s'accorder sur l'ordre du jour de la rencontre de Jérusalem*, a dit son porte-parole, M. Hodding Carter, *le secrétaire d'Etat a ajourné son départ. Nous espérons que le point de l'ordre du jour en discussion sera réglé bientôt, afin que les débats au fond auxquels M. Vance doit participer puissent commencer le plus tôt possible.* » Ce « *point en discussion* » était la question palestinienne, plus précisément le libellé de la déclaration de principe que Washington souhaite voir adoptée par l'Egypte et Israël. L'Egypte ayant, après la réunion du conseil des ministres israélien, donné son accord à l'envoi d'une délégation, M. Vance a décidé lui aussi de partir, avec vingt-quatre heures de retard.

L'ajournement du voyage du secrétaire d'Etat, décidé après consultation de M. Carter, avait très probablement pour but de faire pression sur le gouvernement israélien. Les Etats-Unis, indiquait-on ici en substance, jugeaient eux aussi une négociation sans objet si Jérusalem ne faisait pas un geste en direction de M. Sadate.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

LE DÉJEUNER DE L'ÉLYSÉE

Le R.P.R. déclenche une riposte graduée contre ses partenaires de la majorité

Le déjeuner auquel M. Giscard d'Estaing a convié ce lundi 16 janvier quatre-vingts personnalités politiques qui ont soutenu son action à la tête de l'Etat depuis son élection à la présidence de la République a eu lieu dans un climat quelque peu altéré par la crise qui a éclaté dans la majorité à propos des investitures électorales.

M. Raymond Barre est venu lundi matin apporter son soutien au parti républicain en prenant la parole devant quelque cent vingt candidats de cette formation. Le premier ministre, s'adressant cependant à « tous » les candidats de la majorité, leur a demandé de déployer leurs efforts pour « vaincre grâce à l'entente dans le souci du pluralisme organisé ». M. Soisson, secrétaire général du P.R., a déclaré : « Loin des magouilles, des tripatouillages et des mésententes, les candidats du parti républicain suivront une ligne toute simple : le soutien à Valéry Giscard d'Estaing. »

Estimant les accords rompus par ses alliés, le R.P.R. a décidé de présenter dans dix circonscriptions ses propres candidats contre des candidats uniques déjà désignés par les autres formations de la majorité.

La décision du R.P.R. ne constitue pas une surprise. Annoncée samedi 14 janvier, cette mesure avait été notifiée par M. Guéna, délégué politique du mouvement gaulliste à ses partenaires lors de la réunion du comité de la majorité le mercredi 11. Ayant accusé ses alliés d'avoir violé les accords de majorité conclus avec eux, le R.P.R. a choisi d'apporter une riposte graduée à ce qu'il considère comme une agression dirigée contre lui et d'user de sa force de dissuasion avant de se résoudre à utiliser l'arme suprême.

M. Raymond Barre ayant, le mardi 3 janvier, rendu à l'hôtel Matignon des arbitrages électoraux entre MM. Soisson, secrétaire général du parti républicain, Lecanuet, président du Centre des démocrates-sociaux, et Servan-Schreiber, président du parti radical, le président du R.P.R. — qui avait été reçu en audience par M. Giscard d'Estaing le 7 décembre — a écrit au chef de l'Etat, le lundi 9 janvier, pour lui dire qu'il jugeait « *ce comportement déloyal et dangereux* ».

Cette mise en garde n'ayant été suivie d'aucun effet, puisque les réunions de l'hôtel Matignon se sont poursuivies en présence des directeurs du cabinet du premier ministre, du ministre de l'intérieur et du conseiller du président de la République pour les affaires électorales, le R.P.R. a demandé la convocation du comité de la majorité, devant lequel M. Guéna a annoncé qu'il considérait que ses alliés avaient rendu caduc l'accord antérieur sur les investitures.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 7.)

Lire page 8

La fin d'une époque :
MAJORITÉ POLITIQUE ET FAIT PRÉSIDENTIEL,
par Jacques Robert

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien de Joël de Rosnay avec Jacques Attali

Jacques Attali, maître de conférences à l'Ecole polytechnique, vient de publier un nouveau livre : « la Nouvelle Economie française » (Flammarion).

Joël de Rosnay est actuellement directeur des applications de la recherche à l'institut Pasteur et l'auteur de deux ouvrages : « les Origines de la vie » et « le Macroscope » (Seuil).

Joël de Rosnay et Jacques Attali dialoguent ici sur les rapports entre crise, science et pouvoir.

I. — Énergie et information au cœur de la crise du capitalisme

J. R. — « *Dans votre dernier livre, vous faites une place importante au rôle de l'énergie et au rôle de l'information dans les structures et le fonctionnement de ce que vous appelez une « société relationnelle ». Croyez-vous qu'on puisse vraiment transposer ainsi les lois du monde physique à celles des sociétés humaines ? N'y a-t-il pas là un risque ? Et dans le cas où une telle transposition serait possible, quelle en serait la valeur prospective ?*

J. A. — Toute science fonctionne par métaphore, c'est-à-dire par confrontation d'un modèle avec une certaine perception du réel. Les sciences humaines ont très longtemps fonctionné à partir de métaphores mécaniques, construisant des modèles d'équilibres et de rapport de forces. Cela a donné, entre autres, les représentations mathématiques et marxiennes de la société. Aujourd'hui, pour comprendre le vivant à son niveau le plus élémentaire d'organisation, vous, biologistes, avez besoin de nouvelles mathématiques, et de concepts nouveaux représentant les caractéristiques essentielles d'un être organisé, à partir des mécanismes de circulation et de rupture de l'énergie et de l'information. Pour cela, a proliféré depuis quelques années une mathématique de l'énergie et de l'information, des théories de l'information organisée, des problématiques de l'ordre et du bruit.

» Tous ces concepts apportent aujourd'hui des nouvelles métaphores utiles à l'analyse des sociétés humaines. D'une part parce qu'elles fournissent des cadres théoriques larges pour étudier les phénomènes complexes de mutation, de crise (mot lui-même emprunté au vocabulaire de la médecine). D'autre part, parce que la société d'aujourd'hui est caractérisée, à l'évidence, par les conditions dans lesquelles l'information et l'énergie y sont mises en œuvre, se complètent et se substituent l'une à l'autre.

» Je pense qu'il doit bien exister, quelque part à découvrir, un cœur commun de représentations, valable pour les différents niveaux de complexité du vivant, de l'organique au social. Mais il faut, évidemment, faire attention au danger de biologisme : ne pas confondre métaphore et norme, représentation et projet.

J. R. — *Vous avez raison de signaler ce danger. En voici d'ailleurs un exemple : une termitière est un modèle presque parfait de cybernétique biologique. Cette forme de société d'insectes illustre ce que pourrait être un système doté des régulations les plus fines. Elle nous montre également comment une structure peut rester stable, malgré le renouvellement continuel de ses éléments constitutifs. Mais qui voudrait vivre dans une société de termites ? Comme pour l'information, la cybernétique sociale ne peut être une fin en soi. Je crois en effet qu'il ne faut pas chercher à tout prix à relier modèles biologiques et modèles sociaux. Il faut être prudent et se garder d'une sorte d'« impérialisme » de la biologie, de tout « biologisme » envahissant.*

» *Il faut surtout repérer ces invariants qui permettent d'éclairer sous un angle différent les systèmes « inachevés », tels que les sociétés dans lesquelles nous vivons, par rapport aux systèmes « achevés » que sont l'organisme vivant ou la termitière.*

Je crois que c'est grâce à une meilleure compréhension de ces invariants que l'on pourra, paradoxalement, éviter les dangers d'une « idéologie de la société stable ».

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

ENTRE AMIS

Jamais plus qu'au cours d'une campagne électorale on ne constate que la politique est l'art de prendre conscience que nous vivons à une époque de transition permanente.

Ainsi les hommes politiques que M. Giscard d'Estaing a invités à déjeuner à l'Elysée sont tous ceux qui l'ont soutenu en 1974, c'est-à-dire ceux qui n'ont cessé de se chamailler pendant les quatre ans qui ont suivi, et certainement pas tous ceux qui le soutiendront en 1981.

C'est pourquoi, au cours de ce déjeuner, le président de la République aura dû sans doute se borner à définir le bon choix pour 1978 entre la poire et le fromage, ce qui n'est assurément pas du gâteau.

BERNARD CHAPUIS.

DE KARLSRUHE A NANCY

Expériences chorégraphiques

L'essor que connaît depuis quelque temps la danse en Allemagne de l'Ouest touche aujourd'hui Karlsruhe. L'opéra de cette ville possède un des dispositifs scéniques les plus modernes d'Europe (une salle de trois mille places, une salle polyvalente de quatre cents places pour les spectacles d'avant-garde, un grand studio de répétitions...). Son directeur, Gunther Könemann, vient d'appeler à la tête du ballet Germinal Casado. C'est un pari qu'il a pris : on connaissait Casado comme soliste au Ballet du XX[e] siècle où il a créé les grands ouvrages du répertoire (« le Sacre », « Roméo et Juliette », « la Neuvième Symphonie ») et aussi comme un décorateur inspiré (les Parisiens n'ont pas oublié ses « Contes d'Hoffmann », « la Damnation de Faust », « la Tentation de Saint-Antoine »). Le pari est tenu. A quarante-trois ans, le voici qui s'affirme comme un chorégraphe à part entière, capable de projeter sur la scène son monde imaginaire.

Avec « le Jardin des délices », créé à Karlsruhe le 11 janvie, on mesure tout ce qu'il a pu apporter, en son temps, à Maurice Béjart. Le ballet, construit sur une partition originale d'un jeune musicien grec, Stavros Xarchakos, s'inspire de poèmes d'Omar Khayyan. Il évoque la genèse dans un style somptueux plus proche des « Mille et Une Nuits » que de la Bible : Adam, lové dans une matrice en forme de coquillage, est amené à la vie par un créateur barbu, directement sorti du tableau de Michel-Ange, qui l'anime sur un fond sonore de percussions. Toute son initiation corporelle est placée sous le signe de la sensualité. On retrouve là les fantasmes chers à Casado, ces personnages allégoriques au crâne rasé, les accoucheuses aux ailes de libellules, la femme, les chimères ondoyantes... tout un univers surréaliste et ambigu. Visions que le chorégraphe met en mouvement dans un style expressionniste baroque parfaitement adapté à son sujet.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 26.)

idées

ÉCONOMIE

Entretien de Joël de Rosnay avec Jacques Attali

(Suite de la première page.)

J. A. — Cela me paraît particulièrement vrai pour un usage dans les sciences sociales de certains concepts issus de la thermodynamique.

» Les rapports entre énergie et *information* sont au centre des mécanismes des crises du capitalisme. Il est en effet possible, à mon sens, de caractériser chaque étape du capitalisme par la *nature de l'énergie et du mode* de circulation de l'information dominant. Dans la première période du capitalisme en expansion, de 1830 à 1870, le charbon *fournissait l'essentiel de l'énergie* et le chemin de fer structurait les communications nécessaires à la circulation des hommes, des idées et des marchandises.

» La première grande crise du capitalisme qui *s'étend* de 1870 à 1896 a modifié ces réseaux et mis en place réellement le capitalisme industriel produisant des objets en série, utilisant les machines. Le pétrole *y* fait son apparition, la route y retrouve le rôle majeur, avec l'automobile, qui, contrairement aux idées reçues, joue son rôle le plus important dans l'économie occidentale avant 1930. Une seconde grande crise économique mondiale des années 20 jusqu'à la seconde guerre mondiale se traduira par l'émergence de nouveaux réseaux d'énergie et d'information beaucoup plus individualisés, l'électricité et le *téléphone*. Simultanément disparaissaient des réseaux sociaux majeurs : le village, la famille au sens large. Venant s'ajouter aux précédentes, ils ont structuré une *société* de consommation où la réduction des communications et des rencontres entre les hommes les pousse de plus en plus vers la consommation marchande.

» La marchandise, énergie informée créatrice de valeur marchande, se substitue aux relations sociales. L'homme, produit depuis des siècles comme travailleur, l'est de plus en plus par ces réseaux réels et symboliques comme consommateur, comme gaspilleur d'énergie et d'information. En cela, *la vision* de l'exploitation par Marx est dépassée parce que partielle et locale. Elle ne rend plus compte de la totalité des mécanismes par lesquels les hommes y sont produits, et on peut se demander s'il existe, dans le développement des organismes vivants et dans les théories qui en rendent compte, des modes d'asservissement de l'énergie par l'information qui permettraient de mieux comprendre la dynamique énergétique de nos sociétés. L'approche systémique qui est à la base du « *Macroscope* » vous *paraît-elle être ici opérationnelle ?*

Réponse technologique et réponse sociale

J. R. — *Justement, le problème de l'énergie permet de se poser la question de l'apport de l'approche systémique et peut-être même de la biologie à une meilleure compréhension de notre futur énergétique. On assiste aujourd'hui à l'opposition entre deux attitudes que l'on retrouve dans les controverses et dans les discussions sur le futur énergétique de nos sociétés. Tout d'abord, une attitude que je qualifierais de causaliste, de centralisée : « un problème », « une solution ». La démarche « technocratique » par excellence. La solution technique est imposée. Ce mode de pensée fait appel à un raisonnement du type analytique : une cause, un effet. On agit sur la cause pour modifier les effets.*

» L'autre attitude est décentralisée, systémique, pluraliste ; elle se réfère, en fait, à un mode de pensée totalement différent de celui du premier. Elle fait appel à un raisonnement de type global, elle reconnaît le droit à l'erreur. Voici un exemple illustrant ces deux attitudes : on oppose souvent les énergies nouvelles aux énergies anciennes, une par une, mais on oublie que les énergies nouvelles forment un réseau *au sein duquel chacune des nouvelles sources d'énergie est dépendante des autres. Par conséquent, on ne peut les isoler arbitrairement et les comparer une par une aux sources classiques comme le fait la démarche analytique.*

» Il faut, au contraire, les étudier en tant que « combinaison de moyens ». Chacun de ces moyens est en effet modeste, mais tous se renforcent. C'est sous cet angle des combinaisons de moyens que l'approche systémique considère *le futur énergétique. A titre d'exemple : la bio-énergie. On nous dit que le recours à des systèmes biologiques de conversion d'énergie (pour la production de biomasse, d'alcool ou de méthane, par exemple) est dépassé, et que chacun de ces moyens représente un retour à des sources dont l'apport énergétique est très faible. C'est vrai si on les considère isolément. Mais cela ne l'est plus si l'on les évalue dans le cadre d'une organisation sociale plus décentralisée, comme par exemple celle de certains pays en voie de développement : la dépollution des déchets de petites villes par des algues et des plantes aquatiques vivant dans des bassins permettrait la production de méthane utilisable comme complément énergétique.*

» On voit donc que deux conceptions s'affrontent :

» D'un côté ceux qui estiment qu'il n'est pas nécessaire de changer la société pour faire face aux problèmes énergétiques actuels. Leur réponse est technologique et non sociale.

» De l'autre côté, il y a ceux qui pensent que les problèmes énergétiques d'aujourd'hui sont le révélateur d'une crise de civilisation beaucoup plus profonde ; qu'il n'est plus possible d'extrapoler la consommation et la production d'un pays en fonction de tendances passées, mais qu'il faut se poser la question fondamentale de l'utilité sociale de l'énergie, de la décentralisation de sa production et de l'efficience de son utilisation.

J. A. — Je partage tout à fait votre point de vue. Dans cette crise, comme dans les précédentes, l'enjeu est de savoir quels nouveaux systèmes d'énergie et d'information vont dominer et s'ils s'organiseront en réseau (décentralisé) ou en faisceau (centralisé).

» La solution technologique aujourd'hui prévisible pour suppléer aux insuffisances des réseaux existants est, dans le droit fil de la logique de la centralisation, le nucléaire. Mais à regarder les données disponibles, il me semble que même un capitalisme triomphant n'y trouvera pas son compte à long terme. En effet, les réserves pétrolières existantes conduisent à prévoir une pénurie pétrolière au milieu des années 80. Or un programme nucléaire visant à construire en France des centrales capables de produire la moitié de l'électricité nécessaire à la fin du siècle suppose de tels investissements de toute nature qu'une centrale nucléaire mettra plus de dix ans avant d'économiser plus de pétrole qu'elle n'en a exigé pour être construite et un surgénérateur mettra deux fois plus de temps à être énergétiquement rentable. Comme vous l'avez écrit, « *l'énergie coûte cher en énergie* ».

» Dans tous les cas donc, le nucléaire n'est pas une solution de transition au problème de l'énergie, mais un objectif donné à de grandes organisations industrielles et nationales sans projet et, pire, un *camouflage* de l'industrie militaire. Le nucléaire *tel qu'il est* pensé aujourd'hui aggrave notre dépendance en pétrole mais prépare l'inévitable changement de société en organisant la naissance de ce que j'ai *appelé le capitalisme* d'auto-surveillance, où chacun apprendra à surveiller la quantité d'énergie qu'il consomme éventuellement par des outils d'informatique ultra-miniaturisés, mais où *toute* l'organisation sociale sera structurée autour de systèmes d'information sophistiqués. Aussi, dans cette logique, manque d'énergie signifie réduction du bien-être. C'est pourquoi, dès aujourd'hui, pour la plupart des habitants des pays développés, les économies d'énergie signifient l'austérité. Qu'en pensez-vous ?

J. R. — *Il faut avant tout dissiper cette idée préconçue selon laquelle économiser l'énergie signifie se serrer la ceinture et vivre moins bien.*

» Notre pays est aujourd'hui dans la situation d'une personne qui ne disposerait que d'un réservoir rouillé fuyant par plusieurs trous pour conserver l'eau chaude qui sert à sa toilette et à son ménage. Hier le réservoir avait moins de trous. Un petit robinet et un modeste chauffe-eau suffisaient à compenser les fuites. Aujourd'hui, en raison de la corrosion, les trous sont plus nombreux. Demain ce sera pire. Solution bête : remplacer le petit robinet par un gros et le brancher sur un très gros chauffe-eau (c'est exactement ce que nous allons faire avec le nucléaire). Et pourtant, une des solutions intelligentes ne consisterait-elle pas à boucher les trous, à calorifuger le réservoir et à le peindre avec de la peinture anti-rouille ? Décidons-nous, une fois pour toutes, à considérer les économies d'énergie comme une source d'énergie. Source qu'il faut prendre en compte dans l'examen des possibilités énergétiques de notre pays au même titre que le nucléaire ou le solaire.

Les économies d'énergie

J. A. — Vous noterez que la solution dont vous parlez ici n'est pas compatible avec le système économique actuel, car peu créatrice de profit et de pouvoir pour les grandes entreprises privées et publiques. Aussi ne s'agit-il pas là d'un choix « raisonnable » qui pourrait être proposé par des gens intelligents dans tout système *économique*. Mais bien d'un choix de type de société, de mode d'organisation du pouvoir, qui ne serait plus alors monopolisé par les organisations qui produisent les *machines et* les hommes. Mais, pour bien comprendre l'ampleur des réformes, liés à l'économie d'énergie pouvez-vous en donner quelques exemples ?

J. R. — *Je pense qu'il y a en effet des mesures concrètes qui pourraient être mises en œuvre rapidement. Voici des exemples :*

● L'ISOLATION THERMIQUE. — *Les études réalisées par l'Agence internationale de l'énergie de l'O.C.D.E. et par l'Agence pour des économies d'énergie en France montrent que l'on peut économiser 50 % à 70 % de l'énergie dépensée dans les bureaux.*

● LA COGENERATION. — *Il serait plus sage que les usines utilisatrices de vapeur et d'électricité produisent d'abord de la vapeur à haute température et à haute pression pour faire tourner une turbine produisant l'électricité nécessaire à leur propre usage et à celui du réseau et, ensuite, « épuiser » cette vapeur afin de l'utiliser dans les processus industriels : c'est le principe de la cogénération.*

● LES TRANSPORTS ET L'APPAREILLAGE MENAGER. *La consommation énergétique des moteurs de voitures est encore trop élevée et leurs rendements insuffisants. De même, les appareillages ménagers, réfrigérateurs, cuisinières électriques, machines à laver, séchoirs, téléviseurs, climatiseurs et même ampoules électriques, consomment encore trop d'énergie.*

● LE MODE DE VIE. — *Bruce Hannon, de l'université de l'Illinois, a calculé que si les Américains diminuaient de 30 % seulement leur consommation de viande, 32 millions d'hectares de terrain, nécessaires à la culture des plantes consommées par le bétail, se trouveraient libérées : 0,5 % seulement de cette surface réservé à la culture des légumineuses ou du soja permettrait de remplacer l'apport protéique initial. La culture de bois, de canne à sucre ou de tournesol sur la surface restante fournirait le combustible nécessaire pour alimenter deux cent cinquante-cinq nouvelles centrales thermiques de 1 000 mégawatts (la moitié de la capacité installée en 1974) produisant 20 à 25 % de toute l'énergie du pays.*

PROCHAIN ARTICLE :

IL FAUT CHANGER RADICALEMENT NOTRE CONCEPTION DU SAVOIR ET DU POUVOIR

Pour un partage social-démocrate des fruits de la croissance

par LIONEL STOLERU (*)

CERTAINS croient qu'il suffit de tout promettre pour obtenir la *crédibilité auprès des* électeurs.

Lorsque l'on examine ce que peut penser un citoyen ayant une connaissance moyenne des règles *économiques, il est probable que* chacun est conscient des deux vérités élémentaires suivantes :

1) On peut promettre quelque chose ;

2) On ne peut pas promettre à l'infini.

Entre ces deux extrêmes, que peut-on *promettre* au juste ? C'est là que le bon sens élémentaire n'apporte pas de réponses évidentes et c'est ce qui ouvre le champ aux *surenchères électorales les plus* vertigineuses. Entre une approche capitaliste, où les dirigeants essaieraient perpétuellement de faire croire aux autres que l'économie ne permet jamais de satisfaire leurs aspirations, et une approche communiste, où rien n'est impossible aux travailleurs pourvu qu'ils exer*cent la dictature du prolétariat, ce* qui leur permettrait d'échapper miraculeusement aux contraintes économiques, il y a place pour une approche *plus* directement inspirée *de la vérité : c'est l'approche* social-démocrate.

Lorsqu'on regarde effectivement, non pas au niveau des doctrines ou des chimères, mais au niveau des réalités pratiques, comment s'effectue *le partage social* dans *les économies développées*, on constate que, dans beaucoup de pays, la social-démocratie a *marqué* de son empreinte la répartition des fruits de la croissance.

Le consensus social

Qu'est-ce qui caractérise l'approche social-démocrate dans ce *domaine ? C'est essentiellement le* choix de la démarche, d'une part, et la détermination des priorités, d'autre part.

Le *choix de la démarche*, tout *d'abord. Avant d'avoir un accord* sur la manière de distribuer les *fruits de la croissance, il faut évi*demment se mettre d'accord sur le surplus distribuable, tel qu'il est produit par l'économie. Ce surplus ne saurait être évalué par une seule des *parties prenantes, gouverne*ment, syndicats, patronat, consommateurs, ou toute autre organisation représentative d'une partie de la population. La démarche social-démocrate consiste donc à *associer* l'ensemble des parties prenantes dans une évaluation en commun des performances économiques, et, par conséquent, des possibilités de progrès social.

Si l'on avait fait, par exemple, ce travail en commun en 1974, après la crise du pétrole, il eût été facile de voir que la croissance de l'année 1974 était déjà amputée pour ainsi dire intégralement par la facture pétrolière et que tout supplément de pouvoir d'achat distribué inconsidérément serait immédiatement *réduit à zéro par l'inflation*. C'est ce qui s'est produit.

Inversement, dans une année où la parité du franc se redresse, ou bien où *le* coût des matières *premières diminue, on peut répartir* plus que la simple croissance de la production, car l'économie dispose d'un certain nombre d' « héritages » venus de l'extérieur et qu'elle peut distribuer à l'ensemble des citoyens.

Après cette démarche sociale, l'approche social-démocrate se caractérise par la *détermination des priorités* : il faut se rendre compte que, sauf dans quelques périodes *exceptionnelles, le surplus distri*buable ne sera jamais égal à la totalité des moyens dont il faudrait disposer pour satisfaire les aspirations de tous les groupes sociaux. *Les aspirations* sont en *effet* immenses, même dans une société qui, globalement, devrait accéder à un bien-être certain. Qu'il s'agisse de la recherche d'une plus grande abondance ou d'une plus grande justice sociale, de nombreux besoins *restent à satisfaire ; parmi* eux il convient donc de déterminer les priorités.

Là encore, l'approche social-démocrate est caractérisée par le *désir, non pas du pouvoir d'un* groupe sur les autres, mais de la recherche du « consensus social maximum » entre les partenaires sociaux.

Bien sûr, il ne s'agit pas de croire, avec quelque naïveté, que dans des domaines aussi conflictuels et aussi difficiles il suffit de se donner un peu de mal pour *obtenir l'unanimité.*

Mais si les partenaires sociaux *s'aperçoivent* que les *priorités* ont été définies, non seulement après avoir écouté leur point de vue, mais *après avoir tenu compte au maximum* de leurs désirs et de leurs aspirations. Alors le dialogue prend une autre dimension.

Prenons un exemple, celui de *l'année 1977 en France. Si l'on commence* tout d'abord par réfléchir aux surplus distribuables, une confrontation *loyale, claire et objective des performances* de l'économie *française entre les divers par*tenaires sociaux aurait sans doute conduit à un surplus distribuable de 3 %.

Que faire avec 3 %

Que veut-on faire, que doit-on faire avec 3 % à distribuer à l'ensemble des Français ? Tout d'abord on peut mettre fin, une fois pour toutes, à *l'idée* qu'on peut augmenter n'importe qui de 25 % en le prélevant sur *je ne sais quelle* augmentation de productivité ou je ne sais quelle suppression de gaspillage.

On peut, ensuite, en reconnaissant *ces 3 % de surplus distribuable*, évaluer le nombre de milliards ainsi disponibles. Pour 1977, par exemple, 3 % de croissance, cela fait environ 50 milliards de francs, amputés *de la hausse de certaines matières* premières (dont 6 milliards pour le café), soit environ 40 milliards de surplus distribuable. A qui faut-il les distribuer ? Si l'on prend, toujours, l'exemple de l'année 1977 : on constate tout d'abord qu'aucun *dialogue social réel ne peut actuel*lement se nouer sur ces problèmes. Le refus des syndicats de participer à de telles discussions, le clivage politique entre l'opposition et la ma*jorité et le refus de dialogue* de l'opposition aux ouvertures du président de la République empêchent toute concertation sur des points aussi fondamentaux que ceux de *l'utilisation* du progrès économique et social. Le partage du surplus social en 1977 s'est donc effectué à l'initiative du gouvernement et sous la sanction du Parlement. La détermination des priorités a, jusqu'ici, été la suivante :

1) Les familles ont bénéficié d'une hausse des allocations familiales et du complément familial plus rapide que celle des prix, soit environ 4 milliards en année pleine ;

2) Les *handicapés* ont bénéficié d'une première série de mesures *nouvelles, d'un coût d'environ* 2 milliards ;

3) Les *personnes âgées* ont bénéficié d'une hausse de 20 % du minimum vieillesse, soit plus de 10 % en pouvoir d'achat (2,3 milliards) et les retraites vieillesse ont été reva*lorisées* plus que *les prix*, soit environ 7 *milliards* ;

4) Les *prestations santé* augmentent d'environ 8 % de plus que les prix, soit environ 10 milliards pré*levés sur le surplus ;*

5) Les *travailleurs manuels*, qui reçoivent une prime d'un montant de 120 F en décembre. Parallèlement, *le SMIC* passe à 10,08 F l'heure au 1er décembre, ce qui correspond à un accroissement plus rapide que la hausse des prix.

Jusqu'au jour où nous disposerons de comptes de surplus exacts, il sera difficile d'affecter de manière précise les fruits de la croissance. Il faut souhaiter qu'un tel dispositif vienne s'ajouter aux statistiques actuelles pour clarifier le débat trop souvent abstrait sur la *justice* sociale.

A cet égard, l'exemple de l'année 1977 est celui d'un choix courageux des priorités sociales. En effet, le *ralentissement de la croissance aura* incité le gouvernement et le Parlement à demander à l'ensemble des Français de se contenter d'un simple maintien de *leur pouvoir d'achat*, *la quasi-totalité des moyens* disponibles étant consacrés à quatre groupes encore trop peu favorisés : *les familles, les personnes âgées*, les bas salaires et les travailleurs manuels.

(*) Secrétaire d'Etat au travail, membre du Carrefour social-démocrate.

Le Monde

étranger

LES DIFFICULTÉS DE LA NÉGOCIATION ÉGYPTO-ISRAÉLIENNE

La rencontre égypto-israélienne de Jérusalem sur le Proche-Orient a été sauvée d'extrême justesse, dimanche, à la suite d'un compromis de dernière minute sur l'ordre du jour des débats de la commission politique. Les termes de ce compromis, qui semble avoir été suggéré par Washington, n'ont pas été rendus publics. Selon les déclarations d'un haut responsable américain, qui a tenu à conserver l'anonymat, l'accord « ne serait pas préjudiciable aux positions de chaque partie » et éviterait tout choix entre l' « autonomie interne » proposée par M. Begin pour l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza et l' « autodétermination » réclamée par l'Egypte.

Dimanche matin, on s'attendait au pire au Caire après les très dures déclarations du président Sadate à l'hebdomadaire « October ». Le raïs accusait M. Begin de vouloir torpiller son initiative de paix. « Nous allons devoir changer de tactique à l'égard d'Israël », *déclarait dans cette interview le chef de l'Etat* égyptien, qui ajoutait : « Israël regrettera d'avoir fait jaillir de nouvelles sources de haine, d'amertume et de fanatisme... La tolérance et le désir de paix peuvent vite se retourner contre les juifs. Ce sera une catastrophe pour Israël, car le fossé de la haine, de l'amertume et de la suspicion ne pourra pas être comblé, même après plusieurs siècles. » Stigmatisant la position israélienne, le président Sadate reproche trois « erreurs » aux dirigeants de Jérusalem : « La première est qu'ils supposent que nous manquons de jugement et que, politiquement parlant, nous sommes des imbéciles. Ils veulent ensuite prendre sans rien donner en échange. Enfin, ils considèrent mon voyage à Jérusalem comme appartenant au passé. » M. Sadate ajoutait qu'il ne regrettait pas ce qu'il avait fait mais que, s'il échouait, il « céderait la place à quelqu'un d'autre » qui poursuivait sa mission ou choisirait une autre solution. En conclusion, il ajoutait : « Qui sème le vent récoltera la tempête, ainsi que le dit la Bible. »

● A BEYROUTTH, un des principaux dirigeants du Fath, M. Abou Ayad, a critiqué en termes modérés le président Sadate, qui se montre maintenant « réaliste », et a réaffirmé que « sa visite à Jérusalem ne donnera aucun résultat ». Il a déclaré toutefois que le « front de la fermeté » constitué à Tripoli était dans l'impasse par suite de l'abstention de l'Irak « qui n'a pas d'excuse pour demeurer à l'écart ». Il a remarqué que ce front se voulait non une ligue contre le président Sadate, mais « un front de résistance face au défi israélien ».

● A TUNIS, le président Boumediène est arrivé dimanche venant de Belgrade, où il s'était entretenu avec le maréchal Tito. Le chef de l'Etat algérien devait poursuivre, ce lundi matin, ses consultations avec le président Bourguiba. La « visite amicale de travail » de M. Boumediène à Moscou s'était achevée, samedi, par la publication d'un communiqué commun qui ne fait pas mention de la conférence de Genève sur le Proche-Orient. Cette omission, *nous câble notre correspondant à Moscou*, constitue pour M. Boumediène un succès diplomatique appréciable et un satisfecit donné à la politique algérienne.

LE CAIRE : un profond découragement

De notre correspondant

Le Caire. — L'Egypte est en train de perdre ses dernières illusions à l'égard d'Israël. Des caricatures de moins en moins *amènes* montrent maintenant M. Begin associé au Front arabe du refus contre M. Sadate. Pendant que se réunissait, le dimanche 15 janvier, *dans la capitale* égyptienne, le Conseil national de sécurité, qui, autour du raïs, groupe dans les heures décisives les huit principaux responsables civils et militaires du régime, des rumeurs de démission du chef de l'Etat ont même circulé au Caire, avivant les inquiétudes d'une population passée, en quelques jours, des sommets de l'espérance à un *découragement* de *plus en* plus profond.

Le raïs lui-même avait, à la fin de la semaine passée, confié à la revue cairote *October* que, *« il céderait sa place en cas d'échec de son initiative de paix »*. Il se trouve *certes, ici*, des *observateurs* pour avancer que la *« dramatisation »* des positions est de bonne guerre au début d'une grande négociation, si tant est même que le double durcissement constaté ces jours-ci ne soit pas convenu, *estiment* certains, pour donner plus de relief à l'accord qui ne manquera pas de suivre. Pourtant, le pessimisme des milieux politiques, et d'abord celui du président lui-même, quant aux chances d'aboutir à des résultats lors des prochains pourparlers de Jérusalem, ne paraissent pas feints. Le Conseil national de sécurité n'a consenti à laisser partir pour Israël la délégation égyptienne que parce qu'une intervention américaine de dernière minute avait permis l'adoption d'un ordre du jour acceptable pour Le Caire.

Quant au fond, rien n'indique, bien au contraire, que la position israélienne s'assouplira. Comment, se demande-*t*-on ici, Israël pourrait-il se montrer « ouvert » sur la question des droits nationaux palestiniens, dont va parler la commission de Jérusalem, alors qu'à *propos du Sinaï, dont on* faisait naguère miroiter une restitution à l'Egypte *« sous certaines conditions militaires classiques »*, le général Weizman, ministre de la défense et chef de la délégation d'Israël à la réunion du *comité militaire* égypto-israélien tenue ici la semaine dernière, a présenté des propositions que Le Caire ne peut accepter sans perdre la face : maintien des colonies israéliennes et attribution de trois aérodromes à l'armée juive près de Rafah, d'Eilat et de Charm-El-Cheikh.

Tout en estimant que *« les obstacles pourront être éliminés »*, le *général Gamassi, ministre* égyptien de la défense, a, au cours d'une émission télévisée de samedi 14 janvier, rejeté au nom de son pays le plan israélien pour le Sinaï. Ce projet prévoyait qu'à l'exception des colonies et des trois aéroports, la péninsule serait évacuée dans un délai de trois à cinq ans. Les Nations unies auraient contrôlé une zone du Sinaï tandis qu'un autre secteur de la péninsule aurait été démilitarisé. Ces deux derniers points sont *seuls acceptables* pour l'Egypte, a indiqué le général Gamassi. Néanmoins, le comité militaire du Caire ne reprendra *ses travaux* que si la *commission* politique de Jérusalem parvient à amorcer véritablement la négociation.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

JÉRUSALEM : les Égyptiens mènent une « guerre des nerfs »

De notre correspondant

Jérusalem. — La commission politique égypto-israélienne entame ses travaux mardi 17 janvier à 11 heures à l'hôtel Hilton de Jérusalem. Mais la crise n'a pu *être évitée que de justesse* grâce à l'intervention américaine. Après une journée fertile en rebondissements, qui a mis les nerfs des Israéliens à rude épreuve, la radio israélienne a interrompu ses émissions, dimanche après-midi, pour annoncer que le conseil national de sécurité égyptien avait donné le feu vert à sa délégation pour se rendre à Jérusalem le soir même.

Samedi, Jérusalem et Le Caire n'ayant pas réussi à se mettre *d'accord* sur la *formulation* de l'ordre du jour de la commission politique, Washington avait proposé une nouvelle *formule* par l'intermédiaire *de son* ambassadeur, M. Samuel Lewis. Mais M. Menahem Begin ayant informé les Américains qu'il devait soumettre leur proposition au conseil des ministres de dimanche, le secrétaire d'Etat avait décidé d'ajourner *son voyage*. Cette décision, interprétée à Jérusalem comme un moyen de pression sur les parties, avait alourdi le climat et, *dimanche* matin, les *moyens* d'information annonçaient déjà l'ajournement des travaux de la commission politique.

Le problème palestinien et la question des implantations israéliennes dans le Sinaï ont constitué une fois de plus la pierre sur laquelle a failli achopper la négociation. Les Américains ont finalement réussi à trouver des formules suffisamment vagues et générales pour contenter Israéliens et Egyptiens. On parle ici d'un ordre du jour en six points. L'un d'eux se limiterait à ces mots : *« La fin de l'occupation. »*

Les *Egyptiens ont, selon* les dirigeants israéliens, opté pour la tactique de la douche écossaise. Après le regain d'optimisme qui avait marqué l'annonce, *in extremis*, de la venue à Jérusalem de la délégation égyptienne, les déclarations du ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mohamed Kamel, à son arrivée à l'aéroport Ben-Gourion, ont choqué *par leur caractère* peu protocolaire. En réponse aux vœux de bienvenue de son collègue israélien, M. Moshe Dayan, qui l'assurait de *« l'esprit de conciliation dans lequel Israël abordait les négociations »*, le chef de la diplomatie égyptienne a précisé, d'emblée et sans fioritures, les principes sur lesquels se fonde la position du Caire : *« Pas de paix dans des conditions d'occupation, pas de paix sans la garantie de la sécurité pour toutes les parties au conflit et pas de paix sans la réalisation des droits des Palestiniens, y compris le droit à l'autodétermination »*. L'atmosphère s'est détendue après la conversation, qualifiée d'« amicale » par le porte-parole égyptien, que les *ministres des affaires étrangères* égyptien et israélien ont eue dans la voiture qui les conduisait de l'aéroport à l'hôtel Hilton.

Des scènes de retrouvailles particulièrement chaleureuses entre journalistes égyptiens et israéliens, qui s'étaient rendus *précédemment* au Caire, ont contribué à améliorer encore l'atmosphère. On a, d'autre part, accueilli avec *satisfaction, à Jérusalem, la décision* égyptienne de mettre fin à la *« guerre des déclarations »*. L'interview du président Sadate à l'hebdomadaire égyptien *October* est mise ici au compte de la *« guerre des nerfs »*. Elle a, toute*fois, ébranlé chez nombre d'Israé*liens la confiance qu'ils avaient placée dans la volonté de paix du président Sadate. Le premier ministre, M. Begin, a *« regretté »* des phrases comme : *« Begin ne m'a rien offert, alors que moi je lui ai tout donné »*, et déploré les menaces de guerre brandies par le raïs.

Les journaux de ce lundi ma*tin, tout en soulignant avec satis*faction que la première crise dans le processus des négociations a pu être rapidement surmontée, constatent que des divergences fondamentales subsistent et que les négociations s'annoncent extrêmement ardues. M. Moshe Dayan estime qu'elles pourraient durer deux mois. Le rôle des Américains apparaît de plus en *plus important : à celui de médiateur*, le secrétaire d'Etat américain semble préférer de plus en plus la responsabilité d'arbitre.

(Intérim.)

(Dessin de CHENEZ.)

Washington fait pression sur Israël

(Suite de la première page.)

Cette pression reste pourtant encore très discrète. Bien qu'un certain nombre de responsables ici commencent à s'inquiéter sérieusement de la rigidité des dirigeants de l'Etat juif face au président égyptien (leur entêtement à propos des colonies juives du Sinaï, par exemple, est considéré parfois comme un comportement proprement *provocateur à l'égard de l'homme* qui devrait être le partenaire privilégié d'Israël et l'objet des plus grands ménagements), on se garde de distribuer les blâmes en public *et la presse elle-même fait montre* d'une grande indulgence.

Un geste israélien

M. Carter a, certes, dans sa dernière *conférence de presse*, répété que les colonies juives dans les territoires occupés sont *« illégales »*, *mais il n'est pas allé au-delà de cette* constatation *déjà* ancienne. Quant au sort de la Cisjordanie, on espère *toujours ici trouver un moyen terme* entre les positions des Egyptiens et des Israéliens, autrement dit amener *les premiers à s'accommoder de* solutions transitoires — ce qui est déjà fait, — les seconds à ne pas fermer la porte à une véritable autodétermination des Palestiniens, ce qui est plus problématique pour le moment.

Le geste israélien — sur la nature duquel on se refusait ici à toute précision dimanche — a permis de sauver provisoirement la conférence *de Jérusalem, mais l'on reste pessi*miste sur les chances de succès, même à terme. La négociation pour*rait durer des années, dit-on main*tenant, ce qui renvoie à plus tard les chances — auxquelles on disait croire il y a quelques semaines encore — d'une participation jordanienne et syrienne. Le seul élément nouveau est que, malgré la discrétion observée en public, de nombreux responsables rendent les Israéliens principalement responsables de l'impasse : le fait est d'ailleurs que les positions affichées sont beaucoup plus proches de celles de l'Egypte *sur les principaux points de litige*. Ira-t-on jusqu'à dire publiquement leur fait aux dirigeants de Jérusalem ? Jusqu'à nouvel *ordre, personne* ne tient ici à voir sonner *« l'heure de vérité »* dans les relations américano-israéliennes.

MICHEL TATU.

● ERRATUM. — A la suite de la publication (*le Monde* du 5 janvier) d'une *information* d'agence qui faisait état de *« trois cent mille manifestants »* contre la politique égyptienne, dans la ville de Homs, en Syrie, un lecteur nous fait remarquer que la population totale de la ville est de deux cent mille personnes et que le chiffre cité a été déformé en transmission.

AU COLLOQUE EURO-ARABE DE PARIS

Le délégué de la Libye dénonce les « menées agressives » de la France contre Tripoli

Le collectif de soutien aux forces progressistes arabes (1) constitué à Paris en août dernier à la suite des affrontements égypto-libyens, a organisé le samedi 14 et le dimanche 15 janvier à la Maison des agriculteurs un *colloque « Pour un dialogue euro-arabe des peuples »* groupant une centaine de délégués représentant trente-huit organisations politiques arabes et européennes.

Le thème central des interventions a été l'analyse et la condamnation des *« nouvelles formes d'hégémonie impérialiste »* dans le monde arabe et en Méditerranée. Les orateurs ont en parti*culier critiqué* la *nouvelle* politique des Etats-Unis, qui, ont-ils affirmé, vise à réaliser les objectifs de l'impérialisme américain, non plus par des voies directes, mais par l'intermédiaire de *« régimes dépendant de Washington ou qui lui sont soumis »*. La résolution finale a mis en relief le rôle de la France qui *« par sa politique d'agression a pris le relais des Etats-Unis »* dans certaines parties du monde arabe et en Afrique.

M. Chehati, président du bureau des relations *extérieures* du Congrès général du peuple libyen (parti unique), a dénoncé la politique de Paris au Zaïre et au Sahara occidental, où *« l'agression française a pris le caractère d'une intervention militaire destinée à mettre en application les plans d'agression impérialistes et réactionnaires »*. Affirmant que Paris soutenait également le *« régime fasciste du Tchad »*, il a ajouté : *« Le gouvernement français est encore allé plus loin dans son escalade en envoyant des experts et en concentrant des forces armées sur les frontières de la Libye, confirmant ainsi les menées agressives dirigées contre notre peuple en exécution d'un plan impérialiste par lequel les forces hostiles tentent de nous encercler de différents côtés. »*

La question palestinienne a été également *au cœur du* débat et tous les orateurs ont dénoncé la *« politique de compromission »* du président Sadate en proclamant leur solidarité à l'égard de l'O.L.P. *« seul représentant légitime du peuple palestinien »*. L'intervention de M. Ezzedine Kallak, délégué de l'O.L.P. à Paris qui a affirmé que *« l'impérialisme américain visait à renforcer son hégémonie sur la nation arabe afin de perpétuer l'occupation sioniste et à affaiblir le front euro-arabe qui vise à contrecarrer cette hégémonie »* a été chaleureusement applaudie. La résolution finale sur le problème de la Palestine dénonce le rôle de l'Egypte en tant qu'un des *« nouveaux agents de l'impérialisme américain »* et affirme que *« le président Sadate en effectuant son voyage de capitulation et de trahison à Jérusalem, a privé le peuple palestinien de la légitimité même de son combat contre le sionisme et a annulé tous les gains politiques réalisés par ce peuple sur le plan politique »*. — J.G.

(1) Ce collectif comprend : le Congrès *général du peuple de Libye*, l'Union générale des étudiants libyens en France, le Mouvement des démocrates tunisiens ; le Collectif national pour la Palestine, le Collectif des patriotes démocrates égyptiens en France, le parti communiste égyptien, les nassériens progressistes libanais, l'Option révolutionnaire marocaine, le Mouvement d'unité populaire (Tunisie) et le P.S.U.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● UN MOIS jour pour jour après l'enlèvement de Mme Lotte Boehm, épouse d'un industriel viennois, la police de Vienne a arrêté, jeudi 12 janvier, deux Autrichiens qui ont avoué être *les auteurs du rapt : Franz* Panagl, vingt-six ans, et Paul Francis, vingt-sept ans. La police a saisi les trois quarts de la rançon de 21 millions de schillings (6,5 millions de francs français). — *(A.F.P.)*

Chili

● DOUZE PERSONNALITES DEMOCRATES - CHRETIENNES ONT ETE BANNIES, par décision d'un tribunal militaire, dans une zone désertique du nord du pays. Parmi elles figure un ancien vice-président du parti, M. Tomas Reyes. *Elles avaient été arrêtées*, le 13 janvier à Santiago, en compagnie de quatre autres personnes, pour avoir participé à une réunion politique. Elles sont interdites au Chili. M. Reyes avait déjà été accusé par le gouvernement d'avoir participé à un complot destiné à le renverser au printemps dernier — à la suite de quoi, la D.C., jusque-là « suspendue » avait été dissoute. — *(Reuter.)*

Cuba

● DES NEGOCIATIONS vont s'ouvrir dans les jours qui viennent entre les Etats-Unis et Cuba pour la mise au point d'un accord sur la navigation maritime dans le détroit de *Floride*, a-*t*-on appris dimanche 15 janvier à Washington au département d'Etat.

Espagne

● LES MINISTRES DE LA DEFENSE ET DES AFFAIRES ETRANGERES étudient la demande de l'U.R.S.S. de disposer d'une base d'approvisionnement dans la baie d'Algésiras pour sa marine marchande et ses chalutiers. Ce souhait des Soviétiques a été transmis en novembre dernier à M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, par M. Vladimir Pershov, membre du comité central du P.C.U.S. — *(A.F.P.)*

● PLUS DE HUIT MILLE PERSONNES ont assisté dimanche 15 janvier à Plencia (Biscaye) aux obsèques du militant de l'ETA Jose David Alvarez-Pena, qui a succombé samedi aux blessures reçues le 18 décembre dernier au cours d'un affrontement avec la garde civile. Des dizaines d'*Ikurrinas* (drapeaux basques) pendaient aux balcons de la petite ville, où les slogans *« Vive l'ETA »* ou *« ETA : le peuple est avec toi »* ont été repris à plusieurs reprises. La cérémonie religieuse a été célébrée en langue basque. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LA RADIO ETHIOPIENNE a annoncé samedi 14 janvier que cinq des dirigeants du Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (P.R.P.E.) ont été tués et que plus de trois cents de ses membres appartenant à un réseau implanté à Addis-Abeba ont été arrêtés. — *(A.F.P.)*.

Rhodésie

● L'EVEQUE MUZOREWA, président du Conseil national africain (A.N.C.) de Rhodésie, a accusé dimanche 15 janvier M. Owen, secrétaire au Foreign Office, de *« tenter de saboter les négociations »* pour un règlement interne. Il a dénoncé *notamment « les efforts de M. Owen pour ressusciter le plan anglo-américain et se servir de certains pays africains en vue de stopper le processus démocratique en cours à Salisbury »*. — *(A.F.P.)*

Suisse

● DES SYMPATHISANTS DE LA FRACTION ARMEE ROUGE ONT REVENDIQUE UN ATTENTAT à la grenade perpétré, dans la nuit du 12 au 13 janvier, contre l'édifice abritant la cour suprême du canton de Berne. C'est cette juridiction qui étudie le dossier relatif à la fusillade qui, le 20 décembre dernier, près de Delemont (Jura bernois), avait fait *deux* blessés chez les douaniers suisses et abouti à l'arrestation de deux extrémistes ouest-allemands, MM. Christian Moeller et Gabriel Kroecher, aujourd'hui détenus à Berne. Si nos *compatriotes* sont *extradiés* vers l'Allemagne, indique un communiqué signé « Commando Benno sans scrupules » du nom d'un sympathisant de la Fraction Armée rouge tué en 1976) un « *orage s'abattra sur la justice bernoise* ». — (Corresp.)

EUROPE

Grande-Bretagne

REMOUS AUX COMMUNES

Des députés des deux grands partis exigent des précisions sur la situation de l'industrie sidérurgique

Londres. — Le Parlement britannique est rentré de vacances la semaine dernière d'humeur très combative. Les premiers jours de la *nouvelle session ont* été marqués par un affrontement entre les *backbenchers* des Communes (les *députés* qui siègent sur les bancs de derrière, par opposition à leurs *leaders assis aux* premiers rangs) et le gouvernement. Une centaine de députés des deux grands partis ont signé une motion invitant le gouvernement à communiquer à la commission bipartite de contrôle des entreprises nationalisées toute la correspondance échangée entre la British Steel Corporation et le ministre de l'industrie. M. Eric Varley.

La commission, qui vient de publier un rapport recommandant de sévères réductions d'emplois dans l'industrie sidérurgique nationalisée, estime avoir été délibérément trompée par Sir Charles Villiers, président de la B.S.C., sur l'ampleur de la crise. Ce dernier conteste les allégations de la commission, mais un document confidentiel, publié par le *Times indique que la direction de la* B.S.C. prévoyait pour cette année une perte de 466 millions de livres (une livre = 9 F), au moment même où Sir Charles s'adressant à la presse l'évaluait à 255 millions. Selon sir Charles, il ne *s'agissait que d'une estimation* approximative et fragmentaire qui fut communiquée à M. Varley. mais pas aux parlementaires afin de ne pas alarmer indûment les Communes. Pour reprendre la formule d'un député, *« Sir Charles n'a pas menti : il ne nous a pas dit la vérité »*.

Le gouvernement avait sans doute de bonnes raisons de refuser de communiquer une correspondance qui pourrait mettre en évidence ses complaisances à l'égard d'une entreprise nationalisée *déficitaire. Peut-être, aussi,*

De notre correspondant

les dirigeants travaillistes ne souhaitent-ils pas que leurs relations privilégiées, mais difficiles, avec les syndicats soient révélées au *grand jour*. N'ayant pas, à la différence des commissions du Congrès américain, le droit de citer des témoins ou de se faire communiquer des documents administratifs, la commission britannique s'est contentée de recommander à la reine d'inviter son ministre à lui transmettre les documents demandés. L'opposition conservatrice approuve les Communes, qui réclament un débat d'urgence, *tandis que le speaker* (responsable de l'ordre du jour) devra déterminer si M. Varley, persistant dans son refus, n'a pas commis un *« outrage aux Communes »*.

Le législatif contre l'exécutif

L'affaire de la B.S.C. prend la forme d'un affrontement constitutionnel entre les *pouvoirs* législatif et exécutif. Théoriquement, comme on l'apprend à l'école, *« les Communes peuvent tout faire, sauf changer un homme en femme »*. Pratiquement, le Parlement, à l'exception d'un vote de *censure, a perdu ses pouvoirs de* contrôle sur un exécutif qui n'a cessé d'élargir ses compétences et de renforcer son autorité pour régler de multiples problèmes. C'est *« une dictature élue »*, a dit lord Hailsham en parlant du gouvernement.

Les parlementaires se rebiffent et acceptent mal d'être considérés comme de simples soldats au service du gouvernement ou des dirigeants de leurs partis. L'affaire de la B.S.C. ne peut que les encourager à la *résistance* et à demander le renforcement des pouvoirs des *commissions*. Mais la partie est difficile étant donné le contrôle étroit qu'exerce le gouvernement *sur les travaux parlementaires*. Il est douteux que M. Michaël Foot, leader des Communes, accepte un débat. Il est résolument hostile à l'élargissement des compétences des commissions.

Jusqu'où ira cette « rébellion » ? La manière expéditive avec laquelle le gouvernement mène la discussion sur le projet de dévolution des pouvoirs à l'Ecosse provoque, elle aussi, de vives critiques à Westminster. Mais une quinzaine de députés seulement, sur six cent trente-cinq, participent à ce débat fondamental. Cet absentéisme affecte l'autorité et le prestige du Parlement, peut-être déjà résigné à son impuissance.

De fait, la rentrée parlementaire est dominée par *les préoccupations* électorales. Le gouvernement travailliste est pressé, notamment, de faire voter la législation sur l'Ecosse dont il escompte qu'elle confirmera l'emprise locale du Labour (les travaillistes tiennent *trente-neuf* des soixante-et-onze sièges écossais). Le même souci a incité Mme Thatcher, leader du Parti conservateur, à se rendre en Ecosse pour tenter de consolider la position difficile de son parti, *en majorité hostile* au projet de dévolution. Ce voyage a aussi permis au leader *conservateur de* prendre, sur les problèmes économiques, des positions qui ont surpris son entourage plus modéré. Mme Thatcher se retrouve, en effet, dans le même camp que la gauche travailliste, les leaders *syndicalistes les plus militants* et même les communistes pour rejeter toute une politique des revenus et l'intervention du gouvernement dans les négociations salariales.

HENRI PIERRE.

Tchécoslovaquie

DANS UNE INTERVIEW A L'HEBDOMADAIRE DU P.C. ESPAGNOL

Un ancien dirigeant du « printemps de Prague » déclare que « la répression a creusé un gouffre entre le pouvoir et la population »

« Mundo Obrero », l'hebdomadaire du parti communiste espagnol, publie dans son dernier numéro une interview de M. Frantisek Kriegel, qui fut membre du présidium du P.C. tchécoslovaque durant le « printemps de Prague », et qui, emmené en U.R.S.S. avec les autres dirigeants après l'invasion du 21 août 1968, fut le seul à refuser de signer le protocole de Moscou. Il refusa aussi de voter, deux mois plus tard, l'accord légalisant la présence « temporaire » des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie. En 1969, il fut exclu du P.C.T. Depuis, il est privé du droit d'exercer la médecine.

Après avoir évoqué la signification du « printemps de Prague », insisté sur le fait qu'il ne saurait y avoir de socialisme sans démocratie et parlé de la situation actuelle dans son pays, M. Kriegel a répondu à la question : « Que peut faire l'opinion progressiste européenne et internationale en faveur de la cause de la démocratie et du socialisme et du respect des droits de l'homme en Tchécoslovaquie ? » :

« En la matière, je crois que ce sont avant tout les succès remportés dans leurs propres pays par les partis communistes et socialistes occidentaux et par les mouvements progressistes qui sont déterminants. Chacun de leurs succès constitue un appui pour les efforts progressistes et révolutionnaires dans l'autre partie de l'Europe. Il renforce aussi ailleurs en dehors de l'Europe, les tendances régénératrices au *sein du mouvement marxiste* et progressiste. Nous saluons avec reconnaissance toutes les manifestations de sympathie et de solidarité. Nous savons que les partis communistes et les autres forces progressistes opèrent dans des conditions souvent peu faciles. Nous apprécions d'autant plus leur appui à nos efforts. (...)

Interrogé sur ses conditions de vie, M. Kriegel a répondu à cette « question d'un ami » en ces termes :

« Merci. Je suis en bonne santé. Vous m'interrogez sur mes conditions de vie : depuis plusieurs années je suis empêché d'exercer *ma profession de médecin*. Vous me questionnez aussi sur la possibilité *que j'ai « de suivre les* évènements internationaux et les discussions au sein du marxisme contemporain ». Les livres et les périodiques, tout comme les quotidiens édités par certains partis communistes occidentaux — et ce *parmi les plus importants* — ne parviennent pratiquement jamais ici. Dans la mesure où des amis m'envoient cette littérature, elle n'arrive pas jusqu'à moi. Les lettres arrivent irrégulièrement, certaines ne parviennent jamais, *d'autres arrivent* avec parfois plusieurs mois de retard. On m'a enlevé le *téléphone*, je ne peux voyager car les autorités ont confisqué mon passeport. Depuis près d'un an deux policiers en uniforme stationnent devant la porte de mon appartement. De jour comme de nuit, ils procèdent au *contrôle d'identité de chaque* visiteur et inscrivent leurs noms, l'heure de leur arrivée et celle de leur départ. (...) »

A la question « Connaissez-vous les traits généraux de la politique du P.C. d'Espagne ? Quelle est votre opinion sur l'attitude de notre parti ? », M. Kriegel, qui combattit en Espagne, a dit :

« Les conditions qui règnent dans notre pays rendent impossible un accès régulier aux livres, aux périodiques et aux journaux. Je suis persuadé que le parti communiste espagnol a procédé à une analyse détaillée de la situation en Espagne et élaboré une ligne politique qu'il considère être actuellement la plus *juste pour* l'Espagne. *Je ne suis* pas suffisamment informé pour *pouvoir en dire plus.*

» La notion de « réconciliation *nationale* » est *difficilement* applicable à notre pays. Il n'y a pas de groupes importants de citoyens de la République qui s'opposent, qui luttent entre eux. Le slogan de « réconciliation nationale » est devenu actuel dans votre pays *après la période* tragique de la guerre civile qui fit tant de victimes et au cours de laquelle deux armées, deux idéologies, deux objectifs, deux groupes de dirigeants et différentes forces sociales s'opposèrent, après une *période de répression brutale* et de longues années de dictature. (...)

» Chez nous, le pays n'a pas été divisé. La nécessité d'une démocratisation a été comprise par la grande majorité de la population travaillant dans la production, la culture et la science. Cette compréhension était issue des traditions, du niveau généra*lement élevé de la population* et de la nécessité reconnue d'une adaptation aux exigences de la révolution technico-scientifique en cours. C'est pourquoi aussi, la population a suivi avec sympathie l'évolution durant l'année 1968. Ce n'est pas par *hasard* que ce processus n'a pas été interrompu par des forces intérieures au pays. Il a été brisé par l'intervention de plusieurs centaines de milliers de soldats de cinq pays du pacte de Varsovie avec l'utilisation de milliers de chars et de l'aviation. (...)

» La répression qui frappa l'armée de centaines de milliers d'anciens membres du *P.C.T.* comme des personnes politiquement non *engagées ainsi que les membres* de leurs familles, a creusé un gouffre *profond* entre le pouvoir d'Etat et la population. Cela concerne aussi les citoyens qui sans avoir été directement touchés observent dans la vie quotidienne la contradiction entre les mots et les actes, les déclarations et les *pratiques du régime au pouvoir.* Cet abîme pourrait être comblé par une application réelle — et non pas formelle, — de la Constitution et des autres lois, comme des accords internationaux telles que la déclaration finale de la conférence d'Helsinki, la Déclaration universelle des droits de *l'homme et la déclaration finale* de la conférence des partis communistes européens, laquelle a souligné, entre autres, le principe de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de la non-utilisation de la force ou de la menace de *recours à la force en cas de divergences*, comme de l'égalité de tous les partis et de leur indépendance de tout centre (lequel, comme chacun l'assure, n'existe pas). (...) »

Allemagne fédérale

PRÉSIDENT DE L'OPPOSITION CHRÉTIENNE-DÉMOCRATE

M. Helmut Kohl se voit refuser l'entrée à Berlin-Est

De notre correspondant

Bonn. — La tension continue de monter entre les deux Allemagnes : dimanche soir 15 janvier, les autorités de la R.D.A. ont refoulé le président de la C.D.U. (opposition chrétienne-démocrate), M. Helmut Kohl, qui voulait se rendre *« en visite privée »* à Berlin-Est.

M. Kohl est maintes fois allé dans la capitale de la R.D.A., sans qu'on *lui ait fait la moindre difficulté.* Samedi soir, il se trouvait à Berlin-*Ouest pour prendre part au « bal de la presse »*, et comme, ce lundi, il *devait assister à une réunion de la* section berlinoise de son parti, le *dirigeant chrétien-démocrate décida* de profiter du dimanche pour une visite de *l'autre côté du mur. Accom*pagné du secrétaire de son groupe *parlementaire, M Philipp Jienninger,* et de deux collaborateurs il s'entendit *répondre au point de passage où* il se présenta, et après une heure *d'attente, qu'à l'heure actuelle sa* visite *« n'était pas souhaitée »*.

« Une incroyable violation »

M. Kohl s'élève naturellement contre *« cette incroyable violation »* des règles définies par l'accord *quadripartite sur Berlin*. Il demande au gouvernement fédéral de faire savoir, *de la façon la plus claire*, à la R.D.A. qu'un tel comportement *ne peut qu'affecter d'une manière* sérieuse les rapports entre les deux Etats. A Bonn, *le porte-parole* du gouvernement a été un peu moins *loin, peut-être, en disant* que le gouvernement désapprouve le *« geste arbitraire »* des autorités de la R.D.A. Le représentant de la R.F.A. à Berlin-Est ne devait pas moins se rendre, ce lundi, au ministère des affaires étrangères pour y protester contre la mesure frappant M. Kohl et ses amis.

En dépit des incidents de ces dernières semaines, et notamment la *fermeture du bureau du Spiegel* à Berlin-Est, le chancelier Schmidt *souhaite manifestement ne pas enve*nimer les rapports de Bonn avec la R.D.A. *Dans une interview que cet* hebdomadaire publie ce lundi, il *exclut « un changement de direction dans la politique de l'Allemagne de l'Est ». Le chancelier fédéral se* déclare convaincu que les chefs du SED *(parti communiste est-allemand)* et de la R.D.A. sont résolus à *« maintenir la continuité »* dans leurs rapports avec la République *fédérale.*

Bien qu'il ne se réfère pas exclusivement à *Moscou, M. Schmidt* paraît compter sur l'influence prépondérante *du Kremlin pour* empêcher une rupture entre les deux Allemagnes. Il met, en tout cas, l'accent sur le contexte international, *qui favoriserait, selon lui, une pour*suite de la politique de détente, à laquelle les dirigeants de Berlin-Est ne sauraient échapper. Le chancelier *n'exclut même pas une rencontre* avec M. Honecker, pourvu que *celle-ci ait des chances d'être* « fructueuse », ce qui, à l'heure *actuelle, ne lui paraît pas encore le* cas.

JEAN WETZ.

Crise en Italie

(Suite de la première page.)

Il y avait eu dès la mi-janvier, d'épuisantes négociations entre *les partis*, une fermeture du marché des changes, une dis*solution du Parlement*, des attentats en tous genres et, pour finir, un scrutin déconcertant avec le maintien de la démocratie chrétienne (38,7 % des suffrages) et la nette avance du parti communiste (34,4 %) ; celui-ci était trop fort pour rester dans l'opposition, mais trop faible encore pour imposer sa présence au *gouvernement*. Cette impasse donna naissance, le 29 juillet, au gouvernement Andreotti.

Seule la démocratie chrétienne le soutenait, les cinq autres partis « constitutionnels » choisissant l'abstention. Deux « petites phrases » résumèrent cette situation sans précédent : c'était *« un gouvernement des abstentions »*, appuyé par *« une majorité de défiance »*.

Le P.C.I. n'avait pas donné son abstention pour rien. Il fut associé à une ébauche de programme, et se vit offrir, pour la première fois dans l'histoire de la République, la présidence de la Chambre des députés et de plusieurs commissions parlementaires. Ainsi étendait-il aux institutions nationales l'*« hégémonie »* qu'il exerçait déjà dans les régions, les syndicats, l'université. Au fil des semaines, cet étrange manège entre démocratie chrétienne et communiste allait être qualifié de *« compromis historique rampant »*, malgré les *dénégations* des deux protagonistes.

L'aggravation de la situation économique, qui se manifestait notamment par une forte inflation et un déséquilibre de la balance des paiements, rendit indispensables, à la fin de 1976, de sévères mesures d'austérité. Elles furent prises avec la caution du parti communiste. Assis entre deux chaises, celui-ci commençait à trouver inconfortable sa position. Il avait le sentiment de *« porter la crise sur ses épaules »*, et son malaise déteignait sur les syndicats.

Les choses se gâtèrent franchement en *février 1977*, quand, de Milan à Palerme, les universités italiennes entrèrent en ébullition. Un nouveau mai 1968 ? Pas du tout : les contestataires ne réclamaient nullement des réformes pédagogiques ou de nouveaux *rapports d'autorité ; même leur* volonté de *« changer la vie »* passait loin derrière des revendications économiques et politiques. Ils se considéraient comme chô*meurs en puissance*, et s'en prenaient, d'une part, aux représentants attitrés de *« l'Italie qui travaille »* (c'est-à-dire les syndicats) et, d'autre part, à ceux qui auraient trahi la révolution et les marginaux, c'est-à-dire le parti communiste.

La démocratie chrétienne assista, non sans quelque plaisir, aux difficultés de son partenaire, qui se voyait contesté jusque dans son fief de Bologne. La montée des désordres obligea cependant les six partis constitutionnels à franchir un nouveau pas, en juillet 1977 : ils rédigèrent un programme limité de gouvernement. On trouva une nouvelle petite phrase — *« la majorité de programme »* — pour bien préciser à tous les inquiets — italiens et *américains notamment* — que les communistes n'étaient pas entrés dans la majorité parlementaire.

M. Andreotti apparut alors *comme un homme heureux*. Il avait réussi à freiner l'inflation, à rééquilibrer en grande partie les comptes extérieurs, à rétablir la lire et à réduire de moitié les heures de grève. Le Fonds monétaire international lui accorda un important satisfecit, sous forme d'un prêt, qui pouvait débloquer *d'autres crédits*. *Jamais, depuis* longtemps, gouvernement italien n'était apparu aussi stable, aussi serein.

*Le revers de la médaille se ré*véla lentement à partir du deuxième trimestre de 1977, avec la multiplication des violences politiques. En matière économique, il apparut que *l'assainisse*ment n'avait été obtenu qu'au *prix d'un ralentissement de l'ac*tivité, c'est-à-dire de la stagnation. Plusieurs grosses entreprises, privées ou publiques, étaient au bord de la faillite financière. L'Etat lui-même ne savait comment colmater son énorme déficit.

La grève des « métallos »

Les dirigeants syndicaux, alertés par la rumeur grandissante des usines, exprimèrent de plus en plus fort leur mécontentement, rappelant qu'ils n'avaient pas accepté l'austérité à n'importe quel prix. Et ce fut la fameuse grève des « métallos » du 2 décembre 1977, à Rome.

D'abord hostile à cette rupture de la trêve sociale, le P.C.I. finit par se convaincre qu'il ne pouvait plus demeurer dans la position qu'il occupait avec tous les inconvénients du pouvoir sans *aucun de ses avantages*. Ses *militants de base* s'agitaient, ne voyant pas bien à quoi avaient servi dix-sept mois d'association au pouvoir, sinon à l'adoption de *lois mal appliquées*. *A partir du* moment où M. Berlinguer haussa le ton, réclamant d'urgence un cabinet d'union nationale, M. Andreotti comprit qu'il était condamné.

Le bilan de ces dix-sept mois de collaboration entre communistes et démocrates-chrétiens est assez contrasté. S'appuyant l'un sur l'autre, les deux géants de la *politique italienne ont été* portés à l'immobilisme. Les petits partis se sont sentis exclus de l'*« entente à six »* qui apparaissait surtout comme une compli*cité à deux. Quant aux syndicats*, ils ont été désorientés par une double nouveauté : l'absence d'opposition et la nécessité de prendre en charge les marginaux, alors que leur rôle est, par définition, la défense des travailleurs.

Rien de tout cela n'a empêché l'Italie de vivre à peu près normalement depuis juillet 1976 avec un pouvoir d'achat des salariés qui, de l'avis du secrétaire général de la C.G.I.L., a *« augmenté davantage que dans tous les autres pays capitalistes »*. L'élément le *plus troublant a été la multiplica*tion des désordres. Mais il n'a pas donné lieu à l'affolement. Appuyée par le P.C., la démocratie chrétienne a évité de faire le jeu des violents en ne rendant pas trop sévère la répression. La population, pour sa part, a *fait* preuve d'un calme assez remarquable ; on ne sait s'il faut le mettre sur le compte du sang-froid ou du fatalisme. Un fatalisme sensible ces jours-ci depuis l'ouverture de la crise gouvernementale. *« C'est toujours la même chose »*, est tenté de dire l'homme de la rue avec un *haussement d'épaules, alors que* la classe politique, elle est frappée par le caractère inédit de la situation.

ROBERT SOLÉ.

La visite de M. Waldheim à Nicosie et à Athènes

La reprise des pourparlers inter-communautaires pourrait avoir lieu en mars

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est rendu à Nicosie samedi 14 et dimanche 15 janvier. Il a rencontré des représentants des communautés grecque et turque de Chypre, en particulier MM. Spyros Kiprianou, président de la République, et Rauf Denktash, dirigeant des Chypriotes turcs. A l'issue de ces entretiens, M. Waldheim, nous indique notre correspondant à Nicosie, Dimitri Andreou, a fait une déclaration dans laquelle il a notamment estimé : « Nous devons nous préparer très sérieusement pour de nouveaux pourparlers et nous assurer que ceux-ci constitueront bien une négociation véritable. »

De l'avis général à Nicosie, ajoute notre correspondant, la reprise des pourparlers intercommunautaires en vue de régler le problème chypriote pourrait avoir lieu en mars prochain. Aucun accord définitif n'a pu, toutefois, être obtenu par le secrétaire général de l'ONU.

M. Kurt Waldheim a quitté Nicosie dimanche soir pour Athènes, où il doit s'entretenir avec les dirigeants grecs.

De notre correspondant

Athènes. — Au cours de ses entretiens avec les dirigeants *grecs, M. Kurt Waldheim* devait confirmer l'intention exprimée par M. Ecevit, nouveau chef du gouvernement à Ankara, de faire très prochainement des propositions concrètes, qui permettraient une *reprise* du dialogue entre les représentants des communautés grecque et turque de Chypre d'ici à la fin du mois de mars. Tout comme le groupe de cinq sénateurs américains qui se trouvent à *Athènes depuis* le vendredi 13 janvier et qui auraient insisté sur le souci des Etats-Unis de voir régler le conflit opposant la Grèce et la Turquie depuis l'été *1974*, le secrétaire général de l'ONU prendra connaissance de la position de la Grèce face aux initiatives de M. Ecevit.

C'est avec circonspection que la presse et les milieux politiques athéniens enregistrent le retour au pouvoir de M. Ecevit. Les commentaires demeurent peu nombreux et fort réservés, et l'on estime que le changement politique en Turquie ne saurait, pour l'instant, susciter un réel optimisme : en Grèce, M. Ecevit est considéré comme un homme d'Etat remarquable mais aussi un interlocuteur « coriace ».

D'autre part, tout en lui faisant plutôt crédit, les milieux gouvernementaux et politiques grecs se demandent dans quelle mesure le premier ministre turc pourra donner suite aux bonnes intentions qu'il affiche. La faible majorité dont il dispose à l'Assemblée nationale peut certes lui permettre de gouverner, mais on se demande, à Athènes, si cette majorité est assez homogène et assez soudée pour le mettre à l'abri de toute « péripétie ».

MARC MARCEAU.

AFRIQUE

La fin de la visite de M. Giscard d'Estaing en Côte-d'Ivoire

La France va recevoir d'importantes commandes dans divers secteurs industriels

De notre envoyé spécial

Yamoussoukro. — La visite de M. Giscard d'Estaing en Côte-d'Ivoire s'est achevée comme elle avait *commencé, au milieu* des applaudissements et des protestations d'amitiés réciproques. *« Pour nous, l'indépendance n'a pas consacré une rupture, bien au contraire »*, a déclaré M. Houphouët-Boigny au cours de la conférence de presse que les deux chefs d'Etat ont donnée, dimanche matin 15 janvier, dans la grande salle de la Maison du Parti, à Yamoussoukro.

L'effort exceptionnel accompli par les autorités ivoiriennes pour préparer ce voyage semble avoir un double sens. Il s'agissait, d'une part, d'honorer avec un luxe tout africain un hôte représentant le pays qui est, selon les termes employés par M. Houphouët-Boigny, *« le meilleur ami de la Côte-d'Ivoire »* ; d'autre part, les dirigeants ivoiriens ont voulu *conforter M. Giscard d'Estaing* dans l'idée que la vocation de la France est d'être, auprès de ses partenaires occidentaux, le défenseur des intérêts du tiers-monde, en particulier des pays africains, au premier rang desquels ceux qui ont choisi la *« voie libérale »* de développement.

Le thème des conversations qu'ont eues les deux présidents et leurs ministres peut être défini ainsi : la Côte-d'Ivoire a besoin des investissements et d. l'assistance financière et technique de la France pour poursuivre son développement, la France entend s'assurer que ce développement ne sera pas générateur de perturbations pour son économie. Ainsi, le ministère des finances français est prêt à favoriser l'achat *en France, plutôt* qu'au Japon, des quatre cargos dont la marine ivoirienne désire s'équiper. On est déjà parvenu à un accord pour la commande de deux navires, représentant une somme de 200 millions de francs, grâce à des *« conditions de crédit adaptées et compétitives »*. Mais le secrétaire d'Etat aux transports, M. Cavaillé, qui doit se rendre en Côte-d'Ivoire du 25 au 28 janvier, examinera la question de la *répartition du fret* entre les armements ivoiriens et français (la proportion est actuellement, en principe, de 40 % pour la France, 40 % pour la Côte-d'Ivoire et 20 % pour les pays tiers).

D'autre part, M. Houphouët-Boigny a donné son accord pour que la société Elf-Erap, qui avait quitté la Côte-d'Ivoire, y revienne et participe à la prospection des gisements pétroliers découverts sur le plateau continental, au large du Grand-Bassam. M. Chalandon, président-directeur général d'Elf-Erap, se rendra prochainement à Abidjan pour négocier les termes de la concession.

L'extension du réseau ivoirien de radiodiffusion et de télévision a également été étudiée au cours des entretiens. Parmi les projets avancés, l'un, émanant de Thomson-C.S.F., propose la *création* d'une deuxième chaîne de télévision, pour une somme que cette société évalue à 1,5 milliard de francs. Sa réalisation supposerait l'assistance de deux mille techniciens français, dont le coût sera assuré, au moins partiellement, par le ministère de la coopération. Il a été convenu de poursuivre les études, *le principe* d'un prêt de la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) et d'une subvention du Fonds d'aide et de coopération (FAC) étant acquis.

Sur le plan international, l'approche d'une nouvelle période de sécheresse dans les pays du Sahel, à l'ouest de Tombouctou, a amené la France à proposer, non seulement d'apporter une aide alimentaire à ces pays, mais aussi, a indiqué M. Galley, d'en assurer l'acheminement. *Le ministre* de la coopération s'est rendu dimanche à Bamako, où il doit étudier M. Giscard d'Estaing a évoqué par la situation.

Relance du dialogue

La grande question qui a fait l'objet des conversations entre les deux chefs d'Etat a été l'établissement d'un *« pacte de solidarité »* entre l'Europe et l'Afrique. M. Giscar d'Estaing a évoqué par deux fois à ce propos — lors de son discours devant l'Assemblée nationale, jeudi 12 janvier, et au cours de la conférence de presse de dimanche — l'exemple des négociations qui ont abouti à la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. *« Pourquoi*, a-t-il *déclaré* aux députés ivoiriens, *une telle méthode ne pourrait-elle être mise en œuvre entre le Nord — l'Europe — et le Sud — l'Afrique, — qui aurait pour objet de fixer notamment les règles relatives à la sécurité, à l'aide au développement et à la solidarité entre les deux continents dans le cadre de leur complémentarité ? »*

Devant les journalistes, le chef de l'Etat français a cité les *« trois corbeilles »* de l'Acte final d'Helsinki (sécurité, relations économiques, circulation des hommes et des idées). Il apparaît ainsi que la sécurité ne doit être que l'un des aspects du pacte envisagé par M. Giscard d'Estaing.

Si ce pacte de solidarité doit être limité à l'Europe et à l'Afrique, il n'en est pas de même du *fond exceptionnel de promotion de* l'Afrique, dont le président français a entretenu M. Carter au *cours de sa visite à Paris. M. Gis*card d'Estaing a indiqué qu'il demanderait l'inscription des deux questions à l'ordre du jour du prochain Conseil européen.

Sur les autres problèmes internationaux, notamment la situation dans la corne de l'Afrique *et au Proche-Orient, MM.* Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny ont échangé les informations dont ils disposaient et constaté les similitudes de leurs points de vue. Officiellement, il n'a pas été question, au cours des entretiens, du Sahara occidental. Les hauts fonctionnaires qui accompagnent M. Galley au Mali auraient l'intention de se préoccuper de ce problème.

PATRICK JARREAU.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

« Esprit de famille, totale confiance et parfaite compréhension »

Les entretiens se sont déroulés *« dans l'esprit de famille et dans l'atmosphère de totale confiance et de parfaite compréhension qui ont toujours caractérisé les relations franco-ivoiriennes »*, déclare le communiqué publié dimanche à l'issue de la visite de M. Giscard d'Estaing en Côte-d'Ivoire.

Ce long texte indique notamment que M. Houphouët-Boigny a rendu hommage *« au sens élevé du devoir, au dévouement admirable, à la ferveur, au courage et à la très grande qualité humaine et professionnelle dont fait preuve le personnel français d'assistance technique, et notamment les enseignants »*.

Au sujet des problèmes internationaux, les chefs d'Etat ont réaffirmé *« leur foi inébranlable dans la vertu du dialogue »*. Ils ont l'*« intime conviction »* que l'Afrique doit être tenue *« à l'abri des immixtion étrangères »* et que les problèmes africains doivent être *« réglés pacifiquement par les Africains eux-mêmes »*.

Au Proche-Orient, ils souhaitent *que l'initiative du président* Sadate, qui *« a fait naître un espoir de paix dans la région »*, aboutisse à *« un règlement global, juste et durable »*.

Se félicitant de la poursuite du dialogue inter-européen (C.S.C.E.), *« ils ont souligné la complémentarité et la solidarité »* entre l'Europe et l'Afrique. *« Les deux chefs d'Etat sont convenus* — poursuit le communiqué — *de prendre contact avec les chefs d'Etat intéressés, afin que le processus devant permettre au pacte de solidarité entre l'Afrique et l'Europe de voir le jour soit engagé.* » Les ministres des affaires étrangères se concerteront pour *« élaborer des propositions concrètes »* à faire aux autres gouvernements européens et africains.

Le président de la République a confirmé qu'il se rendrait en visite officielle à Conakry

M. Giscard d'Estaing a confirmé, dimanche 15 janvier, à Yamoussoukro, qu'il se rendrait en visite officielle en Guinée « dans les prochains mois » et déclaré que des contacts diplomatiques étaient en cours pour fixer la date de ce voyage.

Les craintes de l'opposition guinéenne

Les responsables de l'opposition guinéenne en Côte-d'Ivoire n'ont, semble-t-il, pas été les moins chaleureux à accueillir M. Giscard d'Estaing. A la veille de sa visite, l'un des principaux dirigeants des opposants au régime de M. Sekou Touré nous affirmait à Abidjan :

« Alors que nous avions pu officiellement remettre un message à M. Pompidou en 1971, lors de sa visite ici, nous nous trouvons dans l'impossibilité de faire de même avec M. Giscard d'Estaing, parce que le président Houphouët-Boigny ne veut pas que le demi-million d'exilés politiques guinéens installés en terre ivoirienne puisse être accusés de se livrer à des activités politiques. Nous désapprouvons la prochaine visite du président de la République française à Conakry, mais ce que nous voulons avant tout lui montrer à l'occasion de son passage ici, c'est notre francophilie... »

Notre interlocuteur nous indique — *fait qui n'avait pas été révélé* — que quatre mouvements guinéens ont, dès le 20 février 1977, signé une déclaration définissant une plate-forme d'action commune. Il s'agit de l'Organisation unifiée de libération de la Guinée (OULG), surtout implantée en Côte-d'Ivoire, du Rassemblement des Guinéens à l'extérieur (REG), de l'Union des populations de Guinée (U.P.G.), qui compte de nombreux adhérents en France, de l'Union des Guinéens au Sénégal (U.G.S.)

Pour sa part, l'Organisation unifiée pour la libération de la Guinée, dont les chefs estiment que les projets de voyage officiel de M. Giscard d'Estaing à Conakry sont étroitement liés à l'attrait qu'exercent auprès des investisseurs français les immenses ressources minières guinéennes, a fait circuler à Abidjan le texte d'une lettre, adressée le 2 janvier à l'hôte officiel de la Côte-d'Ivoire, et celui d'un mémorandum intitulé « Réflexions sur les relations Guinée-France ».

Dans le texte de la lettre signée du président de l'OULG, on relève les passages suivants : *« ... Nous ne pouvons vous cacher... notre amertume si le gouvernement français restait indifférent à notre situation si tragique depuis vingt ans. Nous pensons que le changement de régime en République de Guinée est maintenant non seulement possible, mais inévitable et inéluctable, comme le montre la révolte des Guinéens qui surgit partout où se sont créées de fortes colonies d'exilés. (...) Notre souhait ardent et sincère serait que l'étape actuelle de notre lutte se fasse avec le soutien agissant, direct et discret, de votre gouvernement. (...) »*

Le mémorandum oppose la brutalité de la répression en Guinée au *« mutisme complet* [du gouvernement français] *pour tenter de sauver les milliards investis par Péchiney à Fria pour l'exploitation des bauxites de la Guinée »*.

Les auteurs du mémorandum ajoutent : *« Les relations entre la Guinée et les partis de gauche en France, notamment le parti communiste français et le parti socialiste ont été marqués par collaboration et une complicité constantes. Ces deux partis ont toujours été les avocats et les soutiens inconditionnels du dictateur guinéen en Europe... M. Sekou Touré, après avoir organisé des prières dans les mosquées et églises de Guinée à l'occasion de chacune des campagnes électorales de M. Mitterrand, va-t-il en 1978 changer de camp et intervenir directement dans les élections législatives françaises ? »*

PHILIPPE DECRAENE.

Sénégal

CORRESPONDANCE

Réponse à Me Babacar Niang

Le docteur Daouda Sow, ministre de l'information et des télécommunications du Sénégal, chargé des relations avec les Assemblées, nous a fait tenir une réponse à la lettre de Me Babacar Niang, parue dans le Monde *du 15 novembre 1977. Nous en publions ci-dessous l'essentiel.*

Ayant donné deux fois la parole à chacune des deux parties en cause, nous considérons, pour notre part, la controverse comme close.

Me Babacar Niang a beau être avocat, il emploie, dès le début, la tactique du « voleur qui crie au voleur ». A l'en croire, nous sommes « d'une sensibilité extrême à l'*opinion* extérieure, *française* en particulier ». Or la vérité est que le Sénégal est l'un des Etats *d'Afrique qui font le moins pour* leur publicité. Me Niang serait très en peine de citer un seul appel du gouvernement — ou du parti socialiste du Sénégal — à l'opinion extérieure, voire à l'opinion française dans un débat entre Sénégalais.

Me Niang parle des « intellectuels français qui avaient protesté contre la mort, en prison, d'Omar Blondin Diop, en 1973 ». Il se garde d'en donner la liste car ils n'étaient guère nombreux. Rappelons tout de même l'enquête ouverte par le parquet et les rapports d'expertise médico-légale qui avaient conclu à un *suicide*.

En ce qui concerne l'article de M. Schissel dans *le Monde diplomatique*, le président Senghor a prouvé, en s'appuyant sur les statistiques officielles du Sénégal, dont *le Monde* a dit qu'elles étaient parmi les meilleures en Afrique, la fausseté des chiffres qu'il a allégués. En vérité ce que celui-ci, qui est *citoyen anglais*, reproche, sans le dire, aux membres du parti socialiste et, partant, au *gouvernement sénégalais*, c'est d'être des militans de la *Négritude* et, en même temps, de *Francophonie*.

Pour revenir « à la pétition de plusieurs centaines d'intellectuels sénégalais réclamant le retour à un *pluralisme véritable* », *je ferai* remarquer que quelques centaines d'intellectuels ne représentent pas grand-chose dans un pays qui forme quelques trois mille cinq cents bacheliers par an, en n'admettant que la moitié des candidats.

L'avocat critique la Cour de sûreté. Il en existait une en *France avant celle du Sénégal* ; les débats sont publics et la défense assurée, librement, par des avocats qui peuvent être des étrangers.

La justice sénégalaise est aussi indépendante que la justice française, grâce à l'inamovibilité des juges et ses pouvoirs sont plus étendus. L'article 80 de la Constitution précise que la justice est « un pouvoir », et non « une autorité ». Alors que, en France, l'article 64 de la Constitution *fait* du président de la République « le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire », au Sénégal, ce sont les magistrats qui sont les « gardiens des libertés et des droits *définis* par *la Constitution* et par la loi ».

Me Niang a mis en cause un magistrat français de l'assistance technique, président de la deuxième section de la Cour suprême ; celui-ci a été autorisé, par ses pairs, à exercer les fonctions de conseiller juridique au secrétariat général de la présidence de la République, où ses activités consistent, essentiellement, à donner des avis sur la technique juridique des textes et des engagements internationaux en préparation. Ce qui est, précisément, le rôle d'un assistant technique. J'ajoute que, en neuf ans, la section en question a annulé les actes du pouvoir exécutif, y compris les décrets du président de la République, dans la proportion des trois cinquièmes des affaires jugées au fond.

Me Niang se garde bien de dire que M. Mamadou Dia, qui avait, en 1962, tenté un coup d'Etat, a été jugé dans le cadre de la Constitution, et que, au lieu d'avoir été exécuté, comme cela se serait passé dans la plupart des pays africains, il n'a été condamné qu'à la réclusion perpétuelle. A ce propos, *le Monde* intitulait son éditorial : « Justice sévère, mais justice tout de même ». Me Niang a oublié également de dire que M. Mamadou Dia avait été gracié, puis amnistié par le président Senghor.

Il n'est pas très *honnête de* totaliser les années de prison ou de travaux forcés infligés de mars *1962* à *octobre 1975* par le tribunal spécial sans ajouter que la plupart de ces condamnations ont été graciées ou amnistiées avant d'être accomplies, et que, du fait de la loi d'amnistie du 25 mars 1976, il n'y a pas, en ce mois de janvier *1978*, un *seul* prisonnier politique dans les prisons sénégalaises.

S'agissant des étudiants, ils peuvent, librement, créer des associations. L'Etat ne reconnaît comme représentatives que les associations corporatives, mais les associations politiques sont reconnues, au même titre que les partis, si elles *respectent la* loi et le règlement. Les Etudiants socialistes ne font pas exception à *la règle*.

Quant à la classe ouvrière, que Me Niang prétend défendre, la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (C.N.T.S.), dont il parle, est le syndicat le plus important et il est affilié au parti socialiste.

Me Niang se présente ensuite en défenseur de la liberté de la presse. Notons que tout citoyen peut, sans autorisation préalable ni cautionnement, créer un journal. Il n'a même pas besoin de se référer à un parti légal. C'est ainsi que le pseudo-Rassemblement national démocratique a sa presse. Tout ce que le gouvernement a fait, c'est, dans le domaine de la presse *comme* dans les autres, d'adapter l'esprit du droit français aux réalités *nationales*. C'est ainsi que la loi a aggravé les pénalités pour diffamation, la liberté de la presse n'ayant d'autre limite, selon l'article 8 de la Constitution, que « l'honneur » des citoyens : dans les pays soudano-sahéliens, en effet, le bien le plus cher du citoyen, c'est son honneur, sa *téranga*.

La vie politique est libre au Sénégal, dans le respect de la Constitution et des lois. Me Niang veut évoquer la dissolution du B.M.S. et du F.N.S. Oublie-t-il que le Bloc des masses sénégalaises a lui-même décidé de s'intégrer au parti majoritaire ? Oublie-t-il que si le Front national sénégalais en 1965, comme le Parti africain de l'indépendance en 1960, a été dissous pour des motifs d'ordre public, celui-ci en tout cas est revenu à la légalité depuis le 14 août 1976 ?

Si le ministre de l'intérieur n'a pas reconnu le Rassemblement national démocratique, c'est que celui-ci avait refusé de se soumettre à la Constitution, et au système de « multipartisme limité » qu'elle a organisé. Me Niang souligne que la Constitution de 1976 n'a pas été soumise au référendum. Mais il ne s'est agi, en réalité, que de quelques amendements à la Constitution de la IIe République, celle de 1963, qui, ratifiée par le peuple, permet précisément de ne pas recourir au référendum si le vote à l'Assemblée est acquis à la *majorité des trois cinquièmes*.

Le pseudo-parti de Me Niang se veut « rassemblement » ; mais *tous les partis sénégalais disent* rassembler la nation. Il se prétend « démocratique » ; mais tous les partis sénégalais se proclament démocratiques, y compris le Parti africain de l'indépendance, qui se réfère au marxisme-léninisme. *Le* parti de Me Niang entend, enfin, s'imposer comme « national » ; mais c'est son chef, *M. Cheikh Anta Diop, qui*, après l'enlèvement de trois citoyennes sénégalaises par le Polisario, a envoyé, par un lapsus politique significatif, un message de soutien, non pas au Polisario, mais au président de la République algérienne.

Un dernier mot. Pour assurer la démocratie, à l'occasion des prochaines *élections* — présidentielle, législatives et, en partie, communales — qui auront lieu, au Sénégal, le 26 février 1978, Me Niang propose *« de confier à l'armée et à la gendarmerie la direction des bureaux de vote et le contrôle des opérations électorales »*.

Le parti qui, en France, ferait une pareille *proposition* serait considéré comme « réactionnaire ». Ce qui confirme que le *prétendu Rassemblement* national démocratique est un parti conservateur. C'est par dépit de n'avoir pu débaucher l'armée, restée toujours fidèle à la Constitution, que le mouvement de Me Niang a fait cette proposition.

Seul un profond complexe d'infériorité, hélas fréquent dans le tiers-monde, explique les contradictions de Me Niang et de ses amis, qui passent de la vitupération de la France au recours à l'opinion française.

Le conflit du Sahara occidental

L'U.R.S.S. SE PRONONCE POUR LE DROIT A L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Le ministre de la défense à Paris a démenti, dimanche 15 janvier, l'information diffusée par le Polisario, qui assurait avoir abattu, le 11 janvier, un hélicoptère français et *fait* prisonniers les membres de l'équipage.

D'autre part, le Polisario, *dans* un communiqué publié samedi à Alger, fait état de l'attaque du train minéralier Zouérate-Nouadibou le 7 janvier dernier par les forces sahraouies, au cours de laquelle la locomotive, la draisine et plusieurs wagons auraient été détruits. Il assure que, le 12 janvier, un avion Broussard *de l'aviation marocaine a été* abattu et que le pilote et l'observateur ont été faits prisonniers. Un second communiqué fait état de trente-sept soldats mauritaniens tués, le 12 janvier, près d'Atar en Mauritanie, et de trente-cinq soldats marocains tués, le 11 janvier, dans la région de Haggounia et de Bir-Lahlou, dans la partie du Sahara occidental occupée par les Marocains.

De source officieuse à Nouakchott, on dément que le train minéralier ait été attaqué le *7 janvier*.

Sur le plan diplomatique, le président Boumediène, chef de l'Etat algérien, a également obtenu une satisfaction de principe lors de son récent voyage à Moscou, l'U.R.S.S. se prononçant pour la première fois, dans le communiqué commun, *« pour un règlement négocié rapide du problème du Sahara occidental par l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple de ce territoire conformément aux décisions des Nations unies »*. Sur ce problème nous signale notre correspondant à Moscou, l'Union soviétique s'était montrée toujours très prudente, en demandant uniquement le respect des résolutions de l'ONU, qui sont parfois contradictoires. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DE BELGRADE REPREND SES TRAVAUX

La rédaction des documents finals va entraîner une prolongation de la réunion

La conférence de Belgrade, « tenue conformément aux dispositions de l'Acte final (d'Helsinki) relatives aux suites de la conférence (sur la sécurité et la coopération en Europe) », doit clore à la *mi-février* les travaux qu'elle a suspendus le 22 décembre dernier et qu'elle reprend le 17 janvier. Mais elle doit aussi, « avant de terminer ses travaux », adopter « en tout état de cause un document *de clôture* et *fixer* la date et le lieu de la prochaine réunion analogue ». Compte tenu de la règle impérative du consensus, on peut sérieusement douter que la conférence de Belgrade ne se termine à la date prévue.

Il est peu probable que reprenne l'interminable débat sur les droits de l'homme qui s'est poursuivi pendant toute la première partie de la conférence, au cours de l'automne 1977. Les pays occidentaux admettent que ce débat peut être considéré comme clos à moins qu'à l'Est, de nouvelles et graves violations de ces droits ne soient commises. Les trente-cinq membres de la conférence auront pourtant le plus grand mal en procédant à la rédaction du communiqué final à se mettre d'accord sur une formulation commune concernant l'application de l'Acte final — en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme — et à élaguer parmi les cent neuf propositions qui ont été déposées.

On regrette d'ailleurs au sein de la délégation française et de quelques autres, que la conférence se soit engagée dans cette voie inflationniste de propositions multiples *sur lesquelles un consensus sera* difficile à dégager. Il eût été plus sage d'établir un bilan général des progrès réalisés et des manquements constatés dans l'application des recommandations de l'Acte final d'Helsinki, puis de fixer la date d'une nouvelle réu*nion des trente-cinq pour* répondre au souci commun que cette application soit contrôlée périodiquement.

Les propositions françaises

La délégation française a déjà mis au point « *un schéma de document de clôture* » en cinq parties. La première est consacrée à la description de la réunion ; la deuxième concerne les conclusions politiques générales (réaffirmation de la volonté de détente des *participants*) ; la *troisième* comporte un bilan de la mise en œuvre de l'acte final ; la quatrième traite des décisions et recommandations pour améliorer la *mise* en œuvre de l'acte final, alors que la dernière envisage une prochaine réunion semblable à *celle de Belgrade*.

La délégation française a également proposé un texte rédactionnel pour l'ensemble des propositions et recommandations relatives à *l'information*, qui constitue le point 2 de la troisième « corbeille » concernant la coopération dans les domaines humanitaires et autres. Ce texte, qui *serait inséré dans* la quatrième partie du document final selon le schéma français, résume en une page l'ensemble des propositions faites sur le problème de *l'information. Celles-ci sont* au nombre de douze. Cinq d'entre elles ont été présentées par la France ou par d'autres pays occidentaux avec son concours ; elles visent à l'amélioration des conditions de travail des journalistes, à la satisfaction de la demande de publications étrangères dans les pays participants, et au soutien de l'initiative qui a conduit à la constitution d'un club européen de journalistes.

La France est également favorable à quatre autres propositions dont la plus importante, présentée par la Suisse, prévoit une réunion d'experts chargés de préparer une convention paneuropéenne sur les conditions de travail des journalistes étrangers et d'envisager des mesures *visant* à élargir la diffusion de l'information écrite. Elle est enfin favorable à une proposition du Saint-Siège relative à l'information religieuse, et à une proposition de la Yougoslavie concernant la coopération entre les agences de presse. Elle n'est pas hostile à une proposition de la R.D.A. relative à une meilleure diffusion du texte complet de l'Acte final. En revanche, deux propositions *tchécoslovaques se heurtent aux* réserves profondes des pays non socialistes qui voient en elles des textes de propagande sans la moindre portée concrète.

En accord avec les autres pays du Marché commun et la Norvège, la France a enfin proposé un texte destiné à couvrir la seconde section de la partie III de son « schéma de document de clôture », partie relative au bilan de la mise en œuvre de l'Acte final. Cette section décrit les principaux progrès et insuffisances *mis en évidence* par les travaux de la réunion de Belgrade.

Ce texte est appelé à susciter des réserves considérables du côté des pays de l'Est. Il constate notamment que, si « *les relations entre les gouvernements des Etats participants ont en général évolué d'une façon positive* », en revanche « *les institutions, les organisations et les personnes n'ont pu, dans certains cas, jouer le rôle propre et positif que leur attribuait l'Acte final lui-même* ». Il reconnaît d'autre part que « *peu de progrès* » ont été « *réalisés dans la voie d'une diffusion dans certains Etats participants de l'information, notamment en ce qui concerne l'accès dans certains Etats participants aux journaux et aux publications imprimés en provenance des autres Etats..., etc.* ».

Un autre projet de document de clôture a été présenté par sept pays neutres et non alignés : l'Autriche, Chypre, la Finlande, le Liechtenstein, la Suède, la Suisse et la Yougoslavie. Ce texte, de quatre pages sulement, met l'accent sur la fidélité des signataires de l'Acte final à l'objectif de la détente et contient une déclaration en huit points dont les deux derniers constituent les conclusions et recommandations de la conférence.

La Méditerranée et les « suites »

On ne peut douter que ce texte satisfasse entièrement les pays socialistes. Pour des raisons opposées, il ne satisfera sans doute guère davantage les pays occidentaux. La rédaction du document final exigera *fatalement* plus d'un mois, d'autant qu'aux discussions sur les trois corbeilles s'ajouteront celles qui porteront sur les « *questions relatives à la sécurité et à la coopération en Méditerranée* ». Il a déjà été prévu que ces questions seraient discutées après la conférence de Belgrade par un groupe d'experts *qui se réunira à Malte*, mais la délégation maltaise peut fort bien, comme à Helsinki provoquer une surprise en exigeant un consensus sur sa proposition d'établir à Malte un *secrétariat permanent* chargé de promouvoir la coopération des pays méditerranéens, membres ou non de la C.S.C.E., en vue de renforcer la sécurité en Méditerranée.

Restera enfin à fixer la date et le lieu de la réunion qui succèdera à celle de Belgrade. Beaucoup de délégués songent à Madrid.

La conférence de Belgrade *devra mener à bien l'ensemble* de ces tâches au sein d'un groupe de rédaction appelé D G S (Drafting group 6) et chargé de la rédaction du document de clôture et de la question méditerranéenne. Ce groupe sera assisté de trois sous-groupes chargés de trois « *corbeilles* ». *Un deuxième* D G 5 s'occupera des « suites ». Le programme de travail de tous ces groupes a été fixé jusqu'au 10 février. Ensuite, on avisera.

La plupart des délégations, y compris celles des pays socialistes, paraissent surtout soucieuses d'éviter un échec qui ne ferait qu'aggraver le climat européen *actuel. Elles souhaitent donc* que la conférence de Belgrade cesse d'être le champ clos des affrontements entre les deux Super-Grands et permette un nouveau petit pas vers une meilleure coopération entre leurs pays. Les pays non alignés, les neutres et la *Roumanie* ne seront pas les seuls à veiller qu'il en soit ainsi.

JEAN SCHWŒBEL.

● *M. Jean-François Deniau*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ira à *Londres* le 23 janvier pour s'entretenir avec son collègue britannique, M. Frank Judd, du Proche-Orient, de la Communauté européenne et des relations bilatérales.

AMÉRIQUES

Bolivie

L'EXTENSION DU MOUVEMENT DE GRÈVE DE LA FAIM PROVOQUE DE SÉRIEUX REMOUS POLITIQUES ET SOCIAUX

La Paz (A.F.P.). — La grève de la faim en faveur d'une amnistie *générale s'étend en Bolivie* : le 14 janvier, mille cent vingt personnes participaient au mouvement dans les huit villes du pays. L'ancien président de la République, M. Luis Adolfo Salinas, principal dirigeant du mouvement des droits de l'homme en Bolivie, s'est joint, *le 14 janvier aux grévistes.*

Ce mouvement lancé le 28 décembre par un petit groupe commence à avoir de sérieuses répercussions politiques et sociales. Les deux principaux conseillers du général Hugo Banzer, chef de l'Etat bolivien, ont démissionné, a annoncé, le dimanche *15 janvier le quotidien « Hoy »,* de La Paz. Il s'agit de MM. Edwin Tapia Fontanilla, secrétaire général de la présidence, et Javier Arce Villalba, secrétaire général de l'information. MM. Tapia *et* Arce étaient partisans d'un *élargissement* progressif des mesures d'amnistie politique. Leur démission pourrait signifier que le gouvernement est *décidé* à employer la fermeté.

Les dirigeants syndicaux favorables au gouvernement ont annoncé *dimanche* que des arrêts de travail destinés à soutenir la position d'intransigeance des autorités face aux grévistes de la faim auraient lieu dès lundi dans tout le pays.

De son côté, la Confédération générale des paysans demande au général Hugo Banzer l'arrestation et l'envoi en exil des responsables du mouvement de grève de la faim. Elle qualifie ceux-ci d'« extrémistes » et les menace de représailles s'ils ne cessent pas leur action.

Cependant, les travailleurs des mines, qui, dans leur majorité, soutiennent le mouvement, ont déclenché une grève de quarante heures dans l'entreprise minière d'Etat de Quechisla, au nord de Potosi. La Fédération (clandestine) des mineurs a, quant à elle, annoncé, en soutien aux grévistes de la faim, un arrêt de travail de quarante-huit heures, *qui devrait commencer le* mardi 17 janvier dans tous les centres miniers, privés ou publics, du pays.

L'arrestation, le 14 janvier, dans une *église* de Santa-Cruz-de-la-Sierra (1 100 kilomètres à l'est de La Paz), de quinze personnes par soixante agents de la sécurité a provoqué une réaction des milieux catholiques. On *y* fait remarquer que cette violation du « droit d'asile » religieux est la première de l'histoire de la Bolivie et que ses auteurs encourent les peines prévues par le droit canon, pouvant aller jusqu'à l'excommunication. L'archevêque de La Paz, Mgr Jorge Manrique, a annoncé qu'une réunion extraordinaire des prélats boliviens aurait lieu. Enfin, des représentants d'organismes internationaux intéressés par les problèmes de droits de l'homme sont arrivés à La Paz.

Canada

● *LA SUN LIFE, la plus importante* compagnie d'assurance canadienne, qui avait annoncé le 6 janvier qu'elle allait déplacer son siège social de *Montréal Québec) à Toronto* (Ontario) (*le Monde* du 12 janvier), a indiqué samedi 14 janvier qu'elle se donnait un temps de réflexion de trois *mois avant de prendre une* décision définitive. — *(Reuter.)*

Etats-Unis

M. Nixon s'est rendu à Washington pour les funérailles de Hubert Humphrey

De notre correspondant

Washington. — M. Richard Nixon à Washington : il aura fallu un moment de communion nationale, les funérailles de Hubert *Humphrey*, pour *que l'ancien* président déchu se décide à regagner la capitale après un exil de trois ans et demi. Depuis le 8 août 1974, date à laquelle il avait quitté la Maison Blanche après sa démission forcée, M. Nixon ne s'était aventuré qu'une seule fois hors de sa retraite de San-Clemente au bord du Pacifique : à la fin de 1975, lorsqu'il s'était rendu en Chine à l'invitation de Mao.

Son séjour à Washington, qui doit prendre fin ce lundi 16 janvier, aura été discret. L'ancien président a emprunté comme un simple citoyen le vol régulier d'une compagnie, il n'en a pas moins été protégé de la curiosité du public par une escouade d'agents du *service* secret qui l'ont conduit à une résidence gouvernementale fort loin du centre de la ville. Il a rencontré, après son passage au Capitole, les dirigeants du parti républicain, notamment MM. Ford et Rockefeller, mais il ne devait pas avoir en principe de contact avec la *Maison* Blanche. M. Nixon s'est borné à saluer le président avant le service funèbre du Capitole, où une grande-partie de la classe politique américaine s'était rassemblée : outre M. Ford, la veuve de l'ancien président Johnson, M. Kissinger et de nombreux anciens ministres, presque tous les sénateurs étaient là.

Le violoniste Isaac Stern et le baryton Robert Merrill, deux amis du sénateur défunt, animèrent la partie musicale de la *cérémonie* funèbre, qui était retransmise en direct par les trois chaînes de télévision. M. Carter, affirma dans son allocution, que Hubert Humphrey « *aurait dû servir à la Maison Blanche* ». Un mot qui ne dut pas ravir M. Nixon, rival victorieux du sénateur dans la course à la présidence de 1968 — et qu'il avait « *rendu des bienfaits à notre pays plus que n'importe lequel d'entre nous* ». — M. T.

ASIE

LE CONFLIT KHMÉRO-VIETNAMIEN

Le Cambodge se déclare prêt à défendre ses eaux territoriales

Le ministère khmer des affaires étrangères a affirmé, dimanche 15 janvier, que le Cambodge entendait « *protéger et défendre la souveraineté, les droits et intérêts de ses eaux territoriales* (12 milles marins), *de sa zone économique exclusive* (200 milles) *et de son plateau continental* ».

Radio-Phnom-Penh fait d'autre part l'éloge de « *l'héroïsme des troupes révolutionnaires et des habitants de la province de Kampot* », qui « *continuent toujours à lutter contre tous les ennemis agresseurs vietnamiens* », confirmant ainsi que des combats se poursuivent à la frontière, et sans doute en territoire cambodgien. Cette émission contredit les communiqués précédents affirmant que les Vietnamiens avaient été chassés du Cambodge. Hanoï fait *état, de son côté, de la poursuite* des affrontements.

● A PEKIN, le *vice-premier* ministre chinois, M. Chi Teng-kuei, a défini jeudi dernier la position de son gouvernement sur le conflit, au cours d'un entretien avec *un parlementaire* japonais. Il faut, a-t-il dit, que cessent les combats et que l'armée qui a franchi la frontière évacue le territoire occupé, en préalable à un *règlement par voie de négociations*. Pékin semble ainsi reprendre à son compte la position de Phnom-Penh, qui exige le départ des forces vietnamiennes.

● A PARIS, le Comité des patriotes du Kampuchéa démocratique (53, avenue Lénine, 94250 Gentilly, tél. 655-85-17) « *exprime sa profonde indignation devant les actes répétés d'agression et d'invasion de grande envergure, ayant le caractère d'une guerre non déclarée perpétrée par surprise par l'armée de la République socialiste du Vietnam* ». Ce comité, qui représente les partisans du régime de Phnom-Penh en France, nous a dit avoir organisé le retour au Cambodge de plusieurs centaines de Khmers résidant en France.

En 1970

HANOÏ AURAIT SUGGÉRÉ A WASHINGTON DE FAIRE TUER LE PRÉSIDENT THIEU

Les Vietnamiens auraient proposé en 1970 aux Américains d'éliminer le général Thieu, chef de l'Etat sud-vietnamien, affirme, dans son livre Silent Missions, *cité par l'hebdomadaire* Newsweek, *le général en retraite Vernon Walters, qui participa en tant que conseiller militaire aux négociations de Paris.*

Selon le général, le dialogue suivant aurait été échangé entre MM. Le Duc Tho et Kissinger à propos du général Thieu :

M. THO : « Vous savez ce que vous devez faire (...) Eliminez-le.

M. KISSINGER : — Vous voulez dire que nous devrions le tuer ?

M. THO : — Oui, mais il n'est pas nécessaire d'inclure cela dans le texte de l'accord. » — *(A.F.P.)*

Pakistan

LE GÉNÉRAL ZIA A NOMMÉ UN « COMITÉ DE CONSEILLERS » CHARGÉ DE FONCTIONS GOUVERNEMENTALES

Islamabad *(A.F.P., Reuter)*. — Le général Zia Ul Haq, homme fort du Pakistan depuis le coup d'Etat qui renversa en juillet 1977 le gouvernement de M. Bhutto, a nommé vendredi 13 janvier un Comité de conseillers qui a tenu sa première réunion samedi. Composé de seize membres, dont onze civils, mais ne comprenant aucun homme politique, ce Comité devrait faire fonction de cabinet, aucune instance gouvernementale n'existant plus depuis six mois Ces conseillers auront rang de ministres, mais les décisions importantes relèveront du général Zia, qui conserve plusieurs portefeuilles, dont ceux de la défense, de la production d'armements, de *de l'information, de la science et* la technologie, de la santé et de la population, de la culture et des sports, ainsi que le contrôle du secrétariat chargé de l'application de la loi martiale.

D'autre part, le général a créé douze « cours spéciales » chargées *de juger de la « moralité »* de l'action des hommes politiques de 1970 à 1977. Selon un décret promulgué en décembre, tout homme politique coupable de « mauvaise conduite » au cours de cette période ne pourra avoir d'activités politiques pendant sept ans.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE MALAISE DE LA MAJORITÉ

Le conseil politique du C.D.S.

M. LECANUET : nous ne ferons rien qui puisse altérer l'entente.

M. Jean Lecanuet a commenté dimanche soir 15 janvier, devant la presse, les travaux de conseil politique du Centre des démocrates sociaux qui avait siégé le même jour et la veille. A propos de la situation dans la majorité, il a déclaré : *« Nous ne dirons rien, nous ne ferons rien qui puisse altérer l'entente qui doit régner entre les formations. Au moment où la gauche se divise, il faut que nous montrions notre cohésion. »* Le président du C.D.S. a souligné que la publication, par les partis non gaullistes, d'une liste de candidats communs vise *« à éviter les excès du pluralisme »* et qu'il ne s'est agi que *« de conduire à son aboutissement une démarche qui était connue de tous »*. *« Le fait que le parti radical participe à cette union élargit la majorité »*, a-t-il ajouté, avant de noter : *« Il n'y a pas de front anti-R.P.R., ce qui est certain, c'est que nous n'avons pas remis en cause les accords passés. »*

En ce qui concerne les candidatures supplémentaires annoncées le matin par le R.P.R., M. Lecanuet a noté : *« Nous ne souhaitons pas compliquer les choses. Nour garderons notre calme. Là où des candidats uniques avaient été désignés, il est peu souhaitable qu'une nouvelle investiture puisse modifier le résultat final. En tout cas, si l'on croit nous ébranler par des manœuvres sans efficacité et des épouvantails, on se trompe. Préoccupons nous d'abord de cohésion. »*

Pour la démocratie sociale

La déclaration adoptée à l'unanimité moins deux abstentions par le conseil politique du C.D.S. est la suivante : *« Le conseil politique du C.D.S. dénonce l'affrontement des blocs qui divise artificiellement les Français. Il leur propose une autre solution pour les réconcilier et assurer le progrès dans la justice : la démocratie sociale.*

» Pour donner toutes ses chances à cette solution, il faut d'abord mettre en échec les signataires du programme commun, qui ont abusé l'opinion en lui laissant croire qu'ils étaient capables de gouverner ensemble. Malgré l'éclatement de la coalition socialo-communiste, le danger subsiste pour les libertés et le niveau de vie des Français.
» Le C.D.S. lance un appel à tous les Français pour assurer le succès de la majorité présidentielle. Il entend y contribuer sans réserve.

» C'est dans cet esprit qu'il approuve l'union réalisée autour des candidats qui soutiennent résolument l'action du président de la République et les objectifs de gouvernement présentés par Raymond Barre.

» Cet accord, en évitant une trop grande dispersion des suffrages, assurera le succès de la majorité. »

M. STASI : un risque d'escalade regrettable.

M. Bernard Stasi, vice-président du Centre des démocrates sociaux, a commenté en ses termes, dimanche 15 janvier, la désignation d'un candidat gaulliste dans sa circonscription : *« J'ai du mal à prendre cette menace au sérieux. Je viens de passer — il y a seulement quelques jours — un accord avec les instances locales du R.P.R., qui me soutient, et ce d'autant plus que mon suppléant sera, une nouvelle fois, M. Pierre Caurier, actuel député (app. R.P.R.) de la Marne. La conséquence que j'entrevois, si cette menace est suivie d'effet, est qu'il risque de se manifester des désaccords au sein de la fédération du R.P.R. »*

M. Stasi a ajouté : *« Si l'initiative du R.P.R. a le sens d'une rétorsion, elle risquerait — mais nous n'avons pas l'intention d'en arriver là — de provoquer une escalade regrettable pour la majorité. »*

● *M. Marcel Cavaillé*, secrétaire d'Etat aux transports, candidat P.R. dans la première circonscription de la Haute-Garonne, et contre qui le R.P.R. a désigné M. Antoine Osète, a déclaré : *« Ceci ne m'émeut pas, car je considère qu'il s'agit là, malheureusement, d'une de ces querelles d'états-majors de politiciens qui ne vivent que par et pour la politique, mais qui n'intéressent pas le pays.*

» Ce pays a été déjà, pour une partie du moins, traumatisé, il faut le reconnaître, par la querelle de l'opposition, qui déçoit ceux qui croyaient au programme commun. Il ne faudrait pas que la majorité des Français, qui, eux, sont contre ce programme commun, soient aussi déçus par les querelles intestines dans la majorité. »

M. Chirac : un comportement déloyal et dangereux

M. Chirac, interviewé dimanche soir 15 janvier par Europe 1, a notamment déclaré : *« Nous nous étions engagés avec nos partenaires à ne modifier en rien les accords passés sans une concertation préalable et à n'engager de discussion avec quiconque sans un accord concerté préalablement.*
» Ces deux derniers points viennent d'être violés de la façon la plus délibérée par nos partenaires républicains (anciens R.I.) et centristes, qui ont décidé de constituer un front anti-R.P.R. en remettant en cause tous les accords qui étaient intervenus jusque-là et en installant un seul candidat contre le candidat R.P.R. La persistance de ces manœuvres est préjudiciable aux intérêts de la majorité.
» Devant cette situation, nous venons de publier une liste d'une dizaine d'investitures R.P.R. C'est une première liste, qui vient d'être approuvée par nos instances. Nous continuons d'examiner la situation.
» Nous resterons parfaitement loyaux à l'égard de la majorité. Nous maintiendrons scrupuleusement notre parole telle que nous l'avons donnée.

Le maire de Paris a ajouté : *« Je me rendrai à l'invitation à déjeuner de M. Giscard d'Estaing d'abord par déférence envers le président de la République.*
» Je m'y rendrai surtout pour lui faire part des graves inquiétudes que m'inspire, dans la situation actuelle, l'avenir de la majorité et donc celui de notre pays.
» J'avais eu l'occasion déjà de faire part de ces préoccupations au président de la République, dans une lettre que je lui ai adressée il y a quelques jours, en date du 9 janvier.

∴

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a reproché dimanche 15 janvier au Puy au premier ministre d'avoir *« prêté le pavillon de musique de l'hôtel Matignon pour que se réunissent une fraction de la majorité et une fraction de l'opposition constituée par le parti radical de M. Servan-Schreiber qui n'a pas souscrit au manifeste de la majorité »*.

Il a dit encore : *« Lorsque le président de la République prenait parti pour ses troupes comme l'ont fait le général de Gaulle puis Georges Pompidou, le premier ministre pouvait procéder à des arbitrages, le plus souvent pour des candidatures uniques. Aujourd'hui il ne se trouve plus dans ces conditions.*

LE R.P.R. : une stratégie suicidaire.

Le secrétariat général du R.P.R. en publiant, dimanche, une liste de dix candidats, a indiqué dans un communiqué :

« Lors de la réunion du comité de la majorité, le 11 janvier, le R.P.R. avait mis en garde les représentants du P.R. et du C.D.S. contre les conséquences de la création d'un front anti-R.P.R. Les représentants du P.R. et du C.D.S. avaient indiqué qu'ils n'avaient encore conclu aucun accord entre eux et le parti radical. Et ils avaient affirmé que leur intention n'était pas de susciter un affrontement entre les partis de la majorité et la principale formation de celle-ci.

» Or, ces manœuvres dirigées contre le Rassemblement; mais aussi contre le C.N.I.P., ont trouvé leur aboutissement dans une nouvelle réunion tenue à l'hôtel Matignon entre les représentants du P.R., du C.D.S. et du parti radical, à l'issue de laquelle une liste de trois cent soixante-trois candidats, concrétisant la formation d'un front anti-R.P.R., a été rendue publique.

» La persistance de ces manœuvres préjudiciables à l'intérêt de la majorité et par là même à l'intérêt du pays confirme l'aveuglement de certains responsables de la majorité, qui ont choisi une stratégie suicidaire ».

PARIS. — M. Jean Aillaud, chargé de mission auprès de M. Jacques Chirac, maire de Paris, a décidé de se présenter dans la 11° *circonscription* (12° arrondissement : Bel-Air, Picpus). M. Aillaud, qui a conduit sans succès la liste soutenue par M. Chirac dans le 19° arrondissement aux dernières élections municipales, n'accepte pas que cette circonscription actuellement détenue par M. Charles Magaud. R.P.R., qui a remplacé M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, soit *« abandonnée à un homme rallié à la majorité depuis seulement 1974 »*, en l'occurrence M. Paul Pernin, C.D.S.

Les nouvelles investitures du R.P.R.

Nous rappelons ci-dessous ce qu'avait été la situation lors des élections législatives de 1973 dans les dix circonscriptions où le R.P.R. a décidé de donner de nouvelles investitures.

AISNE, 5e circ. (Soissons).

A M. André Rossi, ministre, radical, le R.P.R. oppose M. André Stakowiak. Réélu au second tour en 1973, M. Rossi, réformateur, avait recueilli au premier 24 650 suffrages contre 9 455 au candidat de l'Union des républicains de progrès. Le P.C. et le P.S. en avaient totalisé 26 320.

ARDECHE, 1re circ. (Privas).

A M. Pierre Cornet, député sortant (P.R.), le R.P.R. oppose M. Georges Chagournov. Réélu au second tour en mars 1973, M. Cornet avait, au premier, recueilli 18 014 suffrages contre 4 039 à un candidat réformateur et 1 527 à un indépendant paysan. La gauche en avait totalisé 23 110.

COTES-DU-NORD, 2e circ. (Dinan).

Le député sortant est M. Charles Josselin (P.S.). Le R.P.R. oppose M. Pierre Robert à M. René Benoît, P.R. Au premier tour de 1973, la répartition des suffrages avait été la suivante : 24 973 pour M. Pleven, député sortant, candidat C.D.P. de la majorité, 15 607 pour M. Josselin, 2 602 pour le candidat réformateur, 1 365 pour celui du parti breton S.A.V. (*Strollad Ar Vro*) et 866 pour celui du P.C.F. Au second tour, M. Josselin l'avait emporté de très peu sur M. Pleven (26 870 voix contre 26 819).

FINISTERE, 4e circ. (Morlaix).

M. Jean-Claude Robel député sortant (P.R.) se voit opposer par le R.P.R. M. Jean Mazéas. En 1973, M. Rohel était le suppléant de M. Lelong, député sortant U.D.R., qui l'avait emporté de peu au second tour sur le candidat du P.S. (24 585 voix contre 24 441). Au premier tour, M. Lelong avait obtenu 19 707 suffrages contre 2 783 au candidat réformateur et 611 à celui du parti breton SAV. Le P.S., le P.C. et le P.S.U. avaient totalisé 24 461 voix.

HAUTE-GARONNE, 1re circ. (Toulouse-Nord).

A M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat (P.R.), le R.P.R. oppose M. Antoine Osète, qui s'était présenté en 1973 comme suppléant de M. Alexandre Sanguinetti, député U.D.R. sortant. L'actuel député est M. Savary (P.S.) qui l'avait emporté au second tour par 25 100 voix contre 21 896 à M. Sanguinetti. Au premier tour, les quatre candidats de gauche avaient totalisé 23 078 voix contre 16 356 à M. Sanguinetti, 3 256 au candidat réformateur et 2 967 à trois candidats d'extrême droite.

MARNE, 4e circ. (Epernay).

A M. Bernard Stasi, ancien ministre, vice-président du C.D.S., le R.P.R. oppose M. Robert Ravillon. En 1973 M. Stasi, dont le suppléant est M. Pierre Caurier, député sortant, avait été réélu dès le premier tour avec 26 114 suffrages contre 14 392 au candidat du P.C., 9 340 à celui du P.S. et 1 916 à un candidat d'« union pour la majorité présidentielle de soutien au président de la République ».

PARIS, 2e circ. (2e et 3e arr.).

Face à M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat (P.R.), le R.P.R. présente M. Guy Longeville. Réélu au second tour, en 1973, M. Dominati avait recueilli au premier 11 758 suffrages contre 4 194 au candidat réformateur et 1 598 à divers candidats d'extrême droite. Les cinq candidats de gauche et l'extrême gauche en avaient totalisé 13 411.

PARIS, 30e circ. (partie du 20e arrondissement).

Le député sortant est M. Daniel Dalbera (P.C.F.) qui l'avait emporté au second tour de scrutin de 1973 par 15 359 voix contre 14 564 à M. Carter, député sortant U.D.R. Au premier tour les candidats de gauche avaient totalisé 16 226 voix contre 8 331 à M. Carter, 4 569 au candidat réformateur et 2 027 à divers candidats d'extrême droite. Le R.P.R. présente M. Lucien Daniel contre M. Goubeyre (P.R.).

PAS-DE-CALAIS, 1re circ. (Arras).

Le député sortant est M. Delehedde (P.S.) suppléant de M. Guy Mollet, qui avait été élu au second tour de 1973 par 33 320 voix contre 24 488 à M. Jacquemont (U.D.R.). Au premier tour, la gauche avait totalisé 36 187 suffrages contre 16 352 à M. Jacquemont et 6 396 au candidat réformateur. Le R.P.R. oppose M. Henri Ledieu à M. Poudonson, ancien secrétaire d'Etat, sénateur (C.D.S.).

YONNE, 1re circ. (Auxerre).

Le R.P.R. oppose M. Patrick Balkany à M. Jean-Pierre Soisson, ancien secrétaire d'Etat, secrétaire général du P.R., qui avait été élu dès le premier tour de 1973 avec 24 267 suffrages contre 9 045 au P.S., 7 372 au P.C., 3 496 au candidat réformateur et 1 105 à celui de la ligue communiste.

Une riposte graduée

(Suite de la première page.)

Une mission de bons offices auprès de M. Raymond Barre confiée à deux ministres issus du R.P.R., MM. Peyrefitte et Bourges, n'a été couronnée d'aucun succès. Les trois formations ainsi mises en cause ayant, après une ultime négociation, toujours à l'hôtel Matignon, publié vendredi 13 janvier une liste de 363 candidats communs, le R.P.R. a désigné le lendemain dix candidats gaullistes qui provoqueront autant d'élections « primaires » supplémentaires face aux candidats des autres formations qui devaient être les représentants uniques de la majorité dans ces circonscriptions.

M. Jacques Chirac, en révélant dimanche 15 janvier qu'il avait écrit le 9 au président de la République, a voulu, à la veille du déjeuner des responsables de la majorité à l'Elysée, rappeler sa déférence et sa loyauté envers le chef de l'Etat, devant lequel il comptait exposer — si la possibilité lui en était laissée — ses inquiétudes et ses griefs. Le chef du R.P.R. entend établir une nette distinction entre le président de la République et le comportement des chefs des autres partis, qui, sous l'égide de M. Barre, veulent apparaître comme les partisans et les soutiens privilégiés du chef de l'Etat. Cette distinction est souvent faite avec moins de nuances dans les rangs du R.P.R., et M. Monod, secrétaire général du mouvement, a une fois de plus dénié à M. Barre tout rôle d'arbitre pour l'octroi des investitures aux élections, et l'on n'hésite pas, parmi les cadres du R.P.R., à parler de *« déloyauté »* et de *« trahison »*. Les gaullistes sont convaincus que la *« manœuvre »* qu'ils redoutaient depuis longtemps, et qui vise à réduire leur importance politique, se concrétise dangereusement. *La Lettre de la Nation* souligne ce lundi que le R.P.R. a été *« logique avec lui-même en tirant les conséquences d'une nouvelle situation créée par d'autres »*.

La première liste de candidats R.P.R. nouveaux qui a été publiée constitue une sorte de coup de semonce. Dix noms seulement y figurent, mais, si le secrétaire général du parti républicain, le vice-président du C.D.S. et trois membres du gouvernement sont visés, les risques que leurs nouveaux concurrents gaullistes peuvent leur faire courir n'apparaissent pas grands. Le R.P.R. a manifestement évité d'investir des personnalités redoutables. Il pourrait en être autrement dans d'autres circonscriptions. Les nouveaux coalisés « giscardiens » pourraient alors user de mesures d ereprésaille contre les « chiraquiens » au risque, il est vrai, de favoriser les chances de l'opposition.

Si les « giscardiens » commencent à dénoncer les gaullistes comme les diviseurs de la majorité, ces derniers veulent surtout se faire passer pour les victimes d'une agression et pour les dupes d'un contrat dûment signé. M. Chirac, dans sa lettre au président de la République, prend aussi date, en exprimant ses craintes pour le succès de la majorité aux prochaines élections. Il pourra, en cas de besoin, rappeler après mars 1978 les avertissements qu'il aurait ainsi prodigués en vain.

M. Giscard d'Estaing pouvait-il, dans ces conditions, être bien convaincant en affirmant — comme le laissait dire son entourage — que les prochains débats politiques refléteraient *« la dignité et l'unité nationale »* ? C'est, tout au plus, un vœu qu'il pouvait formuler sans trop se faire d'illusions.

ANDRÉ PASSERON.

Les invités de M. Giscard d'Estaing

Tous les ministres et les quatre femmes secrétaires d'Etat (Mmes Missoffe, Pasquier, Pelletier et Scrivener) ont été conviés au déjeuner offert par le président de la République, lundi 16 janvier, à l'Elysée. Ont également été invités : MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale ; Roland Nungesser (R.P.R.), Jean Brocard (P.R.) et Mme Anne-Marie Fritsch (réf.), vice-présidents ; M. Alain Poher, président du Sénat, est en voyage, mais MM. Etienne Dailly (Gauche démocratique), Jacques Boyer-Andrivet (rép. ind.) et Maurice Schumann (R.P.R.), vice-président, assistent au déjeuner, de même que les présidents des groupes de la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat : MM. Roger Chinaud (P.R.), Philippe de Bourgoing (rép. ind.), Paul Ribeyre (R.I.A.S.), Claude Labbé et Pierre Carous (R.P.R.), Edouard Ollivro (réf.) et Adolphe Chauvin (Union centriste).

Comme leaders de mouvements politiques ont été invités : MM. Jacques Chirac et Jérôme Monod (R.P.R.) ; Jean-Pierre Soisson et Jacques Douffiagues (P.R.) ; Jean Lecanuet et André Diligent (C.D.S.) ; Jean-Jacques Servan-Schreiber et Didier Bariani (parti radical) ; Bertrand Motte et Camille Laurens (CNIP) ; Gilbert Grandval (Union travailliste) ; Max Lejeune (M.D.S.F.) et Alfred Coste-Floret (Démocratie chrétienne).

Parmi les présidents de conseils régionaux ont été conviés : MM. Jacques Chaban-Delmas, Paul Ribeyre, Pierre Sudreau, Jean Chamant, Olivier Guichard, Pierre Schiélé, Pierre Messmer, Jacques Sourdille, Claude German, André Bettencourt, Charles Baur, Michel Giraud, André Colin, Francis Hardy.

Plusieurs maires de grandes villes ont également été conviés. Il s'agit de MM. Pierre Baudis (Toulouse), Paul Alduy (Perpignan), Francisque Collomb (Lyon), René Thinat (Orléans), Robert Poujade (Dijon), Pierre Pflimlin (Strasbourg), Jean-Marie Girault (Caen), Claude Coulais (Nancy), Jean-Marie Rausch (Metz), Pierre Carous (Valenciennes), Georges Gorse (Boulogne-Billancourt), Gabriel Arreckx (Toulon) et Emile Muller (Mulhouse).

MM. Michel Poniatowski, Olivier Guichard et Jean Lecanuet ont été invités au titre d'anciens ministres d'Etat ; MM. Michel Durafour et Aymar Achille-Fould au titre d'anciens membres du gouvernement ; M. Michel Debré en tant qu'ancien premier ministre.

M. Jean-Pierre Fourcade représente les clubs Perspectives et Réalités ; M. René Lenoir le Carrefour social-démocrate.

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe P.R. à l'Assemblée nationale, a indiqué qu'il n'envisageait *« absolument pas »* de soutenir le candidat C.D.S., M. Jean-Pierre Bouvier, dans la vingt-sixième circonscription de Paris (XVIIIe arrondissement), face à M. Joël Le Tac, député R.P.R. sortant.

Le nom de M. Bouvier figure sur la liste rendue publique, vendredi soir, par le P.R., le C.D.S. et le parti radical.

M. Chinaud, qui est lui-même candidat dans le dix-huitième arrondissement (25e circonscription), ajoute dans un communiqué que *« le climat de division majoritaire a été déjà suffisamment nuisible à la majorité dans cet arrondissement »*.

POLITIQUE

La préparation des

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Majorité politique et fait présidentiel

par JACQUES ROBERT (*)

En créant, côte à côte, deux légitimités concurrentes — celle d'une représentation parlementaire élue au suffrage universel et celle d'un président *désigné par la nation*, — *en* n'ayant point voulu que les mandats de *l'un et de l'autre* coïncident, notre Constitution a créé, comme à plaisir, toutes les conditions de conflits futurs graves, même si elle a cru astucieusement placer entre les députés et le chef de l'Etat, un troisième homme — fusible ou tampon ? — *le premier ministre*...

Personnage doublement ambigu ! *Chargé de déterminer et de conduire* la politique de la nation, il ne saurait être, en fait, que l'exécutant d'une politique conçue à l'échelon supérieur dont il répond pourtant personnellement, seul, devant le Parlement. Désigné pour conduire à la bataille électorale une majorité qui se réunit sur les objectifs d'action du *président*, *il s'engage pour un autre* et se trouve, en cas d'échec, le vaincu tout qualifié, *en cas de succès, un vainqueur* mal accepté...

Ce jeu à trois est subtil et complexe.

Il a pu se dérouler sans heurts sous le général de Gaulle et sous Georges Pompidou. Une même majorité gaulliste suivait, sans conditions, un président et un premier ministre *qui l'étaient aussi*.

L'unité, constituée, au départ, *autour du général de* Gaulle s'organisait ensuite, en son nom ou celui de son successeur, autour du premier ministre. L'existence d'un parti puissant, hiérarchisé et cohérent gardait la majorité de tout éclatement. L'attelage à trois était comme soudé. Il affrontait en bon ordre et de conserve les échéances électorales.

Fait présidentiel et majorité politique se confortaient l'un l'autre. Le *chef de l'Etat pesait de tout son* poids dans les confrontations politiques pour faire triompher « sa » majorité menée au combat par « son » premier ministre.

Les choses ont changé en 1974, davantage encore en 1976. La situation est, de ce fait, aujourd'hui, totalement transformée.

Dans un premier temps, on a cru — que la majorité gaulliste soit, à la longue, « giscardisée » ou que *les* giscardiens se diluent dans la nébu*leuse gaulliste ! — que, finalement*, une certaine cohérence majoritaire se *reconstituerait*. Le départ brusqué de M. Jacques Chirac du gouvernement fit vite comprendre qu'il n'en était rien. L'équation nouvelle se montra moins brillante : un président de la République minoritaire dans sa majorité, un nouveau premier ministre sans parti, une majorité cultivant ses différences...

Comment concilier alors le *fait* présidentiel avec ce nouveau contexte *majoritaire* ?

Puisque le chef de l'Etat ne pouvait *plus, comme précédemment, être* le chef naturel d'une majorité qui *fut vraiment la sienne*, il lui fallait, prenant acte de la nouvelle conjoncture, adopter une attitude moins engagée, plus nuancée, ménageant l'avenir. Ce fut l'appel à la motion de « pluralisme organisé » et sa *décision* de « prendre ses distances ».

La majorité était conviée, sous la *houlette du premier ministre* et dans l'ordre, à affirmer sa diversité pour *tenir compte* des sensibilités différentes de chacun, cependant que le *président, plus arbitre alors qu'acteur*, se contenterait, le moment voulu, d'indiquer le « bon choix ».

Mais la majorité politique ne s'est pas pliée aux vues présidentielles. Le pluralisme ne s'est pas organisé vraiment : le premier ministre n'a arbitré qu'entre certaines formations seulement ; et le principal parti de la majorité a rejeté un programme de gouvernement qui, jugé par lui *incompatible avec le caractère pluraliste* de la majorité, ne saurait lier *le nouveau gouvernement* issu, en mars prochain, de la nouvelle majorité...

Ce sont donc, aujourd'hui, deux conceptions opposées qui s'affrontent autour d'un binôme désuni : majorité politique ou fait présidentiel ?

La politique gouvernementale, *c'est-à-dire présidentielle, procède*-t-elle de la majorité parlementaire issue *des urnes, ou cette majorité* ne peut-elle que se déterminer par rapport à la politique du gouverne*ment désigné par le chef de l'Etat* ?

Qui choisit une politique ? Le *président ou la majorité parlementaire* ?

Nous en revenons au vieux conflit ouvert en 1958, aux deux lectures de la Constitution.

∴

Il était normal que, face au danger, M. Valéry Giscard d'Estaing, fidèle à l'exemple légué par ses deux prédécesseurs et sensible à cette « légitimité » constitutionnelle de la Vᵉ République, se déterminât sans équivoque.

A défaut d'un pluralisme dans *l'harmonie ardemment souhaité, mais* dans l'immédiat impossible, l'unité devrait se *reformer* autour du président.

Ainsi le fait présidentiel s'imposait-il *à nouveau*, par une sorte de fatalité constitutionnelle. Décidément, que la majorité soit cohérente ou qu'elle soit composite, que *la victoire soit assurée* ou qu'elle soit incertaine, le président de la Vᵉ République ne pourrait jamais éviter de s'engager...

Elu *par une majorité de la nation*, il ne pourrait se dérober à sa vocation naturelle de chef de cette majorité. C'est la raison pour laquelle M. Valéry Giscard d'Estaing a invité à se rendre à l'Elysée tous ceux qui l'ont soutenu depuis 1974.

Mais une magistrature suprême est-elle compatible avec un engagement partisan ? Peut-on être à la fois le leader de quelques-uns et *le président de tous* ?

Si la majorité, conduite en pre*mière ligne par le premier ministre* mais inspirée et soutenue officiellement par le chef de l'Etat, perd les élections, ce sera, qu'on le veuille ou non, l'échec personnel du président de la République, le désaveu de ses objectifs, le rejet de ses orientations. Situation dans laquelle se serait trouvé chacun de ses prédécesseurs si les élections générales n'avaient pas été gagnées par la majorité sortante.

Mais il y a aujourd'hui — et en *cela la situation de M. Giscard* d'Estaing est nouvelle — un risque *également important pour lui* en cas de victoire de la majorité. Le danger *n'est point seulement à gauche. Il se* trouve dans une nouvelle conception du rôle de la majorité politique.

La majorité n'a pas à dicter au gouvernement la politique à suivre, dans la mesure où le rôle de la majorité est bien de soutenir l'action du président de la République. Mais sera-ce encore vrai demain ? Et si cette idée n'était plus partagée par une fraction importante de la nou*velle majorité* ?

Ne sont-ils pas déjà nombreux — *très nombreux*, — *à gauche* comme à droite, ceux qui pensent que la *nouvelle politique française sera celle* que déterminera la nouvelle majorité *politique* issue *des prochaines élec*tions et non celle du président ?

Bien sûr, le chef de l'Etat a des armes constitutionnelles. Il peut dissoudre, démissionner pour se représenter, bloquer le système, utiliser l'article 11 pour un référendum constitutionnel, tâcher, comme on l'a écrit, d'imposer, face à une majorité politique rétive ou hostile « la force de frappe du fait présidentiel ». Mais avec quelles chances de succès ? Et à quel prix ?

*Quel que soit le résultat des élec*tions de mars prochain, nous vivons *sans doute aujourd'hui les derniers* jours de la Vᵉ République.

(*) *Professeur de droit.*

● *Le bureau politique de l'Union démocratique bretonne* (P.D.B.), réuni dimanche 15 janvier, à Rennes, a décidé que, pour le second tour de scrutin des élections législatives, « *le candidat U D.B. qui ne sera pas en tête des partis de gauche se désistera automatiquement pour le candidat de gauche le mieux placé* ».

LE CONGRÈS DU P.S.D.

M. Éric Hintermann : il faut ouvrir une troisième voie vers une social-démocratie française

Le parti socialiste, démocrate, fondé en 1975 par M. Eric Hintermann (après son exclusion du P.S.), a réuni, samedi 14 et dimanche 15 janvier à Paris, son troisième congrès (le premier avait siégé à Lyon en décembre 1975 et le second à Nice en janvier 1977). Le P.S.D. revendique actuellement quelque quinze mille militants, dont une moitié serait constituée d'anciens membres du parti socialiste et l'autre de « nouveaux adhérents ». Au cours de ses assises de Paris, la formation que dirige M. Hintermann a réaffirmé sa stratégie qui le place « en dehors de la majorité et de l'alliance socialo-communiste » et le conduit à rechercher « une troisième voie socialiste démocrate ».

M. Hintermann a été réélu, samedi 14 janvier, secrétaire général de la formation.

Le congrès du P.S.D. s'est ouvert samedi après-midi 14 janvier après la réunion du comité directeur de la formation qui a procédé à l'élection du bureau. Samedi et dimanche, au cours du débat de politique générale, sont, *notamment*, intervenus MM. Maurice Brun, député de l'Allier, et Paul Alduy, député des Pyrénées Orientales, ancien socialiste, qui a déclaré : « *Le plus grand crime de François Mitterrand est d'avoir livré les principales municipalités aux communistes. Cette trahison de la démocratie devrait le conduire devant une certaine Haute Cour de justice.* »

Sont également intervenus M. Gabriel Taïx, ancien membre de la Convention des institutions républicaines, M. André Routier-Preuvost, ancien membre du comité directeur du parti socialiste, M. Robert Jospin (père de M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du P.S.). M. Robert Drapier, député de Meurthe-et-Moselle, présidait la séance de *dimanche*. M. Auguste Lecœur assistait aussi aux débats.

Dans son discours de clôture, M. Eric Hintermann a réaffirmé la volonté de son parti « *d'ouvrir la troisième voie socialiste démocrate entre le capitalisme et le communisme, voie originale comparable à la social-démocratie des autres pays européens* ». Il a indiqué : « *Le programme de Blois étant en principe destiné* à être soumis au Parlement, puis*qu'il est présenté pour les élections législatives, les députés socialistes démocrates auront tout naturellement recours à la procédure de l'amendement pour le changer et l'améliorer. Ils déposeront, sous forme de propositions de loi, notre programme au début de la législature. Les amendements reprendront les termes de nos propositions de loi.* »

Le secrétaire général du P.S.D. a présenté les « *douze propositions pour une social-démocratie française* » et a souligné à propos de la gauche : « *La voie de l'union de la gauche débouche sur un terrain vague. La stratégie unitaire échafaudée par les socialistes et les communistes était condamnée à échouer, car elle était fondée sur une alliance contre nature entre deux partis d'idéologies opposées : de contrainte collectiviste pour l'un, de libération de l'homme pour l'autre.* »

Au sujet de la majorité, il a noté : « *La voie de la droite est encombrée par les obstacles que sont les privilèges et les intérêts. La majorité n'a pas vraiment changé la maison. Elle en repeint la façade après d'apres disputes sur la couleur. Elle s'est limitée à des aménagements mineurs.* »

Il a conclu : « *La troisième voie du parti socialiste démocrate vient en ligne directe du socialisme humaniste de Jaurès ; c'est une voie sans déviations, ni vers les partis du programme commun, ni vers la droite ; une voie qui mène à une social-démocratie, une voie de rencontre pour sortir notre pays de sa division en deux et réconcilier les Français autour d'un projet raisonnable.* »

LES INSTANCES DU PARTI

Le bureau exécutif du P.S.D. est ainsi constitué, après le congrès des 14 et 15 janvier :

Secrétaire général : M. Eric Hintermann (Oise).

Trésorier national : Mme Annie Gosa (Aude).

Secrétaires généraux adjoints : MM. Christian Byk, Christian Chauvel, Christian Dulcy, Bernard Pacalon, Léon Pujau, Pierre Masia et André Routier-Preuvost.

Délégués nationaux : M. Maurice Beaulaton, Mme Renée Canonge, MM. Robert Drapier, Yves Masfaraud, Marcel Dreux, Jean-Louis Guillemard, Mme Thérèse Roméo et M. Bernard Taravel.

Délégués nationaux « hors bureau » : M. Daniel Caritey, Mme Monique Cazeaux et M. Maurice Piolet.

● *M. Claude Bigel*, maire d'Arnouville-Lès-Gonesse, candidat du parti socialiste démocrate dans la 5ᵉ circonscription du Val-d'Oise, a été, selon les instances locales du P.S.D., « *nommé par erreur parmi les candidats communs des centristes, des radicaux et des giscardiens* », ce qui, précise le P.S.D., « *ne l'empêche pas d'avoir le soutien des démocrates et des hommes de progrès qui souhaitent le changement* ».

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le gouvernement étudie la possibilité de réduire les charges financières des communes

Ainsi qu'il l'avait indiqué le vendredi 10 janvier aux membres du bureau de l'Association des grandes villes qu'il avait reçus à l'hôtel Matignon (*le Monde* du 12 janvier), M. Raymond Barre a demandé aux membres du gou*vernement de préparer la réforme* des collectivités locales figurant parmi les objectifs du « programme de Blois ».

Le premier ministre se propose *notamment* de réduire la charge financière que supportent les communes.

C'est ainsi que le ministère de la justice évalue actuellement le coût de la prise en charge par l'Etat des dépenses communales relatives au fonctionnement des tribunaux et greffes d'instance. De même, le ministère de l'éducation étudie les conséquences financières qui résulteraient de la prise en charge par l'Etat des indemnités versées aux instituteurs. Le chef du gouvernement *fait également examiner par le* ministère de la santé et de la sécurité sociale l'éventualité de la prise en charge des dépenses d'aide sociale par les collectivités locales *et* l'Etat, *qui pourraient* se partager les compétences en ce domaine.

A propos de la mise en œuvre de la subvention globale d'équipements inscrits au « programme de Blois », M. Raymond Barre estime que l'expérience pourrait être tentée dès 1979 et menée à terme en 1981. La première dotation globale serait indexée sur le montant de la T.V.A. payée l'année précédente par les communes sur leurs travaux d'équipement. Cette subvention se substituerait aux différentes allocations existant actuellement.

Dans le domaine fiscal, le premier ministre a indiqué aux représentants des maires de grandes villes qu'il considère la taxe professionnelle comme un impôt « anti-économique », car elle décourage l'emploi et l'investissement. Le gouvernement pourrait déposer un projet de loi tendant à réviser la taxe actuellement en vigueur. M. Raymond Barre sou*haite d'autre part qu'il soit tenu* compte, dès 1978, de la situation financière des contribuables dans le calcul de la taxe d'habitation. Celle-ci serait revue « *dans un sens de plus grande justice* ». Le bureau de l'Association des maires de grandes villes, présidé par M. Roger Quilliot (P.S.), maire de Clermont-Ferrand, sénateur du *Puy-de-Dôme*, a *accueilli* « *avec satisfaction* » ces indications. Il a toutefois rappelé ses préférences pour la mise à la disposition des communes d'un impôt évolutif « *assis sur des réalités économiques vivantes et placé sous la responsabilité des élus* ».

Les élus communistes dénoncent plusieurs « pièges »

L'Association nationale des élus communistes et républicains estime que les *objectifs du premier* ministre cachent plusieurs « pièges ». Elle note, en particulier, que « *dans le chiffrage du « programme de Blois, il n'y a aucune trace de ressources de l'Etat attribuées aux communes* ». Elle estime également que « *M. Barre parle d'un « statut des maires » pour refuser de donner à l'ensemble des conseillers municipaux les droits et les moyens indispensables à l'exercice de leur mandat* », et elle dénonce « *l'idée du référendum pour gérer la crise des communes* » avancée par le premier ministre, « *au lieu de laisser aux conseils municipaux la liberté de décider des formes de participation de la population* ».

LE DÉVELOPPEMENT DES CONTROVERSES AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Mitterrand : avec un accord le 12 mars la gauche gagnera les élections

Dans une interview publiée dans *l'Express*, daté 16-22 janvier, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., déclare à propos des relations de sa formation avec le P.C.F. :

« J'ai toujours pensé qu'une crise surviendrait. Je ne pouvais pas prévoir quand elle aurait lieu, avant ou après les élections législatives. Ces derniers jours, j'ai souvent fait référence au rapport de Georges Marchais à son comité central, le 29 juin 1972, pièce maîtresse de l'explication. Il a été adopté deux jours après la signature du programme commun. Or, dans ce rapport, resté secret pendant trois ans, vous trouvez déjà toutes les accusations censées provenir de notre désaccord de septembre 1977, soit cinq ans plus tard ! Sa lecture, en 1975, m'avait convaincu d'une échéance prochaine et difficile. (...)

» Le parti communiste a commis une grave erreur en privant la rivalité politique et électorale des socialistes et des communistes du fonds commun que représentait leur programme de 1972. Pour le deuxième tour de scrutin, il sera moins aisé de rassembler une majorité, car un simple accord électoral n'aura pas la force d'attraction d'un programme pour cinq ans.

» En prenant le risque de renvoyer à plus tard la victoire de la gauche et les changements qu'elle implique, le parti communiste assume une lourde responsabilité. Quant à nous, nous sommes prêts à gouverner. (...) Je crois qu'avec un accord le 12 mars la gauche gagnera les élections.

» Sans la rupture provoquée par les dirigeants communistes, cette victoire eût été certaine. Mieux vaut l'obtenir dans l'union que dans le désordre. J'espère que le bon sens et l'intérêt général l'emporteront sur les intérêts partisans. Peut-être le P.C. se dit-il : Mitterrand va se lasser, le P.S. va se briser, et nous, communistes, nous avons l'histoire pour nous...

» En un mot, le P.C. nous croit moins fermes que lui. Et s'il se trompait ? Et si c'était le contraire ? »

M. Fabre : les radicaux de gauche refuseront d'apporter une caution à la majorité

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui était dimanche 15 janvier l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a notamment déclaré :

« S'il apparaît qu'une large majorité des Français souhaitant un changement — comme nous le pensons — désigne la gauche comme devant accepter des responsabilités, eh bien, nous, radicaux de gauche, nous accepterons de participer à un gouvernement et de prendre des responsabilités dans la mesure où nous aurons la certitude de pouvoir mettre en œuvre ce qui est notre programme (...). La seule chose que nous n'accepterions pas — je l'ai déjà dit au congrès des radicaux de gauche à La Rochelle, et je le répète, .. c'est d'apporter une sorte de caution de complément à une majorité qui, si elle était encore victorieuse à ces élections, d'une part n'aurait pas besoin de nous, et, d'autre part, continuerait à faire la même politique (...).

En ce qui concerne les désistements au second tour de scrutin, M. Fabre a précisé :

« Comme nous avons entendu dire du côté communiste, qu'une réponse ne serait donnée à cette question qu'au soir du premier tour de scrutin, nous attendrons, à notre tour, de savoir quelle sera la prise de position du parti communiste pour nous déterminer. Nous sommes en effet tout prêts — nous l'avons dit — à faire jouer ce qu'on appelle la discipline républicaine et nous trouverions regrettable, pour ne pas dire scandaleux, que l'on considère, du côté du parti communiste, que les partenaires de l'union de la gauche c'est « bonnet blanc et blanc bonnet » avec ceux qui défendent depuis longtemps une politique que nous combattons tous ensemble. »

Interrogé sur le niveau du SMIC, le président du Mouvement des radicaux de gauche a déclaré :

« Nous disons simplement qu'à l'heure actuelle 2 200 francs sont nécessaires pour faire vivre — et dans quelles conditions encore ! — une famille. Mais, aussitôt après les élections, le gouvernement de la gauche qui serait en place devrait réunir une « table ronde », avec les syndicats, le patronat, pour définir et mettre en œuvre une politique sociale des bas revenus. »

VAR : rupture entre socialistes et communistes au conseil général.

(De notre correspondant.)

Toulon. — Les cinq élus communistes au conseil général ont voté, samedi 14 janvier, contre le budget de l'assemblée départementale, qui s'élève à 542,6 millions de francs. M. Emeric (P.S.) leur a déclaré : *« Vous avez décidé, bien que faisant partie de la majorité de cette assemblée, majorité qui a la responsabilité de la gestion de ce département devant l'opinion publique, de rompre délibérément et unilatéralement le contrat moral qui vous liait, et de vous dissocier de notre action commune engagée depuis quelques années, de ne pas continuer à assumer des responsabilités qui résultent de l'approbation d'un budget difficile. »*

M. Paul (P.C.) assura que son groupe rejetait le budget « *à cause de la charge fiscale* ». En fait, celle-ci entraînera, selon le groupe socialiste, majoritaire à l'assemblée départementale, une augmentation de l'ordre de 10 %, équivalente à l'inflation.

En raison de leur vote, les élus communistes ont été éliminés de la commission départementale, où ils avaient jusqu'ici deux représentants. Le conseil général du Var comprend 5 P.C.F., 21 P.S., 4 R.P.R., 4 P.R., 5 modérés favorables à la majorité et 2 Action locale.

Une cinquantaine d'adhérents de la C.G.T. protestent à leur tour à Rouen contre les déclarations de M. Séguy sur le P.S.

De notre correspondant

Rouen. — De nouvelles réactions sont enregistrées après les positions prises par M. Séguy à l'encontre du P.S. (*le Monde* daté 15-16 janvier). En Seine-Maritime, une cinquantaine d'« *adhérents actifs de la C.G.T.* », représentatifs de nombreux secteurs d'activité, membres du parti socialiste ou n'appartenant à aucune formation politique, se sont réunis le samedi 14 janvier dans la banlieue de Rouen et ont condamné ces positions qui, selon eux, « *trahissent l'esprit des statuts* » de la première centrale ouvrière.

Leur propos entend dépasser cet événement récent. « *Il s'agit,* a dit l'un d'eux, *de retrouver la voie d'une C.G.T. ouverte à tous, de défendre l'unité des travailleurs, alors que la désunion d'aujourd'hui entraîne le gel des revendications, la mise en sommeil des luttes.* »

Conscients des reproches qui pourraient leurs être faits, ces « opposants » répondent par avance : « *Il ne s'agit pas d'une manœuvre à droite. Notre seul souhait est de voir le syndicat retrouver son indépendance, et toutes les composantes de la C.G.T. s'exprimer dans la presse syndicale.* »

Un délégué a conclu : « *Notre tort a été de laisser trop longtemps de côté le problème de la démocratie ; nous aurions dû intervenir plus tôt, et ne pas laisser le terrain libre.* » Une pétition devait être soumise par les participants « *aux adhérents de tous les secteurs d'activité* ».

M. ALAIN KRIVINE DÉNONCE LE « SECTARISME » DU P.C.F.

De notre correspondant

Montpellier. — Venu à Montpellier, dimanche 15 janvier, pour le dixième congrès de la section locale de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), M. Alain Krivine, membre du bureau politique, a déclaré : « *L'éventualité de battre la droite est compromise devant l'attitude sectaire du parti communiste, et notamment son refus de désistement au second tour.* »

Pour M. Krivine, l'explication du conflit P.C.-P.S. est claire : il ne s'agit pas d'un débat de société. Les deux partis sont d'accord, selon lui, pour conserver l'économie de profit. Il estime que, au gouvernement, le P.C. serait conduit à mener une politique d'austérité, même s'il s'en défend aujourd'hui : c'est pour cela que les communistes réclament des garanties politiques.

EN DÉSACCORD AVEC SON PARTI

Le candidat communiste dans la 4e circonscription du Puy-de-Dôme renonce à se présenter

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — En faisant était de divergences graves l'opposant à la fédération du Puy-de-Dôme du parti communiste « *sur la démocratie intérieure de son parti, sur l'honnêteté politique et sur la conscience professionnelle* », M. Jean Chaduc a retiré sa candidature aux élections législatives dans la quatrième circonscription du Puy-de-Dôme (Thiers-Ambert), candidature que le parti communiste avait rendue publique.

M. Jean Chaduc, cinquante-trois ans, représentant de commerce à Ambert, est membre du P.C.F. depuis mai 1943 (lors de la création des maquis dans la région). Depuis 1971, il est conseiller municipal d'Ambert, conseiller général du Puy-de-Dôme depuis 1973 et conseiller régional depuis 1976.

Un grave différend, d'ordre professionnel, l'a opposé à un éducateur spécialisé de l'école départementale des Gravouses. M. Chaduc avait été désigné en 1975, avec d'autres conseillers généraux, membre de la commission de surveillance de cet établissement, géré par le département. L'école accueille cent soixante enfants : quarante déficients mentaux et cent vingt mal-entendants de six à dix-huit ans. Sur avis de la directrice de l'école, le conseiller général a demandé la convocation du conseil de discipline, afin de statuer sur des « *fautes professionnelles graves* » reprochées à un éducateur spécialisé, M. Jean-Marc Menier, qui, d'autre part, est délégué de la section syndicale C.G.T. (majoritaire), secrétaire général de l'union départementale C.G.T. et membre du P.C.F.

Après avoir siégé dans le courant du mois d'octobre, les membres du conseil se sont prononcés pour une sanction, mais, comme le statut le permet, la directrice a révoqué M. Jean-Marc Menier.

La position de M. Jean Chaduc a été « *saluée comme courageuse* » par la quasi-unanimité du conseil général du Puy-de-Dôme, où la gauche est majoritaire. Il a approuvé par un vote son attitude. En revanche, l'élu lui-même a été l'objet de nombreuses interventions de son parti visant à le faire renoncer, au nom de la solidarité politique, aux sanctions.

« *Je considère,* a déclaré M. Chaduc le 2 décembre devant la section communiste d'Ambert, *que j'a affaire à un complot. Je pensais que le temps des purges était terminé dans le parti. Quoi qu'il en soit, je reste sur ma position vis-à-vis de M. Jean-Marc Menier, car il est inadmissible qu'un membre du parti communiste puisse bénéficier d'une quelconque impunité. Appartenir à un parti ou à un syndicat, c'est pour servir les autres et non pas se servir. Telle est ma conception morale des choses (...).* »

La fédération du P.C. ne fait pas de commentaire sur cette affaire sinon pour mentionner « *que toutes les discussions ont porté exclusivement sur le maintien ou non de la candidature de M. Chaduc, et que la décision de la section d'Ambert a été prise par un vote à bulletin secret* ». Le nouveau candidat du P.C.F. est M. Chassaigne, vingt-huit ans, enseignant, adjoint au maire de Saint-Amant-Roche-Savine.

L'union départementale C.G.T. considère toujours qu'il y a dans la position prise par M. Chaduc et quelle que soit sa couleur politique un acte de répression syndicale.

JEAN-PIERRE ROUGER.

LOIRE : les répercussions des divisions de la gauche.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — La commission exécutive de la fédération de la Loire du parti socialiste estime que « *le P.C. fait passer ses positions électorales avant le développement de l'union de la gauche* ». *(...) Dans le département de la Loire, les électeurs communistes se souviennent que des villes importantes, notamment Saint-Etienne, se sont donné un maire communiste. Ce résultat a été obtenu par le concours loyal, le travail patient et obstiné des militants socialistes. (...) Fidèle à ses engagements, le parti socialiste est en droit d'exiger de ses partenaires une loyauté semblable. Toute autre position serait durement jugée par les travailleurs et la population.* »

Le secrétaire de la fédération communiste de la Loire, M. Marc Bruyère, a répliqué en prenant acte « *du soutien sans réserve apporté par la fédération (socialisée) de la Loire au virage à droite effectué sur le plan national par le parti socialiste* ».

De son côté, M. Serge Feugère, premier adjoint communiste au maire socialiste de Roanne, et qui est le candidat du P.C.F. dans la cinquième circonscription de la Loire, a déclaré que, « *dans l'hypothèse où, à l'issue du premier tour, il n'y aurait pas d'entente possible avec le P.S., les difficultés sur le plan national ne seraient en aucun cas répercutées sur le plan municipal* ».

Du côté du P.S. le fait que deux circonscriptions ont été concédées au M.R.G. continue d'être critiqué. Dans la septième circonscription les sections locales avaient désigné comme candidat à l'investiture M. Alain Rousset et pour suppléant M. Lucien Moullier, maire socialiste de Boën-sur-Lignon. Un autre maire socialiste, celui de Veauchette, M. Pierre Just, vient d'annoncer sa candidature dans cette même septième circonscription « *pour défendre le programme commun assorti des propositions socialistes d'actualisation* ».

PAUL CHAPPEL.

POLITIQUE

LA CONTROVERSE AU SEIN DE LA GAUCHE

LE P.S.U. CRITIQUE LE GOUVERNEMENT ET LES PARTIS DE GAUCHE

La direction politique nationale du P.S.U. s'est réunie samedi 14 et dimanche 15 janvier à Paris Elle a adopté une déclaration critiquant à la fois le « programme de Blois » proposé par le gouvernement et l'attitude des partis de gauche.

Ce texte précise notamment : « *Le programme de Blois cherche à donner satisfaction aux revendications patronales (...). L'impopularité de la politique économique et sociale de la droite demeure cependant l'élément essentiel qui peut entraîner sa défaite.* »

Au sujet des responsabilités du P.C. et du P.S. dans l'échec de l'actualisation du programme commun de la gauche, on lit notamment : « *Le parti socialiste n'a jamais pris position sur la nécessaire offensive de la gauche contre M. Giscard d'Estaing, en cas de victoire électorale. Le P.S. n'a jamais abandonné en outre ses tentations atlantistes. Il demeure sensible aux pressions américaines comme en témoigne la récente entrevue Carter-Mitterrand (...).* »

» *La dénonciation virulente du parti socialiste par le parti communiste telle qu'elle s'est exprimée récemment vise à masquer les responsabilités des communistes dans la situation actuelle. Parce qu'il n'a pas voulu d'un véritable mouvement de masse unitaire, le P.C. a permis au P.S. de garder ses positions et de modifier en sa faveur le rapport de force.* »

Enfin, le P.S.U. assure que les « fronts autogestionnaires » qu'il s'efforce de constituer (*le Monde* du 12 janvier) sont « *l'ébauche d'une force politique de la gauche socialiste autogestionnaire et unitaire, qui s'adresse aussi à ceux qui ne retrouvent pas leurs aspirations dans les autres formations ou les décisions qui sont du ressort exclusif...* »

A LA JOURNÉE D'ÉTUDES DU P.S.

M. Martinet : dès les premières semaines nous procéderons aux grandes réformes de structures

De notre correspondant

Epinay-sur-Seine. — De parti socialiste a réuni, samedi 14 janvier, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), à l'occasion d'une journée d'études, un millier de personnes. Un peu plus de six ans après le congrès qui a vu la naissance dans cette même ville du nouveau parti socialiste, cette journée a pris l'allure d'un « retour aux sources ».

Deux « tables rondes » ont été organisées. MM Gilles Martinet, membre du secrétariat national, Jean Pronteau, membre du comité directeur, directeur de l'Institut socialiste d'études et de recherche (ISER), ont rappelé que les études menées par le P.S. ont abouti aux propositions de loi déposées lors de la session parlementaire qui vient de s'achever.

M. Gilles Martinet a ajouté : « *Dès les premières semaines, nous procéderons aux grandes réformes de structures — les nationalisations, mais aussi la décentralisation — sans lesquelles tout le reste demeurerait irréalisable. Dès les premières semaines aussi l'ensemble des travailleurs recevront de nouveaux droits cependant que les couches les plus défavorisées, les salariés les moins payés, et les vieux verront augmenter sensiblement leur niveau de vie et avancer l'âge de la retraite. Ainsi les formidables inégalités qui caractérisent notre société commenceront à être remises en cause. Ainsi, la machine économique recevra le coup de fouet de l'accroissement de la consommation populaire.*

» *Le reste, tout le reste, y compris la modification des priorités de consommation et le déploiement d'une nouvelle stratégie industrielle, tout le reste sera réalisé progressivement en tenant compte des équilibres économiques et des contraintes internationales.* »

M. François Mitterrand a brossé le portrait du nouveau parti socialiste, devenu « *non seulement le premier parti de gauche, mais aussi le premier parti de France* ». « *Il nous faut établir un grand et véritable dialogue avec les Français, et, pour cela, laissons de côté les polémiques misérables où l'on tente de nous engager* », a-t-il poursuivi.

Le premier secrétaire a ensuite défini les thèmes de la campagne électorale de son parti. « *D'abord vivre, c'est-à-dire prendre en compte, en priorité, les revendications des masses hors desquelles il n'y a pas moyen de vivre.* »

« *(...) Ensuite, vivre autrement. (...) Vivre autrement, c'est aussi s'épanouir, c'est-à-dire, en termes moraux : prendre part aux responsabilités ; en termes politique : autogestion. Et, enfin, vivre ensemble : améliorer les relations dans les entreprises, les collectivités, renforcer la communauté, contribuer à la paix par le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires.* » M. Mitterrand a conclu : « *Nous devons dialoguer avec les Français sur nos propositions et nous engager à défendre nos revendications sans lesquelles on ne peut plus vivre.* »

Vendredi 13 janvier, à l'unanimité, le comité directeur du parti socialiste avait adopté un « appel aux Françaises et aux Français », dans lequel on peut lire :

« *La campagne électorale doit être conduite pour appliquer le programme commun, avec un gouvernement d'union de la gauche. Dans le cadre de ses engagements, le parti socialiste affirme sa volonté de gouverner. Dès maintenant, les militants diffuseront sans relâche les mots d'ordre unitaires qui sont les nôtres depuis le congrès d'Epinay et rappelleront qu'ils n'ont jamais posé de conditions électorales, jamais conditionné leur alliance à tel ou tel pourcentage, jamais déclaré que l'union était bonne avec 25 % des voix socialistes et mauvaise en dessous.* »

La mort de M. François Billoux

M. François Billoux, ancien ministre, député communiste de la *quatrième circonscription* des Bouches-du-Rhône, est mort, samedi après-midi 14 janvier, à Menton, des suites d'une longue *maladie*. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Une des figures « historiques » du P.C.F.

Avec François Billoux disparait l'une des figures « historiques » du parti communiste français. Né le 21 mai 1903 à Saint-Romain-La-Motte (Loire), cet ancien employé de commerce s'était consacré dès son adolescence à la lutte politique au sein du mouvement ouvrier.

Membre du comité central du P.C.F. dès 1926, il avait été secrétaire général des jeunesses communistes de France de 1928 à 1930. C'est alors qu'il participe au « groupe Barbé-Célor » (du nom de ses principaux animateurs). Plus ou moins clandestin, ce groupe tendait à prendre en main la direction du parti en l'absence de Sémard et Thorez, arrêtés. « Démasqués » en 1931, les membres du groupe furent sanctionnés. Par la suite François Billoux fut d'une totale orthodoxie.

Elu pour la première fois député des Bouches-du-Rhône en 1936 en battant le député sortant et chef de bande Sabiani, il devait être constamment réélu depuis. Pendant la guerre d'Espagne, il fut chargé de plusieurs missions et suppléa, à l'occasion, André Marty

Arrêté en octobre 1939, après la dissolution du parti communiste, il est avec vingt-six autres députés communistes condamné à cinq ans de prison. C'est lui qui parle au nom des accusés ; c'est également lui qui, de sa prison, écrit au maréchal Pétain pour protester contre leur condamnation et demander à être entendus comme témoins à charge au procès de Riom où sont traduits Blum, Reynaud, Daladier.

Déporté en Algérie en 1941, il est libéré du bagne de Maison-Carrée au début de 1943, trois mois après le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord ; il était entré en relation avec les divers groupes de Résistance.

Délégué du P.C. à l'Assemblée consultative d'Alger en 1943, il avait été en 1944, avec Fernand Grenier, l'un des deux communistes siégeant, à la demande du général de Gaulle, au Comité national de la libération de la France. Commissaire d'Etat, François Billoux avait pris alors une part active à l'organisation de la Résistance en préconisant notamment la formation d'une « Armée française de libération » composée de francs-tireurs.

Ministre du général de Gaulle

En septembre 1944, le général de Gaulle, constituant le gouvernement provisoire de la République française, lui avait attribué le ministère de la santé publique et de la population.

Il était demeuré membre du gouvernement jusqu'en 1947 en qualité de ministre de l'économie nationale dans le deuxième cabinet du général de Gaulle de novembre 1945 à janvier 1946, puis de ministre de la reconstruction dans le cabinet Gouin de janvier à juin 1946, enfin de ministre de la défense nationale dans le cabinet Ramadier de février à mai 1947. A ce titre, il suggère de créer une « défense en surface » fondée sur des unités armées dans les entreprises.

« François Billoux est parmi les communistes français qui occupèrent des fonctions gouvernementales, celui qui a, dans ce domaine, la plus longue et la plus complète expérience », *écrivait en 1972 M. Georges Marchais* (1).

Cette expérience lui avait valu de devenir au côté de Maurice Thorez l'un des dirigeants les plus influents du bureau politique du P.C., dont il avait fait partie de 1935 à 1973.

Réélu député des Bouches-du-Rhône sans interruption depuis la fin de la guerre, François Billoux était également l'un des fondateurs et le directeur politique de France nouvelle, *hebdomadaire du P.C., dans lequel il avait fréquemment exprimé le point de vue de son parti. C'est ainsi qu'il avait accueilli favorablement, en 1965, les orientations de la politique étrangère du général de Gaulle au sujet de la construction européenne, des rapports entre la France et l'U.R.S.S., de la guerre du Vietnam et du conflit du Proche-Orient, dans la mesure où les vues du chef de l'Etat correspondaient alors aux analyses du parti communiste. Fidèle à la ligne du P.C., il estimait toutefois que la conception gaulliste de l'indépendance nationale était « étriquée ».*

Après les événements de mai 1968, François Billoux avait mené campagne contre les « gauchistes » qu'il qualifiait de « faux révolutionnaires » *et de « pantins ». L'intransigeance de ses positions l'avait opposé à certains membres de l'union des étudiants communistes auxquels il avait, notamment, reproché d'avoir jugé que la situation présentait alors un caractère « révolutionnaire ».*

Rival local de M. Gaston Defferre dans les Bouches-du-Rhône, François Billoux avait souvent critiqué l'attitude du maire de Marseille à l'égard des communistes. A propos de l'union de la gauche, il s'était interrogé en différentes circonstances sur les moyens d'appliquer le programme commun de 1972 en soulignant chaque fois que, « au gouvernement ou non, le parti communiste se considère comme un parti de gouvernement ».

En 1973, M. François Billoux avait souhaité être déchargé de ses fonctions au bureau politique pour permettre la promotion de jeunes militants. Il avait décidé, pour la même raison, en 1977, de ne pas se représenter aux élections législatives.

(1) Préface du livre écrit par François Billoux en 1972 : *Quand nous étions ministres* (Editions sociales).

Le vote des Français de l'étranger

LES OPÉRATIONS DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DE MONTPELLIER SONT ANNULÉES

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Le opérations de révision de la liste électorale de la première circonscription de l'Hérault (Montpellier-Lunel) qui ont été annulées, samedi 14 janvier, par le tribunal administratif de la ville, devront être refaites dans un délai de dix jours, le pouvoir de statuer revenant à la commission administrative spéciale.

Le tribunal administratif, saisi par le préfet, M. Maurice Lambert, avait à résoudre un conflit de compétence entre la commission spéciale du bureau de vote de la mairie de Montpellier (où sont inscrits les Français de Côte-d'Ivoire) et la commission administrative générale, chargée de dresser la liste des électeurs de la circonscription.

La commission générale avait refusé, par deux voix contre une, près de la moitié des inscriptions de Français de Côte-d'Ivoire (*le Monde* du 11 janvier) tandis que la commission du bureau de vote où les demandes avaient été présentées, les avaient acceptées par deux voix contre une (*le Monde* du 13 janvier).

M[e] André Ferran, représentant M. Georges Frèche (P.S.), député-maire de Montpellier, a soutenu que le tribunal administratif était incompétent. Ce ne fut pas l'avis du commissaire du gouvernement, Mlle Tatessian, qui a estimé que seule la commission du bureau avait le pouvoir d'annuler ou d'accepter les inscriptions litigieuses. C'est cette deuxième thèse qu'a suivie le tribunal administratif qui, dans ses attendus, ne reconnaît pas de « *pouvoir hiérarchique* » à la commission générale.

M. François Delmas (P.R.), ancien maire de Montpellier, a estimé que « *le droit est maintenant connu* ».

En revanche, pour M. Georges Frèche, qui fera appel en Conseil d'Etat, « *le fond de la fraude reste et le tribunal n'a pas eu à en connaître* ». Il a ajouté : « *Cette fraude sera jugée au pénal.* »

Après la déclaration américaine sur les P.C. occidentaux

M. Giscard d'Estaing condamne toute pression extérieure sur les décisions des Français

Alors que le ministère des affaires étrangères avait jugé, le 13 janvier, qu'il n'était « *pas anormal* » que les Etats-Unis aient une « opinion » sur la participation de communistes à des gouvernements européens, le premier ministre, samedi 14 janvier, et le président de la République, dimanche 15, ont adopté une attitude totalement contraire.

M. Barre a déclaré que le gouvernement français n'avait jamais discuté de questions de politique intérieure avec un gouvernement étranger et qu'un pays démocratique « se détermine librement, pour le meilleur ou pour le pire, mais il le fait librement ».

Interrogé, au cours d'une conférence de presse tenue à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire), par un journaliste ivoirien qui exprimait le vœu que l'opposition soit battue aux prochaines élections, en France, M. Giscard d'Estaing a rappelé qu'il s'est fait « une règle de ne jamais parler des affaires de la France à l'étranger » et affirmé qu'il ne pouvait accepter, « de qui que ce soit, une ingérence dans les affaires intérieures françaises ».

Le président de la République a précisé à l'A.F.P. : « Je n'accepterai jamais que des interventions extérieures viennent peser sur les questions ou les décisions qui sont du ressort exclusif des Français. »

Répondant toutefois à la question qui lui avait été posée au cours de la conférence de presse, le chef de l'Etat avait souligné que, « en France, ce qui est important ce sont les institutions, le président de la République et le gouvernement ».

M. François Mitterrand, qui participait samedi 14 janvier à une journée d'étude du P.S. à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), a déclaré : « Si le président des Etats-Unis veut peser sur la politique intérieure de quelque pays que ce soit, nous disons, nous socialistes, qu'il y a ingérence inadmissible. Nous disons que nous ne sommes pas prêts à l'accepter en ce qui concerne la France. »

Pour sa part, « la Lettre de la Nation » écrit que « la prise de position de Washington a donné lieu, de la part du gouvernement, à une double réaction pour le moins surprenante ». Après avoir cité les déclarations du Quai d'Orsay et celles du premier ministre, l'organe du R.P.R. ajoute : « Si, comme on veut l'espérer, le gouvernement ne peut tolérer la moindre ingérence dans les affaires intérieures de la France comme de tout autre pays, il doit le dire très clairement et très fermement. »

M. Barre : nous ne traitons pas des questions de politique intérieure avec les gouvernements étrangers

« Rédacteur en chef » du Journal inattendu de R.T.L., samedi 14 janvier, M. Barre a été invité à faire connaître sa « réaction » à la déclaration du département d'Etat américain relative à la participation du parti communiste aux gouvernements d'Europe occidentale. Le premier ministre a déclaré :

« *Premièrement, le gouvernement français ne discute pas des questions de politique intérieure avec n'importe quel autre gouvernement étranger. En second lieu, le gouvernement français ne donne pas de conseils à n'importe quel autre pays en ce qui concerne sa politique intérieure. En troisième lieu, le gouvernement français n'aime pas recevoir de conseils en ce qui concerne la politique qu'il mène. La France mène une politique indépendante.*

» *Le peuple français est un peuple démocratique, qui effectue librement ses choix. La France s'efforce — et le peuple français l'a compris — de se mettre dans une situation telle qu'elle ne reçoit pas de conseils ou qu'elle n'ait pas un beau jour à être soumise à des pressions de quelque ordre que ce soit.*

» *Lorsque le président de la République m'a confié, en août 1976, le soin de redresser la situation économique et financière, la première chose qu'il m'a dite, c'est qu'il fallait le faire par nos propres moyens, de telle sorte que nous ne soyons jamais en état d'avoir à subir pressions et conseils.* »

M. Barre a ajouté : « *Je me suis rendu aux Etats-Unis, à l'invitation du président Carter, au mois de septembre dernier. Il n'a jamais été question de ces problèmes. Il n'a pas été question de ces problèmes lors des conversations que le président Carter a eues à Paris avec le président de la République et avec le premier ministre et les ministres français. Je vous l'ai dit : nous ne traitons pas de ces questions avec les gouvernements étrangers.* »

Comme on lui demandait si, personnellement, il jugeait la déclaration américaine « *adroite* », le premier ministre a répondu : « *Je ne le crois pas.* »

M. MARCHAIS : M. Carter s'est trompé d'époque.

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Le discours que M. Georges Marchais a prononcé, le samedi 14 janvier, au Stadium de Toulouse, devant vingt-cinq mille personnes, a essentiellement visé les responsables socialistes, le président de la République et M. Jimmy Carter. Le secrétaire général du P.C.F. a notamment affirmé :

« *C'est M. Giscard d'Estaing et aussi, malheureusement, François Mitterrand qui discutent avec le président des Etats-Unis de la participation ou non des communistes au pouvoir en France. On jette ainsi le président Carter en pleine campagne électorale française. Quant à nous, notre rôle est plus net : nous disons que les Français doivent être maîtres chez eux.*

» *M. Carter s'est trompé d'époque car le peuple français a toujours été et restera toujours attaché à son indépendance, sa liberté et sa démocratie.* »

M. FABRE : il faut que chacun se tienne à sa place.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, dimanche 15 janvier, au Club de la presse d'Europe 1 :

« *Le gouvernement des Etats-Unis a pris une position que, pour ma part, je déplore, que je dénonce comme une ingérence dans la politique intérieure d'un autre pays. Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas à faire savoir aux Italiens quel doit être leur choix. Mais j'ajoute que c'était aussi une ingérence, d'un autre ordre — plus subtile peut-être, — que la visite que nous n'avons pas oubliée, de l'ambassadeur d'Union soviétique, entre les deux tours de scrutin, au candidat à la présidence de la République, Valéry Giscard d'Estaing. Dans ce domaine, il faut que chacun se tienne à sa place.* »

M. LECANUET : une information.

Interrogé par Europe 1, samedi 14 janvier, M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., a déclaré que le communiqué du département d'Etat ne constituait pas une « *pression* », mais une « *information* ».

« *Je considère comme tout à fait normal*, a-t-il ajouté, *que les Etats-Unis, lorsqu'on les questionne, fassent savoir que la situation, demain, serait toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui, si les communistes étaient au pouvoir dans les pays où il y a une alliance atlantique.* » Le département d'Etat n'a donc « *pas eu tort de faire connaître que les structures internationales seraient modifiées si les communistes arrivaient au pouvoir* ».

M. COUVE DE MURVILLE : une attitude cynique.

M. Maurice Couve de Murville a déclaré, samedi 14 janvier, au micro de France-Inter, qu'il était « *très choqué* » de la déclaration du département d'Etat.

« *C'est la première fois, à ma connaissance*, a dit l'ancien premier ministre, *que, dans un grand pays de l'Europe occidentale, les Etats-Unis interviennent de façon aussi directe dans les affaires intérieures. En général, ça se passe d'une façon plus discrète.*

» *On comprend très bien que les Américains craignent que les communistes viennent au pouvoir en Italie, en France et même au Portugal, mais on ne comprend pas qu'ils interviennent d'une façon aussi directe, et je dirais aussi cynique, dans les affaires intérieures de ces pays. Et, au surplus, je ne vois pas très bien à quoi ça sert.* »

UNE ÉLECTION CANTONALE...

AISNE : canton de Ribemont (2[e] tour).

Inscr., 6 522 ; vot., 5 130 ; suff. expr., 4 983. MM. Lucien Bochard, mod. maj., 2 498 voix, *ELU* ; Maurice Séverac, P.C., 2 485.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Henri Bailly, mod. maj., récemment décédé. Conseiller général depuis 1954, Henri Bailly avait été réélu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 267 voix contre 2 009 à M. Séverac, P.C., sur 5 942 inscrits, 4 449 votants et 4 276 suffrages exprimés.

Le premier tour de cette élection partielle avait donné les résultats suivants : inscr., 6 523 ; vot., 4 935 ; suffr. expr., 4 867. MM. Lucien Bochard, mod. maj., 1 860 voix ; Maurice Séverac, P.C., 1 473 ; Mme Gruselle-Broyart, m. de Ribemont, union cantonale, 963 ; M. Pierre Collet, P.S., 571.

A ce premier tour, le total des voix de gauche, qui représentait 45,34 % du nombre des suffrages exprimés au premier tour de scrutin de 1973, n'atteignait plus que 42,02 %. Au second tour, le représentant du P.C. obtient 49,86 % des suffrages exprimés, alors qu'en 1973 il n'en avait recueilli que 46,98 %.]

... et quatre municipales

ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE : Peyruis (2[e] tour).

Inscr., 1 118 ; vot., 1 023 ; suffr. expr., 1 010. Liste d'union de la gauche, 9 sièges, le mieux élu ayant 515 voix ; liste conduite par M. Francis Galizi, maj. prés., 8 sièges (534 pour le mieux élu).

[Cette élection partielle était rendue nécessaire après l'invalidation du scrutin de mars 1977, décidée par le Conseil d'Etat pour distribution de tracts, à la suite d'un recours déposé par les membres de la liste favorable à la majorité. Le conseil municipal élu en mars était composé de 6 P.C. (dont un est récemment décédé), 7 P.S. et 4 maj. prés.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 1 118 ; vot., 979 ; suffr. expr., 965. Liste conduite par M. Francis Galizi, maj. prés., 490 voix en moyenne ; liste conduite par M. Louis Jourdan, maire sortant, P.C., 313 voix en moyenne ; liste conduite par M. Claude Coste, P.S., 241 voix en moyenne.

Il est à noter que parmi les dix-sept conseillers municipaux figurent un frère et sa sœur : M. Gilbert Noble, candidat sur la liste de la majorité, et Mme Régine Belengier, candidate sur la liste d'union de la gauche. L'article L. 238 du code électoral stipule notamment que dans les communes de plus de cinq cents habitants les frères et sœurs « ne peuvent être simultanément membres du même conseil municipal ».]

HAUTES-PYRENEES : Tournay (2[e] tour).

Inscr., 909 ; vot., 626 ; suff. expr., 587. Liste U.G.S.D., conduite par Mme Gisèle Noblé, P.S., entre 293 et 244 voix, 4 sièges ; liste P.C., 1 siège (M. Louis Ducombes, 307 voix).

[Cette élection complémentaire avait été provoquée par la démission de dix conseillers municipaux élus en mars 1977 sur une liste de défense des intérêts communaux, qui entendaient ainsi marquer leur réprobation devant le refus du maire, M. Albert Pierrot, d'accepter la nomination d'un troisième adjoint.

Au premier tour, sur 989 inscrits, 639 votants et 610 suffrages exprimés, la liste U.G.S.D., dont les candidats avaient recueilli entre 204 et 386 voix, avait enlevé cinq sièges. Les membres de la liste P.C. et apparentés avaient obtenu entre 109 et 233 voix. M. Jean Baris, cand. individuel, avait recueilli 219 suffrages.

Aucun des conseillers démissionnaires ne se représentait. Le maire, M. Pierrot, délégué cantonal du R.P.R., ainsi que deux conseillers municipaux qui lui sont favorables, avaient décidé de conserver leur mandat.]

● *A Les Authieux-Port-Saint-Ouen* (Seine-Maritime), deux sièges de conseillers municipaux se trouvaient vacants à la suite d'une décision du tribunal administratif. Face à une liste indépendante et à une liste d'union de la gauche, les deux candidats présentés par le conseil municipal ont été élus. — *(Corresp.)*

● *A La Rue-Saint-Pierre (Seine-Maritime)*, le deuxième tour d'une élection municipale partielle provoquée par l'annulation du scrutin de mars 1977 qu'avait décidée le tribunal administratif pour distribution tardive de tracts a eu lieu, dimanche 15 janvier. La liste de défense des intérêts communaux, conduite par le maire sortant, M. Raymond Lefèvre, qui avait emporté six des onze sièges à pourvoir au premier tour, en a obtenu trois au second, la liste d'opposition en enlevant deux. — *(Corresp.)*

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

VI. — PAS-DE-CALAIS : la gauche en proie à ses vieux démons

par ALAIN ROLLAT

Si la rupture de l'union de la gauche n'avait pas bouleversé la situation politique, la seule question que poserait aujourd'hui l'échéance électorale dans le Pas-de-Calais serait de savoir qui, des candidats du P.S. ou du P.C., aurait les meilleures chances d'enlever à la majorité les deux derniers sièges qu'elle y possède encore.

La querelle entre les trois signataires du programme commun de 1972 rend aléatoires toutes les analyses, car les débordements qui la caractérisent ne font qu'accentuer chaque jour davantage les divergences traditionnelles qui opposent, dans ce département, les socialistes et les communistes.

Même à ses moments les plus idylliques, l'union de la gauche n'a jamais effacé cette rivalité liée à l'histoire d'une population composée en majeure partie d'ouvriers, très urbanisée, fortement politisée, animée par des groupes politiques puissants, bien organisés, soutenus par des syndicats extrêmement actifs.

Entre socialistes et communistes, la concurrence idéologique y a toujours été serrée, débouchant parfois sur des affrontements physiques.

A ces rapports conflictuels du passé, le rapprochement de 1972 avait substitué un modus vivendi fondé sur un rapport de forces assez proche, en vérité, de la « guerre froide », mais la dynamique unitaire avait permis, néanmoins, au P.S. et au P.C. d'enlever, aux élections législatives de 1973, six sièges chacun aux dépens des gaullistes, qui n'en avaient conservé que deux.

Ce regain d'audience, confirmant la progression des deux formations, a intensifié la compétition au point d'engendrer de nouveaux conflits locaux. C'est ainsi qu'à l'occasion des élections municipales de mars 1977 l'accord national entre le P.S. et le P.C. n'a pas été respecté dans de très nombreux cas, les responsabilités de la division étant partagées. Si des listes d'union furent constituées, par exemple à Arras, Boulogne-sur-Mer, Calais, Liévin, Avion, il n'en fut de pas de même à Lens, Béthune, Bruay-en-Artois, Carvin, Hénin-Beaumont, Nœux-les-Mines, Outreau, Saint-Omer, etc., où les deux partis s'opposèrent des listes homogènes au premier tour.

La crise de la gauche complique surtout la position de la Fédération socialiste, qui n'avait pas encore réussi à faire disparaître toutes les séquelles de la rupture intervenue lors du congrès d'Epinay, en 1971, entre les amis de Guy Mollet et les partisans de M. François Mitterrand. Bien que la nouvelle génération socialiste se soit finalement imposée à la direction des vieilles structures héritées de la S.F.I.O., le passage d'une stratégie d'alliances « tous azimuts » à l'application rigoureuse du contrat d'union de la gauche ne s'est pas opéré facilement.

Refusant la collaboration avec les communistes, certains élus socialistes restés fidèles à la ligne de la S.F.I.O. de Guy Mollet continuent de préférer l'alliance avec les centristes. Ailleurs, ce sont les électeurs modérés qui n'accordent plus leur confiance au P.S. par crainte du P.C.

Les formations de la majorité s'efforcent d'exploiter les divergences de la gauche. Les gaullistes, sévèrement défaits en 1973, ne désespèrent pas de refaire surface. Le parti républicain joue la carte de la « troisième force » en essayant de rallier au giscardisme les modérés et les socialistes anti-unitaires, mais il est concurrencé sur ce terrain par le C.D.S., qui, sous l'impulsion de M. Roger Poudonson, sénateur centriste, ancien secrétaire d'Etat, a l'ambition de devenir dans le Pas-de-Calais la principale formation de la majorité.

Du football à la politique

C'est à Arras (première circonscription) que M. Roger Poudonson espère tirer personnellement profit de la crise de la gauche. Il est peu probable, toutefois, qu'il y parvienne, car le chef-lieu du département, qui fut pendant une trentaine d'années le fief de Guy Mollet, mort en octobre 1975, demeure solidement contrôlé par les socialistes. M. Roger Poudonson y a d'ailleurs été nettement battu, au premier tour des municipales, par la liste d'union de la gauche conduite par M. Léon Fatous (P.S.). L'ancien secrétaire d'Etat s'était replié dans sa localité natale, à Duisans, pour y être réélu au second tour.

L'ancien suppléant de Guy Mollet, M. André Delehedde (P.S.), député sortant, n'est pas tout à fait certain d'arriver en tête au premier tour. Son adversaire communiste, M. Marcel Roger, adjoint du maire d'Arras, avait en effet obtenu, en 1973, 26,3 % des suffrages exprimés au premier tour, alors que Guy Mollet en avait recueilli 30,2 %. M. André Delehedde n'ayant pas la même stature politique que l'ancien président du conseil, le P.C. estime que son candidat a une bonne chance d'obtenir au premier tour un meilleur résultat que le député sortant.

La position de M. Poudonson, toutefois, est encore plus fragile qu'il n'y paraît. Les militants gaullistes de la circonscription avaient mal accueilli sa désignation comme candidat unique de la majorité et ils n'avaient pas manqué de le dire à M. Jacques Chirac lors de son récent voyage dans le département. A tel point que le président du R.P.R. avait indiqué qu'il n'avait personnellement jamais souhaité que M. Roger Poudonson fût candidat unique. *« J'ai simplement pris acte de sa demande »*, avait-il précisé. Les gaullistes locaux se montraient d'autant plus irrités que l'ancien secrétaire d'Etat ne cache pas ses divergences avec le R.P.R. Finalement, à la suite de la nouvelle crise ouverte au sein de la majorité, M. Chirac leur a donné satisfaction en faisant annoncer, dimanche 15 janvier, la candidature d'un vieux militant gaulliste, M. Henri Ledieu.

Il y aura également, à Arras, un candidat écologiste, M. Guy Lancial, trente ans, fonctionnaire, qui se présentera sous l'étiquette Ecologie - Concorde - Progrès, du nom d'une association locale souhaitant *« l'entente entre la gauche et la droite »* dans la lutte pour une meilleure qualité de la vie.

Le siège de la deuxième circonscription (Bapaume), détenu par l'un des deux seuls rescapés de la vague gaulliste de 1968, M. Jean Chambon (R.P.R.), est convoité par trois candidats ambitieux. Le rival du député sortant au sein de la majorité sera M. Serge Hauchard, président départemental du parti républicain, chargé de mission au cabinet du premier ministre, qui prépare sa campagne depuis plusieurs mois, avec discrétion mais habileté, auprès des notables.

M. Jean Chambon estime qu'il peut conserver une partie de l'avance de 3 255 voix qu'il avait eue il y a cinq ans, au second tour, sur 47 451 suffrages exprimés, face au candidat du P.C., M. Louis Stienne. Il fonde son optimisme sur le fait que, dans cette circonscription, à la fois industrielle et agricole, les élections municipales ont été moins défavorables qu'ailleurs à la majorité. Le P.C. présente un ouvrier des établissements Béghin, M. Martial Stienne, fils de son candidat de 1973, connu dans la région pour ses activités syndicales. Le troisième prétendant à la succession de M. Jean Chambon est l'un des hommes les plus populaires du département, du moins dans les milieux sportifs : le président du célèbre Racing-Club de Lens, M. Jean-Pierre Défontaine. Son premier mandat électif date du mois de mars, où il a été élu conseiller municipal de Hénin-sur-Corjeul.

Le président du R.C. Lens avait, certes, manifesté sa sympathie à l'égard des radicaux de gauche, mais sans adhérer au M.R.G. Il l'a fait officiellement il y a quelques mois à peine. La deuxième surprise tient au fait que le P.S. a décidé d'abandonner au M.R.G. cette circonscription où il se trouve en position de faiblesse et d'accorder son investiture à M. Jean-Pierre Défontaine.

Le candidat de la démocratie chrétienne, M. Hugues Dedlesbach, paraît voué à un rôle secondaire dans une circonscription où la personnalité des candidats pourrait avoir plus qu'ailleurs une influence déterminante sur le choix des électeurs.

Dans la troisième circonscription (Houdain), M. Lucien Pignion (P.S.), maire de Saint-Pol-sur-Ternoise, député sortant, est l'un des pionniers de l'union de la gauche dans le Pas-de-Calais. Il consolidera sans doute sa position. Au premier tour de 1973, cet ancien inspecteur de l'éducation nationale avait devancé de 1679 voix le candidat du P.C. et avait été élu au second avec 54,4 % des suffrages exprimés. Son rival communiste sera un enseignant, M. Jean-Claude Lanvin, maire de Calonne-Ricouart. Sachant qu'elle n'a pratiquement aucune chance, la majorité présente pour l'instant un seul candidat : un médecin, M. Roger Pruvost (R.P.R.), conseiller général, soutenu par le C.D.S., mais le parti républicain ne cache pas qu'il souhaiterait que la majorité fût représentée par un autre candidat.

Dans la quatrième circonscription (Montreuil), personne n'oserait jurer que M. Marcel Béraud (R.P.R.) parviendra à conserver le siège qu'il avait conquis en 1962 et farouchement défendu jusqu'en 1973 en battant, cette année-là, de 216 voix (sur 47 176 suffrages exprimés) le candidat de la gauche. L'intéressé reste confiant et ne s'estime pas réellement menacé par son rival, M. Léonce Déprez (P.R.), maire du Touquet, candidat des non-gaullistes. Les deux hommes se livrent depuis longtemps une concurrence agressive alimentée par les querelles de clocher opposant les stations balnéaires de Berck-sur-Mer et du Touquet. A l'occasion des dernières élections municipales, M. Léonce Déprez avait ouvertement soutenu, à Berck-sur-Mer, le maire sortant, M. Guy Malgouzou, sur lequel M. Marcel Béraud souhaitait prendre une revanche après la défaite qu'il avait subie en 1971. Le candidat socialiste, M. Claude Wilquin, a mis tout le monde d'accord en enlevant la municipalité à la majorité. Il pourrait en être de même au mois de mars, car le scénario est identique et met en présence les mêmes personnages. M. Claude Wilquin pourrait bénéficier une seconde fois de la rivalité entre les deux candidats de la majorité. Ses chances paraissent d'autant plus fondées qu'il aura comme suppléant un candidat du M.R.G., détail important, car c'est justement un radical de gauche qui avait talonné M. Marcel Béraud en 1973. Le P.C. lance dans l'arène une jeune enseignante, Mme Alberte Monteux, qui fait partie de la municipalité berckoise. Elle aura pour suppléant M. Paul Dumont, qui était le candidat titulaire du P.C. depuis 1958 et avait obtenu 7 365 voix (15,7 % des suffrages exprimés) en 1973.

Les deux batailles de Boulogne

A Boulogne-sur-Mer (5e circ. Boulogne-Sud), les deux candidats de la gauche se livreront un duel beaucoup plus serré. Le député sortant, M. Jean Bardol (P.C.), qui l'avait nettement emporté en 1973 avec 31,7 % des suffrages exprimés au premier tour et 53,9 % au second, malgré un mauvais report des voix socialistes, aura, cette fois, affaire à forte partie avec le nouveau maire de la ville, M. Guy Lengagne, membre du comité directeur du P.S., qui a acquis en neuf mois la réputation d'être efficace, notamment lors de conflits sociaux. Le C.D.S. apporte son soutien à un transfuge du parti socialiste, M. Jeannil Dumortier, député de 1956 à 1973, conseiller général, qui s'est rallié au Mouvement démocrate-socialiste de France, présidé par M. Max Lejeune, après avoir obtenu il y a cinq ans, sous l'étiquette du P.S., 12.907 voix au premier tour (28,4 % des suffrages exprimés) contre 14.392 voix à M. Jean Bardol. Pour pouvoir l'emporter, M. Guy Lengagne devra s'employer à expliquer aux électeurs que M. Jeannil Dumortier ne se situe plus dans l'opposition. Dans ce contexte, la candidate du R.P.R., Mme Solange Lehembre, conseiller général, ne peut avoir que de modestes espérances.

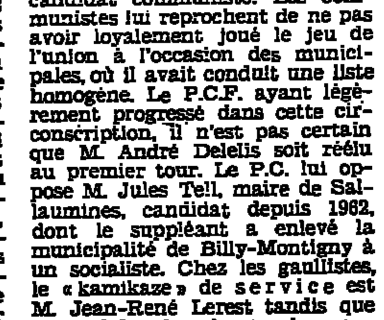
L'autre circonscription de la ville, la sixième (Boulogne-Nord, Marquise), où il n'y avait eu aucune liste d'union lors des municipales, est l'une de celles où les querelles entre les socialistes et les communistes sont les plus vives. Là aussi, la bataille sera très âpre. Le candidat du P.S., M. Dominique Dupilet, trente-trois ans, benjamin de l'Assemblée nationale, ancien suppléant de Louis Le Sénéchal, décédé en mars 1977, bénéficie de sa position de député sortant et de l'influence socialiste, qui est très forte dans ce secteur, mais il en faudrait davantage pour impressionner la jeune candidate du P.C., Mme Denise Radenne, trente-cinq ans, qui était en 1973 la suppléante de l'adversaire communiste de Louis Le Sénéchal.

A ces deux jeunes candidats, le R.P.R. oppose l'un de ses plus anciens militants, M. Henri Collette, député de 1958 à 1973, qui avait été battu de peu il y a cinq ans (871 voix sur 52 029 suffrages exprimés) par Louis Le Sénéchal.

Le parti radical tente sa chance en présentant M. Bernard Bouillon, tandis que la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition) annonce la candidature de M. Jamy Pouplin.

Dans la septième circonscription (Calais), le député sortant, M. Jean-Jacques Barthe (P.C.), maire de Calais, conseiller général, sera sans nul doute réélu, d'autant qu'il a accru son influence en étant brillamment reconduit, en mars, à la tête de la municipalité d'union de la gauche. Le P.S. ne manifeste aucune prétention excessive. L'ambition de son candidat, M. Pierre Lefébure, membre du CERES, est essentiellement de ne pas se laisser trop distancer par M. Jean-Jacques Barthe. La majorité avait décidé de présenter deux candidats, M. Gérard Muys (C.D.S.) et M. Patrick Gilles (Démocratie chrétienne), mais le R.P.R. vient d'annoncer la candidature de M. Albert Doublet, conseiller général d'Audruicq, dont le suppléant sera M. Charles Beaugrand, l'ancien maire de Calais.

A Saint-Omer (8e circonscription), M. Roland Huguet (P.S.), conseiller général, maire d'Isbergues, possède, lui aussi, les meilleures chances d'être réélu si, comme par le passé, les communistes le soutiennent. Le parti socialiste ayant enregistré une forte progression dans cette circonscription aux élections cantonales et municipales, le député sortant, qui avait obtenu en 1973 54 % des suffrages exprimés (32,3 % au premier tour), ne devrait connaître, sauf conflit aigu avec le P.C., aucune difficulté. Le P.C. fait faire ses premières armes à un jeune ouvrier, M. Didier Talleux, conseiller municipal d'Arques, qui aura pour suppléant l'un des adjoints municipaux du candidat socialiste. Le R.P.R. présente M. Jean-Jacques Delvaux, dont l'entreprise paraît sans espoir. Le parti républicain n'a pas renoncé à avoir son propre candidat. Le mouvement Démocratie chrétienne sera représenté par M. Richard Gay.



Deux luttes acharnées

C'est dans la neuvième circonscription (Béthune) que la lutte entre le P.S. et le P.C. sera le plus dure. La succession du député communiste sortant, M. Edouard Carlier, qui, âgé de soixante-douze ans, ne se représente pas, est briguée, au nom du P.C., par un jeune conseiller général, M. Daniel Roussel, et, au nom du P.S., par le nouveau maire de Béthune, M. Jacques Mellick, ancien secrétaire national des jeunesses socialistes, qui avait été nettement battu, en 1973, par M. Edouard Carlier (21,8 % des suffrages contre 35,3 % au premier tour), et qui rêve d'une revanche. Les deux formations ayant progressé, la compétition s'annonce indécise. Elle a déjà donné lieu à des incidents. Les formations de la majorité, espérant tirer parti de cette zizanie, présentent quatre candidats : MM. André Flajolet (R.P.R.), René Dhaisne (C.D.S.), soutenu par le P.R., et qui était déjà candidat en 1968 et en 1973, où il n'avait obtenu que 1,8 % des suffrages exprimés, Patrick Verdure (rad.) et Jean-Pierre Foucault (Démocratie chrétienne). M. Patrick Verdure ayant été désigné, vendredi 13 janvier, candidat commun des non-gaullistes, la candidature de M. René Dhaisne paraît remise en cause.

La concurrence sera également acharnée dans la dixième circonscription (Bruay-en-Artois), où le député sortant, M. Maurice Andrieux (P.C.), maire d'Hersin-Coupigny, sans cesse réélu depuis 1967, retrouve son principal adversaire de 1973, M. Marcel Wacheux (P.S.), maire de Bruay-en-Artois, qu'il n'avait devancé au premier tour que de 833 voix sur 43 079 suffrages exprimés, avant d'être largement réélu au second avec 62,2 % des suffrages, bien que tous les électeurs socialistes ne lui eussent pas apporté leurs voix. Réélu maire de Bruay à la tête d'une liste socialiste homogène, M. Marcel Wacheux pourrait arriver en première position au premier tour grâce à l'apport de certaines voix de la majorité. Le R.P.R. présente M. Robert Van Den Neucker et le C.D.S. M. René Grave, soutenu par le P.R. et les radicaux valoisiens.

Dans la onzième circonscription (Cambrin), la réélection du député communiste sortant, M. Henri Lucas, maire de Vermelles, où il est né, ne fait guère de doute. Elu en 1973 avec 41,9 % des suffrages exprimés au premier tour et 61,2 % au second, il possède une confortable marge de sécurité. Aucun de ses rivaux ne prétend le mettre sérieusement en difficulté. Ni le candidat du P.S., M. Marcel Cabiddu, ni celui du R.P.R., M. Gabriel Letellier, candidat dans cette circonscription après avoir été contesté par les militants gaullistes à Boulogne et à Calais où il souhaitait initialement se présenter, ni le candidat du C.D.S., M. Albert Caron.

Tel est également le cas, si l'on se fie aux résultats de 1973, pour M. Henri Darras (P.S.), conseiller général, député sortant de la douzième circonscription (Liévin), réélu sans interruption depuis 1958 et qui avait recueilli, il y a cinq ans, 43,7 % des suffrages exprimés au premier tour et 79 % au second. Les communistes présentent Mme Jacqueline Poly, le R.P.R. M. André Delaby et le C.D.S. M. Roger Beauvais.

A Lens (13e circ.), le maire de la ville, M. André Delelis (P.S.), conseiller général, avait été en 1973 le seul député socialiste réélu au premier tour (20 378 voix, 51 % des suffrages exprimés). Il avait devancé de 9 219 voix le candidat communiste. Les communistes lui reprochent de ne pas avoir loyalement joué le jeu de l'union à l'occasion des municipales, où il avait conduit une liste homogène. Le P.C.F. ayant légèrement progressé dans cette circonscription, il n'est pas certain que M. André Delelis soit réélu au premier tour. Le P.C. lui oppose M. Jules Tell, maire de Sallaumines, candidat depuis 1962, dont le suppléant a enlevé la municipalité de Billy-Montigny à un socialiste. Chez les gaullistes, le « kamikaze » de service est M. Jean-René Lerest tandis que le candidat du « front » des non-gaullistes est un radical, M. Dagouneau.

Dans la quatorzième circonscription (Hénin-Liétard), les trois candidats en présence se connaissent depuis longtemps. Ils s'étaient déjà affrontés en 1973 et M. Joseph Legrand (P.C.), actuel député sortant, avait devancé de 1.982 voix M. Jacques Piette, membre du comité directeur du P.S., maire d'Hénin-Beaumont. Le candidat gaulliste, M. Jacques Huet, aujourd'hui R.P.R., avait été nettement distancé. Tous trois se retrouvent dans ces circonstances analogues. Comme le maire de Lens, M. Jacques Piette cultive depuis longtemps des rapports de force avec les communistes. Cette attitude lui a bien réussi aux municipales, où il a été facilement réélu dès le premier tour. Compte tenu de la progression des deux formations, la compétition devrait être plus serrée qu'il y a cinq ans, avec toutefois, au départ, un léger avantage au député sortant, qui possède de sérieux appuis dans les milieux syndicaux. M. Jacques Piette pourrait bénéficier, en revanche, de certains suffrages modérés.

★ *Le Monde* a analysé la situation de la Haute-Normandie le 6 janvier, de la Picardie le 7 janvier, de la Corse le 11 janvier, du Languedoc-Roussillon le 12 janvier, et des Pays de la Loire le 13 janvier.

LES ELUS DU DEPARTEMENT DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962.

	58	62	67	68	73
Gaullistes	3	6	2	7	2
Modérés	3	—	—	—	—
M.R.P.	1	—	—	—	—
Socialistes	7	6	8	5	6
Communistes	—	2	4	2	6

● PRECISION. — *M. Max Lejeune, président du Mouvement démocrate socialiste de France,* précise, à la suite de notre reportage sur la situation électorale en Picardie (*le Monde* du 7 janvier) : *« Sur onze élections législatives, dont cinq au scrutin proportionnel et six au scrutin majoritaire, j'ai été élu du Front populaire en 1936 et, ensuite, mon élection n'a été conditionnée par le désistement communiste qu'une fois, en 1958, face au raz de marée gaulliste, les autres ayant été assurées, dans des scrutins triangulaires, avec ou sans retrait communiste, par une large majorité relative ou absolue au premier tour. Je note également que, depuis 1959, aux élections municipales d'Abbeville, au scrutin majoritaire avec panachage, ma liste a été largement élue au premier tour face aux autres listes et que, enfin, aux six élections cantonales, j'ai été, depuis 1945, élu conseiller général dès le premier tour dans le canton sud d'Abbeville. »*

DÉFENSE

La marine nationale estime avoir besoin après 1990 de trois porte-avions à propulsion nucléaire

La marine nationale estime avoir besoin, après 1990, de trois porte-avions à propulsion nucléaire, dont le premier devrait être mis en chantier en 1981. C'est, pour l'essentiel, ce qui ressort de l'analyse en cours à l'état-major de la marine après l'annonce, le 7 novembre dernier à Brest, par le chef de l'Etat qu'un prochain conseil de défense — au printemps de 1978 — fixera un nouveau schéma d'orientation de la marine pour les années 90.

A la fin de l'année dernière, le budget de la marine pour 1978, présenté par le ministère de la défense, avait été sévèrement critiqué au Parlement. De fait, les crédits de paiement et les autorisations de programme — dont dépend le lancement de commandes pour les années ultérieures — accordés à la marine augmentent moins que l'ensemble des autres dépenses allouées à la défense. Les constructions de bâtiments s'en sont trouvées ralenties.

Après avoir entendu les hauts responsables des grands commandements réunis à Brest, M. Valéry Giscard d'Estaing a reconnu que « *l'inquiétude actuelle* [des marins] *tient au fait qu'une grande part des bateaux construits en 1950-1955 vont disparaître après 1980* ». Le président de la République a alors demandé aux chefs de la marine nationale de lui soumettre « *un schéma d'organisation pour les années 1990-1995* », ajoutant qu'il s'agissait de définir une nouvelle conception des missions et des moyens de la marine pour « *assurer une présence navale importante de la France dans le monde* ». Un conseil de défense doit examiner ce projet, vraisemblablement après les élections législatives de mars.

Si l'on en croit des informations de source officielle, récemment données aux officiers de réserve de la marine nationale à Paris, les études en cours à l'état-major ont consisté à dresser, avec précision, un premier tableau des besoins en matériels importants (navires, avions et armes) à moyen terme, à l'exception des besoins liés à la dissuasion nucléaire (sous-marins stratégiques), qui relèvent de l'appréciation gouvernementale, et des besoins créés par l'existence de la zone économique des 200 milles qui sont examinés par une mission interministérielle confiée à un député, M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat aux armées, et lui-même ancien *officier de marine.*

Des corvettes anti-aériennes

La marine estime avoir besoin de trois porte-aéronefs (avions *et hélicoptères) qui seront à propulsion* nucléaire et qui recevraient un groupe aérien constitué d'avions à décollage et atterrissage courts ou verticaux du modèle de l'avion britannique Harrier. A l'heure actuelle, la *France dispose de deux porte-*avions et d'un porte-hélicoptères à propulsion classique. Pour qu'ils puissent entrer en service à partir de 1990, il serait souhaitable, selon les marins, que le premier de ces bâtiments soit mis en chantier en 1981. *Ces porte-*aéronefs seraient d'un tonnage supérieur à 20 000 tonnes, sans atteindre, toutefois, les 32 000 tonnes à pleine charge du *Foch* et du *Clemenceau*.

A propos des bâtiments de moyen tonnage, compte tenu de l'arrêt — que l'état-major regrette — de la construction des frégates *lance-engins du type Duquesne* et *Tourville* déjà en service, la mise en chantier de corvettes anti-aériennes a été décidée dès 1978 pour compenser la disparition progressive des escorteurs d'escadre dotés de missiles anti-aériens Tartar. Ces corvettes anti-*aériennes, principalement* destinées à la Méditerranée, seront des versions dérivées de la corvette C-70 de lutte anti-sous-marine dont quatre exemplaires sont en fabrication et dont la construction reprendra après celle des corvettes anti-aériennes.

La marine propose, encore, de concevoir une série de nouveaux *avisos, avec un hélicoptère em*barqué et un moteur plus puissant. Il n'y aura plus, en revanche, de mises en chantier de sous-marins à propulsion diesel-électrique, mais la construction de cinq sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire est acquise avec, en perspective, le développement d'une classe améliorée de *ces bâtiments pour la décennie* prochaine. Ces sous-marins nucléaires d'attaque emporteront le nouveau missile *SM-39, capable* d'être tiré en plongée contre des navires de surface adverses.

Un quatrième tiers

Pour l'essentiel, l'aviation de patrouille maritime continuera d'être composée d'une quarantaine d'avions Breguet-Atlantic à grande autonomie de vol, dont l'électronique de bord est en cours de modernisation et qui recevront de nouvelles armes anti-surface et anti-sous-marines (les missiles MM-38 et AM-39 dans leurs versions améliorées).

Les premières études présentées aux officiers de réserve reconnaissent que le tonnage de la marine va décroître, principalement de façon critique entre 1984 et 1988, pour se situer au niveau de 260 000 tonnes (au lieu de 300 000 tonnes actuellement). Or, fait-on remarquer dans les états-majors, les missions resteront *identiques — elles seront même* en augmentation avec la part attribuée à la marine dans la protection de la zone économique des 200 milles — malgré cette diminution sensible du tonnage.

« *Il s'ensuit,* selon les informations données par l'état-major de la marine à ses cadres de réserve, *que l'on fera davantage naviguer les bâtiments, ce qui nécessitera un supplément d'équipage (le quatrième tiers) pour assurer une rotation garante d'un bon entretien des navires et des conditions de vie acceptables par le personnel parce qu'elles ne seront pas trop différentes de celles des civils.* »

Depuis le début de l'année, du reste, un quatrième tiers d'équipage commence d'être affecté à des avisos, c'est-à-dire qu'un complément « volant » de personnel permet d'assurer une permanence accrue de cette catégorie de bateaux en patrouille à la mer.

J. L.

DANS SON MESSAGE DE VŒUX AUX ARMÉES

Le président de la République : nos actions militaires outre-mer ont accru le prestige et le renom de nos armes

Dans son message de vœux aux armées, que le périodique militaire *TAM* vient de publier, le chef de l'Etat explique qu' « *il n'est pas de responsabilité, parmi celles qui j'exerce, à laquelle j'attache plus d'importance et de signification que celle de la défense que me confie la Constitution* ».

« *L'année 1977, difficile à d'autres égards,* précise M. Valéry Giscard d'Estaing, *a été positive pour la défense : positive en ce qui concerne l'action du commandement et des états-majors ; positive en ce qui concerne l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis de l'effort de défense, et positive en ce qui concerne les missions délicates que les armées ont eu à accomplir. Je veux parler de l'accession de Djibouti à l'indépendance et de la contribution apportée par nos forces à la sécurité d'un nouvel Etat, ainsi que de certaines opérations de transport ou de soutien effectuées soit lorsque des considérations de politique mondiale le justifiaient, soit lorsque la sécurité de nos compatriotes l'exigeait. Ces actions ont été conduites avec précision, détermination et efficacité. Elles ont accru dans l'opinion nationale et internationale le prestige et le renom de nos armes.*

» *Il faut maintenant réfléchir à l'horizon 1990-2000 et aux conséquences des changements que nous observons dans le monde. Nous avons à réaliser un grand investissement intellectuel en matière de défense. Parmi les pays industrialisés de 55 à 60 millions d'habitants, à préoccupations mondiales, nous serons pratiquement le seul à disposer d'un outil de défense moderne totalement indépendant. Cela impose, compte tenu de nos ressources en hommes et en moyens, d'utiliser au mieux l'ensemble de notre potentiel national pour que la France ait la défense et l'influence répondant à son histoire, à sa capacité et à ses responsabilités* », affirme le président de la République, qui conclut : « *L'année 1978 va comporter des échéances importantes qui affecteront l'ensemble de notre vie nationale. Face à ces échéances, tous ceux qui se préoccupent de la défense ne peuvent rester indifférents, mais ils doivent conserver intacte la grande tradition des armées françaises en se tenant à distance des activités de type électoral.* »

★ *TAM*, 19, boulevard de Latour-Maubourg, B.P. 113-07, 75325 Paris Cedex 07, n° 345, 3 F.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE s/saisie immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 24 JANVIER 1978, à 14 h.

UN APPARTEMENT
situé à
CHILLY-MAZARIN (Essonne)
Parc de Gravigny
1, rue du Béarn, 7e étage
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Consignation indispensable pr enchér. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, à CORBEIL-ESSONNES. Tél. : 496-30-26 - 496-14-18.

Vente sur licitation au Palais de Justice à EVRY, rue des Mazières, le MARDI 7 FEVRIER 1978, à 14 h.

PETITE PROPRIÉTÉ
située à
QUINCY-SOUS-SÉNART (91)
13, rue Mère-Maria-Pia
Cadastrée section A n° 631 pour 300 mètres carrés
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir en un chèque de banque ou en espèces. Renseignements Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats, demeurant à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis, 496-14-18 et 496-30-26.

Adjudication au Palais de Justice à THONON-LES-BAINS (74) le VENDREDI 27 JANVIER 1978, à 14 heures

BATIMENT à usage de HANGAR et BUREAUX avec TERRAIN
Zone Industrielle de VILLE-LA-GRAND (74)
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adresser Cabinet d'avocats BOUCHET, REDON, Boîte Postale 51, 74200 THONON-LES-BAINS, tél. 71-13-77.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 30 janvier 1978, à 14 heures

DIVERS LOCAUX cave, rez-de-ch., 1er étage **FONDS DE COMMERCE**
Exploité sous les enseignes
« LA CANDELARIA » et « LE P'TIT THEATRE DE L'ODEON »
à PARIS (6e) - 3, rue Monsieur-le-Prince
MISE A PRIX : 270.000 FRANCS
(S'appliquant pour les biens immobiliers à 250.000 F et pour le fonds de commerce à 20.000 F, matériel et marchandises en sus, à dire d'expert.) S'adr. à Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, av. Marceau ; S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER, avocats ; Me FERRARI, syndic.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 2 février 1978, à 14 heures
EN UN SEUL LOT : UN

IMMEUBLE SIS A PARIS (4e)
115-117, rue Saint-Antoine
comprenant : 3 bâtiments en façade élevés sur cave d'un rez-de-chaussée et de deux étages
cour - salle de cinéma
Superficie 8 a 22 ca
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
Renseignements à Me PERARD, 5, rue Rouget-de-Lisle à PARIS (tél. 260-38-08) ; et à tous avocats près le Tribunal de Paris.

VENTE *sur saisie immobilière* au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 25 janvier 1978, à 14 heures - EN DEUX LOTS

1er lot : CINQ LOCAUX
et un porche sur rue et cour au rez-de-chaussée du bâtiment A
2e lot : UN LOGEMENT - SIX LOCAUX
une cave, une remise, un hangar, un grenier et droit à la jouissance d'une cour aux sous-sol, rez-de-chaussée, 1er étage d'un bâtiment B, C, D et E
sis à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine)
13, rue du Parchamp
MISES A PRIX : 1er lot, 50.000 F - 2e lot, 100.000 F
S'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat au Barreau de Paris, 17, rue Faraday, 75017 Paris (tél. 924-14-13) ; et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 26 janvier 1978, à 14 heures

PROPRIÉTÉ - SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94) 13, avenue de Bourgogne
Comprenant : Pavillon de 6 pièces principales - Jardin contenance 328 m2
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS - S'adresser Me R. BOISSEL
avocat à Paris (2e), 36, rue des Petits-Champs, tél. 742-48-94.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 25 janvier 1978, à 14 heures - EN UN SEUL LOT

DEUX APPARTEMENTS sis à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hts-de-Sne)
96 à 104, rue du Point-du-Jour - 19-23 à 31-35 et 37, rue des Longs-Prés - 69 à 79, rue du Dôme - 64 à 72 rue, Danjou
et voies privées : place Corneille et place Racine
au 9e étage, comprenant chacun : entrée, salle de séjour, deux chambres, cuisine, salle de bains, W.-C., rangement, dégagement, loggia - Cave dans le bâtiment P Sud, escalier 10
Mise à prix : 170.000 francs
S'adresser 1) Me Jacques SCHMIDT, avocat au Barreau de Paris, 17, rue Faraday, 75017 PARIS (tél. 924-14-13) ; 2) Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le mercredi 1er février 1978, à 14 h.
EN UN SEUL LOT

PROPRIÉTÉ - GARCHES (92) 148, bd du Général-de-Gaulle
8 pièces principales, salle de bains, cuisine, W.-C. - Grenier - Garage - Jardin - Le tout élevé sur terrain d'une SUPERFICIE de 661 m2
LOUÉE jusqu'au 14 octobre 1981, moyennant un LOYER de 30.000 F au 15 avril 1970, indexé avec révision annuelle
MISE A PRIX : 450.000 F - S'adr. Me Luc BOURGUIGNAT
avoc., Paris (8e), 36, av. de Wagram, 766-81-64 ; Me Ch. REYNAUD, avoc., Versailles (78), 7, av. de St-Cloud ; Me SALONE, avoc., Versailles (78), 19, r. Ste-Sophie ; Me PENOT, avoc., Versailles (78), 41, av. de St-Cloud

---

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 2 FEVRIER 1978, à 14 h.
EN UN SEUL LOT

UN PAVILLON sis à ISTRES
24, sentier des Prettes
avec droit de jouissance de partie d'un terrain
Mise à prix : 100.000 francs
S'adresser pour tous renseignements à la S.C.P. d'avocats GRANRUT, CHRESTEIL, BRILLATZ et autres (Me BRILLATZ), 18, avenue Bugeaud à Paris (16e), 727-09-94 ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de *PARIS, BOBIGNY, NANTERRE* et *CRETEIL*.

Me *Jean LECLERC, avocat à la cour, postul. près le Trib. de* Gde Instance d'AIX-EN-PROVENCE, y demeur., 2, pl. des Prêcheurs, tél. 26-07-82 et 27-97-33. VENTE aux ench. publ., le vendredi 27 janvier 1978, à 11 h du matin, à l'aud. des criées du Trib. de Gde Inst. d'AIX-EN-PROVENCE, Pal. Just., pl. de Ver*dun, 1er ét., dépend. d'une success.* bénéfic. s/surench. du 1/10 et après baisses de mise à prix, au plus offrant et dernier enchérisseur, EN UN SEUL LOT :

UNE PROPRIÉTÉ
avec divers bâtiments à usage industriel de fabrication de produits lactés, UN APPARTEMENT de maître (7 pièces principales), DIV. DEPENDANCES,
le tout situé à ISTRES
Hameau d'Entressen, le Mas Pointu, lieudit « L'Etang »,
cadastré sect. AN 112, 113 et 824, pour une superficie de 1 ha 30 a 80 ca.
MISE A PRIX : 440.110 F (frais de poursuites en sus)
LIBRE DE TOUTE LOCATION

CLAUSES et CONDITIONS DE LA VENTE : l'adjudication aura lieu aux clauses et conditions résultant du cah. des charges dressé et déposé par Me Jean LECLERC, avoc. postul. au Greffe du Trib. de Gde Inst. d'AIX-en-PROVENCE, où tte personne peut en prendre connaiss. Ts les rens. relatifs à la propriété sont donnés sans auc. garantie et sans que l'avoc. postul. puisse être en auc. façon recherché ni inquiété à cet égard. Il est enfin précisé que les frais exposés pr parvenir à la vte de ladite propriété seront payables en sus du prix. Pr ts rens. s'ad. Me Jean LECLERC, avoc. à la cour, 2, pl. des Prêcheurs, à AIX-EN-PROVENCE ; au Greffe du Trib. de Gde Inst. d'AIX, où est déposé le cah. des charges, et, pr vis., sur les lieux. Signé, Me Jean Leclerc.

DURANT LE WEEK-END

Une quinzaine d'attentats en France

Après l'opération de commando de la nuit du 13 au 14 janvier qui a abouti à la destruction d'un poste radar de la base aérienne de Solenzara, en Corse (« le Monde » daté 15-16 janvier), la France a connu, au cours du dernier week end, une importante vague d'attentats visant les objectifs les plus divers (installations militaires, bureaux administratifs, permanences de partis politiques, entreprises, magasins, etc.). Deux régions ont été particulièrement visées par ces attentats, qui n'ont pas causé de victimes : la Bretagne et Paris.

En Bretagne, bien que les quatre attentats commis dimanche matin 15 janvier n'aient pas été revendiqués, sauf celui de Redon et la tentative de Ploermel, par un coup de téléphone anonyme adressé au bureau de l'A.F.P. à Rennes, notre correspondant dans cette ville nous signale que la technique utilisée (dynamite et système de mise à feu électrique), les cibles choisies et la relative concomitance des explosions, tendent à accréditer la thèse d'une reprise d'activité des commandos séparatistes du F.L.B.-A.R.B. et de la Résistance nationaliste bretonne. Les premiers avaient suspendu leur activité depuis le 21 octobre (attentats contre un centre de vacances de la police à Treveneuc, dans les Côtes-du-Nord, l'hôtel des impôts de Guingamp et un dépôt de carburant de la marine nationale à Brest), et la Résistance nationale liste bretonne depuis le 22 octobre (destruction du relais hertzien de Pré-en-Bail (Mayenne) (*le Monde* daté 22 et 25 octobre 1977).

A 4 heures dimanche, une première explosion détruisait deux camions militaires, tandis que trois autres étaient endommagés à l'intérieur de la caserne de la Tour-d'Auvergne à Quimper. A *4 h. 05, toujours à Quimper*, le second attentat visait un immeuble de l'entreprise de construction Henri Ducassou ; l'explosion était suivie d'un incendie. Le montant des dégâts serait de l'ordre de 1 million de francs. A 4 h. 10, un immeuble de construction légère abritant les bureaux de l'E.D.F. à Redon (Ille-et-Vilaine) était entièrement détruit par une explosion, suivie d'un incendie, causant des dégâts de l'ordre de 2 millions de francs. *Quinze minutes plus tard*, le siège social de l'entreprise Ducassou, à Lorient, était à son tour sérieusement endommagé par l'explosion d'une charge déposée sur une fenêtre, dans une cour intérieure. Enfin, deux charges composées de 2 kilos de dynamite chacune, reliés à un système de mise à feu électrique qui devait se déclencher à 4 heures, dimanche matin, étaient découvertes samedi à 19 h. 45 par un gardien de l'hôtel des impôts de Ploermel (Morbihan) et désamorcées.

Avant la société Ducassou, de Lorient, qui travaille depuis trois mois à la construction de la caserne de Ty-Vougeret, près de Chateaulin (Finistère), l'entreprise de travaux publics Lagadec, de Landerneau, avait été victime de plusieurs attentats revendiqués par le F.L.B.-A.R.B., hostile à la présence *« des forces françaises d'occupation en Bretagne »*.

Cette série d'attentats intervient dix ans après les premiers revendiqués par le F.L.B.-A.R.B. et commis le 12 janvier 1968 contre les préfectures de Saint-Brieuc et de Quimper. D'autre part, le 3 décembre dernier, le Conseil national de Bretagne, dirigé par Yann Goulet, réfugié en Irlande, annonçait une reprise des attentats, si aucune mesure en faveur de la langue et de la culture bretonnes n'était prise avant le 15 janvier 1978. Le choix d'objectifs militaires, annoncé par le Conseil national de Bretagne, était ensuite démenti par le F.L.B.-A.R.B., qui, dans son communiqué, s'abstenait toutefois de démentir la reprise des attentats.

Personnalités et organisations politiques ont une nouvelle fois unanimement condamné ces actes terroristes, qualifiés par l'Union démocratique bretonne *« d'actes irresponsables, qui n'auront pour conséquences que la répression policière, les déclarations de la droite française et l'hostilité de la population vis-à-vis des organisations bretonnes »*.

A Paris : cinq explosions pendant le week-end

Cinq explosions ont eu lieu à Paris au cours du week-end. Durant la nuit du 14 au 15 janvier, *les bureaux de deux sociétés* et deux commerces ont été plus ou moins endommagés. Vers 4 heures du *matin*, *la façade* et les bureaux de la société des Grands travaux de l'Est, 92, avenue Kléber (16e arrondissement) ont été endommagés ; toutes les vitres ont été brisées. Cette société travaille dans divers Etats africains. Elle possède aussi des agences en Corse et en Bretagne.

Une heure plus tard, une déflagration, précédant un incendie, s'est produite, 4, avenue Jules-Janin (16e arrondissement) dans un immeuble qui abrite le bureau de la *société* Wunderman international, agence de publicité spécialisée dans l'industrie textile. Le feu y a causé d'importants dégâts.

A 7 heures, la devanture d'un magasin de fleurs situé 9, rue Grégoire-de-Tours (6e arrondissement) était détruite par une explosion. Plusieurs voitures du voisinage ont été atteintes. Enfin, vers 7 h. 30, la vitrine d'un bar-restaurant, le Sirtaki, 9, boulevard Pasteur (15e arrondissement) était détruite par une déflagration.

Lundi 16 janvier vers 3 heures du *matin*, un *engin de fabrication* artisanale a explosé devant la porte d'entrée du siège de la Fédération des sociétés juives de France, 68, rue de la Folie-Méricourt (11e arrondissement), et endommagé les deux étages de bureaux. La F.S.J.F. groupe une centaine de sociétés d'entraide et de secours mutuel ouvertes aux membres de la communauté juive.

***

Plusieurs autres attentats ont été commis pendant le week-end *dans diverses régions* de France. Aucun d'entre eux n'a pour l'instant, été revendiqué.

● *Dans les Alpes-Maritimes*, à Antibes, un engin explosif a détruit, pendant la nuit du 13 au 14 janvier, une voiture appartenant à un directeur technique de société ; celui-ci l'avait garée, une heure plus tôt, dans une rue de la ville.

● *Dans la Vienne*, à Loudun, un retraité, M. Alphonse Baudu soixante-huit ans, ancien directeur d'une *entreprise de transport*, a eu la main déchiquetée, le 14 janvier, par l'explosion d'un colis piégé, *en provenance* d'Albert (Somme), qu'il venait de retirer au bureau de poste. M. Baudu *n'avait aucune activité politique* et son *entourage* ne lui connaissait pas d'ennemi.

● *En Corrèze*, dans l'église d'Ussel, un engin de fabrication artisanale déposé dans le tambour d'entrée de l'édifice a été neutralisé par inadvertance : une fidèle qui se rendait à l'office du samedi soir a involontairement écrasé la mèche allumée en pénétrant dans l'église.

D'autre part, un incendie s'est déclaré au cours de la même nuit, dans une permanence du R.P.R., à Brive vraisemblablement causé par l'inflammation d'essence répandue sous la porte ; les dégâts sont peu importants.

● *En Moselle*, le 15 janvier, vers 3 heures, la vitrine du *local* du parti communiste de Moyeuvre-Grande a été détruite par une explosion qui a provoqué quelques dégâts aux alentours.

APRÈS L'ATTAQUE CONTRE LA BASE DE SOLENZARA

Le F.L.N.C. indique qu'il « continue la lutte »



(Dessin de KONK.)

Après le plasticage dans la nuit du *14 au 15 janvier*, de deux bâtiments techniques de la base aérienne 126 de Solenzara, (*le Monde* daté *15-16 janvier*), *le* F.L.N.C. (Front de libération de la Corse) qui a revendiqué l'attentat déclare, dans un communiqué adressé samedi après-midi 14 janvier aux agences de Bastia du *Provençal* et de *Nice-Matin*, qu'il *« continue de mener la lutte contre l'armée d'occupation et le colonialisme qu'elle renforce. La propagande des colonialistes a toujours présenté la base de Solenzara comme un pôle de développement économique source d'emplois, voire un instrument de défense de la Corse contre d'éventuels agresseurs ». « Il n'en est rien »*, ajoute le F.L.N.C.

« Le Front ne menace pas les jeunes militaires français de la base. Mais ceux-ci ne doivent pas, par leur complicité ou leur aveuglement, devenir nos ennemis », poursuit le message. Quant à la base de Solenzara, le Front estime qu'elle est *« un instrument de sous-développement imposé à la Corse »* et que *« l'Etat français y dispose d'un arsenal répressif important susceptible d'être rapidement renforcé par la Légion étrangère ou par un pont aérien ». « La présence de ces installations en cas de conflit peut attirer des représailles éclair sur la Corse, car Solenzara est une des bases relais des bombardiers atomiques »*, indique le communiqué.

« Sous prétexte de défense nationale et de coopération militaire, Solenzara permet à l'impérialisme occidental de menacer les pays libres et les nations progressistes de la Méditerranée : Base d'intervention et d'agression contre le peuple palestinien en 1967, complicité avec les régimes fascistes et sanguinaires d'Iran et d'Afrique du Sud qui envoient leurs pilotes s'entraîner à Solenzara, entraînement pour des opérations aéroportées au Sahara et au Tchad, menace sur l'Afrique du Nord, exercices de pilotage et de tir pour les avions de l'OTAN », dit le message du F.L.N.C.

En conclusion, les nationalistes clandestins corses déclarent : *« Notre peuple est menacé ; les peuples libres le sont aussi. Le Front continuera de mener le combat politique et militaire qui donnera au peuple corse les moyens de se débarrasser du colonialisme. »*

Avec une grande facilité

Le commando du F.L.N.C., après avoir vraisemblablement cisaillé les grillages de protection, a pointé ses armes sur les militaires en permanence en leur disant : *« Nous sommes du F.L.N.C. Nous ne vous en voulons pas à vous. Tenez-vous tranquilles ! »* Les hommes ont ensuite placé trois charges explosives : les bâtiments techniques du poste qui supportent les émetteurs radar du champ de tir.

La base aérienne 126 de Solenzara est composée de deux parties : une base opérationnelle et un champ de tir qui était visé par l'attentat. C'est la plus importante base aérienne française située hors du continent, et chacun se demande, nous indique notre correspondant à Bastia, *comment* un commando de quinze hommes a pu pénétrer aussi facilement dans l'objectif. Mais il *faut savoir que* le champ de tir est situé à l'extérieur de la base proprement dite, et qu'il n'est pas protégé, à *l'exception* d'un gardiennage de soldats du contingent. Des émetteurs de rechange sont actuellement acheminés *en* Corse.

Cet attentat a été condamné par le conseil général de la Haute-Corse et par le préfet, M. Yves Bentegeac, qui a déclaré : *« Jouer à la guerre est facile, mais c'est un jeu dangereux, car un rien peut le faire dégénérer. Est-ce vraiment le pire que l'on recherche, alors que la paix est voulue désirée et assurée par tout le monde en Corse ? »*

Cette opération survient après le plasticage de la villa de M. Alain Griotteray, en Corse, *dans la nuit du 25 au 26 décembre*, et contre la gare de Villepinte (Seine-Saint-Denis), le 26 décembre (*le Monde* des 28 et 29 décembre). Cette escalade avait été annoncée le 18 décembre dernier par le F.L.N.C., qui avait indiqué que, *« face aux forces d'occupation »*, il avait *« élaboré une stratégie mieux adaptée contre l'Etat, stratégie dont une étape décisive sera franchie avant les élections législatives »*.

Le F.L.N.C. avait déjà revendiqué l'attaque d'un objectif militaire le 23 mars dernier. Un commando armé, après avoir neutralisé les trois hommes du poste de garde du radar militaire de *Fort-Lacroix*, sur les hauteurs de Bastia, avait déposé quatre charges explosives au pied du radar. Aucune des charges n'avait explosé.

« L'HUMANITÉ » : le fil rouge.

(...) Un fil rouge relie la mèche des attentats qui paraissent viser aussi bien des cibles « aberrantes » que des objectifs militaires.

Qui peut craindre, en effet, le débat démocratique dans notre pays au point de lâcher la bride aux professionnels du plastic, aux spécialistes du calibre 11,43, aux fauteurs de troubles en tous genres ?

Fruits empoisonnés de la crise, ces manipulateurs manipulés courent nos rues en toute tranquillité. La police n'est pas lancée à leurs trousses. Quand ils tombent dans ses filets, ils en échappent, relaxés, acquittés.

Ils sont organisés. Ils ont parfois pignon sur rue. Recrutés souvent pour le service d'ordre d'hommes politiques du pouvoir ou du grand patronat, les mercenaires des privilégiés sont assurés d'une insolente impunité.

Leurs patrons voudraient faire peur, pour se présenter en fermes gardiens de l'ordre européen à la recherche de son espace vital judiciaire. Ils ne répugnent pas à attiser le racisme et la xénophobie. Ils voudraient que les explosions rendent les Français sourds aux voix qui dénoncent les véritables aux voix qui dénoncent les véritables responsables de la crise [...] ».

(JACQUES COUBARD.)

Des antinucléaires détruisent les dispositifs de protection de la future centrale du Pellerin

De notre correspondant

Nantes. — Le dimanche 15 janvier, à midi, à l'heure où le bourg est très animé à la sortie de la grand-messe, une trentaine de personnes, dont une majorité d'agriculteurs, sont allées déverser à la décharge communale les chevaux de frise mis en place les jours derniers par les entreprises qui mènent les chantiers préparatoires *sur le site* de la future centrale nucléaire du Pellerin, dans la banlieue de Nantes.

Les *rouleaux de fils de fer* barbelés transportés sur des attelages agricoles ont été recouverts de paille, puis *arrosés* d'essence et incendiés. Les opposants au projets de l'E.D.F. ont opéré à visage découvert.

Leur intervention s'inscrit dans le sens des nouveaux incidents *qui se sont déroulés* la *semaine* dernière et au cours desquels des documents ont été volés dans la *soirée* du 9 janvier à M. Lignat, un ingénieur en retraite de l'E.D.F., opérant sur le site, pour le *compte de l'Electricité* de France. Ces documents ont été rendus publics au cours de la réunion plurimunicipale du cadre de vie dans les communes riveraines du site. Certains, très techniques, ont été confiés à des scientifiques, en vue d'une publication commentée. Ils font état de projets de travaux non mentionnés dans le dossier d'enquête publique. On y trouve aussi des conseils de « sensibilisation psychologique » de la population en vue de l'implantation de la centrale. On y est notamment : *« Janvier, février, avant les élections, période calme... Profitez de l'accalmie pour discréditer les antinucléaires irréductibles. »* On y a découvert encore des annotations sur un certain nombre d'habitants de la région.

Les antinucléaires déclarent *enfin avoir trouvé dans ces dossiers* la preuve qu'une station d'analyses, que les autorités du *département présentaient comme* totalement étrangère au projet de centrale et seulement destinée à *une adduction d'eau industrielle* pour la Basse-Loire, fait en réalité partie du projet qu'ils combattent. *Un attentat à l'explosif avait* été commis dans la nuit du 26 au 27 décembre dernier contre cette *station*.

La gendarmerie a enregistré trois plaintes pour voies de fait : *celle de M. Lignat, l'ingénieur* retraité de l'E.D.F. ; celle de M. Foucault, qui est venu le *secourir* ; *celle enfin de la division* « équipement » de Tours.

La municipalité du Pellerin *envisage pour* sa *part d'assigner* l'E.D.F. en référé pour la mettre en demeure d'arrêter les travaux *de la station d'analyses*, cette construction ayant été menée malgré un avis défavorable des élus notifié par une délibération du conseil municipal en date du 4 juillet dernier.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

La chambre des métiers contre les commerçants maghrébins

Les « envahisseurs » de Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — Les commerçants et les artisans grenoblois qui assistaient, mardi 10 janvier, à l'assemblée générale de la chambre des métiers ont, à l'unanimité, approuvé la prise de position de leur président, M. Robert Mosnier, relative à la « présence envahissante des Algériens » dans plusieurs quartiers de l'agglomération. Constatant que, en 1977, 20 % d'immigrés étaient inscrits au répertoire des métiers, M. Mosnier affirmait : « Doit-on céder Grenoble aux Algériens ? » — « Que peuvent faire les commerçants contre cette invasion ? » Au nom de « la sécurité des gens et des biens », il demandait au maire socialiste de Grenoble, M. Hubert Dubedout, de « prendre *une décision* », tout en précisant : « S'il en était autrement, malgré notre patience et notre angoisse, nous n'hésiterions *pas* à passer à l'action. »

La « grogne » des commerçants et des artisans grenoblois n'est pas nouvelle. Elle s'était déjà exprimée il y a quelques semaines dans la revue de la chambre des métiers dont « Le mot du président » donnait déjà le ton : *« De la place Notre-Dame au cours Berriat, les Grenoblois cèdent peu à peu la place à des migrants dont le comportement est radicalement différent. Les fonds de commerce et les ateliers artisanaux sont systématiquement rachetés par des personnages douteux qu'ils font transformer, aménager, équiper par des travailleurs clandestins et qui se livrent ensuite à des commerces parallèles au mépris des lois et règlements. »*

M. Mosnier concluait : *« Aucune mesure ne semble actuellement prise pour éviter que le centre ville perdre son caractère dauphinois pour devenir une cité cosmopolite où il sera rare d'entendre parler français. »* Ces propos, qualifiés à l'époque de *« racistes »* par le maire de Grenoble, M. Dubedout, ajoutés aux récentes prises de position du président de la chambre des métiers, ont bien entendu provoqué un grand émoi dans la communauté maghrébine, qui affirme respecter les lois et la législation en vigueur. Les *commerçants algériens* pour leur part déclarent *« avoir acquis, grâce à de lourds sacrifices, des fonds qui ne trouvaient pas d'acheteurs »* et précisent que certains de leurs petits commerces sont *installés* à Grenoble depuis cinquante ans.

11 % d'étrangers

La *détérioration des relations* franco-algériennes ne serait pas étrangère à cette nouvelle campagne, constatent de nombreux ressortissants algériens. Ils sont environ quinze mille à vivre dans l'agglomération grenobloise. Beaucoup habitent dans les logements vétustes du centre ville rue Très-Cloîtres, rue Chenoise, rue Brocherie : un quartier populaire qui, depuis le seizième siècle, a accueilli successivement les paysans du Grésivaudan, les communautés juives, protestantes, italiennes et maghrebines. En 1977, dans la rue Très-Cloîtres, une *personne sur trois* est *d'origine* algérienne ou tunisienne.

Lancée en 1972, l'opération de rénovation de ce quartier prévoit de maintenir sur place la population qui y réside actuellement (mille quatre cents personnes) ainsi que les activités socio-économiques liées à la diversité des communautés fréquentant ce quartier (*le Monde* du 4 février 1976). Un rapport du 25 avril 1977 réalisé par les services techniques de la mairie déclare : *« La rue Très-Cloîtres pourrait être maintenue comme une rue maghrebine et commerçante. »* Lors de la réunion du conseil municipal de Grenoble du *13 mai 1977*, le groupe communiste s'était inquiété de l'*« option maghrebine »* de l'ancienne municipalité, exprimant ainsi sa crainte de voir transformer ce quartier en *« quartier arabe »*. Il proposait de maintenir à Très-Cloîtres *« une population ouvrière diversifiée »*.

Le président de la chambre des métiers, M. Mosnier, qui exploite une pâtisserie située à la lisière de cette rue, s'inquiète aujourd'hui des *« débordements »* algériens en direction d'autres quartiers et notamment place Notre-Dame et les rues avoisinantes et aussi cours Berriat. *« La tactique pour l'achat de ces commerces est bien organisée*, déclare M. Mosnier. *Lorsqu'un commerçant ou un artisan met en vente son affaire, il voit une affluence d'immigrés envahir son commerce en cherchant par n'importe quel moyen à décourager un éventuel acheteur français. »*

M. Hubert Dubedout, député de l'Isère (P.S.), dans sa réponse au président de la chambre des métiers, rappelle que la population grenobloise compte 11 % d'étrangers, dont environ 37 % sont des Italiens, des Mghrébiens, 11 % des Espagnols, 8 % des Portugais, et 14 % appartiennent à d'autres nationalités. Le maire de Grenoble constate que dans cette ville *« la protection des commerçants maghrebins reste très marginale par rapport à l'ensemble des commerçants français »*. M. Hubert Dubedout précise que sa *fonction ne lui permet* pas d'intervenir sur le choix de l'acquéreur lorsqu'un commerce est *mis en vente, ni sur la nature du* commerce nouvellement installé. *« Il serait surprenant que la chambre des métiers demande de telles interventions, surtout si elles devaient se fonder sur la nationalité ou la race des exploitants »*, conclut M. Dubedout.

CLAUDE FRANCILLON.

JUSTICE

Deux morts à la prison de Tahiti.

La mutinerie qui avait éclaté, samedi 14 janvier, à la prison de Papeete (Tahiti), où un groupe de détenus a pris le contrôle de l'établissement après avoir tué un gardien et en avoir blessé deux autres, a été maîtrisée, dimanche matin, à 6 h. 15, par des gendarmes et des policiers. Au cours de l'opération un prisonnier a été mortellement blessé et les quatre surveillants pris en otage *ont été* libérés. Les mutins, qui possédaient les armes à feu des gardiens séquestrés, ont blessé *deux* gendarmes ainsi qu'un détenu. *Dix* prisonniers se sont évadés au cours de *la* mutinerie.

Une demande d'extradition contre Karl-Heinz Muller ?

Les anciens résistants de Toulouse demanderont au gouvernement français d'obtenir l'extradition du ressortissant ouest-allemand Karl-Heinz Muller, s'il est prouvé que celui-ci fut, pendant la *guerre*, le lieutenant SS Karl-Heinz Muller, chef de la Kriminal Politzei de la capitale de la région Midi-Pyrénées, ainsi que l'ont affirmé, jeudi 12 janvier à Paris (*le Monde* daté 15-16 janvier), Me Serge Klarsfeld et sa femme.

Le lieutenant SS Karl-Heinz Muller, né à Lunnebourg (Allemagne), âgé de trente-trois ans en 1944, qui dirigeait la section « V » de la Kriminal Politzei de Toulouse, est soupçonné par les anciens résistants d'avoir monté et dirigé des opérations qui se terminèrent par des arrestations, des exécutions ou la déportation, après tortures, de nombreux patriotes, dont celle de Forin Verdier, un des chefs de la résistance toulousaine, en décembre 1943.

Il aurait, toujours selon les anciens résistants de Toulouse, dirigé l'enquête contre le réseau Morhange, dont les membres furent *torturés* avant d'être exécutés, et il serait *en outre* responsable de la déportation à Buchenwald, en juillet 1944, de cent *soixante-dix* juifs, dont vingt et un enfants.

Le lieutenant SS Karl-Heinz Muller disparut à la libération de Toulouse et fut condamné à mort par *contumace*, le 9 juin 1953, par le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux.

Grève des réquisitions au tribunal de Grenoble.

Les magistrats membres du Syndicat de la magistrature, et notamment les substituts, s'abstiendront de prendre la parole et ne requerront pas lors des audiences, pendant une semaine à compter du lundi 16 janvier. Ils entendent protester contre les poursuites disciplinaires visant Mlle Monique Guemann, premier substitut au tribunal de Draguignan, suspendue de ses fonctions par le garde des sceaux. Selon le Syndicat de la magistrature, *« d'autres formes d'action ne sont pas exclues ultérieurement »*, mais il n'a pas révélé quel type serait *« si nécessaire »* à engager.

Le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France ont rappelé que *« quotidiennement, des substituts, au cours de leurs réquisitoires, font des déclarations de principe racistes ou anti-syndicales »*, mais ne sont pas sanctionnés. Aussi les deux syndicats demandent l'arrêt immédiat de toutes les poursuites engagées contre la vice-présidente du Syndicat de la magistrature. — *(Corresp.)*

LA CONVENTION DU P.S. SUR LES DROITS DES FEMMES

« Intégrer le féminisme dans le socialisme »

La convention nationale du parti socialiste sur les droits des femmes a réuni, dimanche 15 janvier à Paris, trois cent cinquante personnes. La citation de John Stuart Mill, épinglée au mur : « Il n'est nullement question de faire gouverner la société par les femmes, mais *bien de savoir si elle ne serait pas mieux* gouvernée par les hommes ET les femmes », donnait le ton général de la convention : *celui* de la modération. Souhaitée au congrès de Nantes, au mois de juin 1977, cette convention a été réunie sur l'initiative des femmes elles-mêmes. Après de nombreux débats à la base (1), un collectif a élaboré un texte autour de quatre thèmes — femmes et travail, femmes et famille, femmes et liberté, *femmes et militantisme* — qui, soumis aux votes des sections et fédérations, a été approuvé par près de 90 % *des militants.*

Une commission des résolutions a examiné, pendant la convention, des amendements possibles à ce texte, qui devaient ensuite être présentés à l'assemblée des déléguées. Comme le travail de la commission se prolongeait et que, déjà, certaines délégations étaient parties, il a *été décidé, en dépit de quelques* protestations, que les amendements proposés seraient soumis au bureau exécutif du parti.

Cette assemblée n'était pas un colloque ni une journée nationale, mais *« la convention du parti tout entier sur les droits des femmes »*, a indiqué Mme Yvette Roudy, secrétaire nationale à l'action féminine, dès le début de son intervention. *« Elle a pour objet,* précisera plus tard M. François Mitterrand, *de déterminer la politique du parti sur des points non traités par le congrès, elle a donc valeur de congrès. »*

Les débats qui, disent les militantes, ont été, à la base, *« nombreux et parfois violents »*, sont arrivés à la tribune un peu feutrés, figés par la structure même de cette convention où ne prennent la parole, outre les déléguées, que les membres du comité directeur et la responsable à la condition féminine. De plus, Mme Marie-Thérèse Eyquem, qui présidait la séance de la matinée, devait inviter les femmes à la courtoisie, *« parce que, si les hommes ont facilement le droit de se tromper ou de manifester leurs mésententes, on le pardonne moins aux femmes. On dit des hommes : « Voyez comme ils ont » le courage de se dresser les uns » contre les autres », et des femmes : « Voyez, elles ne s'entendent pas, » ce sont bien des femmes. »*

Cependant, les différences, sinon les mésententes, n'ont pas tout à fait été escamotées. Pour certaines militantes, et il semble bien que ce soit une majorité, le féminisme est une revendication comme les autres. *« Ces inégalités qui frappent les femmes dans la société,* affirme Mme Yvette Roudy, *ne sont pas spécifiques dans la mesure où elles font partie d'un projet global qui regroupe toutes les inégalités. Elles sont spécifiques d'une certaine façon parce qu'ayant à voir avec un certain rôle, mais elles font partie d'un ensemble d'inégalités qui explique le capitalisme et lui permet de se reproduire. »*

Avoir un rôle politique plus radical

De manière diffuse, grâce à une seule phrase allusive parfois, on pouvait cependant constater que, selon d'autres femmes du parti, le féminisme devrait avoir un rôle politique plus radical : *mettre globalement* en cause la société, les systèmes de pouvoir et d'expression mis en place par les hommes. *« S'il s'agit de prendre les places qui nous sont dues et de continuer,* a déclaré Mme Renée Dufour, de Lyon, qui tenait à souligner l'importance de l'introduction par les femmes d'un pouvoir de contestation, *nous ne ferons que reproduire ce que fait Giscard. » « Vivre autrement, oui,* a ajouté Mme Irène Charamande, de Paris, *mais aussi, pour cela, faire de la politique autrement. »*

Faire de la politique autrement, c'est plus que ne pas imiter les hommes et *« rester soi-même, avec ses mots,* dit la secrétaire à l'action féminine, *sa façon de voir les choses »*.

Même si bien souvent par sa forme cette convention était peu différente des réunions traditionnelles qu'organisent les hommes — et dont M. Mitterrand lui-même dira qu'elles sont bien souvent *« ennuyeuses »*, — on sentait pourtant dans l'assistance une attente, un appel. Il suffisait d'écouter les réactions, les applaudissements, lorsque l'une des oratrices, telles Mmes Edwige Avice, candidate aux élections législatives à Paris, ou Françoise Gaspard, maire de Dreux (Eure-et-Loir), employait un langage ferme : *« J'ai toujours eu le sentiment,* a affirmé Mme Gaspard, *que dans ce type de réunion ou de congrès, la parole de femme était une parole perdue parce que pas inscrite dans un rapport de forces tel qu'elle puisse transformer le cours de nos débats » « Si, tout à coup, les femmes du parti socialiste se mettaient en grève,* a-t-elle continué, *il n'y aurait plus de parti socialiste. »*

Il est cependant douteux qu'elles se mettent jamais en grève. Pour beaucoup, le combat des femmes doit être mené avec les hommes, et non contre eux, même si on entend encore des militants socialistes affirmer, comme l'a rapporté la déléguée de la Somme : *« Il serait regrettable de donner aux femmes au foyer des aspirations de liberté qu'elles ne ressentent pas. »* Ainsi, de nombreuses femmes ont regretté que les hommes ne soient pas venus plus nombreux, que la majorité des secrétaires fédéraux — parmi lesquels on ne compte qu'une femme — *« n'aient pas jugé utile de se déplacer »*, laissant leur place à des femmes. Leur opinion, *« nous refusons le ghetto et la marginalisation »*, tout comme celle de Mme Yvette Roudy, *« nous refusons la constitution de groupes de femmes fermés, et c'est pour cela que nous avons une convention, pour que tout le parti socialiste soit là »*, se trouvaient tout à fait en accord avec la pensée du premier secrétaire, pour lequel *« s'isoler du combat politique général, comme le font certaines organisations féministes, c'est se tromper de route »*.

Les candidatures aux élections

Il n'est toutefois pas certain que M. Mitterrand ait fait le discours que les femmes attendaient, bien qu'il ait rappelé son accord avec la règle du quota obtenu par les femmes : 15 % de femmes dans toutes les instances dirigeantes du parti — les militantes représentent 20 %, — c'est-à-dire 15 femmes sur 131 membres au comité directeur, 4 sur 27 au bureau exécutif et 3 sur 16 au secrétariat national. Après avoir parlé du « malaise » des femmes dans le parti, qui est *« celui de toutes les femmes dans cette société, qu'* que *soit le parti en cause »*, après avoir déploré la situation des candidatures aux législatives (25 femmes sur 440), pour lesquelles le premier secrétaire *« est hors d'état de contrôler le quota »* puisque la désignation est faite à la base, enfin, après s'être défendu avec humour de la misogynie qu'on lui prête, M. Mitterrand a donné un avis précis sur la question essentielle : *« Je ne crois pas que le féminisme représente un courant politique, mais un considérable fait politique ; et il est indispensable d'intégrer le féminisme dans le socialisme. »*

Selon le premier secrétaire, il ne saurait donc y avoir de « courant *féministe » dans le parti socialiste.* Le texte final de la convention, qui déterminera la ligne du parti, devrait donc seulement répondre à la question : quel féminisme pour les socialistes ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) *Le Monde* du 22 novembre 1977.

ÉDUCATION

Les mille et une réformes Haby

III. — Les apparences de l'égalité

par CATHERINE ARDITTI

La réforme Haby — dite du « collège unique » — s'est mise en place de manière très inégale. De la réapparition clandestine des filières — en principe supprimées — au refus, fréquent, du « soutien pédagogique », la loi est appliquée dans le désordre (« le Monde » des 14 et 15-16 janvier). L'objectif affiché d'égalisation des chances des jeunes Français a-t-il des... chances de devenir une réalité ?

« *Les mêmes chances dans tous les cartables !* » C'est ce qu'affirmait une publicité télévisée sur la réforme avant la rentrée scolaire. Mais cette égalité des *chances que tout le monde dit* souhaiter a-t-elle progressé avec le début d'application de la réforme Haby ? L'affirmer serait malhonnête. Sera-t-elle un jour réalité ? La question se pose, tant cette ambition rencontre d'obstacles à l'intérieur du système éducatif comme à l'extérieur : effectifs des classes, insuffisance de la formation des enseignants, habitudes, mentalités, contexte social, choix politiques...

Pour s'en tenir à l'enseignement et aux premiers pas de la *réforme* au *collège que l'on* dit « *unique* », on constate d'abord que tous les enfants ne sont pas entrés en sixième. Le ministère de l'éducation fait état, pour 1977, d'un taux de redoublement de la dernière année d'école primaire (cours moyen deuxième année) sensiblement égal à celui de 1976 (un peu plus de 10 %). On reconnaît toutefois qu'il varie beaucoup d'une circonscription à l'autre. Dans les Yvelines, par exemple, il est de 15 à 30 % selon les secteurs.

Mais c'est surtout le taux d'admission en *sixième « au bénéfice de l'âge »* d'élèves qui n'avaient pas atteint le C.M.2 (dernière année du primaire) qui a diminué. On estime au ministère à 11.000 le nombre d'élèves de C.M.1 qui ne sont pas entrés en première année de collège à cette rentrée, alors qu'ils auraient sans doute été admis l'an dernier — en raison de leur âge — dans les sixièmes à programme allégé (ex-classes de transition). Parmi eux, les élèves de moins de treize ans sont allés en C.M.2, les plus âgés soit directement en cinquième à *programme allégé, soit, le plus* souvent, en classe pré-professionnelle de niveau (C.P.P.N.).

Les *admissions* en section d'éducation spécialisée (S.E.S.) ont, selon le ministère, été importantes cette année, et il est vraisemblable — à écouter les enseignants — qu'elles l'auraient été davantage si les capacités d'accueil étaient plus grandes. Certes, les enfants qui souffrent d'un tel retard — beaucoup par exemple ne savent pas lire à la fin du primaire — ne tireraient aucun bénéfice d'une scolarité en sixième. Pour les accueillir, une « structure » spéciale destinée à leur donner une « *amorce* » de *formation professionnelle tout* en complétant leur formation générale est actuellement à l'étude au *ministère de l'éducation*. Elle pourrait être mise en place à la prochaine rentrée.

Dès la maternelle

Mais il serait intéressant de savoir pourquoi, et comment, ces enfants en sont arrivés là, afin d'éviter si *possible* que d'autres continuent sur cette voie de l'échec scolaire, puis social. Or *tous les enfants qui échouent* gravement ne sont pas des handicapés relevant d'une éducation spécialisée. Simplement, lors de l'entrée en sixième, il est trop tard : C'est dès la maternelle et pendant toute la scolarité élémentaire qu'il faudrait le faire. Beaucoup d'enfants (non francophones, ou vivant dans des milieux où l'on parle peu) sont en retard parce qu'ils maîtrisent mal le langage. Certains progresseraient grâce à une pédagogie appropriée ; d'autres — de plus en plus nombreux — auraient besoin d'un soutien psychologique et affectif qu'un milieu familial perturbé n'est pas capable de leur apporter ; enfin l'école et ses maîtres sont trop attachés à une forme de culture qui ne prend pas en compte la réalité de la vie quotidienne de bien des enfants.

Mais, dans des classes souvent *trop chargées, avec des maîtres* insuffisamment formés et parfois peu conscients de l'enjeu de leur tâche, que peut-on espérer ? La qualité de l'enseignement dépend largement, à ce niveau, des choix politiques. Ces choix seraient-ils différents qu'il faudrait encore obtenir un bouleversement des habitudes, comme le montre l'at*titude de bien des professeurs de* sixième, aux prises pour la première fois avec des classes « *hétérogènes* » et donc avec un certain nombre d'élèves en difficulté. Pour certains, il s'agit d'un problème de moyens matériels ou de formation pour faire face à des difficultés professionnelles nouvelles. Pour d'autres, souvent plus *attentifs aux bons élèves*, c'est avant tout affaire de mentalités.

« Même les récréations »

Dans les deux cas, un fait est certain, qu'un principal de collège résume très bien : « *Le fait d'accueillir toute une tranche d'âge dans les mêmes classes oblige à repenser l'idée qu'on se fait des activités éducatives.* » Même les professeurs favorables à la suppression des filières ségrégatives et à l'hétérogénéité des classes sont déroutés. « *J'ai plus d'élèves faibles qu'avant*, remarque un professeur d'anglais : *les anciens faibles sont passés dans le milieu de la classe.* » « *Sur qui faut-il se concentrer*, se demande un professeur de lettres, histoire et géographie, *sur les faibles ou sur les forts ?* »

Ceux qui tiennent ces propos notent pourtant des aspects positifs dans le mélange des élèves : plus grande émulation dans la classe, stimulation des plus faibles, heureux, semble-t-il, de ne plus être parqués dans des classes que les autres montraient du doigt. Ces enseignants, généra*lement, demandent des moyens* pour accompagner la suppression des filières : heures supplémentaires de soutien (« *Ce n'est pas une seule heure*, estiment-ils, *qui peut changer quelque chose* »), maintien des dédoublements de classes pour travaux dirigés, « *aide psychologique* » pour les élèves dont les difficultés ne sont pas seulement d'ordre scolaire. « *Nous n'avons ni assistante sociale, ni médecin, ni infirmière* », fait remarquer la sous-directrice d'un collège situé au cœur de grands ensembles où vivent des *familles particulièrement défavorisées*. « *Ce n'est pas d'une réforme qu'on a besoin ici* », ajoute sa collègue d'un établissement voisin.

Les professeurs favorables à l'hétérogénéité des classes, *tout* comme ceux qui y sont hostiles, trouvent l'explication de leurs difficultés à l'extérieur de leur classe. « *Le niveau baisse* » ; « *Il leur manque les bases les plus élémentaires* » ; « *C'est l'école primaire qu'il faut réformer* » ; « *Il faut rétablir les devoirs à la maison* » ; « *Les enfants n'ont plus le goût de l'effort* » ; « *Les parents démissionnent* » ; « *C'est un problème social* »... Exprimées spontanément, ces réactions sont très fréquentes.

Pour les enseignants hostiles à l'hétérogénéité, l'égalité des chances est une utopie. Ils ne manquent pas de comparaisons imagées pour la définir : « *C'est vouloir donner le même médicament pour toutes les maladies* » ou « *remplir un panier à salade avec de l'eau* », estiment deux professeurs de français d'établissements différents. Selon *eux*, il n'y a plus de filières au niveau de l'établissement, mais dans chaque classe. Ils jugent la sélection inévitable et critiquent avec violence la réforme Haby et ses objectifs : « *C'est rassurant pour l'opinion publique de savoir que tout le monde est dans la même classe*, explique un professeur de *lettres de Mantes-la-Jolie, mais c'est une duperie, car ce n'est une solution ni pour les bons élèves ni pour les élèves en difficulté. Tout le monde est un peu lésé* ».

Ce professeur pense que les mauvais élèves « *n'ont pas leur place dans le système éducatif* » et qu'il leur faudrait « *d'autres écoles* ».

« *Démagogie* », « *réforme bidon* », « *leurre monumental* », les accusations ne manquent pas. Ceux qui les portent rêvent d'une multiplication des structures d'accueil spécialisées — sections d'éducation spécialisée, « cours commerciaux », lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.). « *C'est une aberration d'être contre la sélection*, dit un professeur d'anglais, *car la nation n'a pas besoin que d'intellectuels. Or l'enfant qui arrive à un certain niveau d'études ne veut plus se salir les mains.* »

A l'image de la société

C'est une manière contestable de poser un vrai problème, celui des choix politiques et économiques. L'école étant à l'image et au service d'une société inégalitaire, l'égalisation des chances ne peut être qu'une formule creuse si l'on ne se donne pas tous les moyens de la réaliser en particulier pour la formation des maîtres à cette tâche difficile. Sur ce point, M. Haby n'a *rien décidé*, alors qu'on peut estimer qu'il aurait fallu commencer par là.

Le rapport du comité « emploi et travail », qui a contribué à la préparation du VII[e] Plan (1976-1981), estime que le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans aucune formation professionnelle ne descendra pas en dessous de deux cent mille par an, jusqu'en 1980. Ce sort sera sans aucun doute celui des victimes de l'échec scolaire. D'autre part, sans en arriver jusque-là, l'orientation est vécue et faite en termes d'élimination. *Or*, les victimes d'une orientation « négative » (vers des voies donnant accès à des *emplois* peu *considérés* et peu rémunérés) sont presque toujours celles de l'échec scolaire et de l'échec social, l'un reproduisant l'autre et inversement. La réforme Haby ne peut certes rien changer à cette situation, qui dépasse le système éducatif. Mais les débuts de son application font naître de nouvelles inquiétudes : ne va-t-elle pas contribuer à maintenir cette *réalité de l'inégalité ?*

A la lueur des premières réactions sur le terrain, on peut craindre de voir apparaître, l'an prochain — où la réforme s'appliquera aussi en cinquième, — davantage de classes « aménagées », comme autant de filières déguisées dont beaucoup d'enseignants semblent avoir gardé la *nostalgie*. D'autre part, *compte* tenu de la suppression des redoublements en sixième et de l'échec prévisible du soutien aux élèves en difficulté, il est à redouter que le fossé ne se creuse en cinquième de manière telle, entre eux et les bons élèves, que l'orientation soit déjà irréversible. C'est là qu'intervient le contenu d'un *enseignement dont on a trop peu* parlé : l'éducation manuelle et technique. Les professeurs — y compris les moins combatifs — commencent à s'inquiéter en prenant conscience du rôle qu'ils pourraient jouer, même involontairement, dans une orientation professionnelle plus précoce et d'autant plus *dévalorisante*. « *On a abandonné la créativité pour l'utilitaire, la technologie* », expliquent-ils.

Avancer les échéances de l'orientation ?

La réforme prévoit d'offrir, en quatrième, au choix des élèves un certain nombre d'options préprofessionnelles, à côté des disciplines traditionnelles. Il s'agit non seulement « *de donner à tous les élèves des collèges une éducation manuelle et technique* », mais aussi « *d'offrir aux élèves de quatrième et de troisième la possibilité d'approfondir la formation donnée en début de cycle en organisant des options technologiques* », lit-on dans un programme d'action prioritaire du VII[e] Plan.

Les instructions ministérielles précisent davantage les objectifs assignés à cette éducation : « *Préparer à la vie pratique, éventuellement à l'apprentissage ultérieur d'un métier* » ; en quatrième et en troisième, « *des options de longue durée pourront revêtir un caractère préprofessionnel (...). De plus, en apportant aux jeunes élèves la connaissance effective du travail manuel, on améliorera sensiblement les conditions de l'orientation (...). Sur la base d'une expérience réelle, ils pourront d'autant mieux déterminer, en liaison avec leurs parents et leurs maîtres, la voie dans laquelle continuer leurs études. La pratique de plusieurs options en troisième et quatrième année des collèges constituera à cet égard autant de bancs d'essai pour préciser éventuellement les branches professionnelles vers lesquelles un élève peut être attiré.* »

Non sans logique, on tente d'utiliser une discipline généralement considérée comme mineure pour diriger prématurément vers des métiers dévalorisés — parfois injustement — par notre société les enfants les plus défavorisés, en faveur desquels on n'aura pas fait ce qu'il aurait fallu alors qu'il était encore temps.

Si ces craintes qui commencent *à se manifester devaient se vérifier*, la réforme du « *collège unique* » aurait réussi à avancer les *échéances de l'orientation en* donnant l'impression de les faire reculer. Et en laissant l'illusion du choix.

FIN

Les disciplines nouvelles

La réforme Haby a apporté trois changements aux programmes de *sixième : elle introduit* la physique, enseignée à part égale avec les sciences naturelles *(qui)* diminuent d'autant) ; elle double l'horaire des anciens « travaux manuels » en instituant deux heures hebdomadaires d'« éducation manuelle et technique » (E.M.T.) ; enfin, elle demande aux professeurs d'histoire et géographie de mêler à leurs cours l'instruction civique et une « *initiation économique* ».

C'est finalement le changement qui avait suscité le plus de protestations de la part des professeurs de sciences naturelles « amputés » de la moitié de leur horaire, qui s'est opéré le plus vite : tous les élèves de *sixième reçoivent* depuis la rentrée un enseignement de « physique expérimentale ».

Les physiciens sont unanimes : « C'est un aspect positif de la réforme ». Certains rappellent même que le mérite n'en revient pas au seul ministre, mais à la commission qui a préparé la réforme avant lui. « Au début, je redoutais cette innovation, explique un professeur bivalent et chevronné. Je *préférais enseigner la biologie*. Maintenant, je me rends compte que la physique expérimentale intéresse beaucoup les élèves, car c'est tout à fait nouveau pour eux. »

Navigation à vue

Un problème subsiste : les locaux et le matériel. Dans tel collège, on a vidé une salle de classe pratique de ses machines à coudre et *cuisinières* pour improviser une salle de physique. Dans tel autre, « on *n'a que trois pipettes pour* vingt-quatre élèves ». Très souvent, il a fallu faire « éclater » des classes pour former des groupes à effectifs réduits pouvant être accueillis dans les salles de physique (souvent prévues pour vingt, voire seize élèves).

Enfin, beaucoup d'établissements n'ont le choix qu'entre deux solutions mauvaises : soit des salles de physique équipées pour le second cycle (avec becs Bunsen et branchements électriques individuels, dangereux pour des enfants de onze *ans*), *soit des salles banalisées* sans arrivée d'eau ni de gaz, indispensables pour certaines manipulations. Sur ce plan, la réforme est allée trop vite : l'intendance n'a pas toujours suivi.

L'éducation manuelle et technique se heurte aux mêmes problèmes. Un seul exemple : pour des élèves de sixième, les établis destinés aux adolescents sont trop hauts, « alors on scie le bois sur les tables de classe »...

***Bien des enseignants chargés* de cette nouvelle discipline n'ont reçu aucune formation particulière (pour l'enseignement en sixième). « On navigue à vue », dit un jeune maître auxiliaire venu de l'éducation spécialisée pour handicapés. « La bivalence a bon dos », dit un P.E.G.C. d'anglais *qui partage l'E.M.T.* avec un collègue professeur d'histoire et géographie...**

Pour le matériel, on improvise beaucoup. « On a six cuisinières, alors on fait de la cuisine », explique une... couturière. « On a récupéré des cartonnages, alors on fait des masques », explique un autre. A ce stade, l'*autonomie des* établissements frise l'anarchie.

ROGER CANS.

● *Au cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté.* — Un arrêté publié au *Journal officiel* du 19 janvier fixe la composition du cabinet du ministre des universités — Mme Saunier-Seïté conserve ses collaborateur du secrétariat d'Etat. Les seuls changements concernent M. Daniel Laurent qui, de conseiller technique, devient chargé de mission pour les objectifs universitaires, et M. Raymond Prost, nommé *conseiller technique alors qu'il* n'occupait aucune fonction officielle dans l'ancien cabinet.

● *L'enseignement de la philosophie.* — L'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public, le Groupe de recherche sur l'enseignement philosophique, le SGEN-C.F.D.T. et le SNES *demandent, dans une* déclaration commune, que l'enseignement de la philosophie soit « *maintenu et développé* » dans toutes les classes terminales des lycées et « *étendu à toutes les sections existantes ou devant être créées à ce niveau* » (lycées techniques et lycées d'enseignement professionnel).

هكذا من الأصل


es Haby
égalité

RELIGION

DANS SES VŒUX AU CORPS DIPLOMATIQUE

Paul VI a lancé un appel pour la liberté religieuse dénoncé le racisme et condamné la torture

Cité du Vatican. — Comme chaque année, les ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège ont présenté, samedi 14 janvier, leurs vœux au pape, et celui-ci leur a répondu par un discours. *Paul VI a choisi cette fois « le thème si important et si actuel* des droits de l'homme » en évoquant trois aspects qui concernent les rapports entre les pouvoirs publics et les citoyens : la liberté religieuse, l'égalité raciale et la torture.

De notre correspondant

« Les droits de l'homme, on en parle et on en discute beaucoup aujourd'hui, a dit le pape. *On le fait avec passion, parfois avec colère, presque toujours en ayant en vue une plus grande justice effective ou présumée. Ces revendications ne semblent pas toutes raisonnables ou réalisables car elles sont parfois inspirées par des emballements individualistes ou une utopie anarchique ; quelques-unes sont même moralement inadmissibles. Mais, dans l'ensemble, en tant qu'aspiration et action vers une plus haute espérance, cet intérêt accru pour un espace de liberté et de responsabilité plus favorable à la personne est un fait positif qu'il faut encourager ; l'Eglise le suit et veut continuer à le suivre avec sympathie tout en lui apportant, selon sa propre mission, la lumière et les éclaircissements nécessaires. »*

A propos de la liberté religieuse, Paul VI a dénoncé deux erreurs: la première est de *« reléguer la foi religieuse au rang d'option privée »,* alors qu'elle réclame une *« dimension extérieure et communautaire » ;* la seconde erreur est de *« cataloguer la foi parmi les signes de la faiblesse et de l'aliénation humaine »,* alors que de nombreux croyants apparaissent au contraire plus libres qu'auparavant, plus courageux et indépendants. Aux Etats qui adoptent une *« sorte de confessionnalisme en négatif »* en se proclamant athées, Paul VI lance un appel : *« Les temps ne sont-ils pas mûrs désormais, l'évolution historique n'est-elle pas suffisamment avancée pour que certaines raideurs du passé soient surmontées, que soit accueillie la supplication de millions de personnes ? »*

Citant nommément l'Afrique australe, Paul VI déplore d'autre part toutes les formes de racisme. *« Il est inconcevable pour qui accueille le message évangélique, même en tenant compte de diversités physiques, intellectuelles ou morales, de nier l'égalité humaine fondamentale au nom de la prétendue supériorité d'une race ou d'un groupe ethnique.*

Troisième et dernier point : *« l'intégrité physique et psychique des personnes. »* L'Eglise et les croyants, rappelle le pape, respectent la vie à toute étape de l'existence, *« du berceau à la tombe ».* Ils ne peuvent donc *« demeurer insensibles et inertes »* devant les tortures ou les mauvais traitements infligés aux prisonniers. Aussi inadmissible est la pratique *« qui consiste à assimiler les coupables — ou présumés tels — d'opposition politique aux personnes qui ont besoin de soins psychiatriques. Ceux qui ordonnent ou pratiquent tous ces actes commettent un crime vraiment très grave pour la conscience chrétienne »,* crime que Paul VI met en parallèle avec l'avortement. — R. S.

ANCIENS COMBATTANTS

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DE M. BEUCLER EN FAVEUR DES ANCIENS P.G.

De nouvelles et récentes instructions du secrétaire d'Etat aux anciens combattants offrent aux anciens prisonniers de guerre

L'instruction ministérielle n° 77-2 du 22 décembre 1977, relative à l'attribution de la carte du combattant aux anciens prisonniers de guerre, *déclare pour* l'essentiel :

« Quatre-vingt-dix pour cent des anciens prisonniers de guerre ont pu prétendre à la carte du combattant en application des dispositions des articles R. 224 et R. 227.

» La procédure de l'article R. 227 — qui laisse au *ministre* la décision sur les cas individuels après avis de la Commission nationale de la carte du combattant — est susceptible de fournir une solution à la quasi-totalité des dossiers en instance si la condition prescrite par le deuxième alinéa de l'article R. 227 (« attitude de refus aux pressions des organismes servant l'ennemi ») est appréciée non plus par la production d'une preuve fournie par l'intéressé — preuve qu'il est aujourd'hui difficile de recueillir — mais simplement en fonction de la *présomption favorable* que constitue le fait pour l'intéressé de ne tomber sous le coup d'aucune opposition.

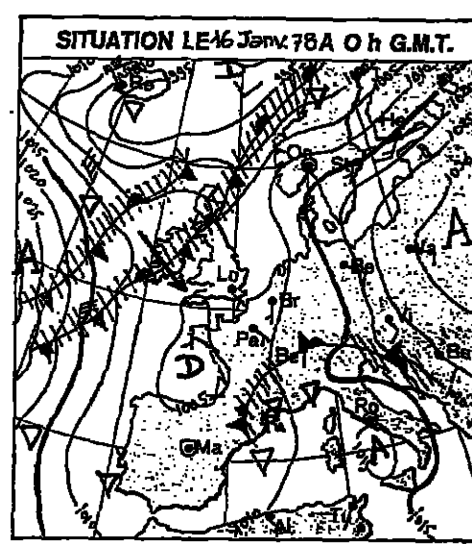
» Dans cette optique, seront réputés pouvoir prétendre à la carte du combattant, dans le cadre des procédures individuelles instituées par l'article R. 227, les anciens prisonniers de guerre qui pourront justifier à la fois :

» — d'une part, d'une détention de six mois en territoire occupé par l'ennemi, ou d'une immatriculation de quatre-vingt-dix jours au moins dans un camp en territoire ennemi ;

» — d'autre part, d'une attitude de refus opposée aux pressions des organismes servant l'ennemi

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 17-I-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 janvier à 0 heure et le mardi 17 janvier à 24 heures :

La plus grande partie de la France demeurera sous l'influence d'une zone dépressionnaire, qui n'évoluera que lentement sur l'Europe occidentale et le proche-océan.

Mardi 17 janvier, nos régions de l'Est et du Nord-Est bénéficieront d'éclaircies, après la disparition de *quelques brouillards matinaux, mais* le temps demeurera assez froid, avec des gelées de l'ordre de —1 °C à —4 °C au lever du jour. Les autres régions auront un temps plus nuageux, passagèrement pluvieux, mais généralement moins froid. Les pluies seront assez fréquentes près de la Manche et de l'Atlantique, ainsi que sur le Midi méditerranéen, où elles seront souvent accompagnées d'orages. *En montagne, il neigera à partir* de 1 000 à 1 200 mètres, principalement sur les versants sud. Des avalanches sont encore à craindre. Les vents, de secteur sud-est, seront faibles ou modérés dans l'intérieur, assez forts et irréguliers sur les côtes, avec des rafales de la Corse à la Provence.

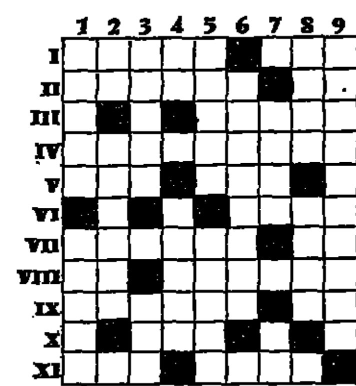
Lundi 16 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était, à Paris,* de 1 004,7 millibars, soit 753,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 11 et 1 degrés ; Biarritz, 5 et 1 ; Bordeaux, 5 et 2 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et —4 ; Dijon, 3 et —3 ; Grenoble, 6 et —2 ; Lille, 4 et 2 ; Lyon, 6 et —3 ; Marseille, 10 et 6 ; Nancy, 3 et —3 ; Nantes, 4 et 2 ; Nice, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 4 et 0 ; Pau, 2 et —1 ; Perpignan, 6 et 2 ; Rennes, 6 et 3 ; Strasbourg, 5 et —2 ; Tours, 5 et 2 ; Toulouse, 3 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 19 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 3 degrés ; Amsterdam, 4 et 2 ; Athènes, 15 et 11 ; Berlin, 4 et —2 ; Bonn, 5 et 0 ; Bruxelles, 4 et 3 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 1 et 0 ; Genève, 3 et 3 ; Lisbonne, 10 et 7 ; Londres, 6 et 2 ; Madrid, 2 et 1 ; Moscou, —10 et —19 ; New-York, —2 et —8 ; Palma-de-Majorque, 11 et 5 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 0 et 0 ; Téhéran, 3 et —6.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 972



HORIZONTALEMENT

I. Source de réflexions parfois cruelles ; On n'ajoute rien à sa valeur en le doublant. — II. Poste d'espion ; Trouvèrent très cher (épelé). — III. Dépourvue de couleurs agressives. — IV. Font en sorte que tout aille bien. — V. C'est le moment où l'on frappe ; Court le plus souvent à la montagne et dort dans la plaine. — VI. Prouva qu'il avait donc un but. — VII. Plus proche du lis que de la rose ; Son avènement passe rarement inaperçu. — VIII. Pronom ; Rendait moins repoussant. — IX. Combattra l'insipidité ; Article made in France. — X. Conseil donné en vue de mettre fin à une certaine immobilité. — XI. Finit par venir à bout ; N'épousait pas les idées de Thomas d'Aquin.

VERTICALEMENT

1. L'un des compagnons de la chanson ; Fait état de nombreuses choses. — 2. Elle peut donc prévoir (épelé) ; Honni par les herbagers de l'époque. — 3. Le théâtre d'une circulation intense ; Un heureux coup du sort. — 4. Symbole ; A flétrir ! — 5. Ajoute de l'éclat à la pureté de l'aube ; Peu accessibles. — 6. Se montrera peu discret. — 7. Goût désagréable ; Est l'objet d'un certain respect. — 8. Réponse d'un interlocuteur conciliant ; Barre fixe. — 9. Qu'on ne saurait remettre.

Solution du problème n° 1 971

Horizontalement

I. Hébétude. — II. Aure. — III. Ramai. — IV. Historien. — V. Insistera. — VI. Seine ; Ris. — VII. Pé ; St. — VIII. Atre ; Urne. — IX. Réélit ; Nu. — X. Essor ; Lex. — XI. Aérés.

Verticalement

1. Hachis ; Ares. — 2. Eu ; Ineptes. — 3. Brassières. — 4. E.E. ; Tin ; Eloa. — 5. Roses ; Ire. — 6. Art ; Tut. — 7. Damier ; Le. — 8. Aériennes. — 9. Ninas ; Eux.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 janvier 1978 :

UN ARRETE :

● Fixant les périodes durant lesquelles le déroulement des épreuves sportives est interdit sur les routes classées dans la catégorie des voies à *grande circulation.*

DES DECRETS :

● *Habilitant les caisses d'épargne* ordinaires à ouvrir des comptes de dépôts.

● Portant attribution de commandements.

CARNET

Naissances

— Jean-Pierre et Cécile Guillier sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 31 décembre 1977.
14, rue des Volontaires,
75015 Paris.

— M. Patrick JEANJEAN et Mme, née Florence Alizard, Romain et *Caroline, ont la joie d'annoncer la* naissance de

Clément,

le 20 décembre 1977.

— M. Pierre-Philippe Kistner, Mme, née *Anne Houyvet,* Et Emmanuelle, sont heureux de faire part de la naissance de

Paul-Alexandre,

le 5 janvier 1978 à Neuilly-sur-Seine.
3, rue Duguay-Trouin,
78100 Saint-Germain.
La Demeure,
24340 Mareuil-sur-Belle.
Haras du Petit-Bosc, 13 Litry.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Laurence de Laforcade, fille de M. et Mme François-Xavier de Laforcade,

avec M. Bertrand Montmoreau, fils de M. et Mme Montmoreau.

58, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.
31, rue Cortambert, 75016 Paris.

Mariages

— M. et Mme Raymond Janot, Mr et Mrs Ronald Dent, sont heureux de faire part du *mariage de leurs enfants,*

Blandine et Andrew.

Le mariage a été célébré le 7 janvier *1978 à Warragul (Australie).*

11, avenue d'Eylau, 75116 Paris.

— Le comte Patrice Meigroth de Crissey et la comtesse, née Marcianne Dalmas de la Pérouse, sont heureux de faire part du mariage de leur fille,

Mlle Isabelle Meigroth de Crissey

avec le docteur Luc Vialard,

fils du docteur Jean-Claude Vialard et de Mme, née Nicole Oltramare-Moindron, célébré dans l'intimité familiale le 30 décembre, à Saint-Etienne-du-Grès (Bouches-du-Rhône).

— M. et Mme Benoist Dupont-Fauville, M. et Mme Paul Klein, ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

France et Jean-Louis.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 17 décembre 1977 dans l'intimité familiale en l'église de Saint-Pierre d'Irube.

59, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne.
10, avenue du *Général-Ducasse,*
64100 Bayonne.

Décès

— Mme Léon Castro, son épouse,
Mme Roger Margueritat,
Mme Françoise Castro,
Ses enfants,
Mme Benjamin Castro et leurs enfants,
Mme Haïm Castro et leur fille,
Ses frères, sœurs, belles-sœurs, neveux, nièces, parents, *amis et alliés,* ont la douleur de faire part du décès de

Léon CASTRO,

survenu à son domicile, le 14 janvier 1978.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, mercredi 18 janvier, à 14 heures.

Ni *fleurs* ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

160, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.
54, rue Madame,
75006 Paris.

— Mme Maurice Cauzette,
M. et Mme Yves Rey et leur fille Emilie,
M. et Mme André Pin, née Cauzette,
Les familles Dabadie, Mombet, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître Maurice CAUZETTE,
ancien bâtonnier,

survenu le 1er janvier 1978 à Tarbes.

Les obsèques ont été célébrées en *l'église Saint-Jean.*

12, rue Beraldi, Tarbes.
444 B, rue Paradis, 13008 Marseille.

— Béziers, Toulouse.
La famille de

Yvonne CHABERT

a le regret de faire part de son décès, survenu à Béziers, le 8 janvier 1978.

Les obsèques ont eu lieu le *10 janvier.*

— Mme Emile Collot,
M. et Mme André Collot,
M. et Mme Robert Collot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile COLLOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien secrétaire général de la chambre de commerce de Sète,
ancien directeur
de l'Outillage du Port,

survenu à Montpellier, le 13 janvier 1978.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre, à Sète.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

28, rue Cité-Benoit,
34000 Montpellier.
Préfecture du Cher,
18014 Bourges.
48, avenue du Clos-Toutain,
92420 Vaucresson.

— Mme Pierre de Felice,
Mme Elisabeth C.B. Johnson-de Felice,
Mme Hélène de Felice et ses enfants,
M. et Mme Jean-Jacques de Felice et leurs enfants,
Le contre-amiral et Mme Jacques Zang et leurs enfants,
M. et Mme Jean Didier Dardel et *leurs enfants,*
son épouse, sa sœur, ses enfants et ses petits-enfants,
Et les familles Dardel, de Felice, Hamel Herrenschmidt, Madelin, Rowe, Schneegans,
ont la douleur de *faire part du* décès de

Me Pierre de FELICE,
avocat à la cour d'appel de Paris,
ancien ministre,

ancien député et sénateur du Loiret, subitement enlevé à leur affection le jeudi 12 janvier 1978, à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La bénédiction sera donnée par le pasteur Guiery d'Orléans, le mardi 17 janvier 1978, à 10 h. 45, au cimetière *de Meung-sur-Loire (Loiret).*

2, rue de Berne, 75008 Paris.
La Bergerie, Beaugency (Loiret).
Le Monde du 14 janvier.

— Mme Marcel Fevre,
Le capitaine de vaisseau et Mme Philippe Fevre et leurs enfants,
M. et *Mme Claude-Guy* Halle et leurs enfants,
M. l'abbé Fevre,
*L'intendant militaire et Mme Gil*bert Fevre et leurs enfants,
Le docteur Didier Fevre,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 janvier 1978, du

professeur Marcel FEVRE,
grand officier
de la Légion d'honneur,
commandeur du mérite militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre *1939-1945,*
commandeur des Palmes académiques,
commandeur de la Santé publique,
médaille d'honneur
de la Ville de Paris,
Bronze Star U.S.A.,
membre des académies
de médecine et de chirurgie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Rumigny (Ardennes).

Une messe sera célébrée à Paris, le samedi 28 janvier, à 10 heures, en la chapelle des Invalides.

[Né le 9 octobre 1897 à Arras (Pas-de-Calais), Marcel Fèvre avait fait ses études, notamment, au collège Saint-Dominique, au lycée Janson-de-Sailly et à la faculté de médecine de Paris.

Chirurgien des hôpitaux en 1933, il devint professeur de clinique chirurgicale infantile à la faculté des médecine de Paris en *1949,* et occupa ce poste jusqu'en 1970.

Le professeur Fèvre était l'auteur de nombreux ouvrages médicaux consacrés à la pathologie et à la chirurgie de l'enfant, et d'œuvres littéraires, telles que « Guerre et Chirurgie », « Hoche accepta Dieu, mais refusa le roi », « Voie historique de Paris aux Ardennes », « De César à de Gaulle ».

Le professeur Fèvre était membre de *l'Académie de chirurgie* et de *l'Académie* nationale de médecine. Il était grand officier de la Légion d'honneur.]

— Besançon, Paris, Saint-Michel-sur-Orge.

Dans l'avis de décès de

M. Jean-Jacques HAGENDORF,

paru le 14 janvier, il fallait lire : 50, rue Henri-Baigue, Besançon.

— Il a plu à Dieu de reprendre l'âme de son fils,

Raymond JENTEL,
ingénieur,
capitaine de réserve,

décédé muni des sacrements de l'Eglise, le 9 janvier 1978, dans sa soixante-dix-septième année, après une longue maladie.

De la part de :
Mme Raymond Jentel, son épouse,
Le professeur Marie-Odile Jentel, sa fille,
De sa famille et de ses amis.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, le 13 janvier 1978.

5, square Georges-Contenot,
75012 *Paris.*
Faculté des lettres,
Université Laval,
Québec, G. 1 K 7 P 4,
P.Q. *Canada.*

— Mme Bernard Jouvet et ses enfants,
Mme André Jouvet,
Le docteur et *Mme Pierre Jouvet,*
M. et Mme Jacques Bourgeot,
Le professeur et Mme Michel *Jouvet,*
font part du décès, survenu le 8 janvier 1978, de

M. Bernard JOUVET,

directeur de recherches au C.N.R.S., à l'âge *de cinquante ans.*

L'inhumation a eu lieu à Bourg-la-Reine, le 11 janvier 1978.

Bourg-la-Reine, Lons-le-Saunier, Lyon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Philippe Jurgensen,
L'ambassadeur et Mme Jean-Daniel Jurgensen,
M. et Mme Philippe Jurgensen et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Jurgensen et leurs enfants,
M. et *Mme Christian* Lunel,
Les familles Ferrand, Chadapaux, Snyder, Pagès, Gilaz et leurs parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe, André JURGENSEN,

survenu le vendredi 13 janvier, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques à Compiègne (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Emeriau, Paris (15e).

— Angers, Genouillac (Charente).
Le docteur et Mme Rognon, ses parents,
Mme Audoin, sa grand-mère,
Francis Rognon, son frère,
M. et Mme Gaven, ses sœurs et beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de

Daniel ROGNON,
professeur,

décédé accidentellement muni des sacrements de l'Eglise, dans sa vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, dans la plus stricte intimité, le lundi 16 janvier, à 8 h. 30, en la cathédrale Saint-Maurice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Pierre Lerys,
Mme E. Straver,
M. Stevens H. Lerys,
La petite Yael Straver,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, le 30 décembre 1977, de

Will
et Danièle STRAVER,
née Lerys.

L'inhumation a eu lieu en Israël.

85, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

Remerciements

— Annecy, Annecy-le-Vieux.

Mme Alfred Paccard, ses enfants et sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables témoignages d'amitié *et d'affection qui leur sont parve*nus à l'occasion du décès de

M. Alfred PACCARD,

prient tous ceux qui se sont associés à leur immense peine de trouver ici l'expression de leurs bien vifs et très sincères remerciements.

— Mme Louis Quarello et ses enfants remercient toutes les personnes, personnalités, amis et anciens collaborateurs de

M. Louis QUARELLO

qui leur ont témoigné leurs marques *de sympathie et d'affection* par leur présence, messages et envois de fleurs lors de ses obsèques.

Anniversaires

— Pour le treizième anniversaire de la mort de

M. Alberto ALFANDARI

une pensée est demandée, le 17 janvier, *à tous ceux qui l'ont* connu et aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

Communications diverses

— Pierre Mendès France signera son ouvrage *Liberté, liberté chérie,* le mardi 17 janvier 1978, à partir de 17 heures, à la Librairie des sciences *politiques, 30, rue Saint-*Guillaume, 75007 Paris. Tél. 548-36-02.

Visites, conférences

MARDI 17 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, cour d'honneur, devant la statue de Napoléon, Mme Allaz : « Hôtel national des Invalides ».

15 h., 3, rue de la Tour-des-Dames, Mme Chapuis : « Hôtels de Mlle Duchesnois et de Mlle Mars ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Oswald : « Hôtel Lauzun ».

15 h., 59, rue Vercingétorix, Mme Pennec : « Notre-Dame-du-Travail » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

11 h., métro Bourse : « La Bourse de Paris » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 47, rue Raynouard : « Balzac » (Mme Hager).

15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Les salons de l'hôtel de Lassay » (Paris et son histoire), entrées limitées.

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h. 30, 100, rue du Cherche-Midi, M. Antoine Grumbach : « La ville *sur la ville* ».

18 h. 30, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, MM. Pietro Scoppola, Jean-Marie Mayeur, Emile Poulat : « La catholicisme italien des années 20 ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Chandra : « Méditation upanishadique » (L'Homme et la Connaissance).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

LE CONSTRUCTEUR D'AVIONS JEAN STAMPE EST MORT EN BELGIQUE

Jean Stampe, le célèbre constructeur d'avions, est mort, dimanche 15 janvier, à Bruxelles, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[Né le 17 avril 1889 à Molenbeek, près de Bruxelles, Jean Stampe était surtout connu pour la construction des avions légers d'entraînement Stamp, vendus à des milliers d'exemplaires dans le monde.

Après avoir obtenu son brevet de pilote civil, en 1916, en Grande-Bretagne, Jean Stampe a été le pilote du roi Albert Ier, et *il* créa une usine d'aviation en 1923 pour produire un premier biplan, le R.S.V.-32, de petite puissance, et muni d'un dispositif interdisant à l'avion de se mettre en vrille lorsque l'élève était seul à bord.

Après diverses versions améliorées du biplan S.V.-4, Stampe passa au monoplan. Le dernier date de *1967 :* le S.V.-4-D, d'une puissance de 165 CV.]

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Le libre-échange est plus nécessaire que jamais

QU'A la suite des deux dévaluations officielles du dollar — la *première* ayant eu lieu le 18 décembre 1971 (accord dit du Smithonian Institute) et la seconde le 12 février 1973 — le gouvernement américain ait lancé une grande offensive diplomatique pour obtenir de *substantielles concessions commerciales* de la part de ses partenaires, C.E.E. et Japon principalement, et que le résultat en ait été la mise en route en septembre 1973 d'une nouvelle grande négociation du GATT, presque au *même moment où le* retournement de la conjoncture internationale allait relâcher les démons du protectionnisme, risquant de donner à l'exercice de Genève les allures d'une farce, cela ne témoigne que d'une seule *chose : l'extraordinaire cécité* des gouvernements occidentaux devant une *crise* que les tribulations du dollar ont aussi contribué à déclencher.

Le système économique conçu par les alliés à la fin de la deuxième guerre mondiale et qui a été — sous la pression (dont *il faut, en l'occurrence, rétrospectivement se féliciter*) des Américains — *appliqué dans ses grandes* lignes, reposait sur deux piliers : d'un côté les accords de Bretton-Woods (1944) visant à rétablir un ordre monétaire international détruit depuis septembre 1931 ; d'un autre côté l'accord général *(provisoire)* sur le commerce et les tarifs, connus sous le nom du GATT et dont le but était de restaurer le libre-échange, disparu lui aussi avec la grande dépression des années 30.

Il aurait dû être clair que la liberté du commerce était déjà menacée à partir du moment où elle n'était plus soutenue par le pilier monétaire : après la généralisation des changes flottants en mars 1973, il ne restait plus rien des *accords de Bretton-Woods* dont une des principales raisons d'être était d'éviter les *manipulations de taux de change* à des fins commerciales. C'est un fait que cette évidence échappa à la plupart des gouvernements — à l'*exception peut-être du gouvernement* français qui est loin cependant (comme plusieurs décisions de caractère protectionniste devaient le montrer par la suite) d'avoir les mains tout à fait propres dans cette affaire. Pire encore : les sophistes, qui ne manquent pas parmi les économistes contemporains, entreprirent de convaincre les responsables que l'abandon des anciennes règles du jeu monétaire — *taux de change fixes*, rattachement du dollar à l'or — signi*fiait l'extension* au *domaine* monétaire du régime de libre-échange dont jouissaient déjà les marchandises et les services (comme si on devait comparer le cours des monnaies dont le coût d'émission est pratiquement nul avec celui des biens manufacturés et des services dont le prix est *finalement* réglé par leur coût de revient). Mais laissons là cette discussion *qui ne mènerait pas à* grand-chose puisque les chances de voir renaître un système monétaire digne de ce nom dans l'avenir prévisible sont voisines de zéro.

LES TROIS PÔLES DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

C.E.E.(1)
*333 milliards de dollars dont :
AMÉRIQUE DU NORD 16 %
JAPON 3 %

ÉTATS-UNIS
*232 milliards de dollars dont :
C.E.E. 18 %
JAPON 11 %

JAPON
*132 milliards de dollars dont
C.E.E. [illegible] %
AMÉRIQUE DU NORD 24 %

*Total du commerce extérieur : importations et exportations;
(1) Echanges intracommunautaires non compris (les échanges des Neuf entre eux ont été d'un montant sensiblement égal).

Source : le Commerce international en 1976; G.A.T.T.; Genève.

Des sirènes de plus en plus habiles

Il ne faudrait surtout pas en tirer prétexte pour écouter les sirènes de plus en plus habiles du protectionnisme. L'existence de moyens de paiement à valeur à peu près stable facilite grandement les échanges et probablement contribue à atténuer les à-coups de la concurrence. En *aucun cas, ils n'en sont la condition*, tant il est vrai que pour essayer d'identifier les ressorts du commerce international et de comprendre ses mécanismes — un domaine dans lesquels on n'a guère fait de progrès depuis plus d'un siècle et demi ! — il convient de pousser l'analyse au-delà *de la monnaie pour retrouver* le comment et le pourquoi de l'acte essentiel de la vie économique, l'échange.

Une *telle* démarche n'est pas inutile dans les circonstances *présentes. On serait tenté de penser* qu'elle s'impose car il est en train de se produire sous nos yeux ce qui se produit toujours chaque fois qu'à la prospérité (des affaires) succède une longue période de marasme ou de *crise*. Ce qui la veille encore apparaissait comme une des con*ditions* de la *croissance se présente* sous les traits d'une menace. Les arguments les plus contestables sont avancés pour justifier la répudiation des mesures de libération qui avaient pourtant, pendant la période *précédente, prouvé leur efficacité*. Aujourd'hui, l'ouverture de frontières est de plus en plus considérée comme une cause potentielle de chômage. Serait-il vrai, comme d'anciens adeptes du libre-échange voudraient eux-mêmes le faire croire, qu'il est devenu, dans le monde d'aujourd'hui, une formule dangereuse ?

Fondamentalement si un pays *a intérêt à importer*, *mettons* des calculatrices plutôt qu'à les fabriquer sur *place, c'est parce que*, en passant par le détour de l'importation, il lui suffira, par exemple, de dix heures de travail pour se procurer une telle machine alors qu'il lui faudrait en consacrer douze ou treize pour la produire lui-même (ce résultat est obtenu si en dix heures *de travail* on produit la bicyclette qu'on exportera pour pouvoir payer *l'importation*, autrement dit la bicyclette qu'on échangera contre la calculatrice).

Telle est la raison pour laquelle un pays, qu'il soit capitaliste ou socialiste, trouve un grand avantage à commercer avec les autres, car l'échange lui permet d'économiser l'effort là où il peut l'être et par consé*quent de mieux utiliser* les ressources dont il dispose. On voit que sa raison d'être ne disparaît en principe ni avec le changement de parité monétaire — les concurrents les plus dangereux sont souvent les pays dont les monnaies se réévaluent — ni avec le ralentissement de la croissance.

— *« Il n'est pas d'autre justification au libre-échange, dont nous sommes les gardiens, que la vieille théorie des avantages comparatifs telle qu'elle a été succinctement exposée par les fondateurs de l'économie politique »*, reconnaissait, devant nous, un des principaux fonctionnaires du GATT. On a trop vite fait d'assimiler une économie gouvernée par ce principe à une jungle darwinienne où la concurrence ne laisserait subsister que les meilleurs. Telle n'est pas la conclusion que suggère *la théorie*, ni du reste une observation sans préjugé des *faits (même si ces derniers sont* parfois cruels). Un monde où la division internationale du travail aboutirait à une spécialisation absolue serait vite asphyxié car il exclurait de l'échange, et donc de la vie économique, tous ceux — et ils sont les plus nombreux — qui ne sont les premiers de la classe en aucune matière !

Un exemple célèbre et vénérable illustre les avantages du commerce international. Deux hommes sont capables de confectionner des chaussures et des chapeaux, l'un d'eux étant *plus* habile que l'autre dans les deux *métiers*. Mais, *en* fabriquant les chapeaux, il peut dépasser son concurrent d'un cinquième ou 20 % (autrement dit, il fabrique six chapeaux pendant que l'autre en produit cinq), tandis qu'il l'emporte sur lui beaucoup plus nettement, mettons d'un tiers ou 33 %, pour la confection des *chaussures (autrement dit il* « sort » six paires lorsque l'autre *n'en fait que quatre)*. On démontre facilement que, dans ce cas, l'intérêt mutuel des deux hommes leur commande de se spécialiser, le plus efficace des deux dans l'industrie où son « avantage comparatif » est le plus grand (les chaussures), et le moins efficace dans la fabrication des chapeaux, où son infériorité est moins grande.

A notre époque où les économistes se croiraient déqualifiés *s'ils n'usaient pas à toute occasion* des mathématiques, la logique de leur raisonnement n'est pas toujours aussi impeccable que celle de l'exemple que nous venons de rappeler. Cherchant à légitimer à tout prix une politi*que d'inspiration protectionniste*, certains vont jusqu'à soutenir que les classiques n'avaient raisonné que pour le cas, sans rapport avec la réalité, de deux pays et de deux produits ! On leur pardonnera d'ignorer que les classi*ques en question avaient pris la* peine de préciser qu'ils avaient simplifié leur hypothèse pour la seule commodité de l'exposé ! (1).

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 20.)

(1) « Pour simplifier la question, écrit David Ricardo, j'ai supposé le commerce entre deux nations être confiné à deux marchandises... mais il est bien connu que des articles nombreux et variés entrent dans la liste des exportations et des importations... ». (Principes d'économie politique et de taxation, chapitre VII.)

Les négociations du GATT entrent dans leur phase active

LES négociations multilatérales sur la libéralisation du commerce international entamées à Tokyo en septembre 1973 et poursuivies depuis avec une intensité variable, ont repris à Genève ce lundi 16 janvier pour entrer dans leur phase finale. Compte tenu des tendances protectionnistes qui se manifestent d'une façon croissante à l'encontre des échanges internationaux, l'enjeu de cette négociation tendant à entretenir l'ambiance libérale qui a favorisé l'expansion mondiale depuis 1948 est considérable. Certains détracteurs de cette orientation envisagent que les conversations puissent progressivement dériver, à travers l'examen de questions techniques, vers l'instauration d'un « libéralisme organisé ».

En tout cas, la négociation qui reprend cette semaine devrait aboutir à un accord avant la fin de l'année 1978. Les représentants des Etats-Unis auraient souhaité que des conclusions interviennent rapidement, si possible dès le premier semestre. Il semble que ce ne sera pas possible, mais l'échéance reste la fin de 1978 car les pouvoirs de négociation conférés à l'exécutif de Washington par la loi commerciale américaine expireront en principe à cette date. Mardi 17 janvier, se réunit à Bruxelles un conseil des ministres européens qui définira les positions de la Communauté, notamment sur les offres à faire à ses partenaires, les demandes ayant déjà été déposées. Lundi 23 janvier, une réunion des délégations du GATT aura lieu à Genève, à laquelle participeront notamment M. Robert Strauss, ambassadeur représentant spécial du président des Etats-Unis, et M. Wilhem Haferkamp, vice-président de la Commission européenne responsable des relations extérieures. — J. G.

(Voir la présentation du dossier de négociation page 20.)

Un événement passé inaperçu

EN d'autres temps, une certaine publicité aurait été donnée à l'accord tacitement conclu entre les pays du groupe des Dix (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada, Japon) de ne pas renouveler l'« arrangement » sur l'or entré en vigueur pour une période de deux ans au moment de la conférence de la Jamaïque des 7 et 8 janvier 1976, au cours de laquelle fut décidée, on s'en souvient, la refonte des statuts du Fonds monétaire. On aurait tort, toutefois, de n'attacher aucune importance à l'événement.

Dans les nouveaux statuts du F.M.I., *toute référence* à l'or a été supprimée. Le métal précieux cesse d'y apparaître comme *le centre du système international des paiements. Cette réforme* radicale peut donc être considérée comme une victoire totale de *la thèse américaine. Mais l'or ne se laisse pas aussi facilement* « démonétiser », ne serait-ce que parce que les banques centrales en *détiennent des quantités importantes*.

A la Jamaïque, la question s'était donc posée de savoir quelle politique les Etats adopteraient à *l'égard du métal détrôné*. La réponse était d'autant moins évidente que, paradoxalement, la « *démonétisation* » juridique avait pour conséquence de redonner aux autorités monétaires nationales leur liberté d'action. Aussi longtemps qu'elles étaient liées par les dispositions de Bretton-Woods, elles n'avaient pas le droit d'acheter de l'or au-dessus de son prix officiel (42,22 dollars l'once). Le prix officiel, symbole du régime de l'étalon-or étant aboli, elles recouvraient la faculté d'intervenir sur le marché libre.

Pour les adversaires du rôle monétaire de l'or, le danger était théoriquement double : que les banques centrales en achètent d'importantes quantités, ce qui marquerait leur méfiance vis-à-vis du dollar et des droits de tirage spéciaux promus au rang de réserve internationale par excellence ; qu'elles cherchent, par leurs interventions, à en régulariser le prix, ce qui reviendrait, par la bande, à rétablir un système monétaire à base métallique. C'est pourquoi les Américains imposèrent un certain nombre de restrictions valables pour deux ans, dont l'une était l'interdiction de stabiliser les cours des marchés et l'autre d'accroître le stock global par des acquisitions nouvelles. Concrètement, il s'agissait de ne pas permettre aux instituts d'émission d'acheter de l'or en dehors des adjudications du Fonds. Mais ces précautions se révélèrent, comme on pouvait le penser, inutiles : la fixation d'un nouveau prix n'aurait de sens que si l'inflation prenait fin ; pourquoi prendre le risque d'acheter de l'or au prix fort alors que les stocks existants recèlent une plus-value potentielle considérable ?

Le non-renouvellement de l'accord des Dix présente cependant l'avantage de laisser désormais ouvertes toutes les solutions pour l'avenir.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.N.P.F.

Serrer les rangs !

L'assemblée générale du Conseil national du patronat français se tient mardi 17 janvier à Paris. Les cinq cent *trente-cinq représentants des fédérations patronales* et unions professionnelles qui élisent le président du C.N.P.F. approuveront les orientations de leur organisation qui, au contraire des formations politiques, fait aujourd'hui preuve *d'une grande unité*.

L'ASSEMBLEE générale du Conseil national du patronat français qui a lieu 17 janvier se tiendra en 1978, si l'on ose dire, *« dans le bleu »*. La coloration de cette manifestation qui conduit périodiquement les quelques responsables de la politique du patronat français devant leurs pairs, les cinq *cent trente-cinq délégués* des fédérations professionnelles et unions patronales qui les ont élus, sera cette année toute en nuances, tant il est vrai qu'à l'approche des élections législatives, dans un contexte économique plutôt mélancolique et dans un environnement interna*tional perturbé, prétendre* à la clairvoyance ne signifie pas nécessairement y voir clair.

Dans l'incertitude, la sagesse consiste à garder le maximum de marge de manœuvre. C'est à l'évidence la raison du parti pris de « recul » qu'on pourra cons*tater dans les exposés préparés* à l'intention de leur assemblée générale par les trois principaux vice-présidents du C.N.P.F., MM. Ambroise Roux, Jacques Ferry et Yvon Chotard. Ils parleront de l'avenir des approvisionnements en énergie à l'horizon de l'an 2000, des perspectives *économiques de la France*, et d'une politique plus rationnelle de l'emploi. En toute prudence.

Et, tout d'abord, pas d'attaques ce qui peut paraître étonnant dans une enceinte où l'individualisme est roi, où la sûreté de soi est chose courante, où les ba*tailles de tranchées sont habituelles* et où la satisfaction n'est pas totale. Paradoxalement, le patronat tire depuis quelques mois des affrontements politiques et de la crise économique une certaine force. Etant le maître vulnérable d'emplois qui sont de *plus en plus* recherchés, il rencontre à l'extérieur une com*préhension nouvelle. Les partis* de gauche, occupés qu'ils sont de *leurs propres querelles*, semblent même oublier de lancer sur lui ses banderilles habituelles. Quant à la désunion de la majorité, les diverses tendances du patronat en déplorent tellement les effets qu'elles y voient une raison de plus de serrer les rangs.

Les mouvements de personnes se font donc, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, dans la discrétion. Le départ de M. José Bidegain, délégué général d'entreprise et progrès du conseil exécutif du C.N.P.F. en décembre dernier, a fait le minimum de vagues. C'est sereinement que M. François Ceyrac va proposer le rattache*ment au patronat des unions* interprofessionnelles régionales (question en suspens depuis plusieurs années). L'actuel président du C.N.P.F. lui-même confie depuis peu qu'à la fin de 1978, après six ans d'exercice de ses fonctions, *il n'en sollicitera* pas le renouvellement pour un an *comme il pourrait le faire* : le résultat des prochaines élections législatives ouvrira donc sinon une autre campagne électorale, du moins le choix d'un nouveau président pour le C.N.P.F. avant la fin de l'année. Chef d'entreprise ou homme d'appareil ? On l'imagine dans la cinquantaine *avancée, et l'on* attend pour voir...

Les cinq semaines après mars ?

Dans le domaine social, aussi, le patronat attend pour voir. Comme ses partenaires, d'ailleurs. Des négociations sont engagées sur les salaires ainsi que sur les régimes de retraite, ou encore sur une cinquième semaine de congés payés, mais il est clair qu'il faut à chacun garder de la souplesse pour « après mars ». Le C.N.P.F. n'en a pas moins une *certaine vision des choses souhaitables*, qui conduira l'assemblée de mardi à entendre des propositions d'adaptation à la crise sur plusieurs points.

● L'EMPLOI. — L'opération de mobilisation des entreprises par le patronat *en faveur* des jeunes a abouti à la proposition de *340 000 stages, mais elle a surtout* convaincu les dirigeants du *C.N.P.F. que c'est la lourdeur des* charges sociales qui freine l'embauche. Convaincus qu'il existe encore un potentiel d'emploi utilisable, ils suggèrent non seulement pour les jeunes, mais aussi pour les adultes, qu'il serait plus économique au plan national d'accepter l'allégement de certaines charges des entreprises plutôt que de financer massivement le chômage. Le C.N.P.F. est prêt à *ouvrir* une négociation dont l'objet serait de transférer une partie des indemnités au-dessus *de 70 % des salaires des chômeurs* à revenus élevés à ceux qui touchent moins que ce pourcentage, de façon à réduire certaines inégalités flagrantes entre chômeurs. Toutefois, le patronat préférerait faciliter l'embauche plutôt que le chômage. *« Malheureusement*, dit M. Ceyrac, *les organisations ouvrières s'occupent plus des chômeurs que de ceux qui veulent un emploi, bien que ce soit un mauvais calcul pour elles puisque les chômeurs sont généralement des syndicalistes moins actifs que les travailleurs salariés. »*

● LES IMMIGRES. — Par une *amélioration des conditions de* travail et la revalorisation du travail *manuel*, le C.N.P.F. souhaiterait la reprise de certains emplois par des Français, cependant que l'immigration serait bloquée et le retour chez eux des immigrés toujours encouragé. Il s'agirait d'une *« politique à long terme et pas de type policier »* visant à rendre les mains-d'œuvre à leur pays d'origine, si possible après formation, et de réduire à un *million* en *1985* le nombre des immigrés, qui est *actuellement de deux millions en* France.

● LES FEMMES. — Ayant constaté qu'elles s'accommodent parfois bien de rester sans travail extérieur lorsqu'elles sont inscrites au chômage, l'objectif serait de leur permettre de faire un choix de *même* nature sans passer par le chômage, c'est-à-dire de leur donner au foyer des avantages financiers qui puissent être mis en balance avec ceux qu'elles obtiennent en travaillant.

● *LES JEUNES*. — Sachant que l'inadaptation du système scolaire à la vie professionnelle se prolongera encore longtemps, une meilleure collaboration entre l'Université et el patronat devrait être recherchée par la mise en place de stages systématiques et, si possible, le renouvellement et *l'extension des formules actuelles* qui permettent l'insertion des jeunes dans l'entreprise sans les priver, dans un premier temps, de leur libre choix et sans alourdir les charges de l'employeur.

L'analyse économique du C.N.P.F. n'est pas foncièrement pessimiste. Comme le fait remarquer M. Jacques Ferry, la France a eu le taux de croissance cumulé le plus élevé des pays occidentaux après le Japon entre le début de la crise pétrolière en 1973 et maintenant (11,4 % con*tre 7,8 % aux Etats-Unis* et 5,7 % en Allemagne fédérale) ; elle a été aussi le troisième pays dans l'ordre de la progression des exportations après le Japon et le Royaume-Uni. Mais la structure des exportations reste trop orientée vers l'Europe, et pas assez vers les biens industriels et les *produits de pointe. L'apparente* stagnation de l'activité marque une mutation en profondeur de l'économie qu'il faut saluer comme un gage de l'adaptation aux impératifs de la compétitivité future. Il n'en reste pas moins qu'une croissance forte (d'au moins 5 %) reste souhai*table aux yeux du président de* la Chambre syndicale de la sidérurgie, pour qui elle ne serait pas forcément inflationniste ni incompatible avec une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Une politique d'investissements qui soient à la fois économes d'énergie et utiles à l'exportation est préconisée par M. Ambroise Roux, qui annonce les choix draconiens auxquels l'augmentation prévisible à terme des *coûts de l'énergie contraindra des* pays comme la France. Le président de la Compagnie générale d'électricité démontre en effet qu'il y a un écart important entre les 3,5 % de croissance du P.N.B. qu'autoriseront seulement les *approvisionnements en combustibles* divers de plus en plus diffi*ciles à partir de 1985 et* le taux de 6 % de croissance nécessaire à un bon équilibre de notre économie. Pour lui, il faut préparer l'avenir avec des *sources* d'énergies nouvelles, mais surtout il faut, dès maintenant, donner aux économies d'énergie un caractère systématique pour quelles puissent atteindre de 15 à 40 % selon les secteurs.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 24.)

COMMERCE INTERNATIONAL

Les négociations du GATT entrent dans leur phase active

Le point de départ : la déclaration de Tokyo

L'ACCORD *général sur les tarifs* douaniers et le commerce, généralement désigné par son sigle anglais GATT, est un traité multilatéral conclu entre plus de quatre-vingts Etats, qui représentent entre eux plus des quatre cinquiè*mes du commerce mondial. Il est* entré en vigueur en 1948. Son objectif est de libéraliser le commerce international et de l'établir sur des bases stables. Il est en principe le seul instrument multilatéral qui définisse des règles concertées pour le *commerce international.*

Depuis trente ans, le GATT, ou plutôt son secrétariat situé à Genève, est aussi l'organisme principal où se négocient l'abaissement des obstacles aux échanges et l'organisation des relations commerciales *internationales. Il constitue donc, en* même temps qu'un ensemble de règles, une tribune où les pays peuvent régler leurs problèmes commerciaux. Plusieurs grandes négociations ont eu lieu dans son enceinte depuis la seconde guerre mondiale. Le « Kennedy round », commencé à Genève en 1964 et *terminé en 1967, a permis notam*ment à lui seul d'abaisser d'un tiers environ le niveau des droits de douane frappant les produits industriels.

La croissance ininterrompue du commerce international, dont le vo*lume a octuplé depuis la seconde* guerre mondiale, passe pour une preuve de la réussite du GATT. Mais la multiplication récente d'accords sectoriels de limitation des échanges passés entre des pays signataires de l'accord qui cèdent aux tenta*tions protectionnistes tend à remet*tre en question l'ordre établi.

C'est lors d'une réunion ministérielle tenue à Tokyo en septembre 1973 qu'il a été convenu d'engager de nouvelles négociations commerciales plus ambitieuses que tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Cette décision s'est matérialisée par un *document, la Déclaration de Tokyo*, qui définit le domaine des négociations. Celles-ci doivent couvrir à la fois « *les obstacles tarifaires et non tarifaires à l'ensemble des échanges internationaux, qu'il s'agisse de produits industriels ou de produits agricoles, produits tropicaux et matières premières compris, tant sous leur forme primaire qu'à tous les stades de leur transformation* ». La Déclaration insiste également sur l'importance toute particulière, dans cette négociation, des produits dont l'exportation présente un intérêt pour les pays en voie de développement, et des mesures qui affectent leur commerce. Alors que les pays développés doivent négocier entre eux sur la base de la réciprocité, c'est-à-dire en *accordant des concessions* équivalentes à celles qu'il obtiennent. Ils sont censés ne pas attendre des pays en voie de développement des contributions incompatibles avec les besoins de leur développement, de leurs finances et de leur com*merce.*

Un comité des négociations commerciales sert de cadre aux discussions qui sont entrées dans leur phase active en février 1975. Il se compose de représentants de tous les pays participant au « Tokyo *round* ». *Leur nombre est actuelle*ment de quatre-vingt-dix-sept. A eux tous, ces pays assurent les neuf dixièmes des exportations mondiales. Ils comprennent tous les pays industrialisés à économie de marché, près de soixante-dix-sept pays *en voie de développement* (dont plus de vingt ne sont pas membres *du GATT) et plusieurs pays* d'Europe de l'Est. La responsabilité des négociations proprement dites revient principalement à sept « groupes de négociation » ouverts chacun *à tous les participants intéressés.* Ils couvrent ensemble les princi*paux domaines identifiés dans la* Déclaration de Tokyo : droits de douane, mesures non tarifaires, approche sectorielle, sauvegardes, agriculture, produits tropicaux et amélioration du cadre international qui régit le commerce mondial. *Deux de ces groupes ont, à leur* tour, donné naissance à un certain nombre de sous-groupes spécialisés.

Les principaux sujets de discussion

LES négociations commerciales multilatérales qui entrent dans leur phase finale à Genève *portent* à la fois sur les droits de douane, domaine d'action traditionnel du GATT, sur les obstacles non tarifaires aux échanges, sur le système multilatéral de sauvegarde et d'une façon générale sur le cadre juridique qui régit le commerce international.

● LES DROITS DE DOUANE : *Un abaissement de 60 % en dix ans.* — Les niveaux moyens de droits relativement bas que la plupart des pays industrialisés pratiquent actuellement tendent à *masquer le fait que certains* droits demeurent élevés et que même un droit relativement bas peut encore *limiter* les possibilités d'importation. Les trois tâches essentielles du groupe « tarifs » sont d'arriver à un accord sur une formule d'abaissment des droits, sur les règles *régissant les* exceptions, et sur les mesures et procédures permettant d'assurer un traitement spécial plus favorable aux exportations des pays *en voie de développement.*

On peut recenser en gros trois méthodes possibles d'abaissement des droits de douane. La première est une technique déjà éprouvée au GATT à l'occasion des négociations Dillon et de négociations antérieures. C'est la négociation produit par produit. Elle consiste à tenir des négociations bilatérales simultanées et à étendre à tous les pays membres du GATT le bénéfice des concessions qui en résultent. La deuxième est l'abaissement linéaire pur et simple, d'application générale, selon le modèle des négociations Kennedy, tous les droits de douane étant réduits d'un pourcentage fixe, quel que soit leur niveau *initial. La troisième* consiste non seulement à réduire, mais encore à rapprocher ou à harmoniser les droits appliqués dans les différents pays. Proportionnellement, l'abaissement doit donc être plus prononcé pour les droits élevés que pour les droits bas.

C'est ce système que préférerait l'Europe, puisque son niveau moyen de tarif est plus bas que celui des Etats-Unis, et qu'elle *applique à moins de produits* des droits de douane élevés.

En 1976, la Communauté européenne, le Japon, la Suisse et les Etats-Unis ont présenté des propositions officielles d'abaissement de droits de douane, ajoutant ainsi aux suggestions faites plus tôt par *le Canada. Il semble* qu'on s'oriente vers une formule, proposée par la Suisse, de compromis entre l'abaissement linéaire et l'harmonisation qui *prendrait pour objectif* un abaissement, étalé sur un peu moins de dix ans, de 40 % des droits existants.

● LES MESURES NON TARIFAIRES : *une vingtaine de mesures visées.* — Le fait que l'on ait décidé de procéder à des négociations de vaste portée sur les mesures non tarifaires qui affectent le commerce international est peut-être ce qui distingue le plus nettement les *négociations de Tokyo* des négociations antérieures du GATT.

Récemment, les distorsions des échanges imputables à des obstacles non tarifaires ont pris une importance grandissante à mesure que le niveau général de la protection tarifaire s'abaissait. Il est *particulièrement* difficile de négocier sur ces mesures, car leur effet de distorsion sur les échanges vient souvent se greffer accessoirement sur leur objet principal, qui peut être parfaitement légitime comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de protéger la *santé publique ou la sécurité* nationale.

Un catalogue, comprenant plus de neuf cents notifications présentées par les gouvernements, *décrit des mesures qui entravent* les exportations ou avantagent indûment certains pays. Parmi les trente et quelques types fondamentaux de mesures non tarifaires recensés, une vingtaine ont été retenus, au début de 1975, en vue d'une première action. Les « achats gouvernementaux » ou marchés d'Etat ont été ajoutés à la liste en 1976, La possibilité d'inclure encore d'autres mesures dans la négociation est encore à *l'examen.*

Les principaux sujets de discussion sont actuellement les restrictions quantitatives (contingentements, procédures de licences *d'importations, etc.)* ; les obstacles techniques au commerce qui sont érigés à l'occasion ou sous couvert de normalisation, de protection du consommateur ou autre (un code multilatéral pourrait être adopté) ; les questions douanières (un sous-groupe élabore un ensemble de règles de procédure internationale qui seraient appliquées, par exemple, pour la détermination de la valeur en douane, la rédaction *des documents d'importation*, etc.) ; les subventions et les droits compensateurs qui font l'objet d'une querelle délicate entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, lesquels se *reprochent* mutuellement leurs systèmes fiscaux d'encouragement aux exportations (DISC américain, remboursement de T.V.A., etc.) ; l'ouverture des marchés d'Etat qui sont souvent réservés, officiellement ou officieusement, aux *entreprises nationales* (le but est de rédiger un code).

● *L'AGRICULTURE : des accords sur les céréales, les produits laitiers, la viande.* — Incluse dans les directives de la déclaration de Tokyo, elle pose aux négociateurs quelques-uns des problèmes les plus ardus des travaux en cours, des divergences d'opinion fondamentales séparant les grands pays commerçants agricoles et particulièrement les Etats-Unis et le Marché commun. Des solutions sont recherchées à la fois par des négociations multilatérales, par des négociations bilatérales, et par des négociations produit par produit. C'est ainsi que les céréales, les produits laitiers et la viande ont été choisis pour faire *l'objet de discussions multilatérales.*

● LE SYSTEME DE SAUVEGARDE. — C'est l'un des sujets les plus importants du « Tokyo *round* », *étant données* les circonstances économiques. Il s'agit du droit pour le pays importateur d'instituer ou de rétablir des mesures de contrôle à l'importation *ou d'autres restrictions* commerciales temporaires pour empêcher que son commerce ne subisse un préjudice dans des circonstances critiques ; et du droit aussi pour le pays exportateur de ne pas être privé à la légère d'accès au marché extérieur. *Il y a déjà, dans l'accord* général, des dispositions à cet effet, en particulier, dans l'article XIX intitulé « Mesures d'urgence concernant l'importation de pro*duits particuliers* ». *Cependant,* on constate que les pays membres du GATT ont tendance à invoquer d'autres articles de l'accord général pour justifier leur action, ou même recourir à des mesures de défense prévues dans l'accord général, telles que les accords de limitation « volontaires » du genre de ceux qui sont conclus dans le cadre de l'accord multifibre sur les textiles.

Aux *termes de l'article XIX* sur la « clause de sauvegarde » de l'accord général, les pays membres doivent apporter la preuve que l'importation sur *leur territoire du produit visé se* fait en quantités et dans des conditions telles que les produits nationaux similaires *souffrent* ou sont menacés d'un préjudice grave, sinon ils ne peuvent pas obtenir l'autorisation de prendre des mesures d'urgence ; certains pays souhaiteraient que la charge de la preuve du préjudice ne soit plus nécessaire, et ils font valoir que les gouvernements accepteraient plus volontiers une *forte libéralisation des échanges* s'ils avaient l'assurance de pouvoir disposer de mesures de sauvegarde. Nombre de pays estiment également que la question des politiques de *restructuration* interne est étroitement liée à celle des sauvegardes. C'est sans doute en adaptant l'article XIX que le GATT pourra éviter que des dispositions conservatoires ne soient prises en dehors de lui dans une mesure croissante.

J. G.

LA POSITION DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Les *deux tiers environ des* parties contractantes à l'Accord général sont des pays en voie *de développement.* Dans tous les domaines des négociations de *Genève, Il a été décidé d'accorder* une attention particulière à leurs besoins. Il s'agirait à la fois de leur accorder un traitement différencié plus favorable (dérogeant *donc en principe de* la clause de la nation la plus favorisée) et de leur accorder des concessions sans obtenir d'avantages réciproques. Des propositions ont déjà été faites par la Communauté européenne, qui les applique avant même la *fin des négociations* en faveur des produits tropicaux. Les Etats-Unis attendent une confrontation pour présenter leurs offres.

LE TARIF EXTÉRIEUR COMMUN DE LA C.E.E. COMPORTE MOINS DE DROITS FORTS

	POURCENTAGE DES LIGNES TARIFAIRES par tranches de droits			
	Plus de 25 %	De 10 à 25 %	Moins de 10 %	Exemption totale
ETATS-UNIS	7,3 %	31,5 %	47,2 %	8,4 %
JAPON	1 %	31,2 %	42,6 %	10,4 %
C.E.E.	Aucune	29,3 %	37 %	7,7 %

★ Le tarif douanier commun de la C.E.E. ne s'applique intégralement qu'à un nombre de pays limité : les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, le Japon, les pays de l'Est, la Chine, le Vietnam, la Corée du Nord. Toute une série de pays ayant conclu des accords préférentiels avec la Communauté exportent pour l'essentiel en franchise de douane vers la C.E.E. Il s'agit de trois groupes de pays :

— Les pays de l'Association européenne du libre-échange (Suisse, Suède, Norvège, Finlande, Islande, Autriche, Portugal) ;

— Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de la convention de Lomé. Ils sont actuellement cinquante-deux ;

— Les pays de la zone méditerranéenne, à savoir : la Turquie et la Grèce qui sont associées à la Communauté ainsi que l'Espagne, Chypre, Malte. En ce qui concerne la partie sud de la zone, les trois pays du Maghreb, les quatre pays du Machrek (Syrie, Liban, Egypte, Jordanie) et Israël.

Il faut signaler, par ailleurs, qu'en vertu du système dit des préférences *généralisées, les exportations de produits manufacturés de tous les pays* sous-développés entrent en franchise de droits dans la Communauté (mais sont souvent contingentées).

LE NIVEAU MOYEN DES DROITS DE DOUANE DES ÉTATS-UNIS EST UN PEU PLUS ÉLEVÉ

	MOYENNE simple	MOYENNE pondérée par la val. des importations
Etats-Unis	11,2 %	7,1 %
Japon	6 %	6,3 %
C.E.E.	8,1 %	4,2 %

★ Niveau des droits calculés sur les produits industriels avant le début du « Tokyo round ».

Les principes régissant les relations commerciales

BIEN qu'il se présente sous la forme d'un document long et compliqué, l'accord général (GATT) s'inspire d'un nombre relativement limité de principes et d'objectifs fondamentaux.

● COMMERCE SANS DISCRIMINATION. — *Le premier de ces principes, matérialisé dans la célèbre « clause de la nation la plus favorisée », est qu'aucune discrimination ne doit intervenir dans les échanges commerciaux. Toutes les parties contractantes sont tenues de s'accorder mutuellement un traitement aussi favorable que celui qu'elles donnent à n'importe quel autre pays pour ce qui est de l'application et de l'administration des droits et impositions à l'importation et à l'exportation.*

● LES DROITS DE DOUANE SONT LE SEUL MOYEN DE PROTECTION ADMIS. — *Le deuxième principe fondamental prescrit que les industries nationales ne devraient être protégées que par le tarif douanier, à l'exclusion de toute autre mesure commerciale. Cette règle a pour but de faire apparaître clairement l'étendue de la protection et de permettre la concurrence.*

● UNE BASE TARIFAIRE STABLE POUR LES ECHANGES. — *La fixité des niveaux de droits doit donner aux échanges une base stable qui permet la prévision. La renégociation des droits acceptés dans l'accord multilatéral est possible. Cependant, toute majoration doit donner lieu à compensation, ce qui décourage en fait le rétablissement de droits plus élevés.*

● RESTRICTIONS QUANTITATIVES A L'IMPORTATION. — *La prohibition générale des restrictions quantitatives est l'une des dispositions fondamentales de l'accord général. La principale exception à la prohibition des restrictions quantitatives autorise leur emploi en cas de difficultés de balance des paiements. Même dans ce cas, cependant, les restrictions ne doivent pas aller au-delà de ce qui est nécessaire pour protéger l'équilibre de la balance des paiements ; elles doivent être progressivement réduites, et supprimées dès qu'elles ne répondent plus à une nécessité. L'article 18 de l'accord général élargit cette exception en faveur des pays en voie de développement en reconnaissant que la demande d'importations engendrée par les besoins du développement peut nécessiter l'application de restrictions quantitatives pour prévenir une ponction excessive sur les réserves de change de ces pays.*

● CONCERTATION. — *Le recours à des consultations est prévu pour éviter de léser les intérêts commerciaux des parties contractantes. Tous les pays, grands ou petits, peuvent faire appel au GATT pour juger des cas dans lesquels ils estiment que les droits conférés par l'accord général sont méconnus ou compromis par d'autres membres.*

● DEROGATIONS ET MESURES DE SAUVEGARDE. — *Une procédure permet aux pays membres, lorsque leur situation économique ou commerciale le justifie, de demander à être relevés d'une ou de plusieurs obligations particulières de l'accord général. Il existe aussi des clauses d'exception permettant la prise de mesures d'urgence dans certaines circonstances déterminées* (art 19).

● ARRANGEMENTS COMMERCIAUX DE CARACTERE REGIONAL. — *L'accord général reconnaît, dans son article 24, l'intérêt d'une intégration plus étroite des économies nationales par une plus grande liberté du commerce. En conséquence, il autorise ces groupements à déroger à la règle générale du traitement de la nation la plus favorisée, à condition qu'il soit satisfait à des règles strictes en vertu desquelles les arrangements doivent faciliter le commerce entre les pays concernés sans opposer d'obstacles au commerce avec les autres pays. Les groupements commerciaux de caractère régional peuvent prendre la forme d'une union douanière (c'est le cas du Marché commun) ou d'une zone de libre-échange (c'est le cas de l'A.E.L.E.). Dans les deux cas, les droits de douane et autres obstacles doivent être supprimés pour l'essentiel des échanges commerciaux entre pays du groupe. Dans une zone de libre-échange, chaque membre conserve sa propre politique commerciale, et son tarif douanier à l'égard des pays tiers ; l'union douanière adopte un tarif extérieur commun. Dans l'un comme dans l'autre cas, les droits et les autres reglementations commerciales affectant le commerce des membres du groupe avec les pays tiers ne doivent pas être, dans l'ensemble, d'une incidence générale plus rigoureuse qu'avant la création du groupement.*

Le libre-échange est plus nécessaire que jamais

(Suite de la page 19.)

On n'en dénoncera pas moins l'inconsistance de leur prétendue réfutation. Quelque cent cinquante pays ou davantage ont beau participer désormais à un commerce international qui porte sur d'innombrables marchandises, chaque échange, en particulier, continue à s'opérer deux à deux. *On s'explique ainsi pourquoi un* pays, à partir du moment où il commence à avoir une économie tant soit peu développée, produit lui-même à peu près toute la gamme des biens et des services, *même si les modes de fabrication employés à l'étranger sont souvent efficaces*, les échanges avec l'extérieur ne portant que sur ceux pour lesquels il existe, dans un sens ou dans l'autre, un avantage comparatif décisif. Ajoutons que, pour chaque pays, le reste du monde peut être considéré comme un seul et même partenaire.

L'argument des bas salaires

Un autre thème sous lequel se cache le protectionnisme consiste à invoquer les bas salaires des pays nouvellement industrialisés pour mettre des barrières au libre-échange avec eux. A la formule du « *free trade* », on oppose celle, apparemment plus moderne, du « *fair trade* ». Il y a une vingtaine d'années, le même argument était utilisé, en France, à *l'encontre... des autres pays euro*péens. Les adversaires du traité de Rome posaient comme condition nécessaire à l'ouverture des frontières une harmonisation préalable des charges sociales. La suite des événements a fait justice de cette exigence qui, poussée jusqu'au bout, contredit le principe sur lequel se fonde le commerce international. Selon *les cas, l'avantage comparatif* dont jouit une nation tient à l'existence d'une main-d'œuvre abondante et bon marché (cela s'applique en gros aux pays du tiers-monde), *ou* à la supériorité que confère une vieille tradition industrielle liée au développement des techniques les plus avancées (cela s'applique à beaucoup de pays d'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord). C'est une erreur de croire que *les bas salaires sont* nécessairement un atout dans la concurrence. Sans doute est-ce vrai le plus souvent pour la production des biens qui requièrent peu de *capital fixe, mais pour tous les* autres, qui sont les plus nombreux, il faut tenir compte de *bien d'autres facteurs.*

La réduction du prix de revient vient souvent du fait que la productivité est très élevée, parce que la longueur de la journée de travail et l'absence de vacances permettent d'utiliser à plein un matériel moderne. Forcer les pays d'Asie à adopter tout de suite les lois sociales des vieux pays industrialisés, ce serait les condamner à la stagnation, les priver de revenus sous prétexte qu'ils n'appliquent pas la *règle du jeu en* vigueur dans les pays qui sont partis plus tôt dans la course au développement.

« laisser faire »

En réalité, trois éléments au moins se conjuguent aujourd'hui pour rendre la concurrence étrangère à *la fois plus vive et plus* dangereuse.

1) La période de « boom » qui a précédé la récession a été caractérisée dans plusieurs secteurs (chimie, *construction navale*, etc.) par une politique de surinvestissement qui se traduit aujourd'hui par l'existence de capacités de production inemployée.

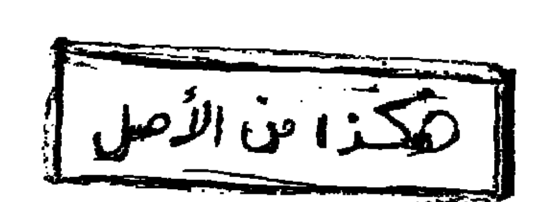
2) En acculant même les industries qui relèvent des secteurs *restés le plus dynamiques* à une politique beaucoup plus prudente, la récession a beaucoup diminué la capacité d'adaptation des économies capitalistes. La main-*d'œuvre qui travaille dans les* entreprises le plus sévèrement touchées par la concurrence étrangère ne trouve plus facilement d'emploi dans d'autres activités.

3) L'instabilité quasi permanente des monnaies engendre des courants d'échanges qui profitent tantôt aux pays à monnaie déva*lorisée, tantôt à des pays à mon*naie forte (dans l'attente d'une nouvelle revalorisation du yen ou du deutschemark, on augmente les commandes de marchandises « Made in Japan » ou « Made in Germany »).

Il ne s'agit pas de préconiser une attitude crispée sur le « laisser faire, laisser passer » caricatural *devant* le chômage et les faillites par la poussée parfois brutale de la concurrence étrangère. *Les pouvoirs publics* failliraient à leur rôle en assistant passivement à la disparition soudaine d'industries souvent concentrées dans une région bien déterminée. La seule riposte économiquement justifiable est de prévoir des aides et des mesures de protection limitées *dans le* temps.

Mais, ce serait une *grave erreur* que de se priver des avantages du libre-échange dans cette longue période de crise. En refusant d'importer des produits de grande consommation vendus à bas prix, les pays industriels ne feraient en dernière analyse qu'ajouter à *leurs propres difficultés. Le pro*tectionnisme élèverait le coût de la vie et relancerait les revendications salariales à un *moment* particulièrement inopportun. Et rien ne serait plus destructeur ni plus inacceptable que de briser l'élan des pays qui, au prix d'énor*mes efforts* consentis par leurs populations, commencent d'émerger du sous-développement.

PAUL FABRA.



POINT DE VUE

Les contradictions d'une politique inconditionnelle d'ouverture

par PIERRE URI

Le secrétaire américain au travail, M. Ray Marshall, a déclaré il y a quelques jours qu'il conviendrait d'envisager *la limitation des importations en provenance de pays où* les salaires sont les plus bas et les conditions de travail les plus mauvaises. Cette suggestion rejoint l'une des recommandations faites par M. Pierre Uri dans l'article qu'on lira ci-dessous.

AVEC le retour en force des vieilles idées, le tableau de l'économie occidentale est affligeant. La production industrielle a commencé de baisser au deuxième trimestre de 1977, les coûts de main-d'œuvre ont monté parce que les progrès de productivite étaient étouffés, et dans la plupart des pays le chômage a continué de s'élever. l'investissement a stagné ou reculé. Sauf aux Etats-Unis, où une politique de stimulation budgétaire a provoqué de nombreuses créations d'emplois. Mais un pays en expansion dans un monde en récession connait un déficit extérieurs fantastique, et le dollar s'effondre.

On est bien obligé de se poser une question dramatique : l'internationalisation de l'économie était apparue comme un progrès majeur, un moteur de la croissance et de l'élévation du niveau de vie. Elle a, dans les premières années 70, en synchronisant la conjoncture des principaux pays, déchaîné l'inflation et la hausse des matières premières. Elle provoque aujourd'hui une rechute générale dans la récession. Il faut avoir le courage d'aller jusqu'au bout. Les institutions internationales craignent que les déséquilibres extérieurs et la montée du chômage ne ressuscitent les tentations protectionnistes. Il faut bien se demander si ce n'est pas un libre-échangisme inconditionnel qui aggrave aussi bien l'inflation que la crise.

M. Robert Marjolin soulignait, à la décharge du gouvernement (1), qu'aucun pays dans ce monde d'interdépendance ne pouvait faire mieux que les autres sous peine de creuser son déficit extérieur, de laisser glisser sa monnaie, et donc de relancer son inflation. Mais quand tous s'entêtent dans une politique condamnée par l'expérience, comment obtenir la coopération qu'il appelle de ses vœux ?

Les institutions internationales, les unes après les autres, Communauté économique européenne Banque des règlements internationaux, O.C.D.E., peuvent bien prôner la relance de la consommation, les gouvernements n'en font qu'à leur tête. L'O.C.D.E. a beau rappeler que l'excédent des pays pétroliers a nécessairement pour contrepartie des déficits dans le reste du monde et que la ponction qu'il exerce a un effet déflationniste, l'Allemagne et le Japon continuent à accumuler les excédents commerciaux, auxquels s'ajoutent ceux de la Suisse, du Benelux, maintenant de la Grande-Bretagne et de l'Italie. La somme en double presque le déficit creusé par le pétrole. Dans un déséquilibre aussi gigantesque, les efforts des autres pays pour réduire leurs propres déficits ne peuvent aboutir qu'à la contraction des échanges mondiaux et à l'aggravation du chômage.

Une formule vide

L'Amérique use des armes dont elle dispose pour tenter de forcer les deux champions de l'excédent commercial à une relance interne : le glissement du dollar, c'est la montée rapide du mark et du yen, mais l'effet risque d'être tout contraire à celui qu'elle recherche. En changes fixes, les excédents auraient un effet inflationniste : ils créent des revenus auxquels ne correspondent pas de biens disponibles sur le marché interne. En changes flexibles, ou bien les prix montent pour les pays étrangers, ou bien les marges des industries exportatrices japonaises et allemandes se trouveront réduites, l'investissement sera encore plus découragé : l'effet déflationniste chez les uns, la déflation forcée chez les autres ne peuvent que s'apesantir. Et la dépréciation du dollar finira par enlever des marchés aux pays qui se débattent déjà dans un déficit.

Le gouvernement français rappelle sans cesse que notre pays, qui exporte 40 % de sa production industrielle, ne peut céder au protectionnisme. Les représailles que cette action susciterait détruiraient nos marchés extérieurs Première remarque, le calcul mélange deux termes qui ne sont pas comparables : d'un côté un chiffre d'affaires, de l'autre une somme de valeurs ajoutées Pour découvrir la contribution de l'exportation à l'emploi, il faut aussi en calculer la valeur ajoutée en déduisant son contenu d'importation. Il est très faible pour les produits agricoles, élevé pour l'acier, beaucoup plus encore pour les textiles naturels. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas avantage à importer pour exporter. Encore faut-il ne pas fausser les chiffres

Ce même gouvernement a lancé la formule d'une « liberté organisée des échanges » puis, devant la réaction des autres pays, aux yeux desquels elle ressemblait par trop à un cercle carré, parlé de leur « croissance ordonnée ». Voulait-on dire qu'il y aurait une limite, annoncée par avance, à l'accroissement du taux de pénétration des marchés qui serait acceptée, année par année ? Ce *serait donner* plus d'assurance aux exportateurs du tiers-monde que le recours après coup à des clauses de sauvegarde qui ferment les marchés pour lesquels ils s'étaient équipés. Mais il y faudrait plus de planification et de surveillance que la théorie libérale *n'en accepte : ce n'est pas* de cela qu'il s'agit.

Veut-on dire alors qu'on regardera de plus près si les salaires et les conditions de travail ne sont pas anormalement déprimées dans certains pays ? On voit d'ici les protestations : ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Ce n'est pas non plus de cela qu'on entend parler.

Veut-on dire enfin qu'on ne peut tolérer les excédents incessants de certains pays industrialisés ? Comme on s'efforce de les imiter, cela n'est pas non plus en jeu. Il ne reste qu'une formule vide. Dans le fait, dès qu'un secteur est en difficulté, notre pays, comme tous les autres, réclame ou applique des restrictions ou sauvegardes : un protectionnisme sans doctrine s'allie à un discours libre-échangiste de façade.

Il faut donc remonter aux principes. Il ne s'agit pas de contester que la renonciation au protectionnisme, le développement des échanges conduisent à une meilleure utilisation des ressources, donc à une élévation de la productivité et du niveau de vie. Mais cette réaffirmation doit être qualifiée en soulignant les conditions essentielles auxquelles elle est subordonnée.

Les incohérences de la C.E.E.

N'est-il pas d'abord incohérent pour la Communauté européenne d'avoir tant de conditions justifiées pour supprimer les obstacles aux échanges entre ses membres, de participer sur la scène internationale à un désarmement douanier qui, en dehors de cas précis de dumping, n'examine ni comment se forment les prix ni comment se développent les équilibres ou les déséquilibres ? D'un côté, des règles de concurrence, des fonds pour remédier au chômage ou pallier les disparités régionales, des mesures d'harmonisation de la fiscalité, une correction des distorsions, et même, en théorie, une coordination des politiques économiques et du change. De l'autre, pas même un droit de regard sur les salaires qui sont appliqués ni sur les politiques d'exportation à tout prix *qui reportent sur d'autres pays* la charge de l'endettement et la perte des emplois.

Une première idée doit être rappelée. La charte de La Havane demandait que le niveau des salaires fût assorti à celui de la productivité, et ses principes sont reconnus dans le GATT. C'est une condition qui peut être réputée acquise dans les pays où les salaires sont librement négociés. Là où ils sont fixés d'autorité par des régimes répressifs ou discriminatoires, la clause de la nation la plus favorisée serait légitimement écartée, sauf charge de la preuve par les gouvernements en cause que le niveau des salaires n'est pas néanmoins artificiellement abaissé. Les pays de l'Est sont hors jeu : ils n'appliquent pas à l'exportation leurs prix intérieurs mais les prix occidentaux. Encore faut-il qu'ils ne les sous-cotent pas. Ailleurs, quand la main-d'œuvre n'est pas à son vrai prix, il ne s'agit plus d'un avantage naturel dans la division internationale du travail, et la répartition des ressources est *fondamentalement* distordue.

Une autre idée devrait être aussi évidente. Un excédent d'importation est une amélioration bienvenue du niveau de vie dans une situation de plein emploi. En revanche, quand le chômage *menace* ou s'installe, il n'y a amélioration dans l'utilisation des ressources que si un pays peut exporter autant qu'il importe.

Du temps où l'on réfléchissait encore au lieu de se laisser entraîner par des slogans, les accords de Bretton-Woods avaient prévu la clause des monnaies rares : les signataires avaient le droit de discriminer contre ceux d'entre eux qui maintiendraient des excédents permanents de leur balance des paiements (2). Un rapport d'un groupe d'experts aux Nations unies sur les conditions nationales et internationales du plein emploi proposait que tout pays qui accumulerait des excédents parce qu'il tolérerait chez lui le chômage mît des crédits gratuits à la disposition de ses partenaires qu'il forcerait au déficit : il s'en rembourserait quand sa balance des paiements se retournerait.

On en vient à se demander si la clause des monnaies rares ne devrait pas être remplacée aujourd'hui par *celle des marchandises* abondantes. On ne parviendra à provoquer un changement de politique, sans lequel la crise va se prolonger, *qu'en proclamant le droit de* discriminer contre les pays qui accumulent des excédents par un protectionnisme caché, ou en tout cas par leur refus de susciter une reprise intérieure assez vigoureuse.

Il n'y a pas une alternative simple entre un protectionnisme indiscriminé et un libéralisme indiscriminé. On ne sauvera la liberté des échanges qu'en réaffirmant les conditions qui la font concourir à la croissance, en refusant un jeu international sans règle et sans équilibre où elle propage l'inflation et le chômage.

(1) « Le Monde » du 24 décembre 1977.

(2) Cette clause, il est vrai, n'a jamais été appliquée.

CONDITIONS

LE LENT REFLUX

Du 27 janvier au 5 février 1978, se tiendra à Paris et dans plus de quarante-cinq départements une Semaine du travail manuel : expositions, journées portes ouvertes dans des usines... L'objectif du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels et de l'Association nationale pour la revalorisation du travail est à la fois de sensibiliser l'opinion publique à ces problèmes et de « redonner à la main et à son travail sa véritable importance ».

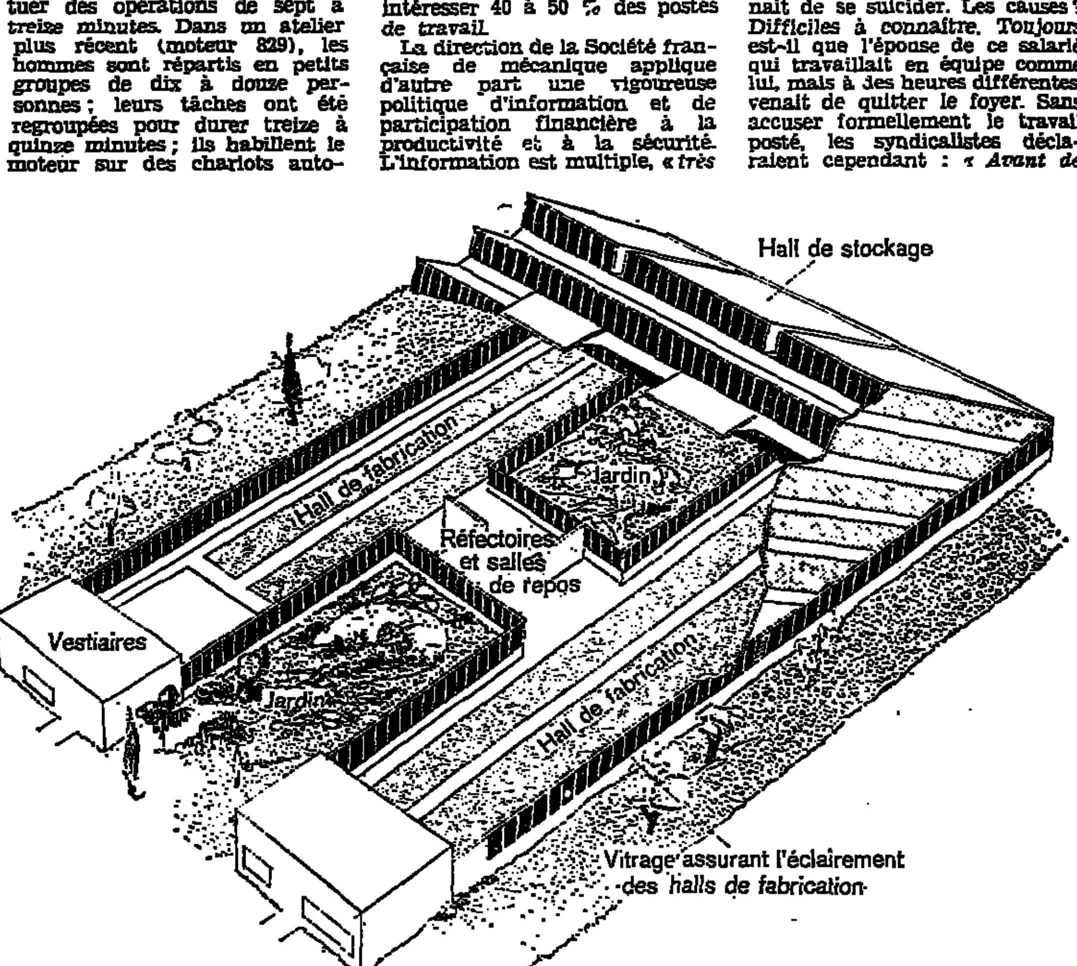
Dans le secteur industriel, des diri-

LA FRANÇAISE DE MÉCANIQUE A DOUVRIN : un modernisme qui n'étonne plus

A l'extérieur, le long d'une longue avenue : des pelouses, des arbustes et deux cafétérias style design ; à l'intérieur : une débauche de couleurs — vert, bleu, rouge, jaune —, une forêt de poutrelles, de tuyaux, parfois des plantes vertes, des aires de repos en briquette au plein milieu des ateliers et la valse impressionnante des machines et des hommes. Une sorte de copie ou pourquoi pas de modèle du Centre Pompidou mais ici quelques milliers d'hommes travaillent par équipe au montage de moteurs pour Renault, Peugeot, Volvo. La société française de mécanique (F.M.) qui s'est installée en 1969 à Douvrin, dans le Nord, employait quatre mille cinquante personnes fin 1977 au lieu de trois cent quarante-cinq personnes en 1970.

De l'usine — blockhaus traditionnel aux murs presque aveugles construit en 1971-1972 au dernier atelier en V sur jardin avec fenêtre à hauteur d'homme, le souci d'embellir l'architecture industrielle est manifeste. Même effort considérable dans les ateliers pour améliorer à la fois le cadre et les conditions de travail. Outre les peintures aux couleurs gaies et parfois agressives, et les fresques murales représentant ici des formes féminines, là un arbre « symbole de repos », des perfectionnements techniques sont perceptibles un peu partout : captage des fumées dans la fonderie, l'une des plus modernes d'Europe, revêtement perforé anti-son dans les ateliers de montage, mais aussi fractionnement des longues chaînes classiques de 60 à 80 mètres en sous-ensembles.

Dans l'atelier créé en 1972 (montage du moteur X), la ligne a été cassée et remplacée par cinq sous-ensembles ; certains ouvriers se déplacent sur des chariots tractés au sol pour effectuer des opérations de sept à treize minutes. Dans un atelier plus récent (moteur 829), les hommes sont répartis en petits groupes de dix à douze personnes ; leurs tâches ont été regroupées pour durer treize à quinze minutes ; ils habillent le moteur sur des chariots auto-



porteurs débrayables. Grâce à des stocks-tampons de dix à quinze moteurs, ils ne sont plus rivés comme par le passé à la chaîne de Charlot.

Les cadences sont toujours rapides mais l'O.S. peut gérer son temps, s'absenter un moment pour fumer, boire ou discuter. Une partie du personnel ouvrier bénéficie en outre de l'élargissement des tâches : certains O.S. réalisent plusieurs opérations simples de montage au lieu de répéter continuellement le même geste. Enfin certains d'entre eux voient leur tâche enrichie dans la mesure où ils assurent « *la production, son contrôle, le changement des outils, le réglage des machines (rectifieuses par exemple) et surtout le diagnostic (en cas d'incident) et la participation au dépannage* ». Ces ouvriers — charnière entre l'O.S.-robot (ouvrier spécialisé) et l'O.P. (ouvrier professionnel qualifié) — sont intitulés O.P.F., c'est-à-dire « *ouvrier professionnel de fabrication* ». L'expérience qui a démarré en 1972-1974 concernait trois cent huit ouvriers en 1976 et quatre cent seize en 1977 sur un effectif de trois mille neuf ouvriers. Selon la société cette politique, qui implique un gros *effort de formation* (1), va être poursuivie et pourrait à terme intéresser 40 à 50 % des postes *de travail*.

La direction de la Société française de mécanique applique d'autre part une vigoureuse politique d'information et de participation financière à la productivité et à la sécurité. L'information est multiple, « *très large et très dense* », comme l'indique un dirigeant : chaque réunion du comité d'entreprise est suivie, le même jour, d'une deuxième réunion du directeur avec les cadres et un peu plus tard d'une information écrite à tout le personnel dans « F.M. Info ». Ce bulletin de quatre feuilles, signé par le secrétaire du C.E. et le directeur quand il s'agit des comptes rendus du C.E., est publié quarante à cinquante fois par an et serait lu, selon un sondage, par 73 % des salariés. On peut y prendre connaissance de l'importance de l'absentéisme, du personnel temporaire, des accidents du travail et du marché de l'automobile, etc.

En outre, les cadres reçoivent une lettre mensuelle de renseignements et la totalité du personnel le magazine *Elan* qui est rédigé grâce à un réseau de « *correspondants d'ateliers* ».

Participation ou intégration ?

Une panoplie de primes a été mise en place pour intéresser le personnel et assurer « *chaque fois que possible la participation* ».

La « PIAP », prime à l'amélioration de la productivité, est la plus importante, puisqu'elle représente 5 à 10 % du salaire. *Calculée par atelier, cette prime* donne lieu à de savants calculs qui sont affichés en permanence sur les *lieux de travail* : par exemple « indice 90,23 en septembre 1977 » donnant droit à une prime de 6,81 % ; « indice 90,47 en octobre », soit une prime de 6,90 %. Ces variations, qui peuvent être importantes entre services ou ateliers mais faibles selon les mois pour les personnes d'un même atelier, ont été à *l'origine d'une grève début 1977* au montage du moteur X.

La « PIAT », prime à l'amélioration des *techniques*, représente 2 à 3,5 % du salaire : les ouvriers sont invités à présenter des idées d'amélioration des outils, des machines et des ateliers ; celles-ci sont étudiées par le service des méthodes et, lors-*qu'elles sont acceptées, elles don*nent lieu, en fonction des économies réalisées, au versement d'une somme dont 25 % revient à l'innovateur et 75 % à un fonds commun reversé sous forme de « PIAT » à tous les salariés ; chaque mois, près de deux cents idées sont lancées et certains ouvriers ont reçu 10 000 à 20 000 F.

La PIACHS, prime pour l'amélioration de l'hygiène et de la sécurité, après évaluation du C.H.S., donne lieu à des remises de cadeaux (caisse d'outils, poste de radio). Toutes primes comprises, un O.S. classé O 2 A et travaillant en équipe *quarante et* une heures trente-cinq minutes par semaine reçoit 2 720 francs *par mois alors que son salaire* de base est de 1 920 francs et de 2 278 francs si l'on intègre les heures supplémentaires et la prime d'équipe.

Face à la direction, qui affirme rechercher « *le dialogue et la responsabilité des salariés* », les syndicats rétorquent que la politique globale de l'entreprise vise en fait à emprisonner les salariés dans un système d'intégration et de recherche de la rentabilité. *L'amélioration des conditions de* travail ? Les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ne croient pas à l'impact de certaines mesures mais ils estiment que l'élargissement de tâches par l'addition d'opérations monotones et sans changement du rythme de travail n'est pas une source véritable d'épanouissement. Ils rappellent que *dans* certains secteurs des ouvriers « *manipulent cinq mille culbuteurs par poste... répètent, aux bielles, quatre mille fois le même geste* ». Ils dénoncent le système des primes en déclarant que « *les chaînes brisées sont remplacées par d'autres chaînes aussi contraignantes* » ; ils reprochent aux *différents systèmes* d'information et de réunions d'ateliers de « *court-circuiter les délégués* » ou de « *détourner l'attention de salariés sur les vrais problèmes par l'examen en commun des petites bricoles* ».

Ils accusent aussi vivement le recours au travail en équipe qui fait lever certains à 3 h. 30 le matin et rentrer d'autres au domicile à 23 heures ! Le jour de notre visite, une affiche annonçait *le drame d'une famille ouvrière* : un salarié de la F.M. venait de se suicider. Les causes ? Difficiles à *connaître*. Toujours est-il que l'épouse de ce salarié qui travaillait en équipe comme lui, mais à des heures différentes, venait de quitter le foyer. Sans accuser formellement le travail posté, les syndicalistes déclaraient cependant : « *Avant de se marier, ici, il faut aussi demander à l'autre quels sont ses horaires de travail.* » Et ils ajoutent que les divorces sont nombreux. Parmi tous les reproches, les syndicats avancent encore celui du faible niveau des salaires des O.S. : les ouvriers qui sont affectés à des postes enrichis reçoivent des salaires d'O.S. quelque peu améliorés alors qu'ils sont capables, affirment-ils, d'occuper des emplois très variés et *qu'ils* devraient être *considérés* et rémunérés comme des professionnels.

En dépit de l'atelier-jardin, des peintures bleues et rouges, l'usine de Douvrin serait-elle déjà à ranger dans la liste des fausses usines modèles ? L'envers du décor que peignent avec noirceur *les syndicats est-il aussi* déplorable ? La grève ras-le-bol qui a éclaté en 1977, tant sur les *primes* que *sur les cadences*, donne en partie raison aux syndicats. Tout n'est pas pour le mieux à Douvrin. Mais il est indéniable que la F.M. est l'une des usines les plus modernes de France. Les personnes qui *visitent Douvrin le temps d'une* journée ne connaissent pas les servitudes du travail en équipe et *des cadences*. Quant à *ceux* qui y passent toute l'année, ils ne comparent pas leurs *ateliers aux vieux hangars et à la triste* grisaille de nombreuses entreprises françaises. Le travailleur de Douvrin est en *général* un jeune — âge moyen vingt-neuf ans — et le modernisme n'étonne plus. Cela va de soi, d'autant plus que l'ouvrier de la F.M. n'a jamais (ou si peu) travaillé dans le secteur industriel. Que lui importent les cadences infernales, le bruit, la saleté des autres usines. Il ne les a pas *connus*. Il n'a pas vécu cette pénible période, même si d'autres la subissent encore. Les jeunes ouvriers de F.M. apprécient certes le cadre de l'usine : ils l'admettent, ils le disent. Mais leur travail, ajoutent-ils, demeure *fastidieux*. Et parfois la colère monte et explose. La politique sociale de la F.M. *est-elle en définitive* insuffisante ? La direction l'admet partiellement : « *Il reste beaucoup à faire. L'amélioration des conditions de travail ne sera jamais terminée.* »

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) 120 000 heures en 1977, soit 100 heures par personne pour un tiers de l'effectif.

DE TRAVAIL

DU TAYLORISME

geants d'entreprises poursuivent, à petits pas et sans triomphalisme, leur politique d'amélioration de la vie en ateliers : comme le montrent ci-dessous les exemples de la SAVIEM à Blainville et de la Française de mécanique à Douvrin, le lent reflux du taylorisme ne résout pas toutes les questions. *Les directions doivent, à la fois, tenir compte des contraintes économiques, des résistances au changement et parfois d'une population jeune qui vit dans l'instant et ne mesure pas les progrès accomplis en vingt ans.*

LA SAVIEM A BLAINVILLE : briser les chaînes

DE gigantesques hangars installés sur un terrain de 150 hectares entre l'Orne et le canal maritime : l'usine de la Saviem de Blainville, qui a pris la place, en 1956, des chantiers navals de Caen, offre l'image d'un site industriel classique. Autour de bâtiments sans originalité, plus de sept mille camions encombrent jusqu'à saturation les aires disponibles. Pour le visiteur qui l'ignorerait, c'est le signe le plus évident de la crise que connaît, six mois après sa création, Renault véhicules industriels, le premier grand constructeur français de poids lourds né du regroupement de Berliet et de Saviem. A Blainville, les stocks ont doublé en un an et représentent plus de 20 % de la production.

Les quelque sept mille salariés de l'usine n'ont pas besoin de constater chaque jour que le nombre de véhicules en attente de clients a augmenté pour savoir que les affaires ne vont pas bien : ils ont connu un mois de chômage technique en 1977, et ils savent qu'ils seront sept cents de moins à la Saviem à la fin de cette année par application du plan de départs volontaires en pré-retraite (*le Monde* des 27-28 novembre 1977).

Malgré ce marasme, la direction poursuit une politique d'amélioration des conditions de travail entamée dès la fin de 1972. *Politique discrète, peu spectaculaire.* Ici pas d'atelier « design », de recherches décoratives ou de baies vitrées donnant sur des jardins paysagers. Tout juste cinq salles *de repos pour les cinq mille trois* cents ouvriers dispersés dans des bâtiments qui occupent 300 000 mètres carrés au sol. La priorité a été donnée à l'organisation physique *du travail sous l'égide d'un service* d'ergonomie créé dans l'entreprise en 1973. Missions essentielles : l'étude des conditions de chaque poste de travail (charges physiques, *bruits, éclairage, etc.*), la définition de normes pour un meilleur fonctionnement, la formation des agents de méthode et du personnel d'encadrement aux techniques d'ergonomie. En quatre ans, les résultats obtenus ne sont pas négligeables.

Travailler seul...

A l'atelier de mécanique (mille *deux cents salariés environ*), la chaîne a été supprimée l'été dernier. Chaque ouvrier dispose d'un espace de travail personnel et monte seul entièrement des boîtes de vitesses ; rythme de production : quatre boîtes de vitesses par *heure alors qu'avant, sur la chaîne,* chaque ouvrier répétait toutes les deux à trois minutes les mêmes gestes. Après quelques dizaines *d'heures de formation et d'expérimentation sur un poste prototype,* les O.S. d'hier sont devenus des ouvriers professionnels de fabrication (P 1 F).

A l'atelier de montage des ponts et des trains de *la gamme J* (camions de 6 à 15 tonnes), de création récente, il n'y a jamais eu de chaîne dès le départ, le travail a été conçu en poste fixe et individuel. « *On a bien essayé de les faire travailler par groupes de deux ou trois, nous explique un membre de* la direction. *Mais les gens préfèrent travailler seuls; beaucoup sont d'origine paysanne et restent très individualistes.* » En fait, certains travaillent *par équipes de deux comme* à l'atelier d'habillage moteur-boîte de vitesses ; là des installations modulaires ont remplacé la chaîne ; des ouvriers qui, hier, avaient des cycles de travail très court (quatre à cinq minutes) « habillent » indifféremment *et totalement des moteurs* de gamme basse en une heure quarante minutes ou des moteurs de gamme intermédiaire qui demande jusqu'à cinq heures de travail. Il a *fallu cinquante heures de formation* théorique et technique et parfois *plusieurs semaines d'acclimatation* pour faire des O.S. 2 des O.S. « enrichis », classés ouvriers professionnels.

Au service de garnissage des cabines, c'est encore un système différent qui a été mis en place depuis l'été dernier. Les ouvriers qui, sur la chaîne, avaient à faire de petites *opérations, courtes, délicates et très répétitives* sont désormais organisés en quatre équipes de deux qui montent entièrement la cabine. Celui qui vissait à longueur de journée des poignées de porte, par exemple, monte et habille totalement la porte. *Chaque équipe de deux, une fois* son travail — qui dure de vingt-cinq à trente minutes — terminé, pousse la cabine, installée sur un rail, à *l'équipe suivante. Cet élargissement des tâches devrait,* après un temps de formation, déboucher sur un enrichissement des tâches permettant à chaque O.S. *de devenir réellement* polyvalent et de passer professionnel.

Du sur-mesure

Le montage des camions de haut de gamme est un des secteurs où le *travail à la chaîne subsiste. Et pourtant* l'activité, ici, ressemble peu à celle de Charlot dans *les Temps modernes*. D'abord parce que la fabrication est beaucoup moins standardisée *qu'en automobile* ou pour les véhicules de petit tonnage. Les équipements varient d'un camion à l'autre selon les exigences du client ; *on est dans le domaine du* « sur-mesure ». Le temps d'intervention de chaque ouvrier est de l'ordre de vingt minutes. Ensuite, parce que les ergonomes ont organisé le montage à l'envers, de manière que les ouvriers qui ont à manipuler des organes lourds n'aient plus à *se baisser* sous le châssis mais puissent travailler « *à leur main* ». Enfin le recours à de nouveaux matériels, pour le vissage en particulier, a permis de réduire le bruit.

Bilan de ces transformations : en deux ans, huit cents O.S. sont *devenus professionnels : les six* cents ouvriers qui travaillent encore à la chaîne ont vu leurs tâches s'élargir : pour la moitié d'entre *eux, chaque temps d'intervention est* maintenant supérieur à vingt minutes. La direction estime que ces améliorations n'ont réduit de façon marquante ni l'absentéisme ni les *accidents de travail* — mais les taux étaient déjà sensiblement plus bas à ce qu'ils sont en moyenne dans la métallurgie ; en revanche, la qualité du travail s'est améliorée. Plusieurs chefs d'atelier font état d'une diminution de moitié du nombre des rebuts.

Des *ouvriers nous ont même* déclaré avec une certaine fierté : « *Hier, nous avons sorti toutes nos cabines bonnes.* » L'enthousiasme, *à la base*, n'est pourtant pas général. Si beaucoup d'ouvriers expriment leur satisfaction de pouvoir désormais gérer leur temps — « *On « bourre » le matin pour être plus « relaxe » l'après-midi* », — ils sont nombreux aussi à affirmer que le rythme de travail reste trop élevé. « *Je suis sûr qu' « ils » ont profité de ces changements pour augmenter les cadences.* » Et ils s'étonnent : « *Pourquoi nous faire travailler tant alors qu'on est en surproduction et qu'on nous contraint, à d'autres moments, au chômage technique ?* »

Un consensus de fait

Ce thème est repris avec insistance par les syndicats. La C.G.T., qui, pour la deuxième fois en cinq ans, a perdu la majorité aux élections professionnelles (34 % des *suffrages*), *parle d'augmentation des* cadences, d'anarchie dans les nouvelles classifications, et affirme que certains ouvriers préféreraient revenir à la chaîne. A la différence de la C.G.T., la C.F.D.T. (58 % des suffrages) participe, au comité d'entreprise, à la commission d'amélioration des conditions de travail. Elle estime que « *l'enrichissement des tâches est en soi une bonne chose* ». Les ouvriers, dit-elle, ne mettent pas en cause la nouvelle organisation du travail, mais certaines de ses conséquences : accroissement des cadences, renforcement de la maîtrise, anarchie des salaires, etc.

La direction de l'usine reconnaît qu'aucune des transformations des conditions de travail auxquelles elle a procédé ne s'est traduite par un accroissement des coûts. *Mais elle ajoute aussitôt : « Nous ne nous sommes pas fixé non plus des objectifs de productivité. »*

En fait, dans cet établissement, où il existe une longue tradition de politique sociale — conventions d'entreprise biennales depuis 1964, niveau de salaire supérieur à celui de la région (1), expérience de bilan social dès 1975, etc. — mais également une toute aussi longue tradition de luttes revendicatives — mai 1968 avait commencé ici en... janvier, — la direction a compris que la pérennité et le développement de l'entreprise exigeaient une transformation des modes de travail. Dans une usine où la moyenne d'âge du personnel était de vingt-neuf ans en 1973, quand le service d'ergonomie a été mis en place, il était nécessaire, si l'on voulait éviter de nouvelles explosions sociales, de mettre fin à ce qu'un dirigeant appelle « *un mode de production invivable* ».

En commençant par sensibiliser l'encadrement, notamment les agents de maîtrise, à ces questions, en cherchant ensuite à s'appuyer *sur les* aspirations diverses du personnel, en mettant dans le coup les syndicats sans s'enfermer dans une négociation, la Saviem a *réussi* à obtenir un consensus de fait du personnel. Mais c'est un consensus qu'il faut *sans cesse reconquérir*. Changer le travail, cela implique changer les mentalités. Il n'est pas si facile de briser les chaînes...

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) Le salaire minimum d'embauche était *fin 1977 de* 2 350 F (tous avantages compris) ; le salaire moyen d'un ouvrier professionnel P 1 était de l'ordre de 3 200 F et celui d'un professionnel très qualifié P 3 de 3 800 F. En outre, toujours selon la direction, un ouvrier gagne en moyenne 5 % de plus qu'un employé de qualification comparable.

BIBLIOGRAPHIE

« La Richesse des Français », d'André Babeau et Dominique Strauss-Kahn

ENFIN, le grand livre sur le patrimoine des Français ! Depuis trois ans, on sentait le sujet mûrir ; les publications partielles se multipliaient. Il manquait un ouvrage d'ensemble, sorte de bible sur ce thème longtemps tabou. Le voici.

Nul ne s'étonnera qu'il soit l'œuvre de l'animateur du CREP (Centre de recherche économique sur l'épargne), le professeur André Babeau, qui a tant contribué à sortir ce dossier explosif du placard où trop de possédants et de *politiciens pusillanimes* souhaitaient le maintenir. Dominique Strauss-Kahn, co-auteur, est l'un des chargés d'études de ce même centre autour duquel, l'INSEE et le C.N.R.S. aidant, se sont développées l'information puis la réflexion sur la fortune *des Français.*

Discrets tant qu'ils n'étaient pas assez sûrs du résultat de leur recherche, les membres du CREP se sont heureusement *enhardis à mesure qu'avançait* leur travail. C'est aujourd'hui une véritable mine de renseignements *qu'ils nous livrent ;* elle ouvre de nombreuses pistes à l'étude économique et politique. L'ouvrage diffère sensiblement de celui de Robert Lattès, *que nous avons récemment* présenté *(le Monde* du 15 décembre). Pour ce dernier, l'évaluation *de la fortune des Français* n'était, en quelque sorte, qu'une préface à la recherche fiscale, qui constituait l'essentiel de son travail. Pour André Babeau et Dominique Strauss-Kahn, au contraire, le calcul de la richesse des citoyens constitue la matière elle-même des quelque 300 pages qu'ils présentent. Tout ce qu'a pu découvrir d'important le CREP y figure.

D'intéressantes réflexions sur les difficultés du sujet d'abord : comment évaluer le « patrimoine humain », ce que chacun d'entre nous peut espérer amasser sa vie durant ? Comment mesurer en capital les droits à la retraite acquis pendant le temps d'activité ? Faut-il déduire du capital de chacun toutes ses dettes ou *seulement celles qui ont un* rapport avec la formation de sa fortune ? Comment mesurer la valeur de biens mal connus ou qui n'ont pas de véritable marché ? Ou passe la distinction exacte entre les biens de consommations durables (auto, meubles, équipement ménager) et les éléments de fortune ?...

Un parti est pris par les auteurs sur chaque point pour mener à bien leurs calculs, qui *concluent à une fortune totale* des Français de 3 320 milliards de francs (186 800 francs par *ménage en moyenne)* et à une dette globale de 270 milliards de francs (un tiers seulement des ménages sont endettés). Si l'on ajoute à ces chiffres le cheptel des agriculteurs, les biens durables, la monnaie courante, l'or et divers objets précieux (dont les bijoux), la fortune totale serait de 3 800 milliards de francs (222 000 francs par ménage). En laissant de côté les contrats d'assurances-vie (50 milliards de francs) et l'équivalent patrimonial *des droits à la retraite* (1 150 milliards de francs).

Ces totaux sont obtenus, pour la plupart, à partir d'enquêtes menées en 1975 sur un échantillon représentatif, dont les résultats, vérifiés scrupuleusement, sont étendus aux 17,7 millons de ménages français. Les conclusions valent, bien sûr, ce que vaut l'enquete. D'autres travaux du CREP permettront sûrement *d'affiner la méthode ou ses enseignements.* Divers recoupements menés à l'échelon national pour *plusieurs types de biens* permettent d'en garantir une certaine fiabilité.

Les conclusions globales du travail du CREP avaient été présentés dans nos colonnes *(le Monde* du 3 décembre). L'ouvrage y apporte de très nombreux compléments. Il permet de connaître la fortune vraisemblable des Français sous toutes sortes d'angles : par catégorie professionnelle, par types de biens, par niveau de revenus ou de fortunes, *et même par opinion politique.*

Un écart de 1 à 1 000

On découvre ainsi des inégalités de richesses beaucoup plus considérables qu'on ne l'imaginait. Entre ce que possèdent en moyenne les 10 % des Français *les plus mal lotis* et *la fortune* moyenne des 125 000 ménages possédant plus de 2 millions de francs actuels — ceux à qui la gauche propose de faire payer un impôt sur la fortune — l'écart va de 1 à 1 000 !

Les 125 000 ménages en question (0,7 % du total) possèdent à eux seuls 10 % de la fortune des Français, soit autant que les 60 % de Français situés au bas de l'échelle. On peut, en effet, répartir en six grandes catégories la fortune nationale selon la richesse de chaque groupe :

FORTUNE PAR MÉNAGE (en 1975)	NOMBRE DE MÉNAGES (en % du total)		PART DE LA FORTUNE TOTALE (en %)	
Inférieure à 10 000 F.	30	60	0,7	10,3
de 10 000 à 120 000 F.	30		9,6	
de 120 000 à 200 000 F.	10		8,7	
de 200 000 à 500 000 F.	20,6		29	
de 500.000 à 2 millions	8,7		42	
Supérieure à 2 millions	0,7		16	

esprits. Un typologie des ménages français peut même être dressée, en fonction de l'ampleur et de la composition de leur fortune ; nos deux auteurs n'y manquent pas.

Ils s'interrogent évidemment sur les causes de ces inégalités et sur leur évolution dans le temps, *soulignant au passage le* rôle essentiel de l'héritage et celui, plus moderne, des donations et de l'endettement. Un très grand nombre de Français ont maintenant compris que *« les dettes rapportaient »* en période d'inflation ; ce qui permet même un *classement sur l'habileté des* citoyens devant l'érosion monétaire...

De très nombreuses comparaisons internationales complètent

Le classement par opinion politique apprend que la proportion des ménages propriétaires d'une résidence secondaire est de 13 % à 14 % chez les centristes de la majorité et les « giscardiens », mais de 5 % seulement à gauche ; pour la possession de valeurs mobilières, la proportion est de 16 % dans la majorité, contre 3 % au P.C. et au P.S. ; même *différence* pour les immeubles de rapport : 18 % d'un côté, 4 % de l'autre. Curiosité statistique sans doute, mais qui montre, ici comme ailleurs, que les disparités entre classes sociales n'ont pas autant disparu que l'affirment quelques beaux cet ouvrage passionnant. A voir la diversité des solutions inventées ici et là aussi bien pour stimuler l'épargne, la protéger contre l'inflation, que pour taxer le capital, on se sent pris d'humilité devant le peu d'imagination dont il a été fait preuve jusqu'ici en *France dans ces divers domaines. La Richesse des Français* est finalement mieux qu'une bible : un florilège de bonnes idées à expérimenter chez nous.

GILBERT MATHIEU.

★ *La Richesse des Français, épargne, plus-value, héritage,* André Babeau. Dominique Strauss-Kahn, 288 pages, 59 F (PUF).

« Le Chômage créateur » d'Ivan Illich

L'ACCOUPLEMENT de certains mots provoque une explosion dans les vitrines des libraires. A l'heure où tant de pages s'impriment, ces petits cocktails Molotov ont la charge d'attirer l'attention. Jusqu'où l'escalade ? Nous avions déjà *l'Inflation créatrice,* d'Albert Meister (1), un bouquin très savant, très original, très engagé, gâché par cette affiche publicitaire. Voici *le Chômage créateur,* d'Ivan Illich (2). Ce prophète au long cou n'en finit pas d'enfoncer les clous sur la planche où il aimerait voir l'humanité s'étendre après tant de productions marchandes d'illusions.

Comme toujours, il y a chez lui cette tension vers l'autonomie de l'individu face au « professionnalisme », vers la valeur *d'usage* dans un monde où l'échange est roi. Il bataille avec autant de vigueur contre l'école *et la médecine telles qu'elles sont* pratiquées, l'automobile telle qu'elle est utilisée. Ceux qui connaissent bien Illich n'apprendront donc rien sinon qu'il poursuit plus loin encore sa quête d'une civilisation « conviviale ». Cette fonction critique radicale qu'il exerce depuis des années est salubre, tant les pouvoirs et les objets ont envahi le champ de l'attention. Il arrive pourtant qu'Illich se laisse emporter trop loin par ses visions.

Certes, il y a une façon de comprendre le « chômage créateur » : la faculté de « ne pas travailler » tout en étant utile est un « droit » comme un autre. *Mais qui ne conteste que* la plupart des chômeurs d'aujourd'hui se battraient plutôt *pour le « droit au travail » ?* Sans doute les dévergondages de la société industrielle sont à *souligner, mais la société tribale* où les gens se déplaçaient à pied, fabriquaient eux-mêmes les biens nécessaires et se serraient plus les coudes, n'avait pas que les vertus de « l'âge d'or ».

L'excès même des thèses décourage souvent le lecteur le mieux prévenu. Ainsi quand il écrit qu'on ne devrait pas apprendre aux femmes à déceler elles-mêmes un éventuel cancer du sein, parce qu'on donne ainsi du travail au chirurgien, donc à un professionnel dominant.

Si Ivan Illich n'existait pas, il faudrait l'inventer parce qu'il fait grincer les dents d'hommes trop bien assis sur leurs certitudes. *Mais cet iconoclaste* s'enferme trop à son tour dans ses passions. Après Cuernavaca, son ancienne Thébaïde mexicaine, ne pourrait-il méditer en un lieu où lui parviennent un peu plus les bruits d'un monde qui n'est tout de même pas qu'une toupie *devenue folle.*

PIERRE DROUIN.

(1) Presses universitaires de France - 1975 (« Le Monde » du 16 décembre 1975).
(2) Seuil, 94 pages, 19 F.

« L'Entreprise multinationale face au droit »

CE livre collectif publié sous la direction du professeur Berthold Goldman, président de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, et de M. Phocion Francescakis, directeur de recherche *au C.N.R.S., traite de façon* originale, sinon insolite, un sujet que l'on croit connu. Si, jusqu'à présent, une littérature abondante a été consacrée aux entreprises multinationales, les auteurs ont fait porter leurs efforts soit sur l'analyse politique des rapports entre celles-ci et les Etats, cherchant à déterminer qui exerçait véritablement le pouvoir, soit sur *l'analyse économique* du rôle joué par elles dans la division internationale du travail ou, concept plus actuel, international. Sous réserve de quelques études parcellaires et dispersées, aucune approche d'ensemble n'avait été tentée qui *porterait sur le phénomène des* multinationales sous l'angle du régime juridique dans lequel on peut l'examiner et l'insérer.

La première difficulté, et sans doute la difficulté majeure, est de donner une définition des entreprises multinationales qui puisse en faire une catégorie appréhensible par le droit. Les économistes et les politologues ont utilisé, au cours des ans, des appellations diverses, correspondant à une certaine conception du phénomène, diversité qui tend *à se réduire à deux termes :* entreprise multinationale, société transnationale. En revanche, pour beaucoup de juristes, il n'était pas nécessaire de donner une appellation précise ni une *définition* juridique car l'entreprise ou la société multinationale *n'aurait pas constitué* autre chose qu'un groupe de sociétés (voir la proposition de loi Cousté), présentant seulement la particularité que ses composantes (filiales) se trouveraient réparties sur différents territoires nationaux et relèveraient *ainsi à certains égards de* plusieurs systèmes juridiques nationaux (souverainetés nationales). *Cette vision traditionnelle néglige* un des aspects de l'entreprise multinationale et sous-estime l'importance d'un autre qui ont l'un et l'autre des répercussions fondamentales sur le droit. Ce que les auteurs MM. Cl. Lazare, Ch. Leben, A. Lyon-Caen et B. Verdier, montrent bien.

Une définition élaborée

Tout d'abord, elle néglige le poids politique et économique de l'entreprise multinationale. Celle-ci ne ferait pas problème s'il ne s'agissait que d'une petite ou d'une moyenne entreprise. Et c'est *bien* parce *qu'elle a les* moyens d'une gestion mondiale informatisée, des moyens d'intervention financière par le déplacement de ses réserves de trésorerie et le montant de ses investissements, des moyens d'intervention économique par le choix et la localisation de ses investissements, des moyens technologiques par l'étendue et la qualité de ses recherches-développement, que la firme *multinationale* pèse sur *le* système des Etats et de la communauté internationale.

La conception traditionnelle sous-estime la signification profonde du caractère multinational de l'entreprise, qui l'oppose à chacun des Etats où elle a des *activités permanentes,* et celle de son caractère transnational, qui conduit l'entreprise à avoir une *vision mondiale de ses bénéfices* (de ses intérêts), donc de sa stratégie.

C'est pourquoi un des apports les plus intéressants de l'ouvrage est constitué par les développements relatifs à la définition.

Les méthodes d'analyse portant *sur la gestion et la stratégie des* entreprises multinationales révèlent que la contradiction entre l'apparence d'une multiplicité juridique (des établissements nationaux juridiquement autonomes) et la transparence de l'unité économique (bénéfice *mondial*) se *résout dans* l'unicité de la direction (centre de direction). C'est à ce courant moderniste que se rattachent les auteurs qui proposent la définition suivante : « groupe d'entreprises privées reliées par certains liens juridiques, obéissant à une stratégie commune et réparties dans des territoires soumis à des souverainetés étatiques différentes » ; *cette définition conduit* à se poser deux questions.

La réponse à la première, qui est relative à l'étendue du groupe et au pouvoir d'une société sur les autres, est la mieux venue du livre. Depuis quelques années, des études assez nombreuses, *faites à l'occasion* de la proposition de loi Cousté, ont montré l'utilisation des mécanismes sociétaires pour asseoir le contrôle d'une société sur une autre, mais dans la perspective d'un seul pays. Ici, l'approche est internationale, donc plus large. La difficulté est de dégager ce qui est simple association d'entreprises pour un *objet précis (participation) de* ce qui est une véritable affiliaton (assujettissement). Plus originale est la description, pour ne pas dire le décryptage, des procédés contractuels permettant de s'assurer la maîtrise sur les activités d'un agent économique sans avoir la propriété de l'entreprise : contrats de sous-traitance, contrats de transfert de *techniques, contrats de commercialisation,* etc.

De cette double analyse de la *maîtrise* exercée sur des agents économiques, il résulte que les Etats ne peuvent plus avoir une vision trop formelle des sociétés qui relèveraient de leur allégeance simplement *parce qu'elles* sont établies sur leur territoire ou constituées selon leurs lois. *Ils sont au contraire amenés* dans certains cas, à examiner l'ensemble du groupe, par exemple pour savoir si l'investissement projeté par la filiale française d'un groupe pétrolier américain est français ou étranger.

Ces questions fondamentales exposées *sinon toujours réglées,* les auteurs ont cherché à tirer les conséquences de leurs premières conclusions, en scrutant les droits positifs ou en train de se constituer, applicables soit à la gestion interne de l'entreprise multinationale, soit à ses rapports avec l'extérieur (concurrents, clients, Etats, etc.). Les études fort denses portent aussi *bien sur le droit fiscal,* le *droit* du travail, que sur le droit de la concurrence. On retiendra un point faible et un point fort.

Le point faible est relatif au financement des entreprises multinationales. On s'étonne quelque peu que n'apparaisse pas, dans le chapitre consacré au financement des multinationales, ce magnifique instrument de financement à court, moyen et long terme que constituent les marchés des eurodollars, des eurocrédits et des euro-obligations qui sont un des éléments caractéristiques des entreprises multinationales, le point où l'autonomie des entreprises multinationales, *leur pouvoir privé,* s'opposent le plus aux droits étatiques, aux souverainetés nationales. Peut-être est-ce justement parce qu'il n'y a ni code ni jurisprudence qu'une vision trop positiviste des choses a empêché les auteurs de percevoir l'originalité du système.

En revanche, textes et jurisprudence ne manquent pas dans *le domaine de la concurrence. Or* l'entreprise multinationale peut être tentée, pour faciliter son ascension, de conclure des accords réduisant la concurrence et, pour faciliter son expansion, d'utiliser sa position dominante. Les auteurs ont limité leur étude de ce problème tout à fait général au cadre de la Communauté économique européenne. Ils procèdent à une *étude très suggestive* tant de l'application de l'article 85 aux accords « internes » au groupe, et leur tendance *serait plutôt* d'y voir une non-atteinte aux règles sur la concurrence, que de l'article 86 sur les abus de position dominante, où la position de la Cour de justice des Communautés européennes est plus nuancée et plus protectrice des intérêts des tiers.

De cette approche calme d'un phénomène qui soulève tant de passions, *on retiendra que* les passions trouveront encore à s'exprimer à l'occasion des tentatives qui sont faites en ce moment pour établir un régime du comportement et de la structure des entreprises multinationales (Nations unies, O.C.D.E., pacte andin). Si les principaux fauteurs de trouble se sentent obligés d'apporter leur pierre à l'édifice en établissant leur propre code de (bonne) conduite : Caterpillar, Union Carbide, Unilever, I.B.M., etc., n'est-ce pas une preuve que le droit n'est pas aussi inefficace ni aussi inutile qu'on le prétend souvent ?

PHILIPPE KAHN,
directeur de recherche au C.N.R.S.

★ *L'Entreprise multinationale face au droit,* par Cl. Lazarus, Ch. Leben, A. Lyon-Caen, B. Verdier, sous la direction de B. Goldman et Ph. Francescakis, Librairies techniques *(LITEC)*, Paris, 453 pages, 90 F

PATRONAT

Serrer les rangs !

(Suite de la page 19.)

Enfin, il faut d'ores et déjà introduire en permanence dans la politique industrielle le ratio qui mesure la consomma*tion d'énergie par rapport* aux emplois créés. Le prix de 20 dollars le baril en 1990 ne paraissant *pas plus absurde à M. François* Ceyrac qu'au cheikh Yamani, cela veut dire qu'il faudra sans doute tirer un trait sur certaines activités : les usines d'aluminium, grosses consommatrices d'énergie par exemple.

C'est ce grand bouleversement de fond qui autorise le patronat français, par les temps pourtant politiquement difficiles qui courent, à parler relativement haut. « *L'avenir de notre pays ne se joue pas en France* », dit M. François Ceyrac, qui précise : « *Si la France n'arrive pas à se bâtir un nouvel équilibre dans le nouvel ordre économique mondial, nous serons relégués à un niveau de faiblesse tel que nous aurons des retombées sociales et politiques graves.* » Pour lui, visiblement, l'échéance politique de mars n'est que la première d'une série d'autres. Quels que soient les résultats des élections, il présage pour la nouvelle législature « *des journées abominables* », ce qui ne l'empêche pas de réclamer la liberté des prix et un allègement des charges qui mettent les entreprises françaises en situation de concurrence égale avec les allemandes et les américaines. Car, dit-il, « *ce ne sont pas les gouvernements qui gagneront les batailles économiques, ce sont les entreprises.* »

JACQUELINE GRAPIN.

SPORTS

FOOTBALL

Le tirage au sort de la Coupe du monde

Comme cela était prévisible depuis les aménagements qui avaient précédé le tirage au sort de la phase finale de la Coupe du monde (« le Monde » du 14 janvier), celui-ci n'a pas été favorable à l'équipe de France. Ricardo Havelange, petit-fils du président de la Fédération internationale de football-association, qui a procédé à ce tirage au sort le 14 janvier à Buenos-Aires, a ainsi réparti les seize équipes :

— Groupe 1 : Argentine, Italie, Hongrie et France ;

— Groupe 2 : République fédérale d'Allemagne, Pologne, Mexique et Tunisie ;

— Groupe 3 : Brésil, Espagne, Suède et Autriche ;

— Groupe 4 : Pays-Bas, Ecosse, Pérou et Iran.

Quatre équipes peuvent se réjouir de ce tirage au sort : la République fédérale d'Allemagne et la Pologne dans le groupe 2 ; les Pays-Bas et l'Ecosse dans le groupe 4. On voit mal, en effet, comment leurs adversaires pourraient les battre et les empêcher de se qualifier pour le deuxième tour de la compétition. Dans le groupe 3, le Brésil partira indiscutablement favori. Pour la deuxième place qualificative, l'Espagne peut être inquiétée par la Suède ou par l'Autriche. C'est toutefois le groupe 1 qui est, « a priori », le plus ouvert et le plus équilibré, puisque les quatre équipes peuvent raisonnablement prétendre se qualifier.

L'influence des supporters donne néanmoins un préjugé favorable à l'Argentine et à l'Italie. Un rappel des rencontres précédentes démontre en tout cas que l'Italie, la Hongrie et même l'Argentine n'ont jamais bien réussi à l'équipe de France.

Les adversaires de la France

Argentine

De Pedernera à Di Stefano, sans oublier Orsi, Monti, Sivori, Ruben Bravo, Perfumo, etc., l'Argentine a donné naissance à quelques-uns des plus grands virtuoses du football qui, pour la plupart, ont terminé leur carrière en Europe. Aujourd'hui, les Argentins ont conservé leur penchant pour la recherche de l'exploit technique, et la crise économique doublée d'une inflation galopante a accentué le phénomène d'exil vers l'Europe et, plus particulièrement, vers l'Espagne et la France. Ainsi le public français peut-il apprécier et juger le football argentin à travers Carlos Bianchi, Oswaldo Piazza, Delio Onnis, Hugo Bargas, Hugo Curioni, Santiago Santamaria, etc.

La tâche du sélectionneur argentin, Cesar Luis Menotti, se trouve compliquée par l'expatriation des meilleurs joueurs. Depuis sa prise de fonction, le 1er octobre 1974, le sélectionneur national a ainsi supervisé plus de cent cinquante joueurs et en a sélectionné soixante pour trente-trois matches. Cette instabilité s'est traduite dans les résultats : dix-sept victoires, huit matches nuls et huit défaites. Contrairement à ce qu'il avait primitivement décidé, Cesar Luis Menotti envisage désormais de rappeler pour la Coupe du monde quelques exilés. Ce serait le cas de l'avant-centre Mario Kempes (Valence) et des arrières centraux Enrique Wolff (Real Madrid) et Oswaldo Piazza (Saint-Etienne). Toutefois, ces derniers ne pourront pas suivre le long programme de préparation de leurs camarades restés au pays.

● PALMARES EN COUPE DU MONDE.

L'Argentine a participé six fois à la phase finale de l'épreuve (1930, 1934, 1958, 1962, 1966 et 1974). Elle a été battue en finale de la première édition, en 1930, par l'Uruguay. Deux fois les Argentins sont parvenus en quarts de finale (1966 et 1974).

● QUALIFICATION.

L'Argentine était qualifiée d'office comme pays organisateur.

● RENCONTRES AVEC LA FRANCE.

En sept matches, l'Argentine compte trois victoires, trois nuls années, les deux équipes se sont et une défaite. Ces dix dernières rencontrées cinq fois.

8 janvier 1971, à Buenos-Aires, France bat Argentine, 4 à 3.

12 janvier 1971, à Mar-del-Plata, Argentine bat France, 2 à 0.

25 juin 1972, à Salvador (Brésil), France et Argentine, 0 à 0.

18 mai 1974, à Paris, Argentine bat France, 1 à 0.

26 juin 1977, à Buenos-Aires, Argentine et France, 0 à 0.

● PREPARATION

Nul n'ignore plus désormais que la Coupe du monde est devenue pour l'Argentine une véritable affaire d'Etat. Dès la fin du présent championnat (fin janvier), Cesar Luis Menotti devrait présenter une liste de vingt-cinq joueurs qui seront à sa disposition et ne dépendront plus de leurs clubs jusqu'à la fin de la Coupe du monde. Dès le 15 février, ces joueurs seront réunis en stage à Mar-del-Plata, puis à Buenos-Aires. Cinq matches internationaux figurent pour l'instant au programme de l'Argentine : contre le Brésil (19 mars, à Buenos-Aires, puis 22 mars à Rio-de-Janeiro), la Bulgarie (29 mars), la Roumanie (5 avril) et le Portugal (12 avril). Ces trois dernières rencontres auront lieu à Buenos-Aires. Le sélectionneur argentin disposera ainsi de quinze semaines pour préparer son équipe.

● REACTION DE L'ENTRAINEUR

« C'est le groupe le plus dur qui nous a été attribué, estime Cesar Luis Menotti. Il faudra gagner et encore gagner. Nous devrons disputer nos trois rencontres sans faire la moindre concession. Espérons que, sur le terrain, nous aurons la chance qui nous a fait défaut lors du tirage au sort. »

Il ajoutait par la suite en plaisantant : « Nous aurons au moins un atout contre la France. Le meilleur défenseur de son championnat, Oswaldo Piazza, jouera avec nous. »

L'ORDRE DES RENCONTRES

GROUPE I

2 juin : Hongrie-Argentine et France-Italie.

6 juin : Argentine-France et Italie-Hongrie.

10 juin : Italie-Argentine et France-Hongrie.

GROUPE II

1er juin (match ouverture) : R.F.A.-Pologne.

2 juin : Tunisie-Mexique.

6 juin : Pologne-Tunisie et Mexique-R.F.A.

10 juin : Mexique-Pologne et Tunisie-R.F.A.

GROUPE III

3 juin : Espagne-Autriche et Suède-Brésil.

7 juin : Autriche-Suède et Brésil-Espagne.

11 juin : Suède-Espagne et Brésil-Autriche.

GROUPE IV

3 juin : Pérou-Ecosse et Iran-Pays-Bas.

7 juin : Ecosse-Iran et Pays-Bas-Pérou.

11 juin : Pérou-Iran et Ecosse-Pays-Bas.

Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour le second tour (14, 18 et 21 juin).

24 juin : match pour les troisième et quatrième places.

25 juin : finale.

Italie

C'est une des valeurs les plus sûres et les plus constantes du football européen. Depuis plus d'une décennie, l'Italie pratiquait un jeu peu spectaculaire reposant sur des défenses toujours renforcées. Son échec à la Coupe du monde 1974 en Allemagne a incité plusieurs clubs de la péninsule à évoluer vers un football plus complet. Depuis sa nomination à la tête de la sélection, Enzo Bearzot fait confiance à une ossature de joueurs essentiellement issus des deux grands clubs de Turin. C'est d'ailleurs Roberto Bettega, l'ailier gauche de la Juventus, qui a pris une part prépondérante à la qualification en marquant neuf des dix-huit buts de son équipe. En 1977, l'Italie a disputé sept matches internationaux. Elle a battu la Belgique (2 à 1 et 1 à 0), la Finlande (3 à 0 et 6 à 1) et le Luxembourg (3 à 0). Elle a été vaincue en déplacement par la République fédérale d'Allemagne (2 à 1) et par l'Angleterre (2 à 0).

● PALMARES EN COUPE DU MONDE

L'Italie a participé à huit Coupes du monde (1934, 1938, 1950, 1954, 1962, 1966, 1970, 1974). Elle a gagné les deux premières éditions auxquelles elle prenait part, en 1934 en Italie et en 1938 en France. En 1970, au Mexique, elle a été battue en finale par le Brésil (4 à 1).

● QUALIFICATION

Dans un groupe composé du Luxembourg, de la Finlande et de l'Angleterre, les Italiens ont devancé les Anglais grâce à une meilleure différence entre les buts marqués et les buts encaissés.

● RENCONTRES AVEC LA FRANCE.

L'Italie a toujours été la « bête noire » de l'équipe de France. En vingt-quatre matches, les Italiens comptent seize victoires, cinq matches nuls et trois défaites. Ces dix dernières années, les deux équipes ne se sont pas rencontrées. Elles restent sur un résultat nul (0 à 0), le 19 mars 1966, à Paris.

La dernière victoire de l'équipe de France remonte au 29 août 1920, à l'occasion des Jeux olympiques d'Anvers. Le 8 février, à Naples, les deux équipes vont se rencontrer pour une avant-première de la Coupe du monde, qui offrira aux Français une occasion de vaincre leurs complexes avant le match du 2 juin, à Mar-del-Plata.

●PREPARATION.

Le championnat italien se terminant le 7 mai, les joueurs n'auront qu'un bref stage d'oxygénation avant leur départ pour l'Argentine. Outre le match contre la France, l'Italie rencontrera l'Espagne (21 janvier).

● REACTIONS DE L'ENTRAINEUR.

« Les forces n'ont pas été réparties également », a commenté Enzo Bearzot, qui estime que la France, « un ensemble léger, neuf, sans obligations importantes », peut être l'« équipe surprise ». Il craint la Hongrie, victorieuse de l'Union soviétique aux éliminatoires. Quant à l'Argentine, elle est pour lui en gros progrès et « en pleine évoultion, tentant d'accélérer son jeu en éliminant les individualismes ».

Hongrie

Comme la France, la Hongrie n'a pas participé à la phase finale de la Coupe du monde depuis 1966. Aujourd'hui encore on ne peut pas parler du football hongrois sans évoquer Bozsik, Kocsis, Puskas, Czibor, Hidegkuti, qui restèrent invaincus en matches internationaux du 4 juin 1950 au 4 juillet 1954, où ils furent battus 3 à 2 en finale de la Coupe du monde par les mêmes Allemands qu'ils avaient vaincus 7 à 2 quelques jours plus tôt. Au cours de cette période, les Hongrois, qui avaient remporté vingt-huit victoires pour trente-deux matches, avaient aussi réussi l'exploit de battre pour la première fois l'équipe d'Angletrre sur son terrain, par 6 à 3, le 25 novembre 1953.

Plusieurs générations de footballeurs hongrois ont donc souffert de la comparaison avec leurs brillants aînés. Pour préparer la Coupe du monde 1978, la Fédération hongroise de football a rappelé Lajos Baroti, le sélectionneur qui avait, par trois fois, mené son équipe à la phase finale en 1958, 1962 et 1966. Depuis son retour, le 7 mai 1975, la Hongrie n'a connu que quatre défaites. En 1977, c'est pourtant l'équipe nationale qui a disputé le plus de matches : quinze. A ce palmarès figurent neuf victoires et trois défaites, dont une par 5 buts à 1, le 27 février, contre... l'Argentine, à Buenos-Aires. En 1976, la Hongrie avait par contre été la seule équipe victorieuse de la France, par 1 à 0, à Budapest. Avec Nyilasi et Torocsik, ses deux joueurs vedettes âgés de vingt-deux ans, la Hongrie possède une équipe jeune qui devrait rapidement progresser.

● PALMARES EN COUPE DU MONDE.

La Hongrie a participé à six phases finales de la Coupe du monde (1934, 1938, 1954, 1958, 1962 et 1966). Elle est parvenue deux fois en finale (1938 et 1954) et trois fois en quarts de finale (1934, 1962 et 1966).

● QUALIFICATION

Dans le même groupe que la Grèce et l'Union soviétique, les Hongrois ont devancé les Soviétiques d'un point. Ils se sont ensuite imposés face aux Boliviens (6 à 0 et 3 à 2).

● REACTION DE L'ENTRAINEUR.

En dix-sept matches, les Hongrois comptent douze victoires, deux nuls et trois défaites. Ces dix dernières années, les deux équipes se sont rencontrées quatre fois :

24 avril 1971, à Budapest (championnat d'Europe), Hongrie et France, 1 à 1.

9 octobre 1971, à Colombes (championnat d'Europe), Hongrie bat France, 2 à 0.

26 mars 1975, à Paris, France bat Hongrie, 2 à 0.

22 mai 1976, à Budapest, Hongrie bat France, 1 à 0.

● REACTION DE L'ENTRAINEUR :

« Il saute aux yeux que les groupes I et III sont beaucoup plus difficiles que les groupes II et IV, estime Lajos Baroti. On peut presque dire qu'il n'y a pas eu de tirage au sort. On a choisi les plus mauvaises solutions, et on ne pouvait pas espérer qu'il en sorte quelque chose de différent. Le dernier tirage au sort devait s'effectuer entre le Mexique, le Pérou, l'Iran et la Tunisie. Mettre la France et l'Autriche avec les deux derniers a été une grande erreur, qui se traduit par ce que nous voyons.

» Jamais je n'aurais pensé que soit composé un groupe aussi fort, a-t-il conclu. Ce sont quatre équipes très proches, ou, peut-être, l'Argentine aura un léger avantage en jouant devant son public. Les trois autres devront lutter très dur pour gagner la qualification. »

●Le tribunal de commerce de Rennes s'est déclaré compétent pour statuer sur la requête en suspension provisoire des poursuites déposées le 2 janvier par le président du Stade rennais football club, M. Alfred Houget.

Rejetant la requête en suspension provisoire des poursuites, le tribunal, qui a constaté l'état de cessation des paiements, s'est saisi d'office et a prononcé le règlement judiciaire, écartant ainsi au moins provisoirement la liquidation des biens.

Assistés d'un syndic, M. Massart, les responsables du Stade rennais devront procéder à une réorganisation interne draconienne et élaborer un concordat avec les créanciers chirographaires tout en négociant des délais auprès des créanciers privilégiés, et l'URSSAF, qui voit suspendus les effets de son assignation en liquidation de biens inscrite le 1 janvier au greffe du tribunal de grandes instance de Rennes. — (Corresp.)

AUTOMOBILISME

ANDRETTI VAINQUEUR DU GRAND PRIX D'ARGENTINE

Avantage à Lotus

Auteur du meilleur temps des essais, l'Américain Mario Andretti a facilement remporté, dimanche 15 janvier à Buenos-Aires, le Grand Prix d'Argentine de formule 1, première épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs en 1978. C'est sans être à aucun moment inquiété que Mario Andretti a bouclé les cinquante-deux tours de la course. Il a franchi la ligne d'arrivée avec 13 sec. 21/100 d'avance sur Niki Lauda (Brabham-Alfa Romeo) et 13 sec. 74/100 sur Patrick Depailler (Tyrrell).

Le succès de Mario Andretti confirme tout le bien que l'on pensait des Lotus dont la supériorité vient de l'adhérence exceptionnelle que lui confère le profil du châssis qui rappelle une aile d'avion inversée. C'est un avantage qui apparaît de manière indiscutable dans les virages et les grandes courbes, que les Lotus peuvent aborder plus rapidement que n'importe quelle autre voiture. Là où la concurrence est en difficulté au point d'éprouver du mal à conserver une trajectoire correcte, les Lotus permettent à leur pilote un passage à une vitesse supérieure et dans la trajectoire idéale. C'est d'ailleurs un fâcheux concours de circonstances, plus quelques maladresses, qui ont empêché Mario Andretti de gagner le Championnat du monde en 1977 avec ce type de voiture.

Vainqueur de quatre Grands Prix l'an passé — le plus grand nombre de victoires pour un pilote dans la saison — Mario Andretti aurait été en mesure d'en remporter deux ou trois autres s'il n'avait été pénalisé par des casses de moteur et quelques erreurs de pilotage assez surprenantes pour un pilote aussi expérimenté.

Vainqueur des 500 Miles d'Indianapolis, de la plupart des grandes courses disputées aux Etats-Unis, Andretti a accordé depuis plusieurs années la priorité aux Grands Prix de formule 1, dans l'espoir, jamais réalisé, de gagner le Championnat du monde. Ce choix assez insolite pour un Américain — ses compatriotes ignorent en général les compétitions qui ne sont typiquement issues des formules de course en vogue aux Etats-Unis — est en grande partie dû aux origines européennes de Mario Andretti, né en Italie et naturalisé Américain par la suite. En 1978 comme en 1977, tout semble indiquer qu'il a à sa disposition la voiture la plus compétitive du moment. Lotus met d'ailleurs un point final au développement de sa nouvelle monoplace (type 79) que l'on dit encore supérieure à l'actuelle.

Le choix des pneus

La forte chaleur de l'été argentin (plus de 35 degrés) a posé, comme toujours en pareil cas, d'importants problèmes dans le choix des pneumatiques. Ceux qui se sont bien classés (Andretti, Lauda, Depailler, Hunt, Peterson, Tambay) ont semble-t-il trouvé le bon compromis qui permet d'aller le plus vite possible sans être pénalisé en cours d'épreuve par une dégradation progressive des gommes. On notera, à cet égard, la maîtrise dont a fait preuve Niki Lauda, champion du monde en titre, qui a réussi à conserver la deuxième place du Grand Prix d'Argentine avec sa nouvelle voiture (Brabham-Alfa Romeo) dont l'un des points faibles a précisément trait à l'usure rapide des pneumatiques.

A l'opposé, les Ferrari de Reutemann et de Villeneuve, désormais équipées de pneus français, n'ont pu soutenir le bon rythme tout au long de l'épreuve. Reutemann, deuxième temps des essais, a même du s'arrêter à son stand pour effectuer le changement complet de son train de pneus.

A Buenos-Aires, en performance pure, les essais et la course ont déjà donné de bonnes indications sur ce que devrait être la physionomie des premiers Grands Prix de l'année. L'avantage va aux Lotus, Ferrari, Brabham et Mac Laren, c'est-à-dire à des monoplaces équipées de trois types de moteurs différents. Même si les puissances des moteurs Ferrari (510 CV) et Alfa Romeo (525 CV) sont supérieures aux moteurs Cosworth des Lotus et des Mac Laren, il semble bien que la qualité dans la conception des châssis, et c'est vrai essentiellement pour Lotus actuellement, est de nature à compenser ce handicap.

Les nouvelles Tyrrell

La plus grande surprise dans le Grand Prix d'Argentine est venue de la spectaculaire progression dans la mise au point des nouvelles Tyrrell. Alors que Depailler était contraint de jouer les anonymes au cours de la première séance d'essais, vendredi 13 janvier, la métamorphose du comportement de sa voiture, le lendemain, lui permit de réaliser le dixième temps, puis dimanche de se classer troisième derrière Andretti et Lauda. C'est sur les conseils de Depailler, et non en fonction des données fournies par l'ordinateur dont est équipée la voiture, que des aménagements positifs ont pu être aussi rapidement apportés à la Tyrrell.

Avec Patrick Tambay (Mac Laren) classé sixième pour sa première course avec son nouveau constructeur, Depailler a de toute évidence tiré le meilleur parti possible de son matériel. En revanche, Jacques Laffite (Ligier), pointé un moment cinquième, a été retardé en fin d'épreuve par des problèmes mécaniques et il n'a pu prendre que la seizième place, à deux tours du vainqueur. Chez Ligier, la décision avait été prise de ne pas monter sur la voiture de Laffite le moteur Matra à nouvelle culasse, dont la puissance est annoncée pour 520 CV, soit un gain de 15 CV.

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CROSS DE L'AYÇAGUER A LYON

1. Puttemans (Belg.), les 11,060 km en 32 min. ; 2. Ryffel (Suis.), 32 min. 3 sec. ; 3. Mamede (Port.), 32 min. 9 sec. ; 4. Zaidi (Tun.), 32 min. 21 sec. ; 5. Simoes (Port.), 32 min. 28 sec. ; 6. Delaby (Sochaux), 32 min. 35 sec., etc.

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS GRAND PRIX D'ARGENTINE A BUENOS-AIRES

1. Andretti (Lotus) ; 2. Lauda (Brabham - Alfa-Romeo), à 13 sec. 21/100 ; 3. Depailler (Tyrrell), à 13 sec. 64/100 ; 4. Hunt (Mac Laren), à 16 sec. 5/100 ; 5. Peterson (Lotus), à 1 min. 14 sec. 85/100 ; 6. Tambay (Mac Laren), à 1 min. 19 sec. 90/100, etc.

Les six premiers marquent respectivement 9, 6, 4, 3, 2 et 1 points au classement du championnat du monde.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (dix-septième journée)

*Clermont b. Le Mans	80- 79
*Villeurbanne b. Denain	123-108
*Caen b. Antibes	97- 82
*Challans b. Tours	123- 96
*Monaco b. Orthez	112-101
*Berck b. Jœuf	109-87
*Avignon b. Bagnolet	96- 88
Nice b. *Racing C.F.	74- 69

Classement. — 1. Le Mans, 47 pts ; 2. Villeurbanne, 43 ; 3. Caen, 41 ; 4. Tours, Antibes et Nice, 39 ;

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (vingt-quatrième journée)

*Metz et Sochaux	1-1
*Valenciennes b. Paris-S.-G.	2-1
*Rouen et Lens	0-0
*Nantes b. Laval	3-1
*Nîmes et Troyes	1-1
*Reims b. Nancy	4-1
*Strasbourg b. Saint-Etienne	2-0
*Nice b. Bordeaux	1-0
*Lyon b. Bastia	2-1
*Marseille et Monaco	2-2

Classement. — 1. Nice et Marseille, 32 pts ; 3. Nantes et Monaco, 31 ; 5. Strasbourg, 30 ; 6. Sochaux, 27 ; 7. Saint-Etienne, 26 ; 8. Laval, 26 ; 9. Bastia, 24 ; 10. Lyon, Paris-S.-G. et Nancy, 23 ; 13. Lens, 20 ;

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (dix-neuvième journée)

GROUPE A

*Angers b. Melun	1-0
*Toulon b. Martigues	1-0
*Besançon et Alès	1-1
*Avignon et Haguenau	0-0
*Ajaccio et Cannes	1-1
*Epinal b. Chaumont	2-1
*Béziers et Saint-Dié	0-0
*Fontainebleau b. Toulouse	1-0

*Auxerre-Arles, remis.

Classement. — 1. Besançon, 28 pts ; 2. Angers, 27 ; 3. Toulon, 25 ; 4. Martigues, 24 ; 5. Ajaccio, 23 ; 6. Cannes

GROUPE B

*Gueugnon b. Red Star	3-1
*Paris-F.C. b. Lucé	3-0
*Lille b. Caen	5-0
*Quimper et Angoulême	1-1
*Nœux b. Rennes	3-2
*Guingamp b. Boulogne	3-1
*Limoges et Brest	1-1
*Poissy et Dunkerque	1-1

*Châteauroux-Tours, remis.

Classement. — 1. Red Star, 27 pts ; 2. Paris-F.C., Lille, Dunkerque et Tours, 26 ; 6. Gueugnon, 22 ; 7. An-

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Douzième journée.)

POULE A

*Besançon b. Gagny	22-19
*Stade marseillais U.C. et Ivry	17-17
*Nîmes et Strasbourg	16-16
Paris U.C. b. Toulouse	27-21
Cannes b. *Police	25-20

Classement : 1. Ivry, 26 pts ; 2. Gagny, 26 ; 3. Paris U.C., 26 ; 4. Strasbourg, 25 ; 5. Stade marseillais U.C., 25 ; 6. Nîmes, 22 ; 7. Toulouse, 19 ; 8. Cannes, 19 ; 9. Besançon, 19 ; 10. Police, 13.

POULE B

*A.S.P.T.T. Metz b. Villemomble	19-18
Saint-Maur b. *Gonfreville	16-13
*Dijon b. Altkirch	29-19
Voltaire b. *Stade messin E.C.	19-16
*Mulhouse b. Nantes	20-14

Classement : 1. Dijon, 31 pts ; 2. Saint-Maur, 30 ; 3. A.S.P.T.T. Metz, 30 ; 4. Gonfreville, 22 ; 5. Mulhouse, 21 ; 6. Voltaire, 20 ; 7. Villemomble, 19 ; 8. Altkirch, 18 ; 9. Stade messin E.C., 17 ; 10. Nantes, 12.

Hippisme

Le prix de Valence, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Idia, suivi d'If et d'Ignosco. La combinaison gagnante est 5 - 8 - 19.

Jeu à treize

Le Pays de Galles a battu la France par 29 à 7, le 15 janvier, à Widnes.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR (sixième journée)

POULE A

*Béziers b. Grenoble	34-0
*La Voulte b. Stade toulousain	21-15

Classement. — 1. Béziers, 15 pts ; 2. Stade toulousain, 12 ; 3. La Voulte, 9 ; 4. Grenoble, 8.

Reste à jouer : Béziers-La Voulte.

POULE B

*Biarritz b. Lourdes	12-11

*Tarbes-PUC, remis.

Classement. — 1. Lourdes et Biarritz, 16 pts ; 3. PUC, 7 ; 4. Tarbes, 5.

Reste à jouer : Tarbes-PUC.

POULE C

*Montferrand b. Romans	21-3

*Toulon-Vichy, remis.

Classement. — 1. Montferrand, 18 pts ; 2. Romans, 12 ; 3. Toulon, 8 ; 4. Vichy, 6.

Reste à jouer : Toulon-Vichy.

POULE D

*Perpignan b. Mont-de-Marsan	58-4

*Pau-Castres, remis.

Classement. — 1. Perpignan, 16 pts ; 2. Pau, 11 ; 3. Mont-de-Marsan, 9 ; 4. Castres, 8.

Reste à jouer : Pau-Castres.

POULE E

*Agen b. Brive	46-4
*Racing b. La Rochelle	21-12

Classement. — 1. Agen, 16 pts ; 2. La Rochelle, 10 ; 3. Brive et R. C. F., 9.

Reste à jouer : Brive-Racing.

POULE F

*Graulhet b. Narbonne	12-6
*Montauban b. Bègles	26-12

Classement. — 1. Narbonne et Graulhet, 16 ; 3. Montauban, 10 ; 4. Bègles, 6.

POULE G

*Dax b. Angoulême	76-3
*Auch b. Bayonne	12-7

Classement. — 1. Dax, 18 pts ; 2. Bayonne et Auch, 12 ; 4. Angoulême, 6.

Ski

COUPE DU MONDE SLALOM SPECIAL A WENGEN

1. Heidegger (Autr.), 90 sec. 79 ; 2. Popangelov (Bulg.), 91 sec. 9 ; 3. Bernardi (It.), 91 sec. 47 ; 4. Radici (It.), 92 sec. 3 ; 5. Stenmark (Suède), 92 sec. 10 ; 6. Frommelt (Liech.), 92 sec. 53 ; 7. Gros (It.), 92 sec. 73 ; 8. Burini (It.), 92 sec. 79 ; 9. Bieler (It.), 92 sec. 83 ; 10. Kaiwa (Japon), 93 sec. 2.

Tennis

COUPE D'EUROPE DES NATIONS A MISKOLC

FRANCE B. HONGRIE PAR 2 V. A 1

Simples. — Dominguez (Fr.) b. Szoke (H.), 6-3, 6-4 ; Taroczy (H.) b. Jauffret (Fr.), 6-2, 6-3.

Double. — Dominguez-Proisy b. Taroczy-Szoke, 6-4, 6-7, 7-5.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (huitième journée)

*Racing C.F. b Stade Français	3-1
*Asnières b. Saint-Maur	3-1
*Clamart b. Cannes	3-2
*Sète b. Montpellier U.C.	3-2

Classement. — 1. Racing C.F., 16 pts ; 2. Asnières, Clamart, 13 ; 4. Saint-Maur, 12 ; 5. Cannes, Sète, 11 ; 7. Montpellier, Stade Français, 10 points.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Prestige de l'opéra ancien.

Le superbe coffret que Pathé-Marconi vient de publier pour le quatre-vingtième anniversaire de Georges Thill fera pleurer des larmes de joie et de désespoir aux vieux amoureux de l'opéra et paraîtra un document d'ethnographie aux mélomanes d'aujourd'hui. Impossible de mettre mieux en évidence le fossé qui sépare deux âges de l'art lyrique.

*Les larges extraits d'*Otello *en particulier stupéfieront les jeunes ; chantés en français, avec un style et un phrasé désuets, un orchestre relégué au troisième plan, l'œuvre est souvent méconnaissable. Mais, peu à peu, le charme vainqueur de cette voix parfaite (dans les enregistrements de 1927 à 1939) opère, la vigueur du style, la beauté d'élocution d'un chanteur-roi, certes, mais sensible, l'or glorieux et l'égalité merveilleuse dans tous les registres d'une technique façonnée à l'italienne (quel dommage de ne pas entendre Thill chanter plus souvent en italien comme dans* Canzone, *de Tosti, où la couleur se métamorphose !).*

Les extraits de Werther, *de* Turando, *de la* Damnation de Faust, *de* Samson et Dalila *(avec l'admirable Germaine Cernay), de* Manon, Après un rêve, *de Fauré ;* Aimer, boire et chanter, *de Johann Strauss, sont les points culminants de cette anthologie où, malheureusement, on sent la voix se défaire pendant les années de guerre. Et tous s'achève par d'amusantes chansons de films de Maurice Yvain, et surtout ces hymnes patriotiques fort réjouissants :* la Marche lorraine, la Madelon, l'Hymne à la gendarmerie, *le fameux* Ils ne gagneront pas ! *de 1939* («Tous ces vouriens doivent être abattus comme des chiens»), *où cependant la noblesse du phrasé de Thill arrive parfois à racheter l'emphase et le pompiérisme.* (Quatre disques EMI, 153-16211/214. En souscription : 125,20 F.) — J. L.

Petite bibliographie wagnérienne.

Pour profiter pleinement des deux énormes volumes du Journal *de Cosima Wagner (Ed. Gallimard, 750 et 618 pp.), et pour y repérer commodément les événements principaux, on aura intérêt à utiliser l'excellente chronologie de M. Gregor-Dellin,* Wagner au jour le jour *(coll. Idées, Ed. Gallimard, 320 pp.). On notera par ailleurs la réédition récente de la traduction des* Œuvres complètes en prose de Wagner, *auxquelles le* Journal *se réfère fréquemment (édition de 1928, en treize volumes, coll. « les Introuvables », Editions d'aujourd'hui, 14, rue de Grenelle, Paris).*

Messiaen après Xenakis.

Le succès du cycle Xenakis, organisé avec le concours des principales institutions musicales parisiennes, a incité M. Jean Maheu, directeur de la musique au ministère de la culture, à récidiver. Son choix s'est porté sur Olivier Messiaen, dont l'œuvre intégrale sera ainsi exécutée à Paris au cours d'une vingtaine de concerts, du 22 novembre au 21 décembre. Pierre Boulez dirigera en particulier, le 10 décembre, à l'Opéra le concert du soixante-dizième anniversaire du Maître des oiseaux.

Musique

Bonsoir, madame Nilsson

Birgit Nilsson n'avait jamais donné à Paris de récital accompagné par le seul piano, comme elle l'a fait samedi au Théâtre des Champs-Elysées avec l'excellent pianiste suédois Lars Ross. Voici que, au soir de sa carrière, cette voix d'acier et de flamme s'est tout à coup rapprochée de nous, que pour la première fois peut-être nous en avons éprouvé toutes les ondes et les frémissements. La déesse était descendue de son piédestal pour redevenir une femme, comme déjà, il est vrai, dans sa prodigieuse interprétation de Turandot à l'Opéra lorsqu'au dernier acte elle dépouillait sa superbe d'ange exterminateur pour s'ouvrir lentement à l'amour comme une fleur éveillée par le soleil.

Märta-Birgit Nilsson est à la ville une robuste femme suédoise, pleine de bon sens, d'un naturel bon vivant, d'une santé à toute épreuve, d'un humour constant, nous dit-on. Quand elle entre sur scène, elle fend l'air toutes voiles au vent, comme une figure de proue pour un vaisseau viking, et derrière l'héroïne légendaire, Isolde, Brunhilde Senta, Aïda, Tosco, Salomé, Lady Macbeth, Léonore, Elektra, on retrouve sans peine la superbe fille de fermier née il y a presque soixante ans à Karup, près de Malmö, que ses dons pour l'équitation destinaient peut-être au rôle de Brunhilde...

Elle avait débuté à Stockholm, en 1947, dans Agathe du Freischütz, *sans guère convaincre ! C'est Fritz Busch qui la révéla vraiment peu après en lui confiant d'emblée le rôle de Lady Macbeth, et dès lors elle allait voler de succès en succès : 1951, à Glyndebourne (Electre d'Idoménée), 1954, à Bayreuth (Elsa), 1957, toujours à Bayreuth (Sieglinde et Isolde) et à Covent Garden (Brunhilde), 1959, à New-York, etc. Elle n'apparaît à Paris, en concert, qu'en 1961 et 1963, puis chantera Isolde en 1966, Elektra en 1974, et à Orange Isolde en 1973 et Brunhilde de la* Walkyrie *en 1975.*

Cette carrière de trente années qui l'a vue triompher partout dans les rôles les plus terribles du répertoire allemand et italien, voici que déjà il semble qu'elle s'achève. Au milieu de l'enthousiasme délirant du bon (et juste) public, certains « connaisseurs » faisaient la moue aux Champs-Elysées. Et certes, Birgit Nilsson dans le premier des Wesendoncklieder *avait eu un peu de mal à accrocher quelques aigus, tandis que, dans la* Berceuse *de Strauss, la voix tout au long planait à un coma d'écart du piano.*

Ces signes annonciateurs d'un crépuscule ne pouvaient cependant gâter le bonheur de savourer une voix qui par ailleurs ne trahissait aucune faille. Nulle blessure déchirant le timbre, éraillant la voix, mais toujours cette somptuosité des couleurs émaillant chaque note, le phrasé donnant à chaque mot sa pulpe et sa sève et cette puissance d'émission foudroyante, cette technique d'attaque d'une netteté absolue dans la douceur aussi bien que dans la force, où le mot et la musique se marient en une fusion lyrique, cette voix comme l'épée de Siegfried portée au rouge et qui sort victorieuse de l'eau bouillonnante.

*Admirable récital en vérité, avec des mélodies nordiques de Sibelius et de Grieg d'un ardent lyrisme familier où Nilsson était chez elle, avec des mélodies de Richard Strauss où l'on découvrait aussi bien la douceur des rêves (*Morgen *où sa voix était la chair vivante de ce bouleversant espoir au seuil de l'inconnu, du bonheur) que le dynamisme ravageant d'un amour (*Cäcilie *dans le déploiement d'une voix chauffée à blanc), avec surtout les* Wesendoncklieder *où l'on retrouvait Isolde, celle qui, à Bayreuth comme ce soir, se consumait en une coulée de lave ardente dans l'ultime chant de mort, et puis s'éteignait, les bras levés, immobiles, mangée peu à peu par l'ombre comme un cierge qui s'éteint.*

Bonsoir, madame Nilsson, vous nous aurez donné, dans cette musique d'un pessimisme aussi radical que sublime, l'image d'une créature radieuse de puissance et de vie, la vôtre.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce récital, organisé par Radio-France, sera diffusé ultérieurement.

Le Quatuor Talich

Porteur d'un nom glorieux, celui d'un des plus grands chefs d'orchestre tchèques, le Quatuor Talich, présenté lundi soir par Radio-France, séduit d'emblée par cette finesse extrême de sonorité — où les instruments semblent dépassés, transcendés — qui caractérise les ensembles d'Europe centrale. Mais une telle subtilité n'est pas sans péril dans le Quatuor en mi bémol D 87 de Schubert, *joué avec tant d'économie et de préciosité que la musique semble avoir un peu de peine à s'exprimer.*

L'œuvre n'est certes pas l'un des plus hauts chefs-d'œuvre, elle file doucement avec une grâce mozartienne dans l'allegro, sautille avec une vivacité un peu énervée dans le scherzo, s'épanche suavement dans l'adagio mais bondit dans le final, alors que très souvent ces quatuors tchèques aux sonorités parfaites ne semblent qu'effleurer les cordes, chanter du bout des lèvres, jouer, comme on dit, dans un mouchoir.

Le Quinzième Quatuor *de Milhaud, au contraire, bénéficie de ce raffinement qui met en valeur sa vivacité et sa grâce, le délicieux clair de lune de l'andante, et voile l'intarissable bonne humeur d'un discours qui n'a pas tellement à nous dire.*

Dans le Deuxième Quatuor *de Janacek, ces « Lettres intimes » qu'un musicien de soixante-quatorze ans adresse à quelque amoureuse vraie ou rêvée, le Quatuor Talich heureuseemnt déploie ses ailes. Le moyen de résister à une œuvre aussi intense où la sève d'une imagination inépuisable s'épanouit en de si belles fleurs aux coloris doux ou violents ! Même les mouvements lents d'un sentiment extatique, soudain, s'emballent et sont pleins d'oiseaux qui chantent et pépient au diapason des amoureux.*

Le troisième mouvement d'une belle harmonie en deux couleurs, sur un rythme curieux, se remplit de musique frémissante, comme des volées de moineaux battant les buissons. Et les danses populaires alertes, les jeux de cordes arrachées, le beau chant onirique sur une basse rudimentaire de violoneux dans le final, sont secoués par un tel lyrisme qu'ils finissent en grincements et trilles d'une extraordinaire audace. « Ma musique reste jeune, au contact de l'éternelle jeunesse de rythme de la nature éternellement jeune », *écrivait Janacek. Quelques mois après ce quatuor il mourait.*

JACQUES LONCHAMPT.

Cinéma

« FAUX MOUVEMENT », de Wim Wenders

Trois films ont révélé (dans le désordre) la personnalité de Wim Wenders, cinéaste allemand de trente-trois ans : *Au fil du temps* (1976), *l'Ami américain* (1977), *Alice dans les villes* (1973). Voici aujourd'hui *Faux mouvement*, réalisé en 1974, d'après une adaptation écrite par Peter Handke, du roman de Goethe, *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*.

Adaptation moderne qui transforme l'expérience goethéenne en un constat d'échec et dont les thèmes majeurs — l'errance, la rencontre, l'incommunicabilité, la solitude, — sont ceux que ne cesse d'aborder le cinéaste dans tous ses films... Wilhelm a quitté sa mère avec l'espoir de trouver *« ailleurs » l'inspiration nécessaire* à l'œuvre qu'il veut écrire. Sur son chemin, il croise deux baladins — un vieil homme et une adolescente — qui s'attachent à ses pas. Une belle voyageuse, que Wilhelm croit un moment aimer, se joint au petit groupe. On se déplace en train ou *on marche à pied, on discute, on se* lie à des inconnus, parfois on se caresse, on se querelle, les personnages vont de l'un à l'autre, mais, de tous ces échanges, Wilhelm est incapable de tirer profit. Bloqué, muré, il avoue ne pouvoir s'intéresser aux autres. Comment, dans ces *conditions, faire œuvre de créateur ?*

Alors que, au terme d'*Alice dans les villes*, le héros semblait prêt à se réconcilier avec lui-même, Wilhelm demeure inguérissable. Plus encore que de désespoir, c'est une impression de malaise, de vacuité, d'ab*sence, qui se dégage de ce film.* Il y a une sorte d'impuissance chez Wilhelm. Impuissance que Wim Wenders évoque en longues séquences d'une sobriété, d'une rigueur exemplaires. Selon son habitude, le réalisateur s'en tient au comportement de ses personnages. Mais sous la bana*lité apparente des gestes et des* mots perce l'angoisse. Pour Wilhelm, les élans du cœur et du corps ne sont qu'illusions, faux-semblants, « faux mouvements ».

Film austère, sans complaisance, un peu opaque comme l'était *Au fil du temps*. Il arrive qu'on frôle l'ennui. Mais le talent de Wim Wenders est évident.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gît-le-Cœur (v.o.).

■ *Mmes* **Florence Clerc et Claude de Vulpian** *ont été nommées le* **13 janvier** *danseuses étoiles de l'Opéra de Paris par M.* **Rolf Liebermann**, *administrateur du palais* **Garnier**, *sur proposition de Mme* **Violette Verdy**, *directrice de la danse.*

Danse

Expériences chorégraphiques

(Suite de la première page.)

Transfuge de l'opéra de Lyon où il assura les destinéess de la danse pendant sept ans, Vittorio Biagi donne toute sa plénitude au *personnage d'Adam. Le jeune* Igor Ivanoff, venu de chez Béjart, défend fort bien le double rôle de Lucifer et du serpent. A Eve fait défaut cette fragilité de femme-enfant qu'on lui voit dans le tableau de Jérôme Bosch. La troupe manque de cohésion et de maîtrise.

Germinal Casado en convient : « J'ai préparé cette soirée de ballets *dans des conditions démentes,* explique-t-il. Ici tous les soirs les deux salles du théâtre sont pleines. Comme mes danseurs sont également employés dans les opéras, ils jouent vingt-cinq jours sur trente. Le matin, 10 heures ils ont la classe et une heure pour les répé*titions. On ne peut absolument pas* répéter les après-midi en raison des règles syndicales, si bien que pour monter « le Jardin des délices » j'ai pu seulement indiquer leur rôle aux danseurs, mais je n'ai pas pu les corriger ni préciser ce que j'attendais d'eux. J'avoue que *je suis un peu effrayé par ces* conditions de travail. Le théâtre est une véritable usine. Le public vient en masse ; on n'imagine pas cela en France. La culture ici est un objet de consommation comme le reste. L'opéra est suivi surtout par une bourgeoisie d'âge plutôt mûr qui a des habitudes et des références précises. J'aimerais tenter une ouverture vers des *publics plus jeunes. Mais je n'ai* que vingt danseurs ; il m'en faudrait le double pour pouvoir tout faire. »

Vocation régionale

*Le problème n'est guère diffé*rent pour le ballet de Nancy, qui s'essouffle lui aussi à assurer à la fois les créations de danse et les divertissements des ouvrages lyriques. Après cinq années d'efforts menés par son directeur, Gigi Gheorge Cacileanu, l'horizon s'éclaire un peu. Depuis la rentrée, *la compagnie a changé de statuts.* Subventionnée par la ville et par le ministère de la culture et de *l'environnement, elle a vu recon*naître sa vocation régionale et pris le titre de Ballet de Lorraine. La troupe, portée à vingt-deux éléments, peut envisager des sorties à la recherche d'un nouveau public, des animations, des tournées dans la région, en Belgique, en Allemagne. Elle projette une collaboration avec le groupe de musique contemporaine de Metz. Elle peut aussi se mettre à la disposition de chorégraphes invités et des lauréats de Bagnolet lors de leur séjour au Centre des Prémontrés.

Au Grand Théâtre municipal, Gheorge Cacileanu, épaulé par Louis Ducreux, a réussi à acclimater la danse contemporaine grâce à une formule de concerts dansés réalisés avec le concours de *l'orchestre symphonique de Nancy.* En visualisant la musique, il a permis au public de se familiariser avec des partitions moins traditionnelles. Peu à peu les Nancéiens commencent à apprécier ces spectacles, mais la nouvelle direction du théâtre ne cache pas qu'un bon ballet avec pointes et tutus ferait mieux son affaire.

Deux créations étaient à l'affi*che la semaine passée. Le 11 jan*vier fit salle comble grâce aux abonnements. Le lendemain, sous le vent glacial qui balayait la place Stanislas, les entrées se sont succédé au goutte à goutte ; mais les spectateurs ont paru apprécier une chorégraphie nerveuse qui *développait* très librement des correspondances entre la « Musique pour percussion, cordes et célesta » de Bartok et les affrontements de *deux groupes de danseurs.*

La « Symphonie concertante » de Mozart, dansée pieds nus dans des costumes et décors baroques de Numo Corte Real, est un en*chantement pour les yeux, au* moins pendant l'allegro. Est-ce parce que Ruxandra Racovitza, avec sa grande capeline, rappelait soudain Judith Jamison ? On a eu tout à coup envie de la voir s'échapper, pour se livrer à quelque folie chorégraphique. Car cet *assujettissement constant* de la danse aux grandes partitions classiques pèse à la longue sur l'imagination créatrice de Gheorge Cacileanu.

MARCELLE MICHEL.

Théâtre

« LA MOUETTE » à l'Atelier

Pierre Franck, metteur en scène de *la Mouette* à l'Atelier, s'efface, dit-il, devant la pièce. Se fiant au génie de Tchékhov, il veut la donner le plus simplement possible. Seulement, rien n'est jamais simple, surtout chez Tchékhov, et la modestie de Pierre Franck le conduit à enfermer les comédiens dans leurs répliques. Ils entrent quand ils ont quelque chose à dire, sortent quand ils ont fini. Ils ne prolongent pas le texte, de sorte qu'ils construisent des personnages monolithiques et linéaires. Où sont leurs fissures, leurs peurs, leur errance autour de la folie, leur instabilité, leurs appels silencieux, leur incapacité à saisir la vie ? Où est le rêve ?

Ainsi, puisqu'il est écrit que pour Arkadina, la carrière d'actrice compte plus que l'amour d'un fils à qui elle ne donne pas un centime, Judith Magre se coule dans un stéréotype de femme ambitieuse, sèche, rapace. Sa liaison avec Trigorine est affaire de gloriole. Elle a besoin d'un écrivain célèbre dans sa vie, et quand elle se jette à ses genoux pour le retenir, elle lui joue sans conviction le jeu du désespoir. Seul un homme aussi faible peut s'y laisser prendre. Puisqu'il constate « Je suis faible », Pierre Michael en fait, sans nuances, un lâche invertébré. Seule sa célébrité attire Nina, qui, avec Marie-Hélène Breillat, devient une petite sotte rouée. Le fils, Patrick Raynal, s'accroche à une puérilité pétifiante, quant aux autres, ils sont réduits à l'état de comparses plus ou moins pittoresques. Et voilà *la Mouette* réduite à un conflit de génération entre gens capricieux, à un *All about Eve*, sans Bette Davis et sans Mankiewicz.

COLETTE GODARD.

★ Atelier, 21 h.

Menaces sur le C.A.C. de Chelles

Le Centre d'animation culturelle de Chelles (Seine-et-Marne) est menacé d'asphyxie financière. Il n'est pas le seul. Mais cette fois c'est la collectivité locale, en l'occurence le conseil général, qui endosserait la principale responsabilité d'une telle issue. C'est en 1975 que ce C.A.C. fut créé à partir d'un théâtre de huit cent cinquante places construit en 1968 avec, en sous-sol, une salle de bal. Comme les autres C.A.C. en France, il reçoit une subvention du ministère de la culture et de l'environnement, calculée au prorata — environ un tiers — de ce que versent la commune et le département.

Pourtant, le conseil général a toujours été réticent. Il fait déjà de gros efforts pour la protection du patrimoine historique. Et puis, pour certains élus de ce département rural (51 % de la surface de l'Ile-de-France pour 7 % de sa population) où la majorité conserve une fragile avance, Chelles c'est le nord, la frange urbanisée, le début de la « ceinture rouge ».

« *Le problème,* explique M. Jean Blaise, directeur du C.A.C. *a été de s'engouffrer dans ce département avec lequel nous n'avions, à notre arrivée, aucun contact. Nous avons donc mis en place plus de cent relais dans les entreprises ou les écoles. Sept ans après la construction du théâtre nous faisions encore de la préfiguration. Aujourd'hui, nous touchons vingt communes, deux cent mille habitants. En 1976, nous avions cent trente abonnés et huit cents usagers. En 1977, ils sont sept cents et deux mille. Et puis nous avons une troupe de créations, le Théâtre en liberté, qui a présenté cette année trois spectacles.* »

Sur l'insistance du maire de l'époque, M. Guy Rabourdin, R.P.R., qui envisageait avec inquiétude l'échéance des élections municipales (il fut effectivement battu par la liste de gauche, M. Gérard Bordu, P.C., étant élu maire), une subvention de 150 000 francs était tout de même accordée par le conseil général en 1976. Mais, lorsqu'ils demandèrent 200 000 francs en 1977 — la commune a versé 1 150 000 francs. — les responsables du C.A.C. de Chelles n'obtinrent d'abord rien (décision prise par dix-sept voix contre quinze) puis, après de longues tractations... 5 000 francs ! Et ce dossier qui aurait pu être l'occasion de la définition d'une politique culturelle départementale ne fut que le prétexte à un choc politique.

« *Les subventions des départements vont de 8 % à 22 % (ce qui est le cas des Hauts-de-Seine) de la masse totale des subventions accordées à chaque C.A.C.*, indique M. Daniel Girard, vice-président de l'A.T.A.C. (Association technique d'action culturelle). *Malheureusement, les conseils généraux n'ont presque jamais une vision d'ensemble de la politique culturelle qu'ils pourraient mener. Ils décident donc au coup par coup, ce qui, pour les C.A.C. par exemple, rend toute gestion aléatoire. De plus, l'absence de politique culturelle donne un caractère partisan à chaque débat sur chaque demande de subvention alors qu'il est indispensable qu'un dialogue s'établisse entre les élus et les responsables d'association.* »

Il reste que le président du conseil général de Seine-et-Marne, M. Etienne Dailly, lorsqu'on lui parle du C.A.C. de Chelles, renvoie la balle sur les communes concernées. « *Il est tout à fait excentrique au département,* dit-il. *Et cette année nous n'avons fait que reprendre nos habitudes. Pour eux c'est sûrement ennuyeux. J'en suis désolé. Ce qu'ils font est de très bonne qualité, mais, au plan du département, c'est peu de chose...* »

STÉPHANE BUGAT.

Notes

Jazz

Woody Shaw et l'au revoir du Palais des Glaces

Au lendemain du concert de David Murray au Bar Totem, qui se prolongea tard, c'est un public plus restreint qui vint applaudir le quintet du trompettiste Woody Shaw au Palais des glaces dont c'était le dernier concert. En effet, au dire du directeur de l'établissement, il n'est plus possible de continuer la programmation régulière d'une musique vivante en payant à l'Etat un tiers du cachet alloué aux musiciens étrangers, puisque telle est la loi, et ce, sans recevoir de subvention. Une lourde perte pour les amateurs, de plus en plus nombreux. Woody Shaw, longtemps coleader du renommé Louis Hayes-Woody Shaw Quintet, jouait sa musique de « hard-bop » avec un quintet des plus rôdés.

L'école « hard-bop », dont aucun musicien ne conteste l'existence propre, trouve son origine vers la fin des années 50 sur la côte est des Etats-Unis en réaction contre le jazz « cool » de la côte ouest. Si presque tous les adeptes du « free jazz » ont été des « hard boppers », tous les « hard boppers » ne sont pas passés au « free jazz » : Woody Shaw, Carter Jefferson, Clint Houston, Onaje Allan-Gumbs, Victor Lewis en sont la preuve. Ces cinq musiciens sont au sommet d'une expression *autrefois oubliée mais qui a encore* beaucoup à dire. Onaje Allan-Gumbs, en particulier, est un trop rare exemple de pianistes qui peuvent vraiment jouer « be-pop » et improviser dans le même esprit à l'heure où certains autres et des plus connus masquent leur inaptitude derrière un lyrisme bon marché.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : « Rose Wood » Enchaînement sur CBS.

Danse

Walter Micks Dance Theatre

La compagnie se produit pour la première fois en France. Son animateur, Walter Micks, a enseigné autrefois chez Catherine Dunham. Il est aujourd'hui un professeur de jazz très apprécié à New-York. Les danseurs qu'il nous présente possèdent une souplesse de chat, beaucoup d'entrain, du « swing » et une joie de bouger communicative.

Comme chorégraphe, Walter Micks est moins convaincant ; ses emprunts aux traditions africaines sont approximatifs, ses incursions dans la « modern'dance » superficielles et un peu simplistes. Ses ballets pourraient tout au plus servir de toile de fond à un chanteur de variétés. Mais il y a Vendetta Mathea, un visage intéressant, un beau corps *inspiré qui « balance » bien ; elle a* l'étoffe d'une grande danseuse.

M. M.

★ Cité universitaire, 21 h.

LETTRES

MORT DE MAURICE CARÊME LE « POÈTE DES ENFANTS »

Le poète belge, Maurice Carême, soixante-dix-huit ans, couronné en 1972, « prince de la poésie », *par un jury présidé par Maurice* Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, vient de mourir à Bruxelles.

En 1968, il avait reçu, en France, le Grand Prix international de poésie pour *l'ensemble de* son œuvre.

Influencé dans ses débuts par le surréalisme, Maurice Carême devait, par la suite, s'adresser surtout aux enfants, que son métier d'instituteur lui avait appris à bien connaître. La nature, l'intimité de la famille, le souvenir de l'enfance, sa femme, ont constitué ses principaux thèmes.

Parmi les nombreux ouvrages de Maurice Carême, dont plusieurs ont été traduits dans le monde entier, citons Soixante-trois illustrations pour un jeu de l'oie, Chansons pour Caprine, Reflets d'hélices, le Voleur d'étincelles, la Lanterne magique. *Il publia aussi de nombreux recueils de poèmes et deux essais,* Poèmes de gosse *et* Prose d'enfant. *On lui doit des romans et des contes :* le Martyre d'un supporter, le Royaume des fleurs, la Passagère invisible, Un trou dans la tête, la Mère Framboise *et* Du temps où les bêtes parlaient ; *un livre en collaboration avec La Reynière,* Classiques de la table *et une* Anthologie bilingue de la littérature néerlandaise (1830-1966).

PIERRE DE VOS.

PRESSE

● *Au « Courrier picard »,* quotidien d'Amiens édité en coopérative ouvrière, l'assemblée générale s'est réunie le 14 janvier pour examiner la révision du mode de scrutin pour la désignation des administrateurs. A l'initiative des journalistes, les sociétaires avaient à se prononcer sur ce projet (qui a été rejeté par cent vingt-six voix contre quarante-neuf et huit bulletins blancs ou nuls) :

« *La répartition des sièges au conseil d'administration est faite de la façon suivante : quatre sièges sont attribués aux journalistes ; quatre sièges aux employés et cadres administratifs ; quatre sièges aux ouvriers, agents de maîtrise et cadres techniques.* »

Il s'agissait là d'une réforme fondamentale, les administrateurs n'étaient pas jusqu'à maintenant élus par collège, tous pouvant, à la limite, appartenir au même service. Depuis le printemps dernier, deux journalistes sigeaient au conseil d'administration. Auparavant, il n'y en avait qu'un parce que... c'était la coutume. — *(Corresp.)*

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (C.F.D.T., C.G.T., F.O., S.N.J.) appelle tous les *journalistes pigistes à une* assemblée unitaire pour faire le point sur l'application de la loi du 4 juillet 1974 (dite loi Cressard) accordant aux pigistes les mêmes avantages qu'aux autres *journalistes. Cette assemblée se* tiendra le mercredi 18 janvier 1978, à 18 heures, 4, place Saint-Germain-des-Prés.

● *M. Giulio de Benedetti* qui fut pendant vingt ans, de 1948 à 1968, directeur du journal turinois *La Stampa*, est mort dimanche matin, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait fait toute sa carrière, qui débuta en 1914, *au journal du groupe « Fiat ».* M. Giulio de Benedetti était toujours membre du conseil d'administration du journal.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Maximilien Robespierre.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Le roi se meurt.
Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. Grande salle, 21 h. : P. Corre et E. Exerjean, piano à quatre mains (Satie, Bizet, Ravel, Poulenc, Milhaud).

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 20 : les Clowns Macloma.
— Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
— Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.

Lundi 16 janvier

Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 45 : la Rose et le Chou-fleur
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais des Arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
La Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre de la rue d'Ulm, 21 h. : *Quand je serai petit.*

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : Seule dans [sa] baite ; 22 h. 15 : Youth.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Al[ain] Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau [du] chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Doub[...] ; 21 h. 45 : Popeck.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Noé-Cid 7[...] ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prin[ce].
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pr[...]thèse ; 22 h. : Fromage ou desse[rt].
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valé[rie] Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wette[r]wald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au da[...] ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 3[0 :] l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle ét[ait] verte ma salade ; 22 h. 30 : J. S[...]ler.
Le Sélénite, I, 20 h. : Huis clo[s] ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : [...] Franczozos. — II, 20 h. 30 : [les] Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Satsu ; 22 h. : Ah ! Les petites annonc[es].

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : [Ce] soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyen[s].
Dix-Heures, 22 h. : Le maire e[st] démonté.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : S. Davids[on] (chansons françaises du XIVe si[è]cle à 1900) ; 20 h. 45 : Duo Da C[a]mara (Schubert, Beethoven, Poulenc, Copland).
Radio-France, 20 h. 30 : Beaux Ar[ts] Trio de New-York (Brahms, Iv[es], Schubert).
Salle Gaveau, 18 h. 45 : A. et J. P[...]ratore (Schubert, Chopin, Hindemith, Milhaud) ; 21 h. : Ensemb[le] instrumental du Nouvel Orchest[re] Philharmonique, dir. : A. Savour[et] (Schwarz, Kimisato, Ferrari, Tiet[...]).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : I. Musici (Vivaldi).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : L[es] Musiciens de France, dir. : M. B[...]got (Purcell, Couperin, Cimaros[a], Vivaldi).

Jazz, pop' et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 [:] S. Martin, J. Surman, P. Fort.
Palais de la découverte, 19 h. 3[0], 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, roc[k].
Bus Palladium, 23 h. : Crazy Cava[...].

La danse

Lucernaire, 21 h. : Danse masqué[e] de Bali.
Renaissance, 21 h. : Lucinda Child[s].

cinémas

(*) Films interdits aux moins d[e] treize ans.
(**) *Films interdits aux moins d[e] dix-huit ans.*

La Cinémathèque

Chaillot : relâche.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studi[o] Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8[e] (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5[e] (633-87-59), Elysées - Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48).
ARRETE TON CHAR... BIDASS[E] (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).
AU-DELA DU BIEN ET DU MA[L] (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD E[T] BIANCA (A., v.o.), en soirée Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (en matinée), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-*Bastille, 11e (357-90-81).*
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), U. G. C. - *Odéon*, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Mer., Jeudi.
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e, (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rotonde, 8e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ORCA (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA PART DU FEU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
REPERAGES (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

L. HITCHCOCK (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Psychose.

M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20 : India Song ; 14 h 30 : Baxter, Vera Baxter ; 18 h et 20 h : le Camion.
DIX JOURS POUR LE CINEMA FRANÇAIS, Rio-Avron, 20e (343-69-53) : J'ai mal à la tête ; Remorques ; Quand les femmes ont pris la colère.
C. CHAPLIN (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Kid. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Ruée vers l'or.
DETECTIVES ET GANGSTERS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Port de l'angoisse.
JOURNAL D'U.R.S.S. (v.o.), Panthéon, 5e (033-15-04) : Quand vient septembre ; la Couronne de sonnets ; La parole est à la défense.
LES RECLUS (v.o.), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : la Spirale.
LA QUESTION JUIVE AU CINEMA (v.o.), Action - République, 11e (805-51-33) : Monsieur Klein.
TRUFFAUT, RESNAIS, MALLE ET GODARD, le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Quatre Cents Coups ; le Souffle au cœur ; Muriel ; Masculin-Féminin.
WOODY ALLEN, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Woody et les robots.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.)
FANTASTIQUE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : l'Horrible Cas du docteur X ; l'Empire de la terreur ; la Pluie du diable ; l'Abominable Docteur Phibes ; le Retour de l'abominable docteur Phibes ; l'Abattoir humain ; la Malédiction d'Arkham.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : Jeremiah Johnson ; Funny Girl ; Nos plus belles années ; Une étoile est née ; Frankenstein junior. — II : Cinq pièces faciles ; The Yellow Submarine ; le Lauréat ; Un tramway nommé Désir ; Mort à Venise ; Phantom of the Paradise.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I : le Guépard ; Taxi Driver ; le Dernier Tango à Paris ; le Crépuscule des dieux. — II : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; les Fraises sauvages ; Marathon Man ; Cabaret ; Rosemary's Baby.

Les films nouveaux

L'AMOUR VIOLE, film français de Yannick Bellon (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (deux salles sam. et dim.) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
W.C. FIELDS AND ME, film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
FAUX MOUVEMENT, film allemand de Wim Wenders, v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS, film français de Bertrand Blier : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
JESUS DE NAZARETH, film italien de Franco Zeffirelli (première partie), v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
HOTEL DE LA PLAGE, film français de Michel Lang : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER, film français de Roger Coggio : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES BASKETS SE DECHAINENT, film américain de R. Daalder (**), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AGUIRRE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Denfert, 14e (033-00-11).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
CHARLOT, GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : la Pagoda, 7e (705-12-15).
CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH (All., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
1900 (It., v.o.) (**) : Saint-Dominique, 7e (705-04-55), première et deuxième partie.
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

— *VU* —

MAUVAISES QUESTIONS

« L'homme en question » est une émission que l'on a pris l'habitude de suivre le dimanche soir sans trop se demander pourquoi et non sans ressentir, presque à chaque fois, du dépit ou de l'irritation.

Dépit lorsque, démentant son titre, l'interrogatoire se mue en panégyrique et que — rappelez-vous Léo Ferré — rien n'est fait pour dissuader l'homme ou la femme à la barre d'accomplir ses passes devant des interlocuteurs extasiés ou désarmés.

L'irritation, plus fréquente, est liée au caractère systématique et, pour tout dire, contestable, du dispositif, la solitude de l'« accusé » face au groupe pouvant virer dans le plus mauvais des cas à la curée — Ann. Gaillard doit s'en souvenir — ou, dans le meilleur, au psychodrame : contrairement au débat politique qui invite un porte-parole à défendre ses convictions et ses options pour éclairer le choix de toute une communauté, cette tribune dominicale soumet des personnalités choisies pour leur notoriété — personnalités aussi bien naissantes comme Bernard-Henri Lévy que vieillissantes comme Marcel Jouhandeau — à une forme d'autodéfense ou d'autocritique aussi pénible pour celui qui s'y soumet que sans conséquences pour ceux qui y assistent. S'agirait-il même de confrontations d'opinions que celles-ci ne donneraient pas forcément lieu à des débats d'idées. Encore l'émission eut-elle parfois une tenue indiscutable.

Le souvenir nauséeux du show Salvador Dali vient à peine de se dissiper. Et voici que la formule donne lieu, une seconde fois, aux pires excès : qui a bien pu souffler à Paul Giannoli l'idée exécrable de mettre « en question » Martin Gray, sauvé du ghetto de Varsovie et du camp de Treblinka, seul survivant d'un incendie de forêt auquel sa femme et ses quatre enfants n'ont réchappé, remarié presque aussitôt, père d'une petite fille de dix mois et devenu malgré cela — et, en un sens, grâce à cela — auteur à succès ?

On imagine le genre de questions agréables qu'auraient pu poser et que se sont contentés de suggérer d'un air honteux les protagonistes de ce miraculé, tragiquement, pitoyablement immobilisé désormais dans un rôle de prophète. Tous sont morts. Lui a survécu, et le téléspectateur ne pouvait — c'est humain — s'empêcher de se demander comment, pourquoi, à quel prix ? C'est bien le plus mauvais cadeau que l'on puisse faire à un rescapé, et la pire des questions que l'on puisse susciter à son sujet.

ANNE REY.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 16 JANVIER

— *MM. Alexandre Sanguinetti* (R.P.R.), *Charles Hernu* (P.S.) et *Alain Bloch* (rad.) participent à un débat sur la « défense nationale » sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Ambroise Roux*, vice-président du C.N.P.F. et président-directeur général de la C.G.E., est l'invité du journal d'A 2, à 20 heures.

— Le roi *Hussein de Jordanie* est interrogé au cours du journal de TF 1, à 20 heures.

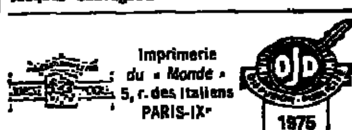
MARDI 17 JANVIER

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, envoyé spécial du *président de la République* à l'étranger, est reçu par Ivar Leval sur Europe 1, à 8 h. 30.

INSTITUT

● *L'Académie française* a déclaré la vacance du siège occupé par Jean Rostand. L'élection aura lieu après les congés de Pâques à une date qui n'a pas encore été fixée. Le duc de Castries, directeur en exercice de l'Académie, a rendu hommage à la mémoire d'André François-Poncet.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 16 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : CASINO ROYALE, de J. Huston, K. Hughes, V. Guest, R. Parrish et J. Mac Grath (1967), avec P. Sellers, U. Andress, D. Niven, O. Welles, J. Pettet, D. Lavi, W. Allen. (Rediffusion.)

James Bond, devenu un paisible retraité, doit reprendre du service pour lutter contre une organisation qui élimine tous les agents secrets.

Parodie de l'univers de l'espionnage dans une suite de sketches burlesques.

22 h. 35, Débat : L'électronique de demain.

Avec, autour de M. Didier Decoin, prix Goncourt 1977, jouant le rôle de « Candide », MM. Pierre Aigrin, directeur technique à Général Thomson ; Pierre Cordelle, directeur du laboratoire d'études techniques de l'informatique, Centre nucléaire de Grenoble ; le professeur Pierre Rabischong, université de Montpellier, Faculté de médecine ; Jean-Pierre Poitevin, ingénieur en chef des télécommunications au Centre national d'études des télécommunications.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 30, Feuilleton : Racines ; 22 h. 25, Zig-zag : L'affiche, de T. Wehn-Damisch, réal. Y. Kovacs.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Démocratie nouvelle ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE KID DE CINCINNATI, de N. Jewison (1965), avec Steve McQueen, Ed. G. Robinson, K. Malden, T. Weld, J. Blondell. (Rediffusion.)

En 1936, à La Nouvelle-Orléans, un joueur de poker professionnel affronte un vieil homme qui a, depuis longtemps, la technique et l'expérience des cartes.

Suspense autour d'une fabuleuse partie de poker. La virtuosité des acteurs sauve une mise en scène élémentaire.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Présence des arts : « les Bourgeois de Calais » ;

20 h., Carte blanche : « le Bien-Entendu », de J.-J. Varoujean, avec N. Barentin, P. Michael ; 21 h., Musique américaine, par le Fine Arts Quartet (Gershwin), A. et N. Mandel, piano et violon (Ives, Cage, Crumb, Carter), et le Composers String Quartet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Clichés, par F. Venaille ; à 23 h. 20, Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium : Beaux-Arts Trio, de New-York : « Trio no 3 » (Brahms), « Trio » (Ives), « Trio no 2 » (Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : l'imaginaire musical des écrivains » à 1 h., Paysages imaginaires.



MARDI 17 JANVIER

Un préavis de grève ayant été déposé par la C.G.T. pour l'ensemble des stations décentralisées de FR 3, les programmes régionaux des trois chaînes risquent d'être perturbés ce mardi 17 janvier.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 14 h. 30, Feuilleton : L'homme invisible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Aronapeka, prod. B. et F. Deflandre ; 21 h. 30, Magazine : L'échappée belle ou les sports nouveaux.

22 h. 30, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec Mme A. Philipe (Un été près de la mer), et MM. L. Pauwels (l'Apprentissage de la sérénité), P. Goubert (Histoire économique et sociale de la France), J. Guéhenno (Dernières lumières, derniers plaisirs), et P. Clarac (Correspondance de Chateaubriand).

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35 Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Rediffusion : Les jours de notre vie (Les difficultés scolaires) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dossiers de l'écran : Les Français et les partis politiques (en direct du Sénat).

Avec MM. André Diligent, secrétaire général du C.D.S. ; Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S. ; Robert Fabre, président du M.R.G. ; Yves Guéna, délégué politique du R.P.R. ; Georges Marchais, secrétaire général du P.C., et Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R. L'émission, initialement prévue le 29 novembre 1977, avait été déprogrammée par suite d'un préavis de grève.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Hommage à H. Hawks) : RIO BRAVO, de H. Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Bond, W. Brennan. (Rediffusion.)

Un shérif texan assiégé par une bande de hors-la-loi donne à son ancien assistant, déchu par l'alcool, une chance de se racheter.

Un western en vase clos, construit comme une tragédie classique. Perfection du style de Hawks et de l'interprétation.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ésotérisme américain ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée des autres : V. Segalen ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec ; 11 h. 2, Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec F. Guattari ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les aventures de Nick Adams » (d'E. Hemingway) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable ; à 16 h., Match : Me P. Lombard-Me J. Ambres ; à 16 h. 25, En direct avec J. Gremion et A. Corrado ; 17 h. 32, Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Sciences : ce qu'informer veut dire ;

20 h., Dialogue franco-britannique... Régions : la fin du centralisme, avec J. Mackintosh et J.-M. Jeanneney ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques* ; à 22 h. 35, *Clichés* ; à 22 h. 50, Musique et animation ; 23 h. 20, Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

14 h. 15, Divertimento : A. Kosanek, R. Katting, K. Milosker, M. Oschelt ; *14 h. 30*, Triptyque ; *15 h. 32*, Musiques d'autrefois : Corteccia, Monteverdi ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A la manière : « Tzigane » ;

20 h. 30, Saison lyrique... Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Zani, avec G. Taddeo, D. Jones, B. Brewer : « Il signor Bruschino » et « La Scala di Seta », farces en un acte de Rossini, paroles de G. Foppa ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Entretien avec Maud Perrin ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Le claveciniste et organiste Jean-Patrice Brosse : œuvres de Purcell ; 0 h. 5, Instruments maudits, instruments enchantés ; 1 h., Paysages imaginaires : pièges des sortilèges.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

BOUYGUES OFFSHORE

NOUS SOMMES une Société jeune et en très forte expansion, notamment à l'étranger, spécialisée dans les
TRAVAUX PORTUAIRES, MARITIMES et OFFSHORE.
Nos chantiers sont répartis sur 4 continents.

NOUS RECHERCHONS, pour étoffer notre organisation et participer à notre développement, des hommes **expérimentés, énergiques et ambitieux** *qui soient après mise au courant;* capables de tenir les postes suivants

SUR CHANTIERS A L'ETRANGER

A. directeurs de travaux
Formation Grande École.
Anglais courant indispensable. Espagnol souhaité.

B. ingénieurs confirmés
Pour travaux et matériel

et

ingénieurs coordonnateurs
Mêmes impératifs de formation et de langues.

C. technicien supérieur
Formation BTS ou équivalent.
Bonne connaissance de l'anglais.

D. responsables administratifs et comptables
Formation SUP de CO ou équivalent.
Anglais courant indispensable.

E. agents administratifs
(Douanes, personnel local, intendance, etc.).
Bon niveau en anglais.

F. chefs d'atelier
chefs électromécaniciens
Bonne connaissance matériel T.P. et maritime.

Pour les postes B, C, D, les candidatures de débutants seront examinées, en vue de postes en France et expatriement ultérieur éventuellement.

Discrétion assurée.

Envoyer candidature avec C.V., photo et prétentions,
en précisant bien le poste choisi à P. THOMASSON
BOUYGUES OFFSHORE
B.P. 73 - 92350 PLESSIS-ROBINSON

---

analyste financier
HEC - ESSEC...
KINSHASA

Nous sommes un Organisme d'Etat (environ 6000 personnes) chargé notamment de l'entretien et de la construction des routes et ouvrages d'art au Zaïre. Le financement de nos activités (budget annuel 80 millions de dollars) est assuré en grande partie par des crédits internationaux (BIRD, FED, BAD...).

Nous recherchons un jeune Analyste Financier *pour lui confier une triple mission :*
- *assister et conseiller le Directeur du Département Budget et Comptabilité,*
- *définir, organiser et interpréter les données de la Comptabilité,*
- *préparer et proposer les plans de financement de projets de développement.*

Le statut est celui d'Expert de l'Assistance Technique Française. Les conditions offertes sont intéressantes pour des candidats ayant une première expérience de l'audit, de la consolidation de bilans ou du contrôle budgétaire.

Le poste est à pourvoir rapidement. Les candidats retenus pourront rencontrer le Délégué Général à Paris au cours du premier trimestre.

Ecrivez sans tarder sous référence 20.07-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP auxquels nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

EXPANSIAL

Recherche pour l'usine de Tuberie Spirale d'une *importante* Société Nationale Algérienne de Sidérurgie.

FORMATEUR en électricité REF. 670 M
FORMATEUR en mécanique REF. 671 M

Ils seront chargés :
- des interventions techniques
- de l'organisation, de l'entretien et de l'exploitation des équipements
- de la formation théorique et pratique de techniciens

Il est offert :
- salaire motivant en partie transférable
- *bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadres*
- logement ou indemnité de logement

Il est exigé :
- niveau minimum B.T.S. *(ingénieur souhaité)*
- *une expérience d'au moins 5 à 10 années*

Lieu d'affectation : Ghardaïa (Sud Algérien)

Les candidatures sont à adresser sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

---

Par suite de son expansion une

ENTREPRISE SUISSE DE CONSTRUCTION

importante, ayant des activités diverses en Suisse et à l'étranger, nous charge de la recherche d'un

DIRECTEUR DE CHANTIER POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

ou peut-être pour le Moyen-Orient, pour prendre l'entière responsabilité de l'organisation et de la construction d'un ou plusieurs projets industriels et de bâtiments de taille moyenne. Le candidat sera un Ingénieur Génie civil diplômé E.T.P. de 33 à 46 ans et doit avoir l'habitude de travailler jusqu'à un certain degré de façon indépendante.

De langue maternelle française, avec des connaissances pratiques de l'anglais. L'expérience sur des chantiers de l'Afrique de l'Ouest ou des pays du Moyen-Orient serait un grand avantage.

Le salaire et les conditions d'emploi correspondent à l'importance extraordinaire du poste.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement ; des réserves stipulées seront respectées.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avec photo et lettre manuscrite sur référence MAA 2.793 à

IBGM (MANAGEMENT) CONSULTANTS
UNTERNEHMENSBERATUNG CONSEIL DE DIRECTION
of London, c/o Postfach 1188, 8022 Zürich

Pour emplois sur champs de recherche pétrolière
en EUROPE, AFRIQUE,
MOYEN et EXTREME-ORIENT
AMERIQUE DU SUD

Schlumberger

recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE

- débutants (ou presque),
- célibataires,
- Anglais nécessaire.

Env. C.V. avec photo à *S.T.S., Recruiting Dépt,* 42, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

URGENT

BUREAU D'ÉTUDES U.S.A.

recherche

UN INGÉNIEUR RÉDACTEUR

Rompu à la rédaction de dossiers d'appels d'offres (C.P.S., bordereaux des prix, cadres de détails estimatifs, mémoires techniques, etc.) de travaux en vue de la réalisation de projets de grande hydraulique comprenant le génie civil et les équipements de barrages souples et en béton, de stations de refoulement et d'usines de traitement d'eau potable ainsi que la fourniture et la pose de conduites à grands diamètres.

Les candidats au poste offert doivent être bien familiarisés avec les modèles européens, américain et internationaux (Banque mondiale, FIDIC, etc.) d'appels d'offres de travaux. Le candidat retenu sera chargé de mettre sur pied une cellule de rédaction de ces documents et de rapports techniques. Le poste est basé à Madrid. Des déplacements aux U.S.A. et en Afrique du Nord sont à prévoir. La langue de travail est le français. Cependant, une parfaite connaissance de la langue anglaise (surtout technique) est indispensable. Espagnol souhaitable.

Le profil souhaité correspondrait à celui d'un ingénieur ponts et chaussées/Paris ayant au moins 7 à 10 ans d'expérience dans un département études/travaux d'une société de consulting ou d'une administration des travaux publics.

Les candidats sont priés d'adresser leur C.V. détaillé et photo récente à Apartado 36.198 Madrid (Espagne) en indiquant les postes qu'ils ont occupés jusqu'à la date actuelle, les ouvrages et projets dont ils ont établi les dossiers d'appels d'offres (ou les marchés de travaux), leurs références professionnelles avec nom, adresse et téléphone de leurs précédents employeurs et leurs prétentions salariales. Il ne sera pris contact avec les références citées qu'après accord des intéressés. Il sera répondu à toutes les candidatures.

TRÈS IMPORTANTE
SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE
recherche pour l'IRAN

CHEF DE SÉCURITÉ DE CHANTIER

Titulaire du diplôme de C.N.A.M. d'Ingénieur Sécurité

Adr. C.V. et prétentions à n° 44 292 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Etablissement bancaire luxembourgeois
rattaché à un important groupe international recherche collaborateur de haut niveau destiné à être

ADJOINT AU DIRECTEUR

dans un proche délai. Le candidat devra avoir une expérience bancaire approfondie et notamment une bonne pratique des crédits internationaux, ainsi que des opérations se traitant sur le marché des changes et l'euromarché. Age : 30 ans environ. Rémunération à fixer d'un commun accord, suivant capacités et références.

Ecrire avec C.V. *détaillé* à :
FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG
a/m de M. Armand Haas
13, boulevard de la Foire
B.P. 351 - LUXEMBOURG.

---

offres premier emploi



PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A., filiale du groupe *mondial PA MANAGEMENT CONSULTANTS,* recherche dans le cadre de la loi du 5 juillet 1977,

EMPLOI DES JEUNES

des jeunes diplômés d'enseignement supérieur de moins de 25 ans et dégagés des obligations militaires. Il leur sera offert un stage de formation théorique et pratique de 8 mois au métier de

CONSEIL D'ENTREPRISE

Les notions de base en matière de marketing, ventes, gestion du personnel, gestion de production, finances, etc... leur seront apportées. Ils seront rémunérés par l'Etat. Le stage débutera en janvier 1978. Réf. A/062JM

Adressez C.V. en rappelant la référence à :

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.

8, rue Bellini 75782 Paris Cedex 16

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

pour sa Direction Opérationnelle
MOYEN ORIENT
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION

recherche un

RESPONSABLE BUDGET

Sous l'autorité du Directeur Financier il sera responsable essentiellement :
- de la centralisation et de la présentation des budgets dans le cadre de la procédure budgétaire,
- de l'analyse et de l'explication des écarts entre les réalisations et les prévisions budgétaires.

Les candidats de formation supérieure (HEC, SUP de CO, SC -PO éco-fi) auront au moins 3 années d'expérience dans l'industrie (pétrolière de préférence). Ils pratiqueront l'anglais. Ils seront disposés à une expatriation de quelques années en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer votre C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16 sous référence 78002.-

---

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : Outre-Mer Mutations, B.P. 14109 PARIS.

Pr son **BUREAU de LONDRES** Société d'assistance technique à l'étranger recherche

CADRE COMMERCIAL

ayant l'expérience des
CONTACTS INDUSTRIELS
Bilingue français-anglais.

Adresser C.V. détaillé à : MINET Publicité, n° 4.192/J. 40, rue Olivier-de-Serres PARIS-15e, qui transmettra.

Offre d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.), ds revue spécialisée. Docum. A.L.E. (E2) B.P. 422-09 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Producteur et Distributeur international MATERIEL ELECTROMECANIQUE et ELECTRONIQUE (*microrupteurs, minuteries, relais, contrôleurs, cellules*)
recherche pour s'intégrer progressivement dans Equipe Européenne basée à AMSTERDAM

CHEF DE PRODUIT EUROPE
BILINGUE ANGLAIS

MISSION :
Responsable de :
- élaboration des politiques par produit
- élaboration des spécifications nouvelles *en fonction des exigences des marchés* européens et lancement des produits correspondants
- assistance technique et commerciale dans les différents pays.

Ce poste convient à un spécialiste rompu dans la vente de produits identiques, ayant une faculté d'étude et d'analyse technique très dynamique et décidé à dominer l'ensemble du marché européen.

Nationalité française souhaitée.

Adr. C.V. détaillé, photo prétent. ss réf. 38M365 69, rue de Monceau 75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CCMC la gestion et l'informatique : une union libre reconnue !

désire intégrer à ses EQUIPES DE VENTE

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

formation : Grandes Ecoles Commerciales

Hommes de mouvement et de contact...

vous êtes persuadés que les informations comptables et financières, à notre époque, se traitent sur ordinateur,

vous avez l'ambition de devenir des «spécialistes» capables de répondre avec aisance aux besoins de nos utilisateurs (cabinets comptables, industries diverses, etc...),

vous cherchez un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine favorable au bon épanouissement.

Hébergement et salaire intégral assurés durant les 2 mois de formation à notre Siège Social.
Une première expérience de 2 ans chez un constructeur serait appréciée.

Postes à pourvoir : Paris, Lyon, Grenoble, Nantes, Toulouse, Toulon, Nancy, Strasbourg.

Il sera répondu à toutes les candidatures accompagnées d'un CV, photo et prétentions adressées à Jean-Pierre POHU Service du Personnel - B.P. 621 - 38207 VIENNE.

CCMC informatique de gestion

Havas Contact

LE CESI-EST

spécialisé dans la «formation-investissement» et dans l'intervention en entreprise — Alsace-Lorraine - Franche-Comté et étranger, recherche (679936)

INGÉNIEUR

VOTRE FONCTION :
- promouvoir le CESI-EST dans les entreprises de l'Est ;
- analyser les besoins de formation et créer des entreprises adaptées ;
- concevoir et réaliser des interventions en entreprise susceptibles de faciliter les changements des mentalités et des structures ;
- animer, gérer des actions de formation pour ingénieurs et cadres.

VOTRE PROFIL :
- vous êtes ingénieur de plus de 35 ans ;
- vous avez une expérience industrielle de préférence en production ;
- vous désirez élargir vos domaines de compétences ;
- vous parlez allemand ou anglais ;
- Rémunération annuelle entre 70.000 et 90.000 F ;

— C.V. manuscrit + photo :
CESI-EST - 35, rue de Verdun 67000 STRASBOURG



aca

analyseur clinique automatique DU PONT

Devant le succès des ventes de l'analyseur clinique automatique destiné aux laboratoires de biochimie publics et privés, notre division Instruments se renforce. Elle désire confier à un

ingénieur commercial

Instrumentation de biochimie clinique

la responsabilité des ventes de l'aca dans le secteur Rhône-Alpes. Au sein d'une petite équipe, il participera à l'établissement de la stratégie de vente et assurera sa mise en œuvre depuis la prospection jusqu'à la négociation au niveau le plus élevé du laboratoire et de l'hôpital.

Le candidat souhaité a une formation scientifique (pharmacie, biochimie, ITEC ou équivalent) et a exercé avec succès une fonction similaire.

La connaissance de l'anglais est utile.

Une formation complémentaire est prévue aux États-Unis.

Basé à LYON, ce poste demande mobilité et disponibilité.

Nous vous remercions d'adresser votre c.v. sous référence M 289 en précisant votre rémunération actuelle à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel - BP 85 91403 Orsay.
La journée d'information et d'entretien est prévue dans nos locaux le mardi 24 janvier 1978.

HAVAS CONTACT

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Une importante Société fabriquant et distribuant différents produits chimiques, recherche pour son usine située à 100 km à l'OUEST DE PARIS.

JEUNE INGENIEUR

diplômé d'une grande école (chimie, mécanique ou équivalent) pour seconder la Direction de l'Etablissement dans ses fonctions de gestion et de contrôle des fabrications.

Une première expérience de 5 années dans une unité de production est souhaitée. Connaissance de l'Anglais très appréciée.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 384 M au

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre, 75017 PARIS

CHAINE HOTELIERE INTERNATIONALE (2 ETOILES)
filiale d'un groupe international de services rech. pour province

UN RESPONSABLE d'unité hôtelière

Le candidat, âgé de 25 ans mini, et *disponible très rapidement,* devra avoir une expérience et les qualités de gestion. Posséder de réelles qualités commerciales. Faire preuve *d'esprit d'initiative. Justifier* d'une expérience de poste à responsabilités. Il aura au moins une bonne formation secondaire. Une expérience hôtelière ou de restauration serait appréciée, de même que la pratique de langues étrangères. Envoyer C. V. + photo et prétent., s/nº 76.898, J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 8e qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE URBANISME
recherche pour
CHERBOURG

CADRE OPÉRATIONNEL

Coordination juridique et financière d'opération d'aménagement urbain. Première expérience professionelle souhaitée.

Adr. C.V., photo et prétentions s/réf. FALL (mentionnée/env.) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

«REGION-EST»

Cadre Commercial Chef de Division

Une société de distribution des plus grandes firmes européennes de matériel électrique professionnel et ménager réalisant un C.A. de + de 300 millions, très fortement implantée dans l'Est de la France, recherche le CHEF de l'une de ses divisions.

Ce poste essentiellement axé sur la gestion, le marketing et l'animation des hommes (environ 40) peut correspondre à un cadre de formation commerciale supérieure, âgé de la trentaine, pouvant témoigner d'une pratique confirmée de l'animation et de la gestion des ventes. Il définira le plan marketing, les stratégies et les objectifs de vente en fonction de ses marchés.

Le potentiel de ce futur collaborateur devra lui permettre de prendre à moyen terme des responsabilités plus larges. La connaissance de la langue allemande est fortement souhaitée.

Niveau de rémunération : 130.000 +.

Adressez votre C.V. détaillé + photo sous REF. Nº 2608 à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion.

40, rue du Tivoli 67000 STRASBOURG

managing

VOUS ETES JEUNE ET VOUS AVEZ
- Le goût du contact humain.
- Une grande curiosité d'esprit
- Une bonne formation de base (*HEC, ESSEC, SCIENCES-PO, SUP. de CO*).
- Des ambitions personnelles que vous souhaitez faire coïncider avec les ambitions *d'une entreprise.*

Une des 3 PREMIERES sociétés de CREDIT BAIL MOBILIER recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Apte, après formation au sein *d'une équipe dynamique* à négocier des contrats de Crédit Bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement.

Env. C.V. man., photo et prét. Nº *44.376,* Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Groupe Emballage Important recherche

INGÉNIEUR

Electromécanicien.
Bonne expérience d'Usine
Grandes qualités humaines pour
- Etudes - Méthodes.
- Supervision service entretien et travaux neufs.
- Amélioration des conditions de travail et sécurité.
- Contrôle analytique des coûts

Adres. C.V. man., photo, prét. à CHARFA NORMANDIE, 27600 GAILLON.

CENTRE MEDICAL DE PNEUMOLOGIE
— *55 lits — 20 km Grenoble* recherche pour direction gestionnaire bon niveau, résident sur place. Joindre photo et CV. Prise de fonction : *deuxième trimestre 1978.*

Envoyer demande manuscrite. Ecr. nº 8 328, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Nous sommes une PMI particulièrement active et performante située à 180 km à l'Ouest de Paris. Nous souhaitons recruter un

SOUS-DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Adjoint direct du Directeur Général, il aura la responsabilité de l'ensemble de la gestion administrative, financière, comptable de l'entreprise et de toutes les activités qui s'y rattachent, notamment comptabilité générale, analytique, établissement des prix de revient *et du budget, contrôle de gestion et gestion* du personnel.
Le candidat souhaité est diplômé d'une Ecole Sup. de Commerce (option Gestion), âgé de 35 ans minimum, et peut justifier d'une solide expérience dans une fonction similaire. Salaire attractif pour candidat de qualité. Les candidats intéressés sont priés d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un c.v. à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous référence 37668.

HAVAS CONTACT



---

emplois internationaux

Important Groupe Francais

commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durables *à caractère technique*

recherche pour

sa filiale du NIGERIA

(Lagos + 6 agences)

MATERIEL INDUSTRIEL, OUTILLAGE, POMPES, GROUPES ELECTROGENES •••

DEUX CADRES DE HAUT NIVEAU

Au sein de son équipe de Direction Générale :

L'un sera responsable des problèmes d'organisation et de l'étude d'une gestion informatique ;

l'autre sera responsable :
- de l'animation commerciale,
- de la promotion des ventes,
- de la formation des vendeurs.

Une réelle expérience est indispensable.

35 ans minimum.
BILINGUE ANGLAIS
Rémunération élevée

DEVELOPPEMENT DE CARRIERE PREVU

Résidence Lagos

Env. lettre man. avec C.V. ss le no 231248 à :

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Importante entreprise secteur sports d'hiver
38 GRENOBLE
recherche

INGÉNIEUR pour poste de RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS

Le candidat, de formation technique, devra posséder au moins 10 ans d'expérience industrielle et au moins 4 à 5 ans dans un poste similaire.
Le poste comportera la responsabilité totale au service Achats-Approv., et de sa gest. Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 573 à IFPA, 36, av Maréchal-Randon, *38000 GRENOBLE.*
Discrétion absolue. Réponse assurée si env. avec adr. jointe.

SAUTHON S.A.

premier fabricant de mobilier pour bébés recherche pour la France son

DIRECTEUR DES VENTES

Le profil :
Avoir 28 ans minimum.
Avoir pratiqué le terrain 3 ans au moins.
Etre rompu aux techniques de vente en milieu détaillant.
Savoir former et animer une équipe de vente.

La mission :
Participer à l'élaboration des objectifs de vente.
Réaliser ces objectifs.
Former, animer et contrôler les représentants.

Le poste :
Résidence en province, au siège de l'entreprise.
Nombreux déplacements à effectuer.
Rémunération : ne sera pas inférieure à 90.000 F/an.
Plus frais de déplacement et véhicule de fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo récente à :

Claude Sauthon, **Sauthon S.A.**
zone industrielle, 23000 Guéret

Réponse rapide à toutes les candidatures. Discrétion assurée.

Société BARRAS PROVENCE
Service E 2 E
Z.I. Saint-Joseph
04100 Manosque.

cherche :

UN TECHNICIEN

en électronique, niveau AT1, position III 2 *ayant 2 à 3 années incluses* d'expérience pour mise au point et maintenance d'équipements ; connaissance et pratique exigées en : logique TTL-CMOS, *analogique, transistors, amplis* opérationnels. Salaire 2 908 F X 13 mois pour semaine 40 h., horaire 43 h. Envoyer C.V.

UN TECHNICIEN

en électronique niveau AT 3, position V 1, ayant 4 à 5 années d'expérience industrielle pour étude, mise au point et suivre prototypes. Connaissance et pratique exigées en : microprocesseurs, logique câblée TTL-CMOS analogique : transistors, amplis opérationnels. Salaire 3 954 F X 13 mois pour semaine 40 h., horaire 43 h. Envoyer C.V.

UN INGÉNIEUR

système en électronique, position II, ayant 4 à 5 années d'expérience industrielle. Connaissance et pratique exigées : téléphone, logique câblée TTL-CMOS analogique : transistors, amplis opérationnels. Connaissance et pratique souhaitées en microprocesseurs. Envoyer CV et préciser prétentions dans lettre *manuscrite uniquement.* Seules seront prises en considération les offres correspondant aux spécialités ci-dessus.

MARKETING - 100.000 +

- *Groupe en fort développement,* deuxième sur son marché (composant industrialisé du bâtiment gros œuvre)

recherche son

responsable. DEVELOPPEMENT COMMERCIAL.

- Dépendant du P.D.G., il assure le MARKETING-MIX et est le CONSEIL en COMMERCIALISATION auprès des sociétés du groupe
- Le poste sera confié à un homme de marketing, de formation type ESSEC, ESC... ayant quelques années d'expérience dans des fonctions analogues si possible dans le bâtiment. Le siège de la société est une importante ville de province, à 200 km Ouest de Paris.

Ecr. avec C.V., photo et salaire actuel à CINOREN, 104, rue La Fayette, *75010 PARIS, sous nº 8.014.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE

recherche

JEUNES GÉOLOGUES D'EXPLORATION

débutants ou avec quelques années d'expérience, pour poste outre-mer.
Formation en géologie structurale appréciée.

Adresser lettre manuscrite et curr. vitae, nº 8.363, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

...mpte Société d'ingénierie ...ech. pour ses activités en PAYS ANGLOPHONE

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

...formation supérieure cet in...eur aura acquis une pre...e exp. si poss. à l'étranger. ...candidats intéressés vou...t bien prendre contact en ...ant (joindre CV en indiq. ...rémunération) ss réf. 9888 ...TESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Société d'ingénierie à vocation internationale.
Siège social Paris. cherche disponible rapidement

INGÉNIEUR grande école

Diplômé, 30 ans minimum, 1re expér. en bureau d'études ou sur chantiers T.P (TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT, RESEAUX URBAINS) *pour travail à l'étranger.* Veuillez écrire en joignant C.V. + rémunération sous la réf. 8939 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche pour son usine REGION MARSEILLAISE fabriquant produits métallurgiques destinés à grande consommation

JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION

- Ce poste conviendrait à Ingénieur diplômé A.M., INSA, ayant 2 à 3 ans d'expérience en FABRICATION.
- Le candidat devra, à court terme, prendre la responsabilité de 3 ateliers (100 pers.).

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé indiquant les derniers appointements perçus, adressée à B.E.O. (REF. 7.031), 3, rue de Téhéran, Paris 8e

---

IMPORTANTE SOCIETE LANGUEDOC
recherche

Un jeune ADJOINT

au chef de sa section

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Form. BTS, DUT, DECS ou Sup. de Co. (option fin./comptab.)
Expérience 2 ans souhaitée.
Adr. lettre man., C.V., photo (ret.), et rémunération souhait. au nº 8 364, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Lilly — ZONE INDUSTRIELLE 67640 FEGERSHEIM

GROUPE DE REPUTATION MONDIALE

recherche

CADRE EXPORTATION

Votre formation universitaire (Grandes Ecoles Commerciales ou Sciences Eco) complétée par des stages d'Entreprise ou une première expérience professionnelle vous a préparé à prendre en charge la responsabilité d'une ligne de produits "Export". *C'est l'opportunité que nous vous offrons.*

Toutefois, pour mener à bien votre tâche, il vous faut parler couramment l'anglais *et allier l'esprit d'analyse au sens de* l'organisation et de l'efficacité.

Faites offre avec CV manuscrit au Département du Personnel

IMPORTANTE IMPRIMERIE, leader dans sa spécialité, forte expansion, *350 personnes, POITIERS*

recherche son

CHEF COMPTABLE

- formation : DECS, B.P. comptable ou équivalente ;
- expérience d'encadrement de plusieurs années indispensable.

Il sera responsable de la comptabilité générale et analytique en informatique jusqu'à l'établissement des bilans annuels (3 sociétés, 45 M de chiffre d'affaires).

Ecr. avec C.V. et prétentions à M. Philippe AUBIN UNILIVRE - 86240 LUGUCE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

chez digital un ingénieur commercial fait beaucoup plus que vendre...

... Il est avant tout un expert dans son domaine d'application, apportant à ses clients une compétence technique, tant sur le produit que sur son utilisation.

Présentant la gamme la plus renommée de mini-ordinateurs et de systèmes de grande puissance, il peut - joignant son expérience à la technicité de notre matériel - élaborer avec ses interlocuteurs, la solution informatique la mieux adaptée.

Filiale française du groupe, nous doublons notre C.A. tous les deux ans, et nous voulons continuer au même rythme.

Pour celà, nous souhaitons trouver des hommes capables de réussir avec nous cette croissance, capables de se dépenser pour l'intérêt du travail, et d'évoluer rapidement vers de nouvelles responsabilités.

Bref, nous recherchons des hommes aimant d'abord passionnément vendre pour commercialiser nos produits sur les marchés Industriel et Gestion.

- Vous possédez suffisamment la langue anglaise pour suivre une formation aux USA *et pour l'utiliser ensuite dans de nombreux contacts.*
- Vous pensez que votre conception de la réussite correspond à la nôtre.

Adresser votre curriculum vitae sous référence SIM à la Direction du Personnel de

digital

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
18 rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cedex

INGENIEURS CHIMISTES

Pour permettre à notre société de suivre l'évolution des besoins du marché en participant avec nos services *techniques*

au : développement de produits nouveaux
et à : l'amélioration des produits existants

Nous souhaitons la collaboration d'ingénieurs débutants de formation type: ENSI, INSA, etc.

Notre entreprise, multinationale d'origine américaine, impose la connaissance de l'anglais.

Lieu de travail : banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer C. V. avec photo et prétentions à *n° 719.995 RÉGIE PRESSE 85 bis rue* Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

études mécaniques

Un important constructeur d'organes de transmissions mécaniques recherche, pour son *BUREAU D'ETUDES* proche banlieue Ouest

1 CHEF DE DIVISION ROUTE
1 CHEF DE DIVISION CHANTIER

Ces 2 ingénieurs sont diplômés d'une école de mécanique et ont au moins 5 ans d'expérience en matière de transmissions (Ponts et B.V.) pour véhicules lourds de route et/ou de chantier. Ils dirigent chacun un groupe d'études de 8 à 10 personnes et interviennent *à la fois dans les domaines* de la recherche appliquée, des essais et des méthodes d'industrialisation. Le salaire est de l'ordre de 120 000 F.

Adresser lettre manuscrite CV photo
sous référence 317 à A.S. CARME
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
près porte de Versailles
recherche pour
LABO D'ETUDES

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS
Niveau III
pour réalisation maquettes et prototypes (dossiers câblage)

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
Niveau V
Expérience 5 ans développement électronique, analogique et/ou digital.
Connaissance microprocesseurs appréciée.
Avantages sociaux - 13e mois Self service.
Adresser C.V. détaillé n° 44.399 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

GROUPE MARITIME
PARIS (8e)
recherche
HME ayant expér. transports conventionnels et conteneurs pour démarchage chargeurs et *transitaires.*
Env. C.V. et prét. n° T 02309 M
REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importateur produits chimiques industriels
Quartier OPERA - rech.

CADRE TECHNICO-CCIAUX
Bonne formation et min. *5* ans d'expérience pr vente ligne. 2 spécialités à échelon national, connaissance stabilisation P.V.C. *appréciée. - Anglais indispensable,* autres langues étrangères souhaitables. - Ecrire C.V. J. C. POULAIN, 57, quai de Seine, Paris-19e, qui transm.

Organisme de prévoyance militaire offre poste actif à caractère social à :

Officier supérieur retraité
Envoyer C.V. à S.V.B.M. 20, r. Bachaumont, 75002 Paris.

Sté Assistance Conseil rech.

INGÉNIEUR CONSEIL
Hommes de terrain concrets, 10 ans expérience industrielle.
Rémunération intéressante si compétents.
Env. C.V. manuscrit + photo (retournée), sous n° 2.775, à Publ. LICHAU S.A., B.P. 220-75063 Paris Cedex 02. qui trans.

Le développement des activités
d'Études et Productions SCHLUMBERGER
dans le domaine de la prospection
et de l'exploitation pétrolière suscite la création de 2 postes d'

INGENIEURS ELECTRONICIENS

INSTRUMENTATION réf. BS

En relation avec les physiciens et les informaticiens, il participera à la conception et la réalisation de nouveaux systèmes de mesure. Celles-ci sont destinées à identifier les formations géologiques traversées par les forages pétroliers.

Les candidats sont des ingénieurs diplômés d'une Grande École exclusivement, et ont acquis une solide *expérience* (3 à 5 années) en instrumentation. Leurs compétences dans cette spécialisation leur permettent d'évoluer, à court terme, vers des responsabilités de conduite de projets.

INDUSTRIALISATION réf. PM

Il sera chargé d'assurer le passage de prototypes vers la fabrication en série et la modernisation des outils de mesure existants.

Il entretiendra une collaboration étroite avec les différentes unités d'Etudes et de Production pour mener à bien ses projets.

Les candidats sont des ingénieurs diplômés d'une Grande École. pouvant justifier d'une expérience de 2 à 3 ans dans un service d'Études d'une entreprise industrielle.

Ce poste nécessite une parfaite connaissance de l'anglais.

Schlumberger

Les candidatures sont à adresser à Études et Productions Schlumberger - 26. rue de la Cavée - 92142 Clamart Cedex, en mentionnant la référence.

HAVAS CONTACT

Aujourd'hui, à 30 ans, chef de projet informatique demain...

Nous avons plusieurs projets informatiques à réaliser dans les années à venir, pour lesquels nous recherchons des responsables.

Ce sont des organisateurs, il faut concevoir en liaison avec les utilisateurs. Ce sont des entraineurs, il faut animer des équipes d'analystes et de programmeurs. Ce sont des spécialistes, ils ont déjà conduit des projets et ont utilisé les gros systèmes IBM en OS.

Ce sont aussi des généralistes, puisqu'ils continueront leur carrière *dans notre groupe «industriel et international, 24000 personnes»* évoluant, suivant leurs aptitudes, vers des fonctions de nature différente.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA vous présenteront *notre société, écrivez-leur sous référence 78266 M, en précisant* l'école d'ingénieurs qui vous a formé.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE
(quartier Etoile)
recherche

2 CORRESPONDANCIERS
pour SERVICE EXPORT
NIVEAU BAC
Tres bonne connaissance
Anglais parlé - écrit
2e langue souhaitée : allemand
1 ou 2 ans d'expérience

Avantages sociaux - Horaire personnalisé - Rest. d'entreprise

Envoyer C.V. et prétentions
Service du personnel
B.P. 180 75764 PARIS
Cedex 16

ENTREPRISE GENERALE d'AGENCEMENT (95) rech.

COMMERCIAL
Jeune, très dynamique, parfaite présentation. - Connaissances agencement et décoration souhaitée
Fixe + intéressement s/vente. Ecrire av. C.V. et prétent. sous n° 51.534 Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IFOCOP
recrute

PROFESSEUR
d'anglais vacataire
Possédant voiture pour cours à EVRY et RUNGIS.
Langue maternelle anglaise exigée. Tél. pour rendez-vous : 687-24-05 (postes 206 ou 207)

Société O.C.S. recherche :

JEUNE INGÉNIEUR
SYSTEME
connaissant D O.S.-O.S. sur gros systèmes IBM, D.L. 1. C.I.C.S., tél. pr R.-V. : 770-70-51.

---

emplois régionaux

CHEF DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

Travaux Publics **120.000 +**
ville universitaire - Centre

Notre Client, une société spécialisée dans la construction et l'exploitation de chaussées et d'ouvrages d'art, *recherche dans le cadre d'une réorganisation* due à l'expansion de ses activités un homme de personnel de tout premier plan. De formation supérieure, homme de talent et d'expérience, il se verra confier la direction de l'ensemble du recrutement, de la formation et de l'administration du personnel ainsi que les relations avec les partenaires sociaux. Enfin, *il lui sera demandé, au travers d'une* réorganisation en cours, de développer un climat social et une approche des relations humaines nécessaire à une entreprise *qui, comme celle-ci, verra son activité* doubler dans les prochaines cinq années. Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur Michel SOYER, *6, avenue Marceau - 75008 PARIS - sous la réf.M813.* La plus grande discrétion est garantie.

LE CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT DE L'EST

recherche pour sa division « Tracés »

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES ROUTIÈRES ayant :

- *très bonne expérience des études routières et autoroutières ;*
- *des connaissances suffisantes en informatique appliquée, en hydraulique et en assainissement ;*
- *diplôme d'une grande école (ponts et chaussées, centrale, etc.).*

Adresser demandes avec références à :

C.E.T.E. de l'Est - Division « Tracés », 6, place du Roi-George. 57000 METZ. Tél. : 16 (87) 74-46-45.

BANQUE PRIVÉE

recherche pour
L I L L E

UN CHEF D'AGENCE

CLASSE V ou VI

C'est un homme EXPERIMENTE, diplômé d'Etudes Supérieures (Universitaires ou dans le cadre de la profession bancaire).

Il a déjà eu la RESPONSABILITE D'UN BUREAU ou d'une agence de banque.

Il aime la *vie active,* la *réussite commerciale,* le travail « sur le terrain ».

Si vous êtes cet homme, faites acte de candidature en adressant C.V., photo et appointements actuels sous référence : *51815*
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

Spécialisé dans produits à usage médico-chirurgical

RÉGION EST

recherche

PHARMACIEN

pour Laboratoire contrôle et analyse

- Age minimum : 30 ans.
- Formation pharmacien industriel.
- Expérience professionnelle indispensable.

FONCTIONS : prise en charge du laboratoire de contrôle et d'analyse et création service contrôle de qualité.

REMUNERATION : sera fonction de l'expérience professionnelle.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. sa n° 8.377, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

---

imprimerie - côte basque

Notre imprimerie, filiale d'un groupe important, se *veut également conseil : elle apporte aux clients* plusieurs solutions à leurs problèmes graphiques.

Nous créons un poste

responsable commercial

FUTUR CHEF DES VENTES

Rattaché au Directeur de l'imprimerie, basé sur la Côte Basque, il développe les ventes en prospectant les entreprises, administrations et collectivités *locales sur le Sud-Ouest.*

Rapidement, il organise et anime simultanément un *réseau multicartes.*

Agé de 30 ans minimum, il est de préférence originaire de la région. De formation supérieure technique arts graphiques ou commerciale, il a acquis une expérience confirmée de la vente de produits et services imprimerie, ou similaire, aux entreprises.

Fixe important + prime d'objectifs + frais.
Facilités de logement dans la région.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et rémunération actuelle sous référence 758M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier
75009 PARIS

GROUPE IMPORTANT RECRUTE
Pour l'Est de la France - Ville universitaire

— CHEFS DE PROJETS
Secteurs banque, assurances, presse.

— INGÉNIEURS INFORMATICIENS
DEBUTANTS
ou jeunes diplômés de l'université.

Matériels : 370-158 - B2700 - Réseau T.P...

C.V. détaillé à M. le Directeur du C.M.C.M. 34. rue du Wacken, 67000 STRASBOURG.



SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche pour
DIRECTION ADMINISTRATION

JEUNE CADRE FISCALISTE

FORMATION :
- Ecole Nationale des impôts ou for*mation équivalente*
- 3 à 5 *ans d'expérience*
- Aptitude à l'expatriation dans le cadre *du déroulement de carrière*
- Anglais indispensable.
- Affectation de début PARIS.

Ecrire sous référence 44.403 avec C.V. et photo à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement Bâtiment Mestressat 21 bis, avenue des Lilas 64000 PAU.

IMPTE SOCIETE PARIS 9ème recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE
370 - 138 - 512 K 3344
DOS/VS sous POWER - CICS - SPM

Analyste-programmeur

COBOL ASSEMBLEUR
- *Niveau DUT.*
- *2 ans expérience.*
- *BONNE FORMATION COMPTABLE exigée.*

Ce poste devra évoluer vers une responsabilité totale de projets.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 4180/J à : MINET Publicité 40 r. Olivier-de-Serres 75015 PARIS *qui transm.*

---

banque

BANQUE INTERNATIONALE recherche pour ses Filiales et Agences à l'Etranger des

CADRES CLASSE V ou VI

Diplômés d'Etudes Supérieures avec une expérience de 5 années en Agence ou *succursale de Province.*

Ils devront :

- avoir une bonne connaissance d'un ou plusieurs des secteurs ci-après : portefeuille, caisse, change, administration, organisation et contrôle,
- avoir un goût marqué pour l'animation et la formation des hommes.

L'affectation ne sera réalisée qu'après passage dans les services parisiens de 6 mois à 2 ans. Pendant ce temps, ils seront amenés à participer à des missions sur l'étranger.

Ecrire avec C.V., *photo et prétentions sous* réf. 2333-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

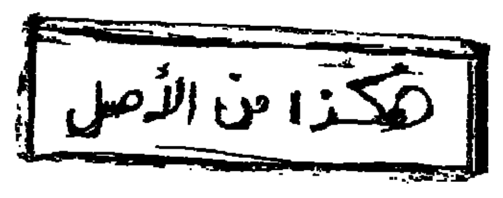
SOCIETE IMMOBILIERE DE PREMIER PLAN recherche

NÉGOCIATEUR (TRICE)

pour vendre appartements de standing.

Adresser photo et curriculum vitae à : CAPRI, 33, avenue du Maine, 75015 PARIS.





هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24.00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

1978. la Bonne Année

Vous êtes actuellement ATTACHE COMMERCIAL.

Cette année, des contacts importants et même des clients fidèles ont été mécontentés ou perdus à la suite d'un service après-vente déficient, d'une administration trop lourde ou trop légère.

Vous êtes déçu et malgré des efforts soutenus, vous *n'êtes pas parvenu aux objectifs fixés.*

Nous sommes début Janvier.

C'est le bon moment pour changer.

Nous sommes convaincus que seuls :

- un service après-vente sans faille,
- un matériel performant,
- une communication publicitaire découlant d'une stratégie marketing efficace et humaine peuvent fidéliser votre clientèle et créer une image de marque *propre à faciliter vos démarches et vos introductions.*

Nous offrons des postes d'

Attachés Commerciaux

à des hommes jeunes, pour PARIS, REGION PARISIENNE et les grandes villes de PROVINCE.

Un stage (rémunéré) de formation de 4 semaines vous familiarisera avec nos matériels et nos techniques de vente.

La position cadre ou assimilé, un salaire annuel d'environ 70 000 F (moyenne de nos attachés commerciaux au bout d'un an) - participation et de nombreux avantages sociaux vous sont offerts.

Vous vous sentez concerné par cette annonce ?

Merci d'adresser rapidement votre lettre manuscrite - C.V. sous Réf. 1945 à :

MEDIA PA
9, bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.

ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER
C.A. 1976 : 1,5 milliard F.F
Fort taux de croissance
Oscar à l'exportation
recherche :

RESPONSABLE du recrutement

- Ingénieurs et Cadres -

LA MISSION :
sous l'autorité du Responsable du Service Ressources Humaines et en liaison avec *les Directions concernées,*

- Il prendra en charge l'ensemble des opérations de recrutement des Ingénieurs et Cadres (choix et mise en oeuvre des moyens de recherche, sélection des candidats, détermination des rémunérations d'engagement, préparation des contrats, suivi de l'intégration des nouveaux engagés).
- Il participera à toutes les actions entreprises *par l'équipe du service* dans le domaine de la gestion prévisionnelle d'un personnel varié mobile et présent dans le *monde entier.*

L'HOMME :

- Il aura 28 ans minimum sera diplômé d'études supérieures (Droit - Sc.Po - Sup. de Co ou Ingénieur) et pourra justifier d'une première expérience de *recrutement* acquise dans une société à vocation internationale.
- Homme de contact, disponible et ouvert aux techniques modernes de gestion du personnel, il devra montrer une très solide motivation pour les problèmes humains de l'entreprise.
- Bon niveau en anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions

s/réf 6040 à :
P.LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 Paris
Cedex 02 qui transmettra

RANK XEROX

recherche

POUR SA DIRECTION MARKETING ET SA DIRECTION FINANCIERE

2chargé(e)s d'études:

- POLITIQUES TARIFAIRES
- ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Mission :

- Analyses et recommandations,
- utilisation des outils mathématiques et informatiques (APL),
- négociations avec les différentes Directions, la Direction Générale et le Siège International,

Formation :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE, E.N.S.A.E., I.S.U.P., ... + M.B.A.

Excellent anglais indispensable.

Une première expérience professionnelle serait appréciée. Néanmoins, les candidatures des débutant(e) s seront examinées avec attention.

Merci d'adresser votre C.V. sous réf. C.33 à : Jean-Louis MUTTE
Service Recrutement - RANK XÉROX - B.P. 63
93602 AULNAY SOUS BOIS

Dans le cadre du développement de ses activités, notre société, bien implantée sur le marché du

comptage industriel de précision

recherche des

ingénieurs technico-commerciaux

débutants et confirmés

Jeunes ingénieurs de formation mécanique ou électronique voulant débuter dans une carrière commerciale

OU

Agents commerciaux ayant acquis une solide expérience dans la vente de produits industriels.

Après formation sur nos produits, nous confierons, à des candidats *fortement motivés par la vente industrielle, la responsabilité* d'un marché spécifique (évaluation, prévision, ventes, suivi des affaires).

Ces postes sont basés dans la proche banlieue parisienne.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée No *44.454,* Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

Construire une usine en France

Votre première mission! Assister le directeur technique pour la *construction d'une unité de production, type industrie lourde dans* un secteur d'activité en plein développement. Passionnant, non ?

Ensuite ? De bonnes chances (qui dépendent beaucoup de vous) au sein de notre société affiliée à un groupe international en expansion.

Après votre sortie des Mines, de Centrale ou des A.M., vous avez exercé pendant quelques années dans l'ingénierie ou dans l'industrie (Méthodes ou BE). L'important pour nous est ce que vous y avez appris : rigueur, précision, pratique *courante* de *l'anglais et sens* des responsabilités.

Votre *rémunération* tiendra *compte* de votre potentiel présent et futur.

Voulez vous écrire rapidement au cabinet de conseil en recrutement SIRCA en adressant un CV précis, photo, expériences, rémunération sous référence 78465 M.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

ETABLISSEMENT FINANCIER
pour faire face à son développement
recherche

Attaché de Direction Générale

âgé de 35 ans minimum, de formation Grande Ecole, Ecole de commerce, Droit ou Sc. Eco.

Ce collaborateur de haut niveau aura acquis la connaissance des Contrats et Marchés, notamment à l'Etranger au cours d'une expérience de 5 ans, soit à la Direction Financière d'une entreprise industrielle ou de T.P., soit dans la Banque.

Il assumera les relations tant sur le plan commercial que sur celui de la préparation et du suivi des dossiers, avec une clientèle d'entreprises travaillant plus particulièrement à l'Etranger.

Anglais lu, écrit et parlé obligatoire.

Adressez C.V. (photo + prétentions) sous réf. 3697 à Mme BORDES

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves
75009 PARIS

---

25 ans mini. — création de poste

Très importante société de conseil et de services en informatique recherche, dans le cadre de la diffusion d'outils informatiques de gestion des opérations immobilières sur terminaux, une

Assistante Technique

Missions :

- assistance technique en clientèle, en phase de démarrage,
- formation du personnel aux procédures de mise en œuvre de nos sytèmes et *de leur utilisation pratique,*
- missions ponctuelles de remplacement de personnel et d'assistance en saisie.

Ce poste requiert une bonne formation de base en gestion, comptabilité *élémentaire et informatique* ; son caractère d'autonomie exige des qualités de méthode, d'organisation, d'initiative, ainsi qu'une bonne motivation aux contacts commerciaux et une certaine disponibilité.

Une formation complémentaire sera assurée.

Lieu de travail : Puteaux - il y a lieu de prévoir quelques missions ponctuelles de courte durée en province.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. C.V. détaillé + photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73424/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

LA SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES
CITROËN
recherche

RESPONSABLE DE FORMATION

Dépendant directement du Directeur de la Formation, ce cadre devra animer la formation générale de la Société.

Il aura à concevoir des programmes et leur pédagogie, ainsi qu'à rechercher *l'efficacité de la* formation dispensée dans les domaines suivants : formation des immigrés, enseignement des langues étrangères, expression orale et écrite, comptabilité, secrétariat, analyse de la valeur, *ainsi que toutes* formations intéressant le personnel administratif.

A l'intérieur de l'équipe qu'il dirigera, il prendra plus particulièrement à son *compte* l'initiation et le perfectionnement à l'économie et à la gestion, ainsi que la formation humaine du moyen encadrement.

Nous souhaitons que ce candidat de 30 ans minimum possède une formation supérieure (Sciences Politiques, Ecole Supér. de Commerce, Doctorat en Sciences Economiques, Psychologie).

Il devra, en outre, pouvoir justifier d'une pratique de 3 ans comme formateur en milieu industriel, où il aura prouvé ses qualités d'organisateur.

Ecrire à la Société des Automobiles CITROEN, Service des Ingénieurs et Cadres - Bureau 44, 133, quai André-Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15.

Société de Service
FILIALE GROUPE IMPORT.
recherche

- 1 INGENIEUR COMMERC.
  - ESC ou équivalent ;
  - Connaissance approfondie organisation et gestion ;
  - Expérience constructeurs S.S.C.I. appréciée,

pour développ., commercialisat. serv. informatiques vers P.M.E.

- 2 ATTACHES COMMERCX
  - Connaissance approfondie comptabilité et informatiq.

pour assurer commercialisat. *produits comptables vers P.M.E*

- 1 INGENIEUR ANALYSTE,
- 2 ANALYSTES PROGRAMM.
- 2 PROGRAMMEURS

pour maintenance et développ d'applications de gestion en COBOL 370/DOS - Démarrage IBM 3, IBM 32, IBM 34.
Adr. C.V., photo et prétentions *SOGECIM, TOUR GALLIENI,* 78-80, avenue Galliéni, 93170 BAGNOLET.

IMPORTANTE SOCIETE
siège LEVALLOIS
recherche pour
EQUIPEMENT ELECTRIQUE CONTROLE, AUTOMATISATION DE GRANDES CENTRALES THERMIQUES, HYDRAULIQUES ET NUCLEAIRES.

BTS ÉLECTROTECHNIQUE

DEBUTANTS ou quelques années d'expérience.

Ecr. avec C.V. et prét. à 44.306 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Municipalité de MONTATAIRE 60160, recrute pour ses centres de loisirs et son centre aéré des animateurs et animatrices diplômés *pour Pâques, juillet* et août 1978.
Ecr. au Service Jeunesse et culture, 94, rue Jean-Jaurès, *MONTATAIRE.*

HUNT CHEMICALS

Un leader mondialement connu pour ses produits chimiques recherche pour sa division photographique :

1 technico commercial

pour son siège de Paris

LES PRODUITS :

produit chimique vendu prêt à l'emploi en kit pour *la révélation (développement) des films de couleur* - négatif - inverse papier et film de T.V.
HUNT, un des leaders du marché de ces produits, a été le premier à introduire un révélateur «tout liquide» et aujourd'hui le No 2 du marché mondial.

LE TERRITOIRE :

La France.
Tous les laboratoires développant des films amateurs et professionnels + station T.V.

VOUS AVEZ :

une bonne connaissance de cette activité (essentiel) la jeunesse, le dynamisme et la volonté de créer les bases d'une aventure commerciale exceptionnelle en vous joignant à notre entreprise.
Une voiture et si possible une expérience de la vente et une bonne base de connaissance d'anglais.

NOUS OFFRONS :

un salaire fixe intéressant:
une commission sur l'objectif et la possibilité de faire une carrière exceptionnelle au sein d'un groupe de vente jeune et dynamique.
Si vous êtes intéressé, écrivez avec C.V. et photo récente à :

SALES MANAGER EUROPE
21.22 EUROPARK NOORD
2700 St NICOLAS - BELGIQUE

IMPORTANTE SOCIETE
FABRICATION de MATERIEL de TELECOMMUNICATIONS
BANLIEUE OUEST
recherche pour son
SERVICE COMMERCIAL

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

qui sera plus spécialement chargé de la commercialisation de son matériel.

Anglais obligatoire.
Autre langue souhaitée.

Adresser C.V. et prét. à 44.301. CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Entreprise BATIMENT rech.

1) COORDONNATEURS DE TRAVAUX

POUR CHANTIERS REGION PARISIENNE ET HORS METROPOLE

2) TECHNICIENS CONFIRMES pour ETUDE DE PRIX

Adresser C.V. manuscrit à STE NORD-FRANCE
B.P. 25 - 91310 MONTLHERY

Expert-comptable rech. pour PARIS, LE NORD, LYON, ANNECY, NANTES, LE MANS, NANCY, collaborateurs experts-comptables commissionnaires inscrits, diplômés Grandes Ecoles commerciales ou expérience approfondie du contrôle pour exécution missions censoriales
Position cadre.
Ecr. à 8.367, « le Monde » P., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Porte Versailles, stable, 3 PROGRAMMEURS COBOL OS/IMS/IBM, formation D.U.T., C.V., photo, prétent., PRODEST. 35, rue La Boétie (8e).

IMPORTANTE SOCIETE
Quartier ETOILE recherche

CHEF de PERSONNEL

minimum 5 ans d'expérience ; réglementation du travail, conventions collectives (pétrole et métallurgie).

Ecrire C.V. détaillé, photo, références et prétentions à No 44637; CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Société Mairie de Puteaux
recherche JEUNE

COMPTABLE homme

- comptabilité analytique et générale
- niveau BP
- *libre rapidement*

Ecrire s/réf 1195 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

TITSA TERMINAUX INTEGRES TELECOMMUNICATIONS
RECHERCHE pour :
Calculateurs temps réel,
Systèmes Télécommunication
Banc de Test

INGENIEUR PROGRAMMEUR
grande école
option INFORMATIQUE

EXPÉRIENCE .
ASSEMBLEUR, MICROPROCESSEURS

PROGRAMMEUR I.U.T.

EXPERIENCE :
ASSEMBLEUR TEMPS RÉEL
LIEU DE TRAVAIL :
BANLIEUE OUEST

ÉCRIRE : TITSA 9, rue Benjamin Franklin
78000 VERSAILLES

PHILIPS Data Systems

recherche
dans le cadre du développement de son Service APRÈS-VENTE, pour des interventions en clientèle sur ses ordinateurs de bureau et ses systèmes informatiques et périphériques associés des

TECHNICIENS DE MAINTENANCE INFORMATIQUE

pour ses Agences de PARIS - LYON
MARSEILLE - ROUEN - STRASBOURG

DEBUTANTS ou EXPERIMENTES

Connaissant logique moderne, électromécanique.
- Dégagés des obligations militaires ;
- Titulaires du permis de conduire B.
Formation technique initiale et permanente assurées.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à PHILIPS, Data Systems, M. LE MOTTEUX, 183, avenue Pierre-Brossolette, 92130 MONTROUGE.



Hoechst France

vous propose à son siège le poste de

responsable de produits colorants textiles

VOTRE MISSION :
- vous définissez la politique produits dans le domaine des colorants textiles en liaison avec notre maison mère, vous êtes responsable de son application et vous en gérez les moyens,
- vous animez les agents du réseau et vous réalisez l'exploitation des informations commerciales,
- vous assistez les clients en faisant intervenir les services d'essais et d'applications techniques.

POUR REUSSIR IL VOUS FAUT :
- une formation d'Ingénieur chimie textile
- une expérience confirmée des relations commerciales dans l'industrie textile
- la connaissance de l'allemand.

Si cette proposition vous intéresse adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous la réf. 201 à HOECHST FRANCE, Département des Ressources Humaines, Tour Roussel Nobel - Cedex 3 92080 PARIS LA DEFENSE.

IMPTE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
recherche pour Siège PARIS

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier

IL AURA EN CHARGE :
— l'ensemble des problèmes administratifs, juridiques et de propriété industrielle, en particulier préparation des conventions et accords ;
— connaissance des contrats internationaux ;
— élaboration des dossiers de réclamations ;
— suivi des expertises et affaires judiciaires, et rôle de conseil

Longue expérience dans T.P. ou construction et pratique de l'anglais exigées.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prét., n° 44.192, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LA DIRECTION DU PERSONNEL D'UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

CONSULTANT
Recrutement Carrières

Pour :
— sélectionner candidats externes et internes
— suivre la carrière des cadres et employés
— participer à des études liées au suivi de carrière et à la sélection.

Formation supérieure. Expérience minimum de 5 années dans un service de sélection Personnel du secteur tertiaire.

Adresser C.V., photo et salaire à n° 3.278, COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

PUISSANT GROUPE MULTINATIONAL, POUR SA FILIALE FRANÇAISE EN EXPANSION PARIS - RECHERCHE

RESPONSABLE DU PERSONNEL

EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DANS LE CADRE D'UNE LARGE DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉS, IL

- assumera l'ensemble de la fonction de personnel : recrutement - gestion - formation - relations partenaires sociaux... ;
- poursuivra et développera la mise en œuvre de processus participatifs efficaces de gestion prévisionnelle et d'animation des hommes ;
- devra disposer d'une formation supérieure, d'une expérience de 8 ans environ acquise dans société pratiquant une gestion moderne et dynamique du personnel.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Rémunération :

130.000 +

Ecrire sous référence BI 300 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

ORGANISME FINANCIER RÉGIONAL
8ème arrondissement
recherche
pour renforcer sa structure commerciale

1 CHARGE D'ETUDES

- DES *économétrie ou* ENSAE + *licence* sciences économiques
- 1ère expérience des études de marché
- *goût des contacts*

pour assurer.
- des travaux d'études sur le marché de *l'épargne et du crédit*
- l'élaboration de prévisions commerciales et financières.

1 ATTACHE COMMERCIAL

- licence sciences économiques + formation commerciale
- 1ère expérience de 2-3 ans dans service publicité/promotion chez annonceur ou en agence
- homme de terrain

pour assurer :
- les relations avec l'agence de publicité et fournisseurs
- mise en œuvre et suivi sur le terrain des actions commerciales.

Écrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 7665 à P.LICHAU S.A. BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.
Réponse assurée.

L.M.T.

Filiale du Groupe THOMSON doit, parmi ses très nombreux projets, mener à bien la réalisation d'un système de télécommunications et recherche

ingénieurs électroniciens débutants

pour développer, au sein d'un Bureau d'Etudes, des matériels de commutation en technique numérique.

Formation :
Ecoles Supérieures d'Electronique, type ENSERG, ENSEEIHT, ISEP et ISEN, etc.

La connaissance des microprocesseurs sera très appréciée.

Travail motivant au sein d'une équipe dynamique à BOULOGNE (92).

Envoyer CV à la Direction du Personnel - Gestion des Cadres - B.P. 402 - 92103 Boulogne.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT FABRICANT DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
recherche pour
compléter son équipe de Direction

Directeur Régional

pour prendre la responsabilité d'un groupe de carrières et d'ateliers de transformation (150 personnes),

dont le siège se trouve près de
CHANTILLY (60)

Il aura également autorité sur les attachés commerciaux de sa région.

Une formation d'ingénieur et une expérience industrielle sont indispensables pour ce poste.

Adr. C.V. manuscr., photo à M. FOIX, 179 r. de la Pompe 75116 PARIS *(Tte discrétion assurée)*

A.O.I.P.
TÉLÉCOMMUNICATIONS

rech. pour le développem. de ses activités d'études :

TEL. A. **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
CONFIRMES
— Formation grandes écoles ;
— Expérience de 2 à 5 ans dans les circuits électroniques logiques et analogiques ;
— Bonne connaissance des microprocesseurs et de *leur programmation* appréciée ;
— Participation à l'étude et au développement de matériels télécommunications.

TEL. B. **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**
CONFIRME
— Formation grandes écoles ;
— Expérience d'au moins 4 ans dans la transmission de signaux téléphoniques analogiques et numériques ;
— Bonne connaissance de la conception des circuits électroniques ;
— Conception d'équipements électroniques télécommunications.

TEL. C. **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**
CONFIRME
— Formation grandes écoles ;
— Expérience d'au moins 3 ans dans la technologie des composants électroniques analogiques et digitaux ;
— Connaissance du traitement du signal appréciée ;
— Responsabilité de la mise en œuvre des composants destinés aux matériels télécommunications.

TEL. D. **INGÉNIEUR CONFIRMÉ**
— Formation grandes écoles ;
— Expérience de 4 à 5 ans dans le logiciel temps réel ;
— Connaissance des matériels de commutation téléphonique appréciée ;
— Participation à l'étude de systèmes programmés.

TEL. E. **AGENT TECHNIQUE (niv. III 2)**
— Formation électronique ;
— Expérience de laboratoire d'au [illegible]n ;
— Etude de matériel électronique [illegible]unications.

TEL. F. **AGENTS TECHNIQUES**
ELECTRONICIENS (Niveau V.I.)
— Expérience de 2 ans dans les circuits électroniques, analogiques et logiques exigée ;
— Connaissance de téléphonie appréciée ;
— Etudes de matériels électroniques télécommunications.

TEL. G. **AGENTS TECHNIQUES**
ELECTRONICIENS (Niveau V.I.)
— Expérience de 2 ans dans les composants et les circuits électroniques exigée ;
— Connaissance du test de composants et de sous-ensembles électroniques souhaitée ;
— Etude et mise en œuvre de composants et sous-ensembles.

Ecrire avec C.V. et prétentions ss référ. TEL... à : A.O.I.P. - Boîte postale 301, PARIS 13e.

VENTE EMBALLAGES

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche un Agent de Ventes pour son Département d'Emballages Plastiques.

Basé à Paris, il sera responsable des ventes aux industries alimentaires fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation. Ses fonctions le conduiront à des déplacements en Province ainsi qu'éventuellement à l'Étranger.

Ce poste intéresse une personne ayant, de préférence, une formation commerciale supérieure et une expérience des ventes dans le domaine des emballages.

Adressez vos candidatures avec c.v. détaillé, sous référence GBE 03, *à BSN-Gervais Danone* - Direction de l'Encadrement - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPTE SOCIETE INDUSTRIELLE
BANLIEUE SUD-OUEST PARIS
recherche

un cadre débutant

DECS + écoles supérieures

Il assurera le contrôle des comptabilités et assistera les différents établissements du département.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 44027, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE BANQUE
recherche

GRADE Classe III +

30 ANS MINIMUM
— EXPÉRIENCE INDISPENSABLE —
POUR SON DÉPARTEMENT ENTREPRISE

Le candidat aura la responsabilité du suivi du papier commercial, du papier financier et des engagements par signatures.
Il sera chargé de l'animation d'une petite équipe et sera sous l'autorité d'un cadre commercial.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à : O.C.P.B., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, sous référence 8100 M.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INTERNATIONALE
recherche :

Responsable section "voyages"

35 ans minimum

Son expérience doit être celle d'un professionnel du voyage, c'est à dire *correspondre à 5 ans au moins* de travail dans une agence ou une escale de Compagnie Aérienne (niveau Superviseur *Chef ou Sous Chef d'escale).*
Il doit être rompu au ticketing, au calcul de mileage, aux relations avec les autorités *représentatives locales (consulats,* ambassades etc...)
Il doit posséder des qualités d'autorité, *d'organisation, de gestion et d'animation* d'une équipe, un certain goût de *créativité.*
Il doit parler couramment l'anglais, pratiquer si possible l'Espagnol, être *disponible très rapidement.*

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions

s/réf. 6046 à :
P.LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 Paris
cedex 02 qui trans.

---

informatique

Cadre : Important Groupe de Prévoyance - Paris.
Matériel : 370/158 DOS/VS, CICS, DL1.
Langages : COBOL, ASSEMBLEUR et système interactif de mise au point de programmes (SPH).
- Nous recherchons des

ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour s'intégrer dans une équipe travaillant sur d'importants projets au début de leur développement.
- une bonne expérience est exigée.

Adresser sous réf. GH/01, C.V. détaillé, photo et prétentions à M. HUOT. *Discrétion assurée.*

answare SELECTION
135, rue de la Pompe - 75116 Paris

M I T
INFORMATIQUE

recrute
le personnel stable suivant :

3 ANALYSTES
BULL H.B. 66

2 ANALYSTES
IBM 370

5 SPÉCIALISTES
IBM - PL 1

3 PROGRAMMEURS
COBOL ou GAP

1 PRÉPARATEUR
IBM 370 - OS

Adr. C.V. dét. à MIT INFORMATIQUE, 5, rue du Helder, 75009 Paris, ou tél. 247-13-41 pr rendez-vous

---

STÉ DE
PRÊT-A-PORTER MAILLE
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Bon organisateur, il aura :
- l'expérience de l'animation des ventes (recrutement et suivi des représentants),
- une bonne faculté d'adaptation aux problèmes techniques et aux fluctuations du marché de la mode.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 23.902 B

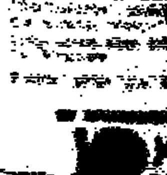
bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

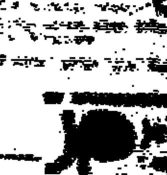
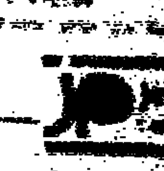
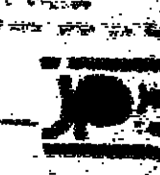
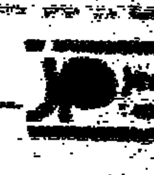
TRÈS IMPORTANTE
SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE
recherche

CADRES ET AGENTS ADMINISTRATIFS

— pour élaboration des devis de transport pour exportation ;
— analyse de comparaisons, des offres ;
— préparation contrats de transport ;
— suivi contrats.

Lieu de travail : PARIS - ETOILE.
Adr. C.V. et prétentions à n° 44.291, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

MATRA

recherche

INGENIEUR
Grandes Ecoles

— *Il assure dans un premier temps la responsabilité* des équipements de plateforme du Métro de Lille.
• Mise au point du projet.
• Contrôle et coordination des travaux.
— Le poste concerne un ingénieur de formation Ponts, Centrale, T.P., A et M, I.D.N., ayant environ 5 ans d'expérience acquise au bureau d'études et chantiers.
— *Bonnes connaissances en béton armé et en construction métallique.*
— Détachement à prévoir sur Lille (de l'ordre de 3 ans).

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 255

MATRA Monsieur KORFAN B.P. No 1 - 78140 VELIZY

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE

TRAPIL

recherche

UN INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE DÉBUTANT

Dégagé des obligations militaires.
pour service informatique industrielle PARIS.

Formation : X, Mines, Ponts, Télécom, ENSTA, ou : 2 Maîtrises Scientifiques + D.E.A. informatique.

POSTE :
— conception et réalisation de systèmes temps réel liés à l'exploitation d'un réseau de pipe-line.
La connaissance de l'anglais courant est indispens.

Envoyer C.V. et photo au Chef du Personnel, 7-9, rue des Frères-Morane, 75738 PARIS Cedex 15.

LE CREDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVEE

recherche

inspecteur

pour son **Inspection Générale.**

Le candidat sera diplômé de l'Enseignement Supérieur (IEP ou Ecole Supérieure de Commerce) ou de l'Enseignement Bancaire (ITB-CESB).

Il aura une expérience professionnelle de plus de 3 ans de Contrôle ou d'Audit acquise dans un Service d'Inspection Générale d'une Grande Banque.

Il sera chargé d'assister l'Inspecteur Général dans ses missions d'Audit.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence I/M à B. AMELOT

CREDIT CHIMIQUE 20, rue Treilhard - 75008 Paris

TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE

Etablissement public de l'Etat recherche d'urgence *pour son Département des Etudes* à ISSY-LES-MOULINEAUX

UN INGÉNIEUR

Diplômé de l'E.N.S.T. ou de l'E.S.E.
Intéressé par les problèmes d'enregistrement des images.
- Une expérience personnelle en matière de photo ou de film serait particulièrement appréciée.
Les candidats doivent être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier 1978.
Ils doivent par ailleurs être dégagés des obligations militaires.

Les personnes intéressées par ce recrutement doivent adr. avant le 20 janvier 78 leur C.V. à : TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE - Divis. Personnel, pièce 618, B.P. 518, 92542 MONTROUGE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ à établissements multiples Effectif total 2300 personnes offre un poste

ANALYSTE FINANCIER

à JEUNE DIPLOME E.S.C. ou similaire ayant 2 à 3 ans d'expérience en matière de budget. *Il participera à la mise en place du* contrôle budgétaire, aimera les chiffres, sera disponible aux déplacements dans les différents établissements de la Société.

Ce poste à pourvoir dans la région d'EVRY pourra évoluer vers CONTROLEUR DE GESTION si le candidat en a les aptitudes.

Envoyer C.V. et *prétentions s/réf. 2774* à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

SOPAD (NESTLÉ)

recherche pour son Service

CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGES

à son Siège social (Paris-La Défense)

un Ingénieur

A. et M., ICAM, ENSIA ou équivalent

Il s'intégrera à l'équipe actuelle chargée de définir les emballages et les machines de conditionnement pour les différents produits et usines, en liaison étroite avec les départements commerciaux et techniques.

Une première expérience de 2 à 4 ans, particulièrement dans le domaine des Emballages métalliques sera appréciée. Anglais et allemand souhaitables.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Direction du Personnel
17, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE

ORGANISME D'ÉDUCATION FAMILIALE
implanté sur toute la France recherche pour son Siège à PARIS 6e arrondissement

ADJOINT(E) DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

pour le seconder dans ses fonctions d'animation (conception de plans de formation et d'outils pédagogiques, rénovation de certaines publications "Grand Public", relations avec les mouvements de jeunes.

C'est une personne mariée, âgée de 30 ans minimum, ayant une bonne formation psychopédagogique et des qualités d'animateur.
TEMPS PARTIEL ENVISAGEABLE.
Déplacements en France de courte durée à prévoir.
Écrire avec C.V. détaillé à D. JOUSSET sous réf. 13004 (M) à

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

TECHNIP - GEOPRODUCTION

recherche

INGÉNIEURS DE PROJETS

INGÉNIEURS DE STRUCTURE

Expérience minimum 5 ans acquise dans l'ingénierie des :

PLATES-FORMES PÉTROLIÈRES EN MER

Anglais indispensable.
Possibilité affectation longue durée à l'étranger.

Adresser curr. vitae et niveau de rémunération à : TECHNIP-GEOPRODUCTION, 147, av. Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél. : 977-92-54.

---

ingénieurs grandes écoles
(X, Mines, Centrale, Ponts, Télecom., Sup. Aéro, ESE)

Recherchés par ANSWARE - Importante Société de Services et Systèmes Informatiques (filiale du Groupe Thomson).

- Pour le développement de ses lignes de produit :
  — *logiciel tous types d'ordinateurs,*
  — *systèmes de gestion sur mini-ordinateurs,*
  — *systèmes industriels.*
- Une bonne expérience dans chaque ligne de produit et des références dans des fonctions similaires sont nécessaires.
- Leur mission consiste à assurer l'étude et la conception des *applications, la gestion et le développement des affaires.*

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, délai de disponibilité sous réf. IG/E/01 à M. HUOT.

ANSWARE
185, rue de la Pompe - 75116 Paris. Discrétion assurée.

PARIS 16e
Sté de CONSTRUCTION de MECANIQUE LOURDE *nous confie la recherche d'un*

DIRECTEUR DE SERVICE COMPTABLE

Collaborateur direct de la Direction Générale, il *sera chargé :*
— d'établir et de contrôler les situations comptables mensuelles, bilans annuels, analyses comptables ponctuelles ;
— d'établir les situations de trésorerie et en affecter le suivi avec les Banques ;
— préparer la comptabilité analytique, les informations nécessaires au contrôle de gestion ainsi que tous documents fiscaux en liaison avec le service juridique et fiscal.

Un candidat de 40 ans minimum, titulaire d'un diplôme comptable supérieur et possédant une expérience de plusieurs années de la Direction d'un Service Comptable et de mise en place d'un ordinateur dans une Entreprise de taille moyenne de l'industrie *mécanique conviendrait parfaitement.* Ce poste, dont la rémunérat. sera de 100.000 F/an, implique des déplacements ponctuels dans l'Est de la France.

Faire acte de candidature sous référ. 102 JPC/M


jean porracchia conseil
149 Rue St.-Honoré - 75001 Paris

---

banque

BANQUE PRIVEE, Paris 8e, recherche pour son Département Financier

cadre d'exploitation

pour développer ses relations avec les investisseurs institutionnels.

Le candidat devra avoir 30 ans minimum, une formation supérieure (IEP ou une Ecole de Commerce) si possible, mais cette condition n'est pas déterminante.

Par contre, il devra se prévaloir d'une expérience de 3 à 5 ans des relations avec les investisseurs institutionnels et d'une parfaite connaissance du marché financier et notamment obligataire acquise au sein d'une Banque, d'un Etablissement Financier ou dans une charge d'Agent de Change.

Il prendra une part active dans la recherche et le développement des dépôts des institutionnels et dans l'accroissement de notre volume de placements obligataires.

Ecrire avec C.V. manuscrit, prétentions et photo sous référence CE-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Dans le cadre de son développement
Havas Conseil
attend très vite

— 2 CHEFS DE PUBLICITÉ
— rapides,
— dynamiques,
— n'ayant pas peur du terrain.
Expérience distribution souhaitée

— 1 CHEF DE GROUPE
Intéressé tout autant par les budgets de service que par les budgets de grande consommation.

— 1 DIRECTEUR ARTISTIQUE
de talent aimant tous les médias, particulièrement la presse.

Merci d'adresser C.V. et photo à Danielle Lefèvre 135, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

Nous serons heureux de vous compter bientôt parmi nous.

HAVAS CONSEIL

Société d'importation secteur automobile (C.A. : 260 millions NF h.t. - 180 personnes) recherche pour structurer sa rapide expansion

directeur financier 200.000 +

dont la fonction comportera 3 axes :
- financements des achats (recherche de crédits),
- direction financière (budgets, plans de trésorerie, comptabilité),
- secrétariat général (problèmes administratifs, juridiques, personnel).

Il est assisté d'un service d'une dizaine de personnes.

directeur marketing 170.000 +

Responsable de la définition et de l'organisation de la stratégie commerciale :
- choix et analyse marchés et produits,
- objectifs et budgets,
- publicité, promotion, information,
- développement réseau, assisté opérationnellement par un Directeur des Ventes.

Ces 2 postes font partie du Comité de Direction.
Anglais indispensable.

Pour information sur les postes, écrire avec C.V. détaillé sous référence 8623-M, à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

Nous sommes une importante société dans une branche en pleine évolution. Les nouvelles options que nous avons prises sur les plans technique et commercial nous amènent à renforcer nos équipes en leur adjoignant des jeunes qui veulent rapidement faire leurs preuves dans l'une des fonctions suivantes :

INGÉNIEUR DE CHANTIER

déplacements permanents en métropole pour des chantiers de longue durée. (Réf. LM 1.)

INGÉNIEUR LOGICIEL

(Réf. LM 2.)

Nous recherchons donc de jeunes ingénieurs (IDN, INSA, ESME, ...) dégagés des obligations militaires et ayant au maximum 2 à 3 années d'expérience dans des fonctions similaires. Le lieu de travail proposé se situe en proche banlieue Saint-Lazare.

Les candidats intéressés adresseront C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Axial Publicité, 91, fg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION
recherche pour compléter son équipe

UN ANIMATEUR

pour réaliser des sessions de formation centrées sur les TECHNIQUES DE FABRICATION DU LIVRE. Cet animateur devra avoir exercé des responsabilités effectives dans les différents domaines de la fabrication du LIVRE.

(chef de fabrication, secrétaire d'édition)
et acquis par sa participation à des actions de formation une sensibilité en matière de psychosociologie des adultes en formation.

Ecrire avec curriculum vitae ss le no T 02148 M à: *REGIE-PRESSE*, 85 bis, *rue* Réaumur, Paris (2e).

MITRY-MORY (77290)

SOCIÉTÉ MULTISECTORIELLE
équipée d'un IBM 3/15 - 192 K + TP nous confie la recherche d'un

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Dépendant du Directeur de l'Informatique, il sera chargé d'assurer :
— l'ensemble des traitements du groupe (planification, production, saisie) ;
— les relations avec les différentes directions.

Un candidat possédant des qualités d'organisation, le sens des contacts à haut niveau, ayant une expérience de quelques années de ce poste conviendrait à cette fonction, dont la rémunération ne sera pas inférieure à 75.000 F/an.

Faire acte de candidature sous référence 203 M, Jean PORRACCHIA



SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 44.475 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

OCS - CONSEIL
ORGANISATION CLAUDE SICARD
recherche
dans le cadre de son développement

INGÉNIEURS ÉCONOMISTES

(Ingénieurs Grande Ecole + Business School) spécialisés dans études de projets d'investissement, diagnostic et études diversification d'entreprises.

SPÉCIALISTES GESTION FINANCE
(H.E.C., Business School)
ayant plusieurs années d'expérience industrielle pour réaliser missions de conseil à haut niveau dans les pays en voie de développement.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
OCS 17, quai de Stalingrad, 92100 Boulogne. Tél. : 604-41-71

Les Parfums **CHANEL** à NEUILLY (92)
créent un poste de

CHEF DES VENTES EXPORT

pour assister le Directeur Export sur l'Europe, l'Afrique, *le Moyen-Orient et le Golfe Persique.*

Agé de 28 ans minimum, il possède une formation supérieure (ESSEC, Sup. de Co., ...) et une bonne pratique du marketing.

Il doit avoir l'expérience de la distribution de produits de luxe et, si possible, de l'animation d'un réseau d'inspecteurs et d'agents.

BILINGUE ALLEMAND INDISPENSABLE.
Pratique de l'Anglais et de l'Italien appréciée.

Déplacements de courte durée à 50% du temps.

Envoyer C.V. détaillé, en précisant la rémunération actuelle, à D. JOUSSET, sous référence 13.015, à

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche
pour son bureau de PARIS

UN (E) COMPTABLE BILINGUE
(FRANÇAIS-ANGLAIS)

ayant TRES bonne expérience de tenue des *COMPTES AMERICAINS et FRANÇAIS*
Environ 80.000 F/an

Adresser lettre candidature manuscrite avec C.V. et photo au no 8.374
« le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour une de ses filiales de placement

CADRE COMPTABLE

— Connaissance de la gestion comptable administrative.
— Niveau D.E.C.S. exigé.
— 2 à 3 ans d'expérience, de préférence au sein d'une banque ou d'une institution financière.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à no 3.272, COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Pour développer l'exportation de systèmes dans le domaine des grandes transactions automatiques

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS PATE
91220 BRETIGNY-S/ORGE
recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Diplômés Grande Ecole IPG, ESE, ENSEIHT, etc. *3 à 5 ans d'expér. industrielle*, notamment en études, sont nécessaires ; afin de coordonner les activités développement *production et relations* avec les clients dans le cadre d'un projet donné.

Connaissance en micro-informatique. Espagnol ou anglais nécessaire.

Adress. C.V. man. et prétent. à la Direction du Personnel.



THOMSON-CSF
Division FAISCEAUX HERTZIENS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés Grandes Ecoles E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P.

Débutants ou ayant quelques années d'expérience

pour études de laboratoires

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT

Ecrire avec C.V., *photo et prétentions* sous référence E.L. à Service Recrutement, 53, rue Greffulhe - 92300 LEVALLOIS

Sté Industrielle Banlieue Sud recherche

DESSINATEUR-PROJETEUR

ayant plusieurs années d'expérience en frappe à froid travail du fil et déformation du métal. Adresser C.V. + photo, nº 0796, P.M.P., 69, rue de Provence, *75009* Paris, qui transmettra.

Important Comité d'Entreprise Région PARIS recherche pour ses centres de vacances (enfants et pré-adolescents) pour les congés de Pâques *du 9 au 23 avril 1978*

DIRECTEURS-ICES
expérimentés

UN ADJOINT ÉCONOMAT

ASSISTANTS SANITAIRE

Ecr. avec C.V. sous référence *nº T 62.398 M, Régie-Presse*, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Sté Industrielle Banlieue *Sud recherche*

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

ayant plusieurs années d'expérience en soudure électrique de fils pour prendre responsabilités techniques d'un atelier de soudure. Ecrire C.V. + photo nº 0795, à P.M.P., *69*, rue de Provence, 75009 Paris, qui transmettra.



MEDECINE NUCLEAIRE

Filiale Française d'une très importante société internationale leader sur le *marché de l'instrumentation nucléaire*, offre à

JEUNE INGÉNIEUR

— *familiarisé avec instrumentation et marché de la recherche de la médecine nucléaire (radio-isotopes, dosimètres, calibrateurs, stimulateurs card.)*
— bilingue anglais.

Un poste de responsabilités pour *démarrer nouvelle activité* au sein de son équipe technico-ciale.

Goût des contacts et aptitudes *commerciales* indispensables. Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 730, à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

EAM

SPEL
recherche

- **INGÉNIEURS**
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
- **PROGRAMMEURS**

Ces trois postes nécessitent une bonne connaissance en :
— contrôle de processus industriel ;
— assembleur temps réel sur des matériels type Solar, Mitra, Nova, etc.

- **INGÉNIEURS**
connaissant Mitra 15 et/ou 125

Tél. pour R.-V. au *345-88-25 au 344-61-65.*

ENTREPRISE DE CYCLES recherche pour région parisienne

ATTACHÉ COMMERCIAL

— Age *minimum* 28 ans ;
— Au moins 5 ans expérience similaire dans articles équivalents.

Ecrire C.V. détaillé, photo, sous référence nº 1.143, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour son département informatique de gestion de Paris (équipement 370/148 sous OS/VS1 + CICS)

3 INGÉNIEURS

de formation E.C.P., E.S.E., A.M. dont :

— 2 DEBUTANTS, option informatique ou automatique ;

— 1 EXPERIMENTE, un à deux ans de pratique en informatique de gestion.

Les postes proposés conviendraient à de jeunes *ingénieurs intéressés par une participation* à des projets informatiques pendant 3 à 5 ans suivie d'une possibilité d'évolution dans une autre fonction de l'entreprise (telle que la production par *exemple*).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous nº 44.412, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société de Service Informatique
recherche

UN DIRECTEUR

capable d'appliquer et de faire réussir la politique définie par son Conseil d'Administration

C'EST UN HOMME :
— apte à animer une équipe de 70 personnes ;
— praticien des budgets et de leur contrôle ;
— connaissant les matériels I.B.M., MITRA LOGABAX et le Télétraitement.

De contact facile, critique mais optimiste, il a le sens des responsabilités.

Adresser *C.V. manuscrit, prétentions + photo* (discrétion assurée) sous nº 3.577 à PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES

recherche pour son siège social à PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

D.E.C.S., E.S.C. ou équivalent
1 à 2 ans d'expérience en comptabilité ou analyse financière.

Il sera chargé de :
— la mise en place et du suivi de procédures ;
— l'analyse de la concurrence et des études de rachat de sociétés ;
— l'analyse des résultats consolidés du Groupe.

Larges perspectives d'évolution assurées grâce au développement permanent du Groupe.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 6051 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, *75063* PARIS CEDEX *02, qui* transmettra.

F.I. FURNISHINGS INTERNATIONAL S.A.R.L.
recherche

1) ARCHITECTE
RESPONSABLE VENTES ET CHANTIERS
MOYEN-ORIENT
BATIMENT ET ARCHITECTURE INTERIEURE
30 ans environ - 5 ans d'expérience
Très bon anglais exigé

2) Homme ou Femme B.T.S. COMMERCE
pour préparation devis
Notions décoration - 30 ans environ
5 ans d'expérience - Anglais exigé

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, *38, rue de Lisbonne.* — 75008 PARIS.

GROUPE FORMATION NOUVELLE
accueille
pour son *prochain stage de Formation*

d'ASSISTANT (E) TECHNIQUE à l'EXPORTATION

(ouverture le 30 janvier 1978 à Paris)

Jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 25 ans, niveau bac + 2 années d'Etudes supérieures, ou 2 années d'expérience d'entreprise ou autres. Stage gratuit - Rémunération 90 % du SMIC.

STAGE EN ENTREPRISE ASSURÉ

Téléphoner pour inscription au *285-19-46* ou 44-53.

CASTELLI FRANCE
Meubles contemporains
recherche

ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)

Pour visiter ameublement contemporain, décorateurs, boutiques, sur Paris et région parisienne. Connaissance du marché souhaitée. *Formation arts déco appréciée.*

Adresser C.V. précis prétentions et photo à *M. R. DEBŒUF-CASTELLI* France, 13, bd Ney, 75018 Paris

Recherche, urgent, analystes-programmeurs - GAP I.B.M. *Téléphone M. GUEZ, 304-96-94.*

Foyer de jeunes filles 16 à 20 a. ch. familles d'accueil pour travaux au pair pendant toutes vac. *scolaires. Tél. 492-90-79.*

COOPERATIVES
céréales approvisionnement
Région Sud de Paris
recherche

DIRECTEUR

Cause départ en retraite du Directeur en exercice, candidat dynamique, diplômé si possible de Gde Ecole. Ayant déjà exercé dans fonction similaire.

Adresser C.V. nº T 02.405 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e. *Totale discrétion assurée.*

Recherche Professeur de yoga et professeur de danses modernes. - Téléphone : 633-16-80.

Société d'Expertise comptable recherche

INGENIEUR EN ORGANISATION

Libre rapidement, ayant au min. 2 ans d'expér. Lié au système comptable. Diplôme grande école. D.E.C.S. apprécié. Ecrire à M. BONNAULT, 2, avenue Hoche, PARIS-8e.

STÉ PRODUITS LUXE
de RENOM INTERNATIONAL PARIS-8e
recherche

UN (E) COMPTABLE

Il sera chargé essentiellement de la tenue comptable de sociétés filiales financières et de leur coordination juridique et fiscale. Accessoirement, il assistera le directeur financier ds diverses missions. Pour répondre à ce poste, il devra posséder au min. le niveau D.E.C.S., une expér. juridique et fiscale de quelques années, la pratique courante *de l'anglais* (écrit-oral).

Ecr. av. C.V., photo et prét. sous nº 2764 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

Rech. KINÉSITHÉRAPEUTES
Plein temps. Tél. 633-16-80.

SOCIÉTÉ 16e Arrdt
recherche jeune homme
de langue maternelle française
DEGAGE O.M.

BAC MINIMUM

parlant allemand, bon dactylo, DYNAMIQUE, BNE PRESENT., *pour différ. emplois de bureau.* Téléph. 647-50-28.

TRINDEL
(5.800 personnes)

SOCIETE SPECIALISEE DANS *LES INSTALLATIONS* ELECTRIQ. INDUSTRIELLES

recherche pour son département « SYSTEMES »

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

pour étude et réalisation d'équipements électriques et d'automatismes importants dans les *domaines routiers et autoroutiers*, ayant quelques années d'expérience.
— Formation E.S.E., I.N.P.G., E.N.S.E.M., E.N.S.E.E.I.H.T., etc. ;
— Capable d'assurer rapidement responsabilités importantes ds équipe dynamique ;
— Goût des contacts humains ;
— Anglais souhaité ;
— Déplacements.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence A78/1 à SOCIETE TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

P.M.E. EDITION-PRESSE en expansion recherche JEUNE CADRE solide formation économique *et comptable pour assurer* CONTROLE DE GESTION ADMINISTRAT. DES VENTES. Adresser C.V. et prétentions à *no 730.382, Régie-Presse*, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris, q. tr.

VOUS QUI CHERCHEZ
UN TRAVAIL INTERESSANT
DYNAMIQUE ET VARIE
UN PRODUIT DE GRANDE RENOMMEE,
UNE SECURITE,
UNE FORMATION ASSUREE,
UNE REMUNERATION IMPORTANTE
ET TOUS LES AVANTAGES SOCIAUX
ET SI VOUS AVEZ 30 ANS MINIMUM
SOYEZ CURIEUX
Téléphonez-moi au *538-68-66*, Mlle FOURNIER, de 10 h. à 13 h. 30.

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE recherche

JEUNE CADRE

chargé de la coordination de programmes, Sciences Po, Sciences Eco, droit, 1 ou 2 années d'expér. souhait., libre rapidement. Envoyer C.V. et photo à nº T 2.409 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

2 AGENTS DE COMPTOIR
POLYVALENTS
connaissant terminal *OLIVETTI libéré O.M.* pour *Agences 15e et Montrouge.* Appelez 735-09-10, le matin.

URGENT POUR PARIS-8e

OPÉRATRICES SUR I.B.M.

MULTIPOINTS
Téléph. 735-96-50.

Importante Sté Paris recherche pour développer ses activités ETUDES D'IMPACT

HORTICULTEUR

Diplômé ENSH ou équivalent. Pouvant faire état de quelques années de pratique en étude et réalisation d'aménagements *urbains et régionaux, le candidat* retenu sera disponible rapidement pr travail en France (Languedoc-Roussillon) et à *l'étranger. Veuillez écrire (Joindre CV + dernière rémunérat.)* ss REFER. 1.104 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

CONSTRUCTEUR MACHINES-OUTILS
région parisienne
recherche

UN ACHETEUR RESPONSABLE D'UN GROUPE D'ACHATS

CE POSTE EXIGE :
— Responsabilités, initiative, *méthode et négociation.*

Formation souhaitée :
— Technique et école supé*rieure d'approvisionnement.*

Expérience obligatoire de plusieurs années dans la fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo, prétention, nº 44.714 CONTESSE Publicité, *20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.*

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS DE MESURES PARIS 13e, rech. :

AGENT TECHNIQUE
ELECTRONICIEN niveau 4

Ayant quelques années d'expér. en électronique analogique à courant continu et basse fré*quence, pour un travail d'études* et de développement. Connaissances en logique appréciées. Niveau souh. D.U.T. ou B.T.S.

Ecrire avec C.V. et prétentions, *sous référence M.E.S.*, à A.O.I.P., B.P. 301, Paris 13e

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE 6, r. Alexandre-Cabanel, Paris-15e recherche

LABORANTINE

Possédant DUT ou BTS analyse biologique. Bonnes connaissances en immunologie. Expérience professionnelle souhaitée. Emploi stable. Salaire brut annuel 43.000 F. Adresser C.V.

BANQUE ÉTRANGÈRE
recherche
EMPLOYE
OU EMPLOYEE DACTYLO
expérimenté (e) en portefeuille documentaire ayant des connaissances d'anglais et si possible de sténodactylo. Ecrire avec C.V. au nº 8.371 « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN

recherche pour son service d'administration générale de filiales européennes, situé à PARIS

JEUNE JURISTE

connaissant particulièrement droit des affaires et fiscalité pour traiter de sujets très variés, tant structurels qu'opérationnels, examinés essentiellement sous les *angles juridique, fiscal et* administratif.

Le poste à pourvoir devrait *évoluer vers une position* d'adjoint au Directeur du service.

Le candidat choisi aura l'esprit pratique, parlera et *écrira couramment* l'anglais et le français, et connaîtra, si *possible*, d'autres langues européennes. Une *expérience* similaire ou approchante sera appréciée.

Adr. C.V. détaillé en anglais, photo, et indiquer prétentions : nº 44.434 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris *Cedex 01, qui transmettra.*

Organisme professionnel de CONSEIL EN GESTION
PARIS
recherche un

ANIMATEUR CONSEIL

Titulaire du DESS de sciences économiques

Stage de formation en entreprise de 2 à 3 mois assuré.

Il fera par la suite des interventions au sein des entreprises adhérentes dont la plupart sont en province.

Début, stage accompli : 50.000 F annuels.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence MH 2, à CETAGEP 30, av. Amiral-Lemonnier, *78160 MARLY-LE-ROI*

answare

Importante Société de Services et Systèmes Informatiques, filiale du groupe Thomson, dans le cadre de ses activités Systèmes, Mini-ordinateurs et *Micro-processeurs*, recherche

INFORMATICIENS

attirés par les applications d'automatisation industrielle :
- De mini-gestion
- De télécommunications

Une formation supérieure, Ecole d'Ingénieurs de préférence, est indispensable.

Une expérience de conception et/ou de réalisations d'applications « temps réel » sur mini-ordinateur sera très appréciée.

Certains postes nécessitent, en complément, de bonnes connaissances Hardware.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, délais de disponibilité, ss réf. MS/01, à M. HUOT, *ANSWARE* 135, r. de la Pompe, 75116 Paris Discrétion assurée

A E G TELEFUNKEN FRANCE S.A.
recherche

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ ITINÉRANT A 80 %

IL DEVRA :
— Développer les ventes de *matériel électrique de série* auprès d'une très large clientèle.

PROFIL :
— Age 30 ans minimum.
— Niveau BTS électrotechnique minimum.

Bonne connaissance de la langue allemande souhaitée.

Salaire fixe + prime sur objectif. Véhicule personnel *(remboursement frais).*

Adres. C.V. et prétentions au Service du Personnel, 6, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

IMPTE SOCIETE
Siège LEVALLOIS
recherche pour
EQUIPEMENT ELECTRIQUE
CONTROLE, AUTOMATISAT.
DE GRANDES CENTRALES
THERMIQUES, HYDRAULIQ.
ET NUCLEAIRES.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
DEBUTANTS ou quelques années d'expérience. Connaissance anglais indispensable.

Ecr. avec C.V. et prét. à nº 44.307, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Recherchons pour *Hebdomadaire*

RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE

Connaissant bien rédaction et rewriting, réalisation, titrage, légendage... ainsi que questions internationales. 30 ans environ. Connaissance anglais souhaitée. Nationalité indifférente. Ecr. nº 8.375 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e* qui transmettra.

T. I. T. N.
spécialisée dans l'ingénierie des systèmes temps réel rech. pour son développement *dans le domaine* téléinformatique et télécommunications, bases de données et traitements de transactions, *micro-informatique.*

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJET
grande école ; ayant plusieurs années d'expérience en informatique temps réel.

INGÉNIEURS ÉTUDES
grande école ou équivalent même débutants. pour participer à la réalisation de projets sur minicalculateurs, temps réel.
Envoyer C.V., photo et prét. à : T.I.T.N., 1, r. Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS.

A E G TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche pour son DEPT. ECLAIRAGE

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL ITINÉRANT A 80 %

IL DEVRA :
— *Prospecter et suivre la* clientèle de prescripteurs.
— Assurer la promotion des produits.
— *Etablir les devis et suivre* les affaires.

Age 30 ans minimum. *Expérience de la branche* exigée. Bonne connaissance de la langue allemande souhaitée.

Salaire fixe + prime sur objectif. Véhicule personnel (remboursement frais).

Adres. C.V. et prétentions au Service du Personnel, 6, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

représent. offre

Pour diffusion mini-ordinateurs, *ch. Ingénieurs ou agents techn. commerciaux. Tél. : 076-35-06.*

PARFUMS GRÈS
(Distribution pré-sélective)
recherche

DEUX REPRÉSENTANTS
EXCLUSIFS

secl. PARIS-PROVINCE
30 ans minimum

VENDEURS 1re FORCE

Adr. C.V., photo et prétent. à : J. DE MONVAL Directeur FRANCE - GRES 27, r. D.-Casanova, 75001 Paris

représent. demande

GENÈVE CONSEIL ET REPRÉSENTATION

en matière d'administration de sociétés, négociations et rédactions de contrats, conciliation. av. excellentes références, en particulier en matière financière, *maritime et transport. Ecr. sous* chiffre C 18-115005, Publicitas, CH - 1211 GENEVE 3.

formation profession.

PROGRAMMEUR DE GESTION

Niveau baccalauréat
18 ans minimum
Tests et entretien préalables
Prochaine session :

20 FÉVRIER 1978

Durée : 19 semaines
Travaux pratiques
sur ordinateurs Control Data et I.B.M.

Renseignements et inscription :

INSTITUT PRIVÉ CONTROL DATA
19, rue Erard - 75012 Paris. Tél. : 340-17-30.

enseignem.

APPRENDRE

L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail (14), 633-67-28
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 16 JANVIER.
Cours privés. Sessions intensiv.
« Full-time ou part-time ».

---

secrétaires

Secrétaires de direction

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une Société en pleine expansion
recherche
pour son Secrétariat

une secrétaire de direction

La candidate, âgée de 30 ans minimum, devra :

- Présenter de sérieuses références et posséder une *solide expérience dans un* poste identique.
- Être excellente sténographe et dactylographe.
- Savoir parfaitement mettre en forme et *rédiger* un texte ou une lettre sur la base d'idées directrices.
- Être rompue aux relations au plus haut niveau et avoir un sens très développé du contact.

Voiture indispensable pour se rendre sur le lieu de travail (banlieue Ouest, région Versailles).

Écrire en joignant C.V., photo récente et en indiquant prétentions sous référence ESMUL (mentionnée sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

STÉ OMERA
RECHERCHE

SECRÉTAIRE DIRECTION

BILINGUE ANGLAIS EXIGE

ayant expérience et autorité pour diriger secrétariat commercial, 3 personnes.

Envoyer C.V., photo, prétent., 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL ou TELEPH. : 961-32-40.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour maison prêt à porter Parfaitement BILINGUE FRANÇAIS - ALLEMAND Sérieuses références exig

Se présent. PRINCE CARM 18, rue Duphot (Madele

Dactylos

Transports internationaux DERYCKE rech. pour Saint-Ouen (93400)

UNE DACTYLO

bilingue français-anglais, connaissances transport e douane *souhaitées. Se prese* Transports Rapides du N 94, bd V.-Hugo, 93 St-Ouen jeudi 19 janvier entre 14/1

Secrétaires

A.C. NIELSEN COMPANY
Marketing et Etudes de Marché
28, boulevard de Grenelle. — 75015 PARIS
recherche

UNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

EXPÉRIMENTÉE

pour occuper des fonctions variées et plus particulièrement administratives dans un service de 60 personnes.
Ce poste requiert de l'initiative, de la méthode, de bons contacts humains et une excellente connaissance de l'anglais.
Il est à prendre immédiatement
Nationalité indifférente si bonne connaissance de l'*anglais*.

Ecrire avec C.V., photo + prét. à Mlle THORBAHN.

Important Groupe Financier

PRES DU PONT DE NEUILLY
recherche
pour travailler au sein de son
SECRETARIAT DE DIRECTION

TRÈS BONNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

B.T.S. ou niveau
Bon salaire - Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous nº 4.732, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, *75008 Paris*, qui transmettra.

CABINET DE CONSEILS
près SAINT-LAZARE rech

SECRÉTAIRE 1er ORDRE

lisant anglais et/ou allemand et sténo-dactylo. Poste intéressant et bien rémunéré. Ecr. nº 8385 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

proposit. com. capitaux

Organisateur propose intervent. rapide à PME ayt sér. diff. fin. Ecr. à 2.164, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

LEÇONS PRIVÉES ANGLAIS Grammaire Conversation. *Téléphone . 579-32-28*

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

traductions

Demande

TRADUCTRICE TECHNIQUE ANGLAIS cherche traduction à domicile. Téléph. (85) 52-08-9.

autos-vente

8 à 11 C.V.

FIAT 131 S aut. 75 (11 000 F), cause départ, crédit possible Téléph. soir 875-65-40.

Part. vd contrat Mercedes 220 D *neuve*, blanche, disp. imm. Adr. REY, 77, rue Labat, Paris (18e)

divers

BMW occasions
316 - 320 - 525 - 528 - 728 ex TT. 77 peut roulé, garanties Auto Paris XV. Tél. 533-69-95 63, rue Desnouettes, 15e.

هكذا من الأصل

مكنز من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi — demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL
12 ans expér. dans commerce et industrie. Allemand courant. Excellentes connaissances des méthodes de gestion, de marketing et de direction du personnel, ch. poste à responsabil. Ecr. n° 44.097, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Assist. tech. de gestion, 42 a., comptab. admin., juridiq., rech. poste intéressant avec responsabilité, activité variée, contact. Ecr. n° 2.173, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR TECHNIQUE parl. anglais, 26 ans d'expér. industr. ds fonctions techniques, r. et d., qualité, technique des ventes, spécialisé en manutention et transmission de puissance, cherche poste direction technique. Ecr. n° 2.169, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 24 ans, secrétaire expérimentée, bonne culture générale, notions anglais, cherche emploi. Téléph. 246-69-93.

J. fme 31 a., cadre autodidacte, chef comptable, 6 ans d'expér. P.M.E., sens responsab., déclar. soc., fisc., bilans, expérience sur ordinateur de bureau, ch. place stable Paris ou proche banlieue Nord, libre rapid. Ecr. ss référ. n° 79.730 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F., 24 a., ch. place stable comptable 2e éch., C.A.P., BAC. G2 D.U.T., 2 ans d'expérience. Mme ATTAL Martine, 9, rue de Rome - 91300 MASSY

Jeune femme, 30 a., maîtrise d'urbanisme, cherche emploi. Ecr. n° 2.163 « le Monde » Pu., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENTE ET RELATIONS PUBLIQUES DE SUPPORTS CULTURELS
(Edition, disque, Video, etc.)
22 années même société (suisse).
CONFERENCES ET DIRECTION DE VENTE en France, Belgique, Afrique, Québec et U.S.A.
recherche pour CHAMPAGNE-PICARDIE ou FRANCE entière
action nouvelle dont la rémunération, implicite des services rendus par un vrai professionnel, sera la mesure de l'entreprise.
Ecr. n° 8.355 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 48 a, nat. Algérienne., trilingue (Français, Arabe, Anglais), organisateur informaticien, ayant exp. efficacité et but à atteindre, sens de l'autorité, mais apte au dialogue à tous les niveaux et habile négociateur. Examinerait toutes propositions région parisienne. Ecr. n° 2.166 « le Monde » Pu., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRAPHOLOGUE
Cherche emploi soit dans société pour sélection personnel, temps complet ou vacations, soit dans cabinet d'études psycho-graphologique. — Région indifférente. Ecrire sous le n° T. 002.380 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e.

F., 37 ans, EXPERIMENTEE recherche POSTE STABLE
SECRÉTAIRE DACTYLO
ERVICE A.V., (facturation, à OULOGNE, 15e ou 16e arrdt. Ecr. n° T 02.165 M, Régie-Pr., 5 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BRÉSIL
ne Ingénieur électronic., Brésilien, 1 an de stage en France, herche emploi au Brésil (avec u sans formation préalable). M. Cicurel, 34, rue de Constantinople, 75008 Paris.

POLYTECH. ARCHI
1 a., plus ann. d'exp. en arch. t informat., cherche sit. cabin. 'archit., B.E., entreprise, etc. cr. n° 2.162, « le Monde » Pub., r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL
0 a. d'expér. gds magasins, estion stocks, achats, ventes et entabil., rech. situat. similaire. Paris ou proche banlieue.
cr. n° 8197, « le Monde » Pub. r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ALGER
F., 33 a., excel. prés., expér., andard, télex, accueil, secrét., omptabilité, ch. poste à Alger. cr. n° 2.157, « le Monde » Pub. r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. - 28 ANS
SECRÉTAIRE DACTYLO
nnes références, espagnol cournt, niveau bac., recherche : e situation à vocation commerciale, de préférence quartier re de Lyon, Châtelet, Opéra Etoile. N° 6.636, « le Monde », r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE DESA
29 ans
rche place stable dans agence rchitecture ou bureau d'étu-s. Cinq ans d'expérience. Chapuis, Tél. : 253-42-82, bd R.-Romain, 92-Montrouge.

RGANISATEUR-ADMINISTR. ET FINANCIER, 29 ans, E.C.S., 5 ans d'expér. groupe ris et banlieue, recherche de Paris ou banlieue. Ecrire T 79.750 M Régie-Presse, bis, rue Réaumur, Paris-2e.

cadre DOCUMENTALISTE ans, maîtrise de chimie + T.D., anglais courant, no-d'allemand, 3 a. expér. ment automatisée, recher-place stable préférence : RIS ou proche BANLIEUE. n° T 02.372 M Régie-Presse, bis, rue Réaumur, Paris-2e.

e 41 a., qualif. Douane, tran-transport, 18 a. expérience ort-export, rech. situat. st. n° T 02401 M Régie-Presse, bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EF COMPTABLE, 28 a., B.E.C., B.S.C., D.E.C.S., ff. sup. Jurid. Fisc., certif. organisation (partiel), 9 a. r. Etudie ttes propositions. n° T 02407 M Régie-Presse, is, rue Réaumur, Paris-2e.

HITECTE D.P.L.G.-URBAN. ans, ch. place st. chef ence ou direction, départ. itecte, 10 a. d'expérience. n° T 02402 M Régie-Presse, is, rue Réaumur, Paris-2e.

9 a., form. scient. et éco., expér. serv. études minist., poste CHARGES D'ETUDES tion publ., secteur publ.- ra-publ., Paris, banlieue. no 2.178, « le Monde » Publ., des Italiens, 75427 Paris-9e.

RE Fme spécialiste vente, ns cherche place DIREC-E CCIALE ou VENTES. -à-porter féminin. Ecrire no 60.590, Havas-Contact, bd Haussmann, 75008 Paris.

HOMME de PUBLICITÉ et de MARKETING
Très solide expérience de tous les problèmes de publicité : gestion de budget, conception, rédactionnelle et graphique, édition, presse, radio, promotions, relations publiques, etc.
Actuellement Directeur en Agence Conseil
cherche poste de
RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ
chez un Annonceur
Ecrire sous n° 917 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Excellente présentation, grande habitude des relations publiques et des contacts à haut niveau. Excellente introduction dans les domaines hospitaliers.
Cherche
POSTE A RESPONSABILITES dans Société dynamique
Ecrire n° T 002.287 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e)

DIRECTION GÉNÉRALE P.M.E.
PARIS ou ville universitaire recherchée par
CADRE SUPÉRIEUR H.E.C., 49 ans
— Licence droit, Anglais, Allemand, grande expérience MARKETING et GESTION.
— 15 a. Dir. Com. imptes stés fabr. et vte prod. ind.
— Actuell. CONSEIL en GESTION d'entreprises ds groupe bancaire diagnostics et mise en œuvre plan d'entreprise (objectifs, produits-marchés : organisation génér., finance et contr. de gest.).
— Esprit d'entrepr., effic., organis., animat., négoc.
Ecrire sous le n° T 02109 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

CADRE DE GESTION, 30 ans
Expérience Direction
Réseau succursales multiples non alimentaires
Libre de suite
Etudie toutes propositions
Ecrire n° T 02.293 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL
35 ans - 10 ans expérience secteur tertiaire (vente, formation, publicité), cherche à prendre responsabilité dans P.M.E. Formation sciences économiques. Espagnol, anglais.
Ecrire sous le n° 6.045 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

Trésorier, homme 32 a., plus. ann. expér. ds multinationale, suivi et vérific. des comptes, prévis., négoc. bancaires, ch. emploi banl. Ouest ou Paris. Prétentions : F. 75.000/an. Ecr. no 2.177, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ENSI 35 ans Licence phisyque, 8 ans expér. industrie, étude technologie, équipement électronique et circuit hybrides, cherche poste à responsab. ds service recherch., développement, secteur publique ou Privé. Province Examine tte proposition. Ecr. no T 002.382 M, REGIL PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 31 ans, bachelière, dipl. Ecole Beaux-arts, ch. urgent illustrations médicales et autres. Ecr. no 02.395 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Fille, Secrét. Direction compt. bon 1er échelon aimant responsabilités. Notion anglais, cherche contrat étranger. Ecr. no T 02.356 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 32 a., parlant couramment allem., italien, arabe, possédant connaiss. pays Moyen-Orient et expér. biens d'équip., capable établir plan de pénétration et mettre en place moyen de vente, désirant améliorer sa situation, ch. pl. respons. vente. Ecr. no T 02.394 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EMPLOYE DE BUREAU HABITUE contacts avec pers. 52 ans, 30 ans même maison, recherche emploi du bureau à même d'assurer poste de conf. Pedoux J., 64, all. des Chatainers, 77190 DAMMARIES-des-LYS. - Tél. : 387-25-29.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SECRETAIRE DE DIRECTION. — 44 ans - Excellent sténodactylo. Expérience comptabilité générale - Paies - Décalque.
RECHERCHE poste stable dans P.M.E. Paris. (Section A.)

CADRE SUPERIEUR. — 46 ans - Organisation et direction administratives, comptables et juridiques - Petites et moyennes entreprises - Grande expérience immobilier.
RECHERCHE place à responsabilités haut niveau. (Section A.)

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE. — Licence + DES droit privé - Diplôme Inst. droit des affaires - Bonne connaissance anglais et comptable - Grande expérience contentieux, sociétés, avoués, avocats.
RECHERCHE situation similaire, secrétariat général ou autre poste à responsabilités. (Section B.)

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

JEUNE FEMME 30 ans
ATTACHÉE COMMERCIALE DE BANQUE
recherche
POSTE A RESPONSABILITES DANS AGENCE BANQUE PARIS ou BANL. SUD PROCHE PARIS
Ecr. n° T 02374 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. FME, 28 ans, expérimentée CHAMBRES de COMMERCE ANGLAISE, ESPAGNOLE B.T.S. commerce internationale recherche
POSTE A RESPONSABILITÉS
ASSISTANTE DE DIRECTION
préférence EXPORT
LIBRE DE SUITE
293-32-18 ou 526-81-75

J. H. 23 ans, niveau bac, anglais-allemand
BONNE PRESENTATION
Etudie toute proposition travail plein temps ou mi-temps.
Téléphone : 772-27-66

ECONOMISTE 35 ans
Lic. Eco, 10 ans expér. Coopé, min. trav., études financières. ch. poste chargé d'études dans Fonction publique, Secteur public ou para-public. Province ou DOM-TOM. Libre de suite. Ecr. n° 8.279, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PSYCHO-GRAPHOLOG.
DIPLOMEE
Expérience confirmée en sélection professionnelle, cherche à s'intégrer dans équipe cabinet recrutement ou service personn. TRAVAIL SUIVI.
Téléph. 585-35-92, matin ou soir.

IRAN
Jne homme 35 a., expér. cciale 3 ans Téhéran, pouvant établir importants contacts, cherche emploi dans société intéressée. Téléph. 843-13-79.

CHEF COMPTABLE
31 ans, 13 ans expérience comptabilité générale, contrôle de gestion budgétaire, comptabilité analytiq., gestion informatique, audit interne, dynamiq., pratiq.. sens des responsabilités, anciennement responsable des services administratif et commerciaux, recherche poste similaire.
Salaire minimum 78.000 F.
Ecr. n° T 2.383 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

J.H. 25 a. Licence Maîtrise droit privé, diplômé 3e cycle, fonction Personnel.
Etudie toutes propositions.
Ecr. : M. DUGUET 15, r. Benard, 75014 Paris

H. 43, expér. pédag. et cciale, étud. supér. Socio. Fac. Adapt. Lib. imm. jusqu'au 30 sept. Sal. fixe. Pons, 18, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris

J.H. 27 a., Maîtr. ès sciences physiques, 3e cycle, chimie structurale, expér. 1 an Struct. des fibres, ch. emploi recherches, dévelop. ou contrôle fabricat. Ecr. HAVAS 63000 Clermont-Fd, n° 16.051

H. 47 ans, italien, français, anglais, arabe, disponible voyage étranger. Libre de suite. Interprète, vendeur, représentant, formation technique du personnel. Démonstrateur technique machines et produits entretien. Ecr. n° 79.628 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

HOMME 35 ans
Etudes supérieures Eco. Droit.
Persan. Français. Anglais. Expér. organisat. internation. étud. toutes propositions.
Ecrire : HAVAS LYON.

J.F., allemande, CHIMISTE, angl., franç. courants, expér. recherche appliquée chimie organique + analytique, chimie et transformation des matières plastiques, sens développé de rentabilité, esprit critique prononcé. Habileté à la conversion aux domaines nouveaux, cherche nouvelle situation dans recherche, industrie, organisme international ou institut de recherche. Güdrun Klünker Leibelstrasse 4 D - 4047 Dormagen

Docteur 3e cycle, 30 ans, spécialisé en Physico-Chimie des matériaux céramiques. 5 ans recherche en Laboratoire. connaissances en informatique Gestion, Comptabilité. Libre rapidement, ch. poste Recherche pure ou appliquée. Ts secteurs. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 79.617 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Jne Fme allemande, bonne prés. Parlant français et anglais, rech. empl. ds Sté ou magasin. Ecr. : ZEIDLER Gisela, 57, bd Cdt-Charcot - (92) NEUILLY

REDACTEUR EN CHEF grand magazine international, références exceptionnelles, étudierait toutes propositions presse, relations publiques, etc. Ecr. n° 2.175, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

RESPONSABLE SCE ACHAT APPROVISIONNEMENT
Cadre 50 a., 16 a. exp., format. ESA, quincaillerie, distribution, métallurgie, ch. place stable région PARIS. - Ecr. : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, n° 60.555

CHIRURGIEN anc. int. Hop. Rég. sanitaire certificat d'Univ Française de chirurgie générale, bonne expér. de chirurgie Générale et neuro-traumatologie étudierait toute proposition pour pays francophones ou arabes. Ecrire HAVAS, no 2.630 - 29210 MORLAIX.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés

Pour information, écr. CIDEM. 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MARAIS - SAINT-PAUL Part. préférence à Part., beau studio, calme, ensoleillé, très bon état, cheminée, 125.000 F. Tél., après 18 h. 30 : 278-29-25.

LAUMIERE 5' Buttes-Chaumont Imm. réct, 7e étg., asc., 2 Pces, tt cft, cuis. équip., rangements, parking, cave. Prix 200.000 F. LUNDI, MARDI, de 11 à 17 h., 55, avenue JEAN-JAURES (19e).

17e, Porte des TERNES (près), BEL Imm. Pierre de Taille, asc., chff. collectif, tél., ch. de serv., cave, 5 P., 158 m2 environ : 750.000 F. Lundi, mardi, 11-17 h. 111, AVENUE DU ROULE.

XIIe - FG-SAINT-ANTOINE Charme ancien, poutres, ravissant DUPLEX, 45 M2, aucun frais à prévoir. Prix 180.000 F, à débattre. Me téléphoner pour RENDEZ-VOUS au : 828-26-25.

BONNE-NOUVELLE. - 4 pièces mixte ou professionnel. Téléph., tout confort, 3e étage. 278-43-08.

Dans immeubles rénovés par des SPECIALISTES, travaux réalisés par ARCHITECTE : STUDIOS, entièrement refait neuf, entrée, cuisine, W.-C., Salle de Bains, tissus. Location assurée à partir de 98.000 francs. — Tous les matins. Téléphoner : 504-22-56

EUROPE Bel appartement 5 pièces tt cft, chbre serv., impecc. 500.000 F, larges facilités - 526-08-50.

ETOILE Duplex 6e et 7e étages, ascens. MAGNIFIQUE 6 PIECES, 210 m2, 3 services, box, prof. 1.350.000 F. 633-63-63.

ST-PAUL 6/7 P., standing, 165 m2, 5e asc., soleil, prof. libérale. - 266-27-55.

PL. VOSGES (à 20 m) Part. vd ds bel imm. 18e pierre de t. rénové, tapis escalier, interphone, gd liv., poutres, hauteur plafond, 42 m2, cuis. équip., gds bains, fenêtre, ch. cent. individ., tél., moquette. Heures de bureau : 292-28-51 et après 20 h : 278-63-24.

GEORGE-V 6 pièces, 2 bains, grand standing, 175 m2, poss. profess. libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05

GAMBETTA Très bel imm. 2 pièces rue et cour 2e ét. 160.000 F. Gieri - 373-05-81.

8e Dans PARC MONCEAU Duplex 150 m2, charme fou, soleil, calme. - 322-43-15.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 285 M2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 h, ou 227-91-45 et 755-98-57

IDEAL PROFESSION LIBER.
400 M2 DIVISIBLES
gd stand. 2.400.000 F. 266-27-55.

QUAI DE LA MARNE
Récent, étage élevé, balcon, studio tout confort, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PAUL-DOUMER (Av.)
Bel immeuble 1950. Beau 4 P. + chbre sur palier, gd confort, asc., service, chambres, calme, parking en sous-sol. 785.000 F. FRANK ARTHUR - 766-01-69

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, grand 4 pièces + terrasse. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

SAINTS-PERES - CALME Beaucoup de charme, 4 Pièces, parfait état, 90 m2, poutres. 633-29-17 - 577-38-38.

GRENELLE-BOURGOGNE. Asc. Pl. ciel, gd balcon. ODE. 42-70. Travx, 250 m2 SOLEIL, STDG.

PORT-ROYAL - Bel imm. pierre de taille. GD 5 P. tt cft à moderniser. - 325-97-16.

ALMA RIVE GAUCHE
8 P. 5e étage, prof. autorisée, 3 services, box 2 voit. 766-51-32 - ORPI
BOURDAIS APPARTEMENTS

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

M° BAC
Imm. standing, 5e étage, asc., chauffage central, vide-ord., tél. GRAND LIVING + GD SALON + 4 CHBRES, hall entrée, gde cuisine, 2 bains, 3 wc.
4 900 F LE M2
28, bd RASPAIL, lundi, mardi, mercredi, 14 h. 30-17 h. 30.

MONTPARNASSE
Dans rue calme, petit immeuble neuf, grand luxe.
Beau studio 25 m² + parking + téléphone. Prix : 224.000 F. Visite sur place, 4, rue Fermat, sauf mardi, de 14 à 19 h. 30,
ou tél. pr r.-vs 766-13-14

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf, 2 p., 6e étage + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

Paris Rive gauche

VAVIN - MONTPARNASSE 3 P., confort, 57 m2, soleil : 320.000 F, calme. Tél. 322-15-89.

SEVRES - BABYLONE Immeuble ancien, 5e étg., asc., BEAU 5 PIECES, CLASSIQUE, SUR JOLIE COUR FLEURIE, 4 PIECES sur rue, balcon. 633-29-17 - 577-38-38.

PL. du PANTHEON, ODE. 95-10. Vue imprenable, balcon, 170 m2, étage élevé, ascenseur, standing.

BD ST-GERMAIN, M° ODEON, Duplex 140 m2 + terras., chbr. serv., 5e et 6e étg., asc., tél., chff. cal. Propriétaire, 857-36-80.

Région parisienne

VINCENNES. 116, avenue Paris, 3 P., tt cft, 75 m2, seul à l'étg. Profession libérale possible. Prix 280.000 F. Téléphone : 628-92-85.

NEUILLY, A SAISIR : 900.000 F, LIV. + 3 CHBRES, cuis. équip., 2 bns DERN. ETG., TERRAS. SUD. Vue. — Tél. : 322-61-35.

92-NEUILLY, 111, av. du Roule, Neuilly Eglise, bel imm. 5 P., asc. 750.000. Ldi-mard., 11-17 h.

LEVALLOIS Situation 1er ordre
Place H.-Barbusse. Pptaire vd ds imm. 1931 (asc., chff. cent.) :
1) OCCUPE, loi 48, 1 pers. 72 a. Beau studio, ent., cuis., s. bns, w.-c., 60.000 F. Rapport 5 %.
2) LIBRE, sans vis-à-vis, plein soleil, très beau liv. + chbre, gde récept., cuis., wc, s. bns. Remis à NEUF, 52 m2, 200.000 F. - 766-12-08.

NEUILLY
16, boulevard du Parc
BEAU 4 P. avec balcon, 90 m², 9e étage + balcon 32 m².
838.000 F + parkings.
Habitable immédiatement.
Visite tous les jours (sauf mardi et mercredi), de 11 h. à 13 h. et de 14 à 19 h. Tel. : 747-65-96.

BOULOGNE NORD
8 P., 2 cuis., 2 bains, 2 wc (2 appts réunis 160 m²), très bonne construction ancienne ravalée, 5e étage asc. Tél. : 825-60-40.

Province

TIGNES. Particulier vend stud., cuis., bns, terras. sud, 150.000 F. DE PINS VULMEX, 73-Bourg-Saint-Maurice. Tél. (79) 07-00-94.

Toulouse, Part. vd T 5, confort, proximité centre, 170.000, meublé 210.000. Ecrire n° E 7.019, HAVAS, 31002 Toulouse, Cédex.

constructions neuves

PARIS (19e)
A 500 METRES DES
BUTTES-CHAUMONT
20, RUE CURYALE-DEMAYNIN
4 et 5 PIÈCES + BALCONS
Dans résidence au calme avec jardin intérieur.
Renseignements : 14, rue Magellan 75008 PARIS
SERGO 723-72-00

appartem. achat

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V., Gieri, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts, toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

Rech. apparts 1 à 3 Pces, Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

Collab. « Monde » ch. appt 120-140 m2, tt cft, calme, soleil, à Paris. 924-37-85, h. déjeuner ou écr. n° 6.637, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartements occupés

SURESNES Vue PARIS près Gare
Appt occupé 3 p., bns, cuis., impecc., tt cft. 130.000 F. 772-78-98.

hôtels-partic.

NEUILLY MAURICE-BARRÈS Direct sur Bois de Boulogne bel hôtel particulier 530 m2 environ, tout confort, terrasse, garages. 4.800.000 F. 720-89-18.

immeubles

Société propriétaire VEND BEL IMMEUBLE restauré et luxueusement aménagé en studios et 2 p., asc., ch. central, interphone, proxim. Bois. - Intermédiaire accepté avec client 531-85-56.

échanges

Appt 3 pces stdg Paris Ledru Rollin contre simil. Montpellier T. (67) 92-84-90, de 8 à 20 h

Appt 3 p. stdg, Paris Ledru-Rollin contre simil. Montpellier T. (67) 92-84-90, de 8 à 20 h.

fonds de commerce

Part. vd CONCESSION AUTOMOBILE 1re marque française 440 V.N. - 500 V.O. Chiffre d'affaires + 200.000 F. Très belles installations, traite avec 500.000 F - 633-71-05.

locaux indust.

NATION - 28.000 F par mois totalité imm. de 1.750 m² dont 500 m² burx, 6 lignes, 20 postes, ch. cent., asc. + monte-charge, tous commerces ou industries. BAIL 3-6-9 - 878-97-52.

locations non meublées Offre

Paris

AVENUE DE VILLIERS. Dans imm. ancien, bon stdg, 250 m2, entre-sol, grand et petit salon, S. à M., 4 chambres, office, cuis., sanit. + 2 chbres serv., tél. Prof libér. poss. Téléphoner, le matin, SEGECO : 522-69-92.

VUE DEGAGEE s/manufacture des GOBELINS, studio, confort, cuis. équipée, téléph., parking, 1.150 F + charges. Téléphoner, le matin, SEGECO : 522-69-92.

BIR-HAKEIM. Très beau living, 42 m2 environ, vue PANORAM. TEL. Park., cave, 1.950 F net. Téléphone : 704-88-18.

AV. GEORGE-V
Luxueux immeubles
Appt d'angle 9 fenêtres
4 PCES Plein soleil Tél. Park. **110 m²**
Loyer 3.400 F mensuel + charges Particulier : 720-39-61

PARIS 19e
M° Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 pces, 45 m², loyer 930 à 1.057, charges 229 F, parking 127 F
3 pièces, 62 m², loyer 1.244 F, charges 315 F, parking 127 F.
5 pièces, 87 m², loyer 1.741 F, charges 443 F, parking 127 F
S'adresser au régisseur, 25-29, rue des Lilas, PARIS.

50, AV. FOCH
DANS IMMEUB. GRAND LUXE Loyer mensuel hors charges, STUDIO cuis. équip., bs 1.400 F DBLE LIV, parkg comp. 3.000 F 2 P., 3.200 F. 2 p. avec GDE TERRASSE 100 m², 3.700 F. 4 P. EN DUPLEX, 5.500 F. Tr. gd 4 P. 8.500 F. S/pl. 14-18 h., entrée 124, AV. MALAKOFF

PARIS-12e
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent, bon standing. 2 pièces 60 m², loyer 1.287 F, charges 356 F, parking 150 F ; 4 p., 85 m², loyer 1.877 F, charges 522 F, parking 150 F. - S'adresser 220, rue du Faubg-Saint-Antoine. Téléph. 345-17-22.

Région parisienne

95 SAINT-LEU LA-FORET Société propriétaire loue direct. appts neufs, bon stdg, proxim. centre Ccial et gare, studios : 650 + ch. ; F 2 : 760 + ch. ; F 3 : 1.000 + ch. ; F 4 1.150 + ch. : F 5 : 1.350 + ch. Parking compris. Téléphone : 414-18-98.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-82.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et CADRES étrangers Banque.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. M° Opéra. 84, r. d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonn. 310 F. - 266-52-04.

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. - AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27.

Domiciliation R.C.-R.M. Constitution S.A.R.L. Secrétariat téléphonique. Télex bureaux - 770-16-80.

PALAIS-ROYAL
Deux beaux bureaux de 20 m² chacun. Téléphone. Possibilité sal. conférences. Bel emplacem. SOUS-LOCATION un an minim. Téléph. 260-37-17, poste 38.

locaux commerciaux

Particulier vend directement murs boutique, bon rapport. Paris-XVIe, Alma. Tél. le matin : 642-91-38.

HOPITAL TROUSSEAU Dans imm. récent. Loc. 300 m². RAPPORT 106.000. Px intéress. 504-22-56 ou 522-95-20.

A céder dans 11e arrdt local s/cour 50 m² avec tél., fin bail, 1er janv. 1984, loyer 351 F mensuel - Tél. : 020-35-14.

SURESNES - Local BUREAU Lib. ou occupé. Revenu 10.000 F Prix 100.000 F - Tél. 506-18-21

Boutiques

Cause santé, cède gd magasin, gd sous-sol, tous commerces, situation 1er ordre. Rive gauche. Téléph. : 548-07-58

pavillons

ANTONY - Pavill. 5 p. tout conft, gar., jardin. 530.000 F. PESCHARD - 666-00-27.

PIERREFITTE GARE SOLIDE PAVILLON sur sous-sol, 5 P., cuis., bains. Grenier aménageable. Chauffage centr. Gar. 280 m2. TERRAIN 350.000 F. Tél. : 826-50-17 ou 24-43

FONTENAY-SOUS-BOIS 18 bis, aven. de la République, bel. maison près centre et transports, hall, livg. 45 m², cheminée, cuis., 4 chbres, bains, w.-c., chauf. centr., jard., garage. Px 550.000 F. Crédit 80 %. Visite samedi, dimanche, 10 h. à 18 h.

Beau pavillon non mitoyen RUEIL CENTRE Gd sél., 3 chb., cuis., bains, ch. mazout, 650 m² terrain, garage. 480.000 F - 788-49-00.

maisons individuelles

NANCY - Vends grande maison, possib. cabinet médical. Téléph. : (40) 23-50-39

VALLEE DE CHEVREUSE Vds maison. Gd sél., 5 chbres, 2 s. de bns, garage. Jdin 500 m2. Visite sur place : samedi 14 janvier, 9 h à 18 h : 11, Domaine de Miremont, GIF-S/YVETTE

villas

Villa provençale, livraison août 1978, sur terrain 11 km. Montpellier. Total 330.000 F. Prêts 80 %. Constructeur PIC VILLAS 4, bd de l'Observatoire, 34-Montpellier. - Tél. 16-67-92-05-19.

GARCHES
VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE
dans nid de verdure 5 min. gare, récept. 90 m², 5 chbres, 4 bains, sal. de jeu, gar., jard. 1.000 m². KATZ, gare Garches, 970-33-33.

maisons de campagne

STE C. I. O., 8, rue Gambetta, LE MANS. Tél. 15 (43) 24-79-16

SUD SARTHE
Proxim. CHATEAU DU LOIR, charmante mais. de camp. 4 p., s. d'eau, grenier, gdes dépend., excellent état, électr., eau sous pression, sur terrain 2.000 m², avec arbres fruitiers. 160.000 F, avec 16.000 cpt, crédit 15 ans.

5 000 M2
ds cadre champêtre, région pêche, maison bourbonn. 4 p., pl.-pied, chemin., murs pierre, toit. tuiles plat., gren. facil. aménag. Eau et électr., beau terr. atten.
PRIX 63.000 F
CREDIT 80 %
PROGECO, 11, avenue Sinturel, 03 - Saint-Pourçain-sur-Sioule. Téléph. 15 (70) 45-30-68.

propriétés

5 km SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauffage central, téléph., + autre bâtiment av. 2 chambres amis, garage 2 voitures avec fosse. Sur terrain 4 000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550.000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

SAINT-CLOUD/VAL-D'OR Belle propriété, 8 p., 3 bains, jardin. 504-01-50, poste 21.

30 KM PONT ST-CLOUD
Superbe CHATEAU, 2 PAV.
1.900.000 F - 15 HA
Etang, source. ANJOU. 266-27-55.

terrains

Vds Montsoult (95) résid. terr. 1.260m², 25 m. façade, ttes viab. 280.000 F. Tél. H.B. : 991-89-49.

LE VESINET Très résidentiel, calme - 10' RER
BEAU TERRAIN BOISE 1.000 m2 - 550.000 F. TRES URGENT
Agence de la Mairie - 976-52-52

A 12 MINUTES A PIED STATION R.E.R.
LE VÉSINET - CENTRE
TERRAINS
VIABILISES DE 800 M2 A 1.300 M2 pour villas résidentielles
A CROISSY
Pour tous renseignements : ROUTE DE SAINT-GERMAIN, samedi, dimanche, 12 à 19 h., ou Bruno-Restand, 4, avenue Opéra, 75001 PARIS. Téléph 296-01-25.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, Expertise, Indexation, gratuits. Discrét. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire. 700-00-99

villégiatures

VARS (05). Pied pistes P2, 6 lits tt conft, loue sem. ou plus. Dr Aberlenc, 2, pl. Duguesclin, 30000 NIMES. T. (66) 67-63-40.

ST-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon), gd choix d'appartements, locations saisonnières. S'adress. INTER IMMOBILIER Résidence Les Ondines, 66200 SAINT-CYPRIEN-PLAGE.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

A PARIS

Aux Halles, les grands dossiers remontent à la surface

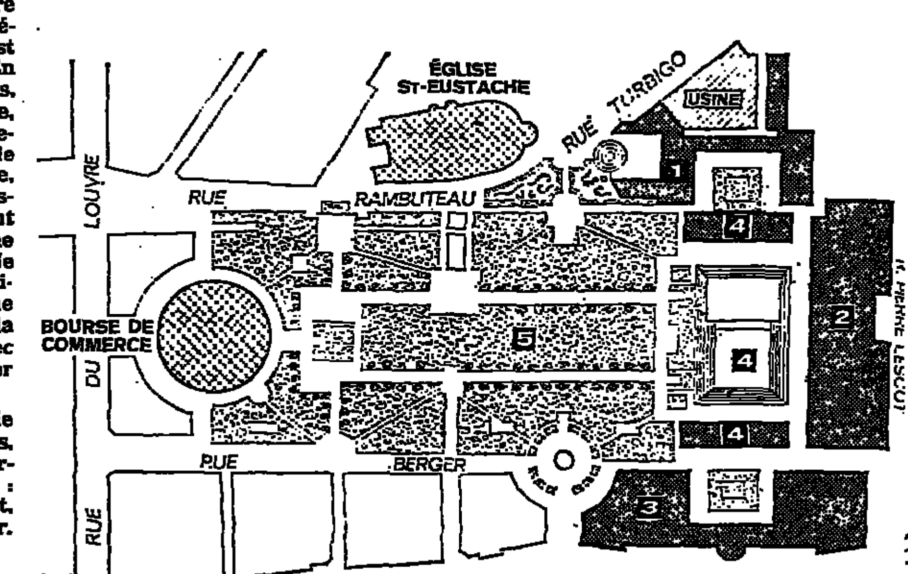
Si l'ouverture de la station du métro express aux Halles a incité les curieux à aller visiter le quartier, ils ont dû être très déçus. C'est un vaste chantier. Pour plusieurs années encore. La société d'aménagement des Halles (SEMAH) prévoit de terminer l'opération, jardin compris, en 1982. Mais ce calendrier ne pourra être respecté que si des décisions *sont rapidement prises pour le* bâtiment Lescot, qui doit, en principe, abriter un ensemble musical, et si la *SEMAH trouve des clients — privés* cette fois — pour l'hôtel et l'immeuble de la rue Berger ainsi que pour une partie des espaces souterrains proches de la Bourse de commerce.

Avant de se prononcer sur l'architecture des immeubles d'habitation de M. Ricardo Bofill, les associations d'habitants et la commission des abords ont réclamé des plans d'ensemble, un parti architectural, pour avoir une idée de l'allure des bâtiments prévus à l'est et au sud de l'ancien carreau. Or ces documents n'existent pas. La SEMAH travaille dans les limites fixées par le plan d'aménagement de zone approuvé par le conseil de Paris qui indique les emprises maximales des bâtiments. D'autre part, les trois architectes des Halles, MM. Marc Saltet, Henry Bernard et Ricardo Bofill, ont dessiné un plan-masse, c'est-à-dire proposé des volumes de bâtiments et une esquisse du *jardin qui ont été présentés* à M. Giscard d'Estaing en juillet 1976. Mais ce plan-masse peut être modifié *ou oublié*.

Ainsi la SEMAH a-t-elle tracé une nouvelle esquisse du jardin... tandis que la plupart des documents en circulation montrent encore le projet de l'équipe de M. Bofill. Pour ce qui est de l'architecture, on ne connait que celle des immeubles de logements de la rue Rambuteau. Comment s'harmonisera l'ensemble ? Car il n'est un secret pour personne que le « travail en commun » de deux membres de l'Institut, inspecteurs généraux des bâtiments civils et palais nationaux, sortes de mandarins de l'architecture française et de l'équipe parfois impétueuse du Catalan Ricardo Bofill n'est qu'une coopération... de façade. En fait, malgré toutes les commissions, autorités de tutelle et de contrôle, et au-delà des risques d'empiétement politique entre le maire de Paris et le président de la République, la SEMAH et son président, M. Christian de La Malène, premier adjoint au maire, tentent de conserver une certaine liberté de manœuvre. Ne serait-ce que pour trouver plus facilement des clients (pour le cinquième des espaces souterrains et plus de la *moitié des bâtiments extérieurs*) avec le souci très honorable de boucler financièrement l'opération.

Dans l'état actuel des prévisions, le bilan est équilibré. Mais les retards, après 1981, coûteront cher. Aujourd'hui, les dossiers refont surface : nous les analysons, point par point, ci-dessous. Il ne faut pas les refermer.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



1 LOGEMENTS RAMBUTEAU : la seule certitude en surface

Au *nord* de l'ancien carreau, entre les rues de Turbigo et Rambuteau, seront construits des logements. C'est le seul projet de surface qui soit réellement connu et dont le permis de construire soit en cours d'instruction. Confiée à la Régie immobilière de la Ville de *Paris, la construction de ces* 14 000 mètres carrés de logements sociaux (deux cent cinquante appar*tements de une à six pièces)* devrait commencer au printemps... si le permis de construire est délivré. Après la commission des sites qui a finalement donné un avis « de principe » favorable, la commission supérieure des abords examine le projet pour la troisième fois, le mercredi 18 janvier.

Elle est chargée de conseiller le ministre de la culture, qui n'est toutefois pas tenu de suivre son avis et qui s'apprête, selon toute probabilité, à donner son accord au projet du Taller de Arquitectura de Ricardo Bofill *(le Monde* du 6 décembre 1977). La commission *des abords, comme avant elle les* représentants des associations à la commission des sites, a souhaité connaître le plan d'ensemble de l'opération et le « parti » architectural. Or, dans l'état actuel des études, il n'y en a pas.

La construction des logements autour de deux places carrées — l'une face au jardin, l'autre donnant sur le chevet de Saint-Eustache — *permettra de cacher l'énorme usine* de climatisation de la rue de Turbigo. On peut s'étonner que ce mastodonte avec une façade aveugle de 55 mètres de long — qu'il a fallu habiller en trompe-l'œil — ait été construit *à l'air libre* alors qu'on s'interroge encore sur l'utilisation de certains sous-sols. L'installation *souterraine de cette usine qui produit le chaud et le froid pour l'ensemble de l'opération était parfaitement possible. L'administration* parisienne a repoussé cette solution pour un motif qui fera sourire : quand la température descend au-dessous de — 5 degrés, un nuage de vapeur se formera au-dessus de l'usine. S'il s'était échappé du sol, il aurait risqué d'inquiéter inutilement les riverains...

2 BATIMENT LESCOT : débats interminables en perspective

Le long de la rue Pierre-Lescot, un bâtiment de 130 mètres de long sur 40 mètres de large, culminant à 27 mètres, « peut » être édifié, dans le respect du plan d'aménagement de zone (PAZ), voté par le Conseil de Paris en avril 1975 Au rez-de-chaussée, des commerces seront aménagés côté rue (4 000 mètre carrés environ). Au-dessus, le bâtiment pourrait abriter un ensemble musical. L'installation de deux salles de concert (mille et deux mille places) et de locaux de répétition est à l'étude au ministère de la culture, qui devra trouver le financement de cet équipement et le négocier avec la Ville.

L'idée d'un nouvel opéra, évoquée un moment, semble abandonnée. Outre que le financement et l'utilité d'un tel équipement sont plus qu'incertains, il aurait nécessité un dépassement de plafond et une modification du plan d'ensemble. Mais la perspective de construire un nouveau bâtiment de prestige, type Beaubourg, n'était pas pour déplaire à certains architectes.

On se demande quelquefois s'il faut absolument construire le « bâtiment Lescot », dont l'architecture fera sans doute l'objet de débats interminables. Les premières esquisses présentées il y a un an par M. Henry Bernard étaient particulièrement inquiétantes : un long bâtiment très vitré de style international surmonté d'une pseudo-toiture de métal, supposée évoquer les toits de Paris. Depuis, les architectes montrent moins leurs esquisses et attendent fort judicieusement qu'un programme précis soit établi.

Que se passerait-il si on abandonnait cette partie du programme ? Inscrit au bilan de la SEMAH — côté recettes — pour une charge foncière de 7 millions de francs (non réévaluée depuis le projet de centre des antiquaires de 1973), sa suppression ne mettrait pas en péril l'équilibre financier de l'opération Halles, dont le budget total est d'un milliard et demi de francs. De plus, la Ville a déjà décidé de faire cadeau de cette charge foncière à l'Etat s'il construit l'ensemble musical.

Sur le plan architectural, en revanche, les responsables de la SEMAH estiment qu'il est nécessaire de fermer la perspective à l'est du jardin et inutile d'offrir une plus-value gratuite aux riverains de la rue Pierre-Lescot.

En fait, pour l'instant, une seule chose est sûre : l'aménagement de commerces au rez-de-chaussée, qui a reçu un permis de construire (sans que les commissions des sites et autres instances en aient débattu). Ainsi, si l'on ne construisait pas le bâtiment Lescot, on aurait de toute façon cette imposante galette de 5 mètres d'épaisseur !

3 IMMEUBLE BERGER : hôtels cherchent investisseurs

Pour les bâtiments prévus au sud de l'opération, rien n'est définitivement arrêté. Un hôtel et un centre d'exposition sont prévus mais aucun accord avec un investisseur n'a encore été signé. Après l'échec des négociations avec un groupe canadien et la chaine des hôtels Hyatt, qui devait construire un établissement de luxe, des contacts ont été pris avec la chaîne Novotel, qui construirait deux hôtels deux et trois étoiles (entre 300 et *400 chambres au total). Pour* compenser le coût de son installation *(« un hôtel normal ne peut pas payer de charge foncière »*, explique M. Dominique Saglio, directeur de la SEMAH), l'investisseur serait autorisé à construire aussi des logements de luxe (10 000 mètres carrés environ) afin d'être en mesure de verser à la SEMAH les 20 millions de francs qu'elle demande pour cet emplacement (12,5 mil*lions de charge foncière* et 8 millions pour le remboursement de travaux déjà *engagés*).

Le bâtiment à l'angle des rues Berger et du Pont-Neuf devait accueillir des expositions sur cinq niveaux de 2 000 mètres carrés chacun. Finalement, il pourrait — mais rien n'est encore signé — être construit par la société de télévision FR 3, dont les bureaux et les studios sont actuellement dispersés dans Paris. La société *FR 3 cherche à réunir* les 17,5 millions de francs de charge foncière (les terrains ne sont pas vendus par la SEMAH mais loués par bail à construction) ou à trouver un investisseur qui lui louerait le bâtiment.

Si les clients sont incertains, l'architecture des bâtiments l'est encore bien plus. Les investisseurs étrangers venaient avec leur architecte. N'importe quel hôtelier voudra avoir le sien, de même que les studios de FR 3 ne seront sans doute pas confiés à un architecte des monuments *historiques*. Demandera-t-on alors à M. Marc Saltet, inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux, coordonnateur actuel de l'aménagement de surface aux Halles, de dessiner les façades ? La SEMAH semble engagée sur cette voie, qui risque de satisfaire à bon compte les commissions toujours inquiètes de plans d'ensemble.

4 FORUM : quel volume pour les boutiques de surface ?

Entre la station du métro express, à 50 mètres de profondeur, et la surface, les quatre étages du centre commercial de la SERETE-Aménagement sont en construction Quarante mille mètres carrés de magasins, de restaurants et de cinémas (la moitié au moins de ces surfaces ont déjà trouvé preneur, indique la SERETE) doivent ouvrir en mai 1979. Parmi les enseignes sûres, on note la FNAC, Habitat, et de nombreux commerces d'habillement (Cardin, Franck et Fils, Cacharel, Jourdan, Bally, Dorothée Bis, Rodier, etc.).

Un parking souterrain de mille six cent cinquante places est construit par la SEMAH. On insiste souvent sur le carrefour de transports en commun que seront les Halles. Mais cet aménagement abrite aussi un formidable échangeur routier souterrain. Les ingénieurs n'ont pas lésiné sur les boucles (pas de feux rouges en sous-sol) et le plan de la voirie souterraine est impressionnant. Destiné à permettre l'aménagement de rues piétonnes en surface (la rue Saint-Denis, par exemple), il a été calculé largement et représente une dépense d'environ 300 millions de francs. Des économies auraient certainement été possibles sur ce poste si on n'avait pas voulu assurer à tout prix des facilités aux automobilistes, équivalentes — et même supérieures — à ce qui existait auparavant pour traverser le quartier. Une occasion de décourager l'accès automobile au plein cœur de Paris a été perdue.

Si les aménagements souterrains sont, dans cette partie du moins, définis avec précision, il n'en va pas de même en surface. De part et d'autre du « cratère », d'abord carré puis rectangulaire par souci de symétrie, qui donnera de la lumière au centre commercial, vont être édifiés deux bâtiments très bas (5 mètres de haut) qui abriteront des commerces, c'est-à-dir une petite partie des 6 000 mètre carrés que la SEMAH doit fourn à la SERETE (la majeure parti étant située au rez-de-chaussée d bâtiment Lescot).

La plupart des plans du futu quartier des Halles diffusés actue lement sont faux : ils indiquent cet endroit deux rangées d'arbre qu'il est tout simplement impos sible de planter là car il n'y aur que 1 mètre de terre. Des permi de construire ont, en revanche, ét délivrés pour des bâtiments large de 15 mètres. Mais la SEMAH, qu a été très critiquée sur ce poin notamment par les associations d quartier, fait marche arrière et a demandé de nouveaux dessins pou ces « pavillons » dont l'empris serait un peu réduite. Ils ne peu vent toutefois pas être complète ment supprimés, car ils camoufler un certain nombre d'excroissance du sous-sol (prises d'air, escaliers ascenseurs, etc.).

5 JARDIN : on repart de zéro

En décidant en août 1974 de ne pas laisser construire le centre français de commerce international (90 000 mètres carrés de bureaux) près de la Bourse de commerce, *le président de la République* a permis d'agrandir le jardin des Halles de quatre à cinq hectares. A l'est, comme on vient de le voir, il y a des constructions partout, même si certaines sont beaucoup moins hautes que prévu initialement. A l'ouest et au centre, il n'y a plus que des arbres et des pelouses en surface, mais les sous-sols seront bien remplis et il faudra veiller à ce qu'on prévoie suffisamment de terre au-dessus des dalles. Soixante mille mètres carrés sont disponibles en souterrain sur *deux niveaux : la Ville en prend* vingt-deux mille pour des équipements sportifs et sociaux ; les P.T.T. construiront un central *téléphonique et une maison de* la communication sur 18 000 mètres carrés ; les circulations *occuperont 10 000 mètres carrés* ; restent 20 000 mètres carrés que la SEMAH cherche à « placer » et pour lesquels elle a demandé une étude architecturale à M. Bernard Zehrfuss *(le Monde* du 8 décembre 1977). Elle espère tirer 40 à 50 millions de la concession des surfaces disponibles.

Quant au jardin en surface, il ne sera aménagé qu'à partir de 1979. La SEMAH *prévoit* l'achèvement de la seconde tranche pour 1982. On a encore le *temps*, d'ici là, de le dessiner en détail. En tout cas, les projets dus à l'équipe de Ricardo Bofill et qui figurent sur de nombreux *documents en circulation* (grand bassin ovale, jardin très découpé avec une allée centrale et deux allées transversales) n'ont plus l'*imprimatur*.

La SEMAH a préféré tracer une nouvelle esquisse (celle qui figure sur le plan ci-dessus) qui servira de « ligne directrice » pour des projets plus précis : grande pelouse centrale et massifs d'arbres de part et d'autre, jardin bas au chevet de Saint-Eustache. De même, les éléments de décor dessinés par Le Tallec, et notamment une fontaine *sphérique monumentale inspirée* de l'architecture « visionnaire » de la fin du dix-huitième siècle, n'ont-ils reçu aucune approbation officielle...



مكبر من الاصل

POUR VOTRE EXPANSION EN AMERIQUE VOUS NE TROUVEREZ PAS MIEUX QUE NEW YORK.

Ouvrir un bureau ou implanter une usine en terre étrangère n'est pas une mince affaire.

C'est pourquoi vous devez connaître les avantages que vous offre l'Etat de New York et que vous ne trouverez nulle part ailleurs en Amérique!

Nous offrons à votre société une panoplie complète d'avantages fiscaux, commerciaux, légaux, et nous vous ouvrons de surcroît la seule ville internationale des Etats-Unis: New York.

Deux décisions vous appartiennent.

La première décision que vous devrez prendre avant de franchir l'Atlantique tombe sous le sens: c'est celle qui concerne l'aspect financier des choses. La seconde est plus subtile. Il s'agit de savoir comment s'adapteront les gens que vous enverrez sur place. Seront-ils productifs? Seront-ils heureux? Mais voyons d'abord votre première décision.

Des avantages fiscaux quasi uniques.

Dans l'Etat de New York, pour la *plupart* des sociétés, l'impôt sur le revenu est calculé sur le seul revenu *net*, ce qui signifie qu'une entreprise n'est taxée que sur ses profits; vous ne paierez donc d'impôt que si vous faites des bénéfices.

Dans l'Etat de New York, nous ne taxons *pas* les sociétés sur les biens mobiliers tels que machines, équipements et stocks. Ce qui peut déjà permettre d'économiser des milliers de dollars.

Le Connecticut et le New Jersey, de même que 44 autres états, pratiquent l'imposition de certains biens mobiliers.

En outre, nous autorisons les sociétés présentes dans plusieurs états à tenir compte pour l'imputation de leurs recettes de la répartition géographique de leurs ventes, si bien *que seules sont taxées les recettes provenant* des ventes réalisées dans l'Etat de New York.

Un systéme fiscal parmi les plus intéressants d'Amérique.

Aucun autre état d'Amérique n'offre autant d'avantages que l'Etat de New York.

Dans l'Etat de New York, une société peut obtenir une réduction d'impôt pour l'achat de nouvelles machines, le recrutement de personnel supplémentaire et l'implantation de nouvelles usines.

Dans l'Etat de New York, une société peut obtenir des *crédits* d'impôt sur l'embauche de personnel, sur le contrôle de la pollution, sur les investissements; des exemptions d'impôts fonciers locaux; davantage encore.

En fait, une firme qui s'installe dans l'Etat de New York peut être exemptée de la taxe d'état sur les sociétés à près de 100% pendant 10 ans.

Nous vous prouverons notre supériorité.

Sur votre demande, nous établirons confidentiellement une étude fiscale comparative pour votre entreprise entre l'Etat de New York et *n'importe quel* autre état.

Effectuées pour de nombreuses sociétés l'an dernier, ces études se sont révélées favorables à l'Etat de New York dans 88% des cas.

L'esprit d'entreprise anime nos élus.

Il suffit de citer quelques-unes des nombreuses mesures prises l'an dernier par les autorités de l'Etat de New York pour favoriser l'économie. Pour la première fois depuis 1926, le taux de l'impôt sur le revenu dans notre Etat a été abaissé à titre permanent; il sera vraisemblablement réduit davantage. La taxe sur les transactions boursières a été réduite; elle sera supprimée d'ici à 1981.

Et dans la ville de New York, cette taxe sur les transactions boursières a été d'ores et déjà supprimée.

Autour de l'Etat de New York: le marché le plus important du monde.

54% de la population des Etats-Unis et du Canada, ainsi que 55% des revenus personnels, se trouvent dans un rayon de 1200 kilomètres à partir du centre de l'Etat de New York.

Il s'agit là d'un marché potentiel particulièrement attrayant pour vendre des biens et des services.

Dans ce même rayon se trouvent 55% de la population active des Etats-Unis, 56% des ouvriers spécialisés et 54% des diplômés de l'enseignement supérieur.

Ce qui constitue une inestimable réserve de matière grise et d'énergie pour toutes les entreprises.

Bien sûr, l'Etat de New York dispose déjà d'un *système de transport remarquable*; le meilleur du monde peut-être.

Ports en eaux profondes, aéroports, réseaux routiers et ferroviaires: tout est conçu pour faciliter la circulation rapide des biens et des services à destination ou au départ de l'Etat de New York. Et plus d'un millier d'emplacements industriels de choix sont disponibles dans tout l'Etat de New York; plus de neuf cents *d'entre eux offrent une surface* d'au moins 10 hectares.

Nous vous offrons l'une des capitales financières du monde: New York.

Selon toute vraisemblance, New York est de loin la plus intéressante de toutes les villes occidentales.

C'est la capitale financière de l'Amérique.

C'est indéniablement la plus gigantesque place *monétaire* du monde, qui dispose en outre d'une infrastructure et d'un réseau de communications parfaitement adaptés.

Et nulle ville américaine n'abrite autant de banques *internationales: deux cent trente-trois*, représentant soixante-cinq pays.

De plus, sur les quatre cent quatre-vingts entreprises cotées à la bourse de New York, trois cents ont leur siège social dans cette ville.

Naturellement, il n'est pratiquement aucun pays au monde qui n'y soit officiellement représenté.

Il en est de même pour les organismes commerciaux internationaux, dont le nombre est égal à celui des représentations consulaires des divers pays.

Vous trouverez aussi, en plein cœur de la ville, *tous* les conseillers en *marketing*, toutes les sociétés d'études et de services dont vous pourriez souhaiter l'assistance.

Voilà qui explique peut-être pourquoi des centaines de sociétés non-américaines de *premier plan* se sont établies à New York et pourquoi New York accueille chaque année davantage de firmes internationales que n'importe quelle autre ville.

La seconde décision est aussi importante que la première.

Il est important de savoir comment s'adapteront les gens que vous enverrez sur place, puisque le succès de vos affaires en dépend.

En fait, les étrangers qui arrivent à New York ne *sont pas seulement enthousiastes, ils se sentent parfaitement* à l'aise.

New York est en effet l'une des grandes métropoles internationales du monde.

C'est peut-être pourquoi les hommes d'affaires internationaux s'y sentent chez eux. C'est peut-être pourquoi ils s'y adaptent si vite et y font du bon travail.

Pour leurs enfants, nous avons un grand nombre de très bonnes écoles qui accueillent les élèves étrangers. Ainsi, eux aussi peuvent se sentir chez eux.

Pour leurs épouses, la ville abrite des centaines d'organisations sociales et culturelles destinées aux étrangers. Et nos boutiques rivalisent d'élégance avec *celles des grandes villes européennes.*

Et des milliers de commerçants à travers la ville proposent un choix extraordinaire de produits alimentaires et de vins importés de tous les pays du monde.

Des *dizaines de points de vente diffusent* pratiquement tous les journaux et magazines étrangers.

Vous pouvez même y acheter onze quotidiens imprimés à New York dans des langues étrangères.

Mais cette ville a mieux encore à vous offrir.

C'est le défi de la compétition. Le passionnant bouillonnement des affaires. L'échange d'idées entre les hommes.

La combativité des responsables commerciaux est excitée. Votre entreprise n'en sera que mieux armée et ses actions plus incisives.

Ajoutons bien sûr tout ce que New York peut offrir, ses bons restaurants, ses boîtes de nuit, ses spectacles. Sans compter qu'en matière de logement, New York reste l'une des grandes villes du monde où la vie est la moins chère. Ce *n'est pas nous qui le disons, c'est l'institut* genevois Business International S.A.

L'assistance de véritables professionnels.

Pour vous réserver un accueil encore meilleur, nous disposons d'un groupe d'hommes et de femmes spécialement formés pour guider les hommes d'affaires internationaux à travers les dédales de l'administration de notre État.

Ces spécialistes ayant reçu une formation de responsables commerciaux, ils défendront parfaitement vos intérêts auprès des autorités.

Si *vous souhaitez obtenir* l'assistance de *quelque* organisme officiel que ce soit, ils sauront prendre pour vous les contacts nécessaires.

Ils vous aideront à remplir les formalités fastidieuses et à obtenir toutes les autorisations requises.

Et si jamais vous aviez un ennui, ils vous aideraient à négocier une solution à l'amiable.

Nous appelons ces spécialistes des "Red Tape Cutters" (les Pourfendeurs de Paperasse). Leurs numéros de téléphone: 212.949.9307 et 518.474.4110.

Deux livres gratuits pour vous faire gagner de l'argent à New York et en Amérique.

Nous venons d'éditer deux livres dans lesquels vous trouverez des informations détaillées sur les opportunités que nous vous offrons: "How To Do Business In New York State" et "Why It Pays To Do Business In New York State."

Demandez-les en écrivant au Gouverneur Hugh Carey, State Capitol, Albany, New York 12224, ou prenez contact avec John Dyson, Commissioner of Commerce, 99 Washington Avenue, Albany, New York 12245. Vous pouvez aussi appeler directement ce numéro: 518.474.4100.

Ou, si vous préférez, prenez contact avec Carlos Basaldua, Director for Europe, 25 Haymarket, London SW1 4EN, Grande-Bretagne. Téléphone: 01-839 5070.

Venez à New York.

Nulle part en Amérique vous ne trouverez mieux.

ETAT DE NEW YORK

Le Monde

économie

LES PROBLÈMES COMMUNAUTAIRES

LES PHARMACIES MUTUALISTES

Quand l'État viole le droit

L'Etat est-il au-dessus des *lois ? Pour la troisième fois,* il vient d'être condamné à verser des dommages et intérêts à la Mutualité pour avoir refusé une autorisation d'ouverture de pharmacie mutualiste à Clermont-Ferrand (1). C'est cette fois *Mme Veil* qui assume la responsabilité de cette opposition entêtée aux pharmacies mutualistes, dans la lignée de ses prédécesseurs, *MM Boulin* et Poniatowski notamment.

En mars 1976, le Conseil d'Etat avait estimé que le ministre de la santé n'était pas fondé à rejeter cette ouverture. A la suite de cette décision, l'union départementale des sociétés mutualistes du Puy-de-Dôme demande au ministère d'exécuter *l'arrêt rendu Pas de réponse.* Les mutualistes saisissent alors le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, qui, dans un jugement du 21 décembre 1976, estime que *« le principe de l'autorité de la chose jugée oblige l'autorité administrative, auteur d'une décision individuelle annulée à la suite d'un recours pour excès de pouvoir,* à tirer *les conséquences de cette annulation ».* Tout cela n'est-il pas simple et évident ? Pourtant le *ministère refuse ;* il continue à pratiquer ce qu'on peut appeler une violation de l'autorité de la chose jugée

Comme le rappelait, il y a un an, le président de la Fédération nationale de la mutualité France, n'est-ce pas M. Barre qui affirmait « *simplement, mais fermement, que le devoir de tout gouvernement est de faire exécuter les décisions de justice, sous peine de compromettre gravement la liberté et la sécurité des citoyens* » ? En ne *s'appliquant* pas à lui-même cette consigne, le gouvernement démontre que, au nom de la défense d'une profession dite libérale, il oublie bien facilement ses devoirs, les libertés des autres, le respect dû au Conseil d'Etat et, pire encore, le respect du droit.

En refusant d'appliquer les décisions de justice, le gouver*nement ne peut même pas pré*tendre servir les intérêts des consommateurs de médicaments La parade, qui a été organisée par les pouvoirs publics en demandant aux pharmacies privées d'accepter le « tiers *payant », est non seulement* de faible portée — car les pharmaciens appliquent cette formule au compte-gouttes, — mais elle est encore peu fondée puisque, au-delà du service rendu qu'est le « tiers payant », les pharmacies mutualistes, à la différence du secteur privé, ne poursuivent pas de but lucratif

L'attitude du gouvernement est, sur tous les points, critiquables : au nom du droit, des libertés, de la justice et... aussi de l'intérêt des contribuables, puisque ce sont eux, finalement, qui paieront les dommages et intérêts auxquels, par caprice *du prince, l'Etat vient d'être* condamné en violant la loi. Comme les conseilleurs... et les tricheurs, les ministres qui ne respectent pas le droit ne sont pas les payeurs.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) L'Etat a déjà été condamne à verser 50 000 francs aux mutualistes de la Seine-Maritime *pour refus d'ouverture* d'une pharmacie au Havre et à 30 000 francs pour refus d'ouverture d'une autre pharmacie à Neuville-lès-Dieppe.

Les Britanniques contestent l'organisation française du marché du mouton

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les producteurs de mouton du Royaume-Uni viennent de protester auprès de la Commission européenne contre le régime d'importation pratiqué par la France (*le Monde* du 30 décembre 1977). Ils dénoncent, en particulier, un *« accord secret »* conclu entre les Irlandais et les Français et qui les discrimine.

En dépit des demandes répétées de Paris, il n'y a pas de réglementation européenne du marché du mouton. Les Français, pour protéger leur production, pratiquent un système de prix minimaux : les importations au-dessous de ces prix minimaux sont taxées, y compris lorsqu'elles proviennent d'autres Etats membres de la Communauté. Les Irlandais, qui sont intéressés à développer leurs ventes en France, avaient laissé entendre qu'à la fin de la période de transition (fin 1977), ils s'adresseraient, si c'était nécessaire, à la cour de justice européenne pour obtenir la suppression des entraves dressées par la France à la libre circulation de la viande de mouton. Pour éviter un tel recours, les Français se sont entendus avec Dublin. Les Irlandais exporteront vers la France environ 100 tonnes de viande de mouton par semaine, soit entre 5 000 et 6 000 tonnes par an, contre 2 000 tonnes en 1977, à un prix inférieure au prix minimal. La taxe sera appliquée normalement mais le produit en est restitué à l'Irlande.

Les Anglais exigent de se voir reconnaître les mêmes avantages. *Sauf un arrangement amiable,* la Commission devrait reconnaître le bien-fondé de la plainte britannique et engager une procédure d'infraction contre les Français. Ceux-ci feront vraisemblablement valoir qu'il faudrait enfin doter la C.E.E. d'une organisation commune de marché. Les Allemands y sont hostiles, car une telle réglementation entraînerait des dépenses supplémentaires pour le Fonds européen agricole (F.E.O.G.A.). — Ph. L.

M. CHIRAC EST OPPOSÉ A LA TAXE DE CORESPONSABILITÉ

(De notre correspondant.)

Limoges. — Au cours d'un débat sur les problèmes agricoles au conseil général de la Corrèze, M. Jacques Chirac s'est prononcé contre le principe et les modalités d'application de la taxe de coresponsabilité sur le lait. Il a déclaré qu'il y avait *« une contradiction manifeste entre une mesure de taxation frappant les producteurs français de matières grasses d'origine animale et le refus opposé par nos partenaires de la Communauté à la demande de taxation des matières grasses d'origine végétale ou marine importées en Europe ».* En attendant la suppression de cette taxe de coresponsabilité, M. Chirac a estimé que son produit doit être géré par un organisme comprenant des représentants des organisations syndicales et professionnelles agricoles européennes *et affecté au financement* d'opérations directement liées à l'organisation de la production laitière et à l'exportation des *produits laitiers.*

D'autre part, le conseil général de la Corrèze a adopté un vœu demandant la suppression des *montants compensatoires* au sein du Marché commun agricole. M. Chirac s'est associé à cette proposition, estimant que les montant *compensatoires* étaient une *« tricherie manifeste ».*

A Bruxelles

Conseil ministériel de la dernière chance pour élaborer une politique de la pêche

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres de la C.E.E. se réunit ce lundi 16 janvier pour essayer une nouvelle fois de s'entendre sur la manière de répartir les droits de pêche entre les Etats membres dans la zone de 200 milles communautaires. Cette session devrait durer trois jours. Une nette amélioration de l'ambiance avait été ressentie lors de la précédente réunion ministérielle en décembre. Depuis, M. Gundelach, le commissaire européen chargé de ce dossier, a effectué un tour des capitales afin de convaincre les gouvernements de l'absolue nécessité d'un compromis. Les plus réticents demeurent les Britanniques. De fait, ce conseil apparaît comme celui de la dernière chance.

En raison de la nécessité, que personne ne conteste, de préserver les ressources en poisson, les opérations de chalutage, appelées « effort » de pêche dans les eaux de la C.E.E., doivent être inférieures en 1978 à ce qu'elles furent en 1976. Comment répartir le sacrifice ? Les Irlandais ont déjà obtenu un traitement de faveur : les Britanniques dont les mers fournissent 60 % des poissons susceptibles d'être pêchés dans les eaux communautaires, et qui par ailleurs ont beaucoup souffert des restrictions décidées par des pays tiers, tels que l'Islande ou la Norvège, entendent se voir reconnaître un régime nettement préférentiel. Les autres pays membres y sont disposés, pourvu que ce soit à des conditions raisonnables, qui ne condamnent pas leurs propres pêcheurs à la ruine.

Deux questions vont se trouver au centre des débats :

LA FIXATION DES QUOTAS. — La Commission va proposer, *pour chaque Etat membre,* par espèce et par zone de pêche, des quotas de captures valables en 1978. Elle s'apprêterait à proposer 35 % *aux Britanniques. Pour ce* faire, elle a évidemment été obligée de réduire les quotas des autres Etats membres, en particulier du Danemark. *Les Français voient* également leurs prises réduites, surtout celles du lieu noir en mer du Nord.

L'ACCES AUX EAUX COTIERES. — Les revendications des Britanniques ne sont pas uniquement quantitatives, mais aussi territoriales. Dans la bande côtière de 6 à 12 milles au large de leurs côtes, où les pêcheurs des autres Etats membres, en particulier français, détiennent des droits historiques, ils voudraient se voir reconnaître une complète exclusivité dans la zone de 12 à 50 milles. Ils voudraient donc bénéficier d'un régime d'accès très préférentiel.

Les propositions de la Commission reviendraient à préserver le libre accès et les droits historiques, mais à les discipliner. Dans la zone de 6 à 12 milles, les pays du continent devraient dorénavant communiquer aux autorités britanniques les « plans de pêche » *indiquant le nombre d'unités* allant chaluter, le tonnage des captures envisagées, etc. Ces « plans de pêche » devraient être établis en tenant compte d'une priorité pour l'Etat côtier — en l'occurrence le Royaume-Uni, — ce qui signifie pour le moins que les captures des armements continentaux ne pourraient en aucun cas dépasser le niveau atteint au cours des années précédentes.

Ce système de surveillance serait supervisé par la Commission de Bruxelles. En outre, celle-ci prévoit la possibilité d'imposer cette formule de « plan de pêche » dans certains périmètres « sensibles » (Ouest-Ecosse et ouest et sud de l'Irlande) de la zone de 12 et 50 milles.

Jusqu'à ce jour, les Britanniques ont rejeté ces propositions concernant les règles d'accès. Ils demandent surtout que cette « police des accès » soit assurée par l'Etat côtier, c'est-à-dire par eux-mêmes, et non par la Commission, ce que celle-ci, appuyée par les autres Etats membres, considère comme *« impensable ».*

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

LE PÉTROLE SAOUDIEN CONTINUERA A ÊTRE PAYÉ EN DOLLARS

L'Arabie Saoudite n'a pas l'intention de renoncer au dollar comme moyen de paiement pour ses livraisons de pétrole, a déclaré dimanche le cheikh Mohammed Aboud Kheil, ministre saoudien des finances et de l'économie. *« Mon pays,* a ajouté le ministre, *n'a entrepris aucune démarche pour que ses exportations de pétrole lui soient payées en eurodevises ou en « cocktail » de monnaies « autres que le dollar ».* Cette déclaration vient préciser celle qu'avait faite le 11 janvier 1977 M. Zaki Yamani, *ministre* saoudien du pétrole, pour qui les prix du brut pourraient être, à l'avenir, fixés en fonction d'un *« cocktail » ou « panier »* de monnaies et non plus seulement en dollars. Il ne s'agissait pas, en l'occurrence, d'envisager l'abandon *du dollar comme moyen* de paiement, mais de modifier le mode de calcul du prix des hydrocarbures. Rappelons qu'en juin 1975, l'OPEP avait déjà envisagé de calculer ses prix en droits de tirage spéciaux (D.T.S.), qui sont déjà un cocktail de monnaies. Le *Cheikh Mohammed Aboud Kheil,* dont le pays détient les plus importantes réserves officielles en dollars du monde (30 milliards) *et qui s'inquiète* de la baisse de cette monnaie, estime, néanmoins, que le dollar *« reprendra progressivement sa valeur antérieure ».*

● *Les ventes de pétrole algérien augmenteront de 6,7 % en 1978. — « Il n'est pas raisonnable de laisser à nouveau les prix du pétrole se détériorer »,* a déclaré M. Ghozali, ministre algérien de l'énergie et P.-D.G. de la société pétrolière d'Etat Sonatrach. Pour les pays industrialisés, le maintien de la valeur nominale du prix du pétrole n'est pas, selon M. Ghozali, forcément intéressante car ils s'exposent *« à voir ces prix rebondir un jour, brusquement, faute d'avoir voulu accepter une évolution stable et raisonnable ».*

L'Algérie compte vendre 57 millions de tonnes de pétrole en 1978, contre 53,5 millions en 1977 (soit + 6,7 %).

FAITS ET CHIFFRES

Commerce extérieur

● *Le gouvernement brésilien* vient de choisir, après deux ans d'études, les sociétés étrangères qui participeront au développement d'une industrie nationale de la mini-informatique. La consultation intéressait seize fabricants, parmi lesquels tous les grands noms de l'informatique mondiale (I.B.M., Burroughs, etc.). Trois firmes ont finalement été retenues : Fujitsu (Japon), Nixdorf (Allemagne fédérale) et Logabax (France). Le fait que les « lauréats » acceptent — à la différence des groupes américains — de s'associer minoritairement à des partenaires brésiliens, a incontestablement joué en leur faveur. Jugé très important par Logabax, ce contrat est cependant difficilement chiffrable, car il s'agit d'un vaste accord de transfert de technologie qui doit permettre à terme, au Brésil, de fabriquer sur place la totalité du matériel. En attendant, Logabax, Fujitsu et Nixdorf approvisionneront le marché brésilien à partir de leurs usines existantes.

Conjoncture

● *La consommation des ménages français en produits industriels* a dépassé à peine en décembre 1977 le niveau de décembre 1976. Elle se situait, selon l'INSEE, à 15,51 milliards de francs 1963 contre 15,40 milliards, soit 0, 7 % de plus. Cette consommation avait toutefois régulièrement diminué de janvier à *mai 1977,* revenant de 15,24 à 14,20 milliards ; elle a comblé depuis ce retard.

Élections professionnelles

● *Recul de la C.G.T. à l'arsenal de Toulon.* — Les élections de délégués à l'action sociale des armées qui ont eu lieu récemment à l'arsenal de Toulon se *sont traduites par un recul* de la C.G.T par rapport au scrutin précédent de 1971. Dans le collège ouvriers, techniciens et chefs d'équipe, la C.G.T a obtenu 4 500 voix, soit 55,9 % des suffrages (au lieu de 63,2 % en 1971). Force ouvrière, 1 832, soit 22,8 % (au lieu de 16,9), la C.F.D.T. 1 175, soit 14,6 % (au lieu de 14), la C.F.T.C. 538, soit 6,7 % (au lieu de 5,8). — *(Corresp.)*

Emploi

● *La société Pont-à-Mousson* va licencier cent trente personnes sur les sept cents que compte l'usine de Saint-Priest, dans la région lyonnaise. Cette mesure est, selon *la direction,* rendue nécessaire par la grave crise que traverse la robinetterie sanitaire (concurrence étrangère et nette *diminution* des mises en chantier de logements).

ÉTRANGER

EN ALGÉRIE

La sécheresse aggrave le déficit agricole

De notre correspondant

Alger. — Le beau temps qu'a [...]nu l'ensemble du Maghreb [de]puis quatre mois — à l'excep[tio]n de quelques jours de pluie [en] novembre — risque de com[pr]omettre gravement la prochaine [ré]colte. En Algérie, le ministre de [l'a]griculture et de la réforme [ag]raire, M. Tayebi Larbi, a orga[ni]sé une journée d'études sur la [lut]te contre la sécheresse et les [mo]yens d'améliorer la production.

Pour le moment, la situation [de]meure inquiétante. Selon El [M]oudjahid, le déficit pluviomé[tri]que est de 160, 80 et 46 milli[mè]tres dans les wilayas de Tlem[ce]n, Sétif et Tiaret. Sur 3 mil[lio]ns 200 000 hectares, 2 600 000 [seu]lement ont été labourés, la [su]perficie semée n'étant que de 70 000 hectares, soit 39 % de [l'o]bjectif fixé. La pluie, qui s'est [mi]se à tomber jeudi 12 janvier, [po]urrait contribuer à redresser la [sit]uation, mais jusqu'à quel [po]int ?

Au problème de la sécheresse, [in]dépendant de la volonté hu[ma]ine, s'en ajoutent d'autres, en [pa]rticulier le mauvais approvi[sio]nnement des campagnes en [se]mences, en pneumatiques et [pa]rfois en carburant. Dans l'en[se]mble, le matériel agricole de[vr]ait être suffisant pour répondre [à] l'essentiel des besoins ; des [at]eliers mobiles de réparations [cir]culaient dans les différentes [wi]layas, mais le nombre de [pa]nnes, chiffrées à 20 %, est par[tic]ulièrement élevé, en raison [pr]incipalement du manque d'entretien. En revanche, les disponibilités en engrais ont été largement suffisantes.

La situation qui prévaut va obliger l'Algérie à prélever sur les stocks des semences de l'année 1975-1976, qui avait été exceptionnellement bonne, et surtout d'importer, ce qui va représenter d'importantes sorties en devises. Le Canada est devenu un des principaux fournisseurs de céréales de l'Algérie, le total des importations algériennes est passé de 151 millions de dinars (1 dinar = 1,20 F) au cours des neuf premiers mois de 1976 à 706 millions de dinars (4 % du total des importations algériennes) pour la même période de 1977, soit un accroissement de 367 %. Dans ce total, les produits alimentaires tiennent une large place : 6 millions de dollars canadiens pour le lait et 68,4 millions pour le blé dur l'an dernier contre 3,11 millions il y a deux ans. L'orge et la pomme de terre du Canada représenteraient, en 1977, une sortie de 8 millions de dollars contre zéro l'année précédente.

Les ventes de céréales françaises baissent d'année en année. Elles sont passées de 206 millions de francs (274 700 tonnes) en 1974 à 24,9 millions (40 376 tonnes) en 1976. Mais cette chute est davantage due aux règlements de la Communauté européenne qu'à l'Algérie, qui était acheteuse de blé français.

PAUL BALTA.

FAITS ET CHIFFRES

[A]LLEMAGNE FEDERALE

La croissance du produit na[tio]nal brut ouest-allemand a été [de] 2,5 % (en termes réels) en [19]77, indique l'Office fédéral de [st]atistiques. En 1976, la croissance [av]ait été de 5,7 %. Le ralentisse[m]ent a été continu : le P.N.B [av]ait augmenté de 6,1 % au pre[m]ier semestre de 1976 ; de 5,3 % [au] deuxième semestre ; de 2,9 % [au] premier semestre de 1977 et [de] 2 % au second. Au début de [19]77, les experts officiels avaient [pr]évu une expansion de 5 %. [P]our 1978, le gouvernement s'est [fix]é un objectif de 3,5 %.

● Les commandes à l'industrie [all]emande ont augmenté de 6 % [(a]près correction des variations [sai]sonnières) en octobre-novem[bre] par rapport à août-septembre [der]nier. Celles qui provenaient [du] marché intérieur ont progressé [de] 5,5 %, tandis que celles qui [ét]ient originaires de l'étranger [aug]mentaient de 6 %. Cette [hau]sse a été particulièrement [for]te en ce qui concerne les biens [d'i]nvestissements (+ 13,5 % pour [les] commandes intérieures et [+] 9,5 % pour les commandes [ètr]angères). — (A.F.P.)

[GR]ANDE-BRETAGNE

● Pour la première fois depuis [un] an, le niveau de vie réel en [Gr]ande-Bretagne a progressé au [cou]rs du dernier trimestre de [197]7 : le revenu personnel dispo[nib]le des Anglais a augmenté de [...]% en octobre, novembre et dé[cem]bre 1977 par rapport aux trois [moi]s précédents. L'élévation du [niv]eau de vie a entraîné un [acc]roissement de la consomma[tion], alors que la part de l'épar[gne] est tombée à son plus faible [nive]au depuis près de quatre ans. (A.F.P.)

[HO]NGRIE

Des jeans fabriqués en [Hon]grie. — L'usine « 1er mai », [imp]lantée à Marcali, en Hongrie, [a co]nclu avec la firme américaine [Levi]-Strauss un contrat aux ter[mes] duquel elle fabriquera chaque [anné]e un million de jeans. [Pl]us de la moitié de la production sera « rachetée » et commercialisée hors de Hongrie par Levi-Strauss. Dans un premier temps, l'équipement et la technologie seront importés des Etats-Unis. Les travailleurs fabricant les jeans percevront un salaire supérieur de 25 % à la moyenne nationale, mais seront astreints à des cadences plus rapides.

SUISSE

● Création d'un franc suisse touristique ? — La hausse continue du franc suisse décourage de plus en plus les visiteurs allemands, britanniques et français. Inquiète de cette situation, l'Association des hôteliers helvétiques a demandé, mardi 10 janvier, au Conseil fédéral et à la Banque centrale, de fixer un taux de change minimum garanti pour les touristes qui se rendront en Suisse au cours de l'été et de l'hiver prochains. — (Reuter.)

En Grèce

LE GOUVERNEMENT PRÉVOIT UNE AUGMENTATION DES BAS REVENUS

(De notre correspondant.)

Athènes. — M. Georges Rhallys, ministre de la coordination, vient de tracer les grandes lignes de la politique économique grecque tout en faisant preuve de rigueur et de vigilance dans le domaine de la lutte contre l'inflation. Le gouvernement va renforcer sa politique sociale et prendre une série de mesures propres à provoquer une relance. Il s'agit aussi d'améliorer le marché de l'emploi, pour l'instant quelque peu défaillant.

En vue d'augmenter le pouvoir d'achat des économiquement faibles, le gouvernement prévoit un rajustement des salaires les plus bas et des retraites trop faibles. Les revenus des classes agricoles seront également et sensiblement améliorés. Il devrait en résulter un coup de fouet pour la consommation intérieure. Le gouvernement va encourager les investissements productifs créateurs de nouveaux emplois. Des mesures concrètes faciliteront les investissements publics et privés, point faible de l'économie grecque ces dernières années.

En matière d'inflation, les autorités vont s'efforcer de maintenir l'augmentation du coût de la vie à 10 %, contre 12,8 % en 1977. Il n'y aurait donc pas de hausse des services publics : postes, transports... Un contrôle plus sévère sera exercé sur les prix des produits destinés au marché intérieur. Pour l'année en cours, le budget prévoit des charges militaires de l'ordre de 60 milliards de drachmes, contre 25 milliards en 1974 ; les dépenses militaires augmentent plus rapidement que le revenu national.

Enfin, M. Rhallys a souligné que le gouvernement accordait toute son attention à la question des salaires et des traitements, et s'attacherait à satisfaire, compte tenu des impératifs économiques du pays, les revendications formulées par les différentes catégories de salariés. Dans ce domaine, le gouvernement se heurte à une vive résistance des syndicats et des organisations professionnelles, qui réclament des augmentations de l'ordre de 25 à 30 %, sensiblement plus fortes que celles envisagées par les pouvoirs publics.

MARC MARCEAU.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,7080	4,7120	+ 60	+ 100	+ 120	+ 170	+ 470	+ 530
$ can.	4,2770	4,2890	+ 70	+ 120	+ 120	+ 175	+ 490	+ 570
Yen (100).	1,9470	1,9550	+ 110	+ 140	+ 220	+ 260	+ 660	+ 720
D. M.	2,2230	2,2310	+ 120	+ 150	+ 230	+ 270	+ 750	+ 800
Florin	2,0780	2,0870	+ 60	+ 80	+ 120	+ 160	+ 480	+ 520
F B. (100)	14,3500	14,3910	— 10	+ 150	+ 40	+ 270	+ 700	+1100
F. S.	2,3850	2,4050	+ 170	+ 200	+ 320	+ 360	+1000	+1070
L. (1 000)	5,3530	5,3830	— 700	— 500	—1120	— 900	—2450	—2150
£	9,0900	9,1200	+ 205	+ 220	+ 370	+ 470	+1320	+1450

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2 5/8	2 7/8	2 1/2	3	2 1/2	3	2 3/4	3 1/4
$ U.S.	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4	7 1/2	8
Florin	4 1/2	5 1/2	5	5 1/2	5	5 1/2	5	5 1/2
F. B.	8	9 1/2	7 3/4	8 1/2	8	8 3/4	8 1/2	9 1/4
F. S.	0	1/2	1/2	1	1/2	1	1 1/4	1 3/4
L. (1 000).	15	25	21	25	21	25	20	24
£	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 3/4	7 1/4
Fr. franç.	9 1/2	10 1/2	11	11 1/2	12	12 1/2	12 3/4	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LOGEMENT

Les mises en chantier baisseraient de 5 à 10 % en 1978

La baisse globale des mises en chantier de logements neufs pourrait, en 1978, atteindre 5 à 10 % : *on commencerait ainsi de 430 à* 450 000 logements, au lieu de 475 000 en 1977. C'est ce que confirme la dernière enquête de conjoncture du ministère de l'équipement (1).

On enregistrerait ainsi un nouveau recul, puisqu'en 1976 492 000 logements avaient été mis en chantier. En 1978, on s'attend, en particulier, à une nouvelle baisse dans le secteur des H.L.M. locatives (60 à 70 000 logements, contre 75 à 80 000 en 1977), tandis que l'accession aidée à la propriété (y compris avec des *prêts H.L.M.) serait moins* touchée (155 à 165 000 logements contre 170 000 en 1977), ainsi que le secteur *libre* (215 000 logements contre 220 à 225 000 en 1977).

Dans le secteur locatif aidé, au cours de l'année écoulée, la faiblesse du rythme de consommation *des crédits est significative : 33 000* logements avaient été financés à la fin novembre 1977, contre 51 000 à la même date en 1976. Tous types de financement confondus, la construction d'immeubles collectifs a reculé de 13,5 % durant les neuf premiers mois de 1977, tandis que le nombre de maisons individuelles progressait de 7,5 %.

Dans la promotion privée, la région Ile-de-France et surtout Paris sont les principales zones touchées : dans la capitale, la chute des mises en chantier a atteint 28 % en 1977, après une baisse de 56 % en 1976.

Enfin, les travaux d'amélioration de l'habitat existant bénéficieront en 1978 d'une hausse de 19 % de la dotation budgétaire et des reports *de crédits 1977 inutilisés.* Cependant, le taux élevé des financements complémentaires non aidés et les *mesures de limitation de hausse des* loyers continueront à freiner et à limiter les engagements de travaux.

Pour les entreprises de bâtiment et de travaux publics, on s'attend, en 1978, *à une stagnation de la* production (— 0,3 %), la légère augmentation de l'activité des entreprises *de travaux publics (+ 1,6 %) compen*sant la baisse d'activité des entreprises de bâtiment due à la diminution des mises en chantier de logements neufs.

La demande des administrations (Etat et collectivités locales) devrait baisser de 2 % en volume par rapport à 1977, tandis que le marché des entreprises nationales s'accroîtrait de 10 % pour E.D.F. (trois nouvelles tranches de centrales nucléaires), de 16 % pour le ministère des postes et télécommunications (centraux téléphoniques). Dans les entreprises privées, on prévoit une augmentation *de la demande, en volume, de 1,2 %.* Dans le secteur du logement, pour les entreprises, la baisse du nombre des mises en chantier sera légèrement compensée par l'amélioration de la qualité de la construction.

(1) *Etudes et notes d'information*, n° 4, décembre 1977. Direction du bâtiment et des travaux publics et de la conjoncture, ministère de l'équipement, 34, rue de la Fédération, Paris (15e).

ENVIRONNEMENT

APRÈS LE DIAGNOSTIC ÉTABLI A LA CONFÉRENCE DE MONACO

Dix-sept pays vont dresser la liste noire des pays qui « empoisonnent » la Méditerranée

Monaco. — Des experts, venus de différents pays méditerranéens, entameront à Cannes, en avril prochain, leur premier stage de perfectionnement sur la question des ressources en eau. A Aix-en-Provence, des spécialistes français vont entreprendre l'étude des mouvements touristiques qui jettent chaque année les Européens du Nord vers les plages de la Méditerranée. Pour dresser la carte des pollutions côtières, la France suggère d'utiliser les films pris par les satellites américains et soviétiques. Telles sont, parmi plusieurs autres, trois propositions concrètes avancées par la France à la conférence sur la Méditerranée, qui s'est tenue à Monaco, du 9 au 14 janvier, sur l'initiative du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

De notre envoyé spécial

L'objectif, pour les délégués de dix-sept pays, est clair : il s'agit de sauver le système écologique de la Méditerranée, menacé par la pollution, le tourisme, le trafic maritime, l'industrialisation et la pêche abusive. « *Toutes les nations sont embarquées sur le même navire,* a dit M. Serge Antoine, l'un des membres de la *délégation française, et personne ne voyage en première classe.* »

Tout le monde est d'accord là-dessus. La *présence* à Monaco de dix-sept des dix-huit nations riveraines (seule, l'Albanie boude encore) est la preuve que le péril écologique a réussi là où, depuis des siècles, l'argent, les armes, la religion et la diplomatie ont échoué : souder la mosaïque des peuples méditerranéens. C'est un événement politique encore mal perçu mais considérable.

Le point de départ, c'est la conférence de Barcelone de février 1975. Douze pays, parfois aussi opposés qu'Israël et l'Egypte ou la Turquie et la Grèce, avaient, pour la première fois, laissé leurs querelles au vestiaire pour s'asseoir à la même table et adopter un « programme commun » en trois points. D'abord, faire le « *check up* » du malade, c'est-à-dire l'évaluation des pollutions, sans attendre le diagnostic complet ; signer des protocoles techniques limitant ou interdisant telle ou telle pollution ; enfin, puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, étudier un plan de développement des pays méditerranéens qui respecte l'environnement : c'est le fameux « plan bleu », dont l'initiative revient à la France (*le Monde* du 14 février 1977).

Après une demi-douzaine de conférences, il s'agissait cette fois, à Monaco, trois ans après l'acte solennel de Barcelone, de voir où en était l'exécution du « programme commun ». L'évaluation des pollutions est largement entamée. Tous les organismes dépendant de l'ONU, des dizaines de laboratoires nationaux, l'équipe du commandant Cousteau, tout le monde s'y est mis. Le premier constat dressé par M. Mostapha Tolba, directeur du P.N.U.E., est accablant : la Méditerranée absorbe chaque année 130 tonnes de mercure, 2 800 tonnes de zinc, 60 000 tonnes de détergents, 12 000 tonnes de phénol, 120 000 tonnes de pétrole et des milliards de germes nocifs.

Le *commandant* Cousteau, dont *la Calypso* vient de rentrer d'une exploration de cinq mois et rapporte trois mille six cents échantillons à analyser, est inquiet. « *On trouve au fond des métaux lourds en quantités préoccupantes,* dit-il. *Sur les seize emplacements que nous avons visités et que les Etats se proposent de transformer en parcs naturels marins, pas plus de quatre ou cinq méritent encore d'être protégés, les autres ont été saccagés par les chasseurs sous-marins.* »

Des initiatives analogues pour les Caraïbes et le golfe Persique

De son côté, M. Mostapha Tolba n'a pas hésité à déclarer à Monaco : « *Les bains de mer deviennent un risque dans de nombreuses zones de loisirs qui, jadis, étaient salubres.* »

Le diagnostic est donc plus inquiétant qu'on ne le pensait. Où en est la thérapeutique ? Les riverains ont déjà signé, à Barcelone, en février 1976, deux accords techniques, l'un réglementant les immersions par bateau ou par avion, l'autre organisant la concertation en cas de marée noire. Les parlements de sept pays (France, Espagne, Yougoslavie, Tunisie, Liban, Malte et Monaco) viennent de ratifier ces textes, qui deviennent donc immédiatement applicables. Déjà un centre d'alerte fonctionne à Malte sur la route des tankers.

Un troisième accord beaucoup plus important est en discussion. Il s'agit de *combattre la pollution* tellurique, autrement dit celle qui vient du rivage, soit 90 % du total. *Ce sont les déversements de qua*rante-quatre millions d'habitants et ceux de trente fleuves dont le *Nil, le Pô, le Rhône*, etc. Tout le bassin méditerranéen est concerné. Le texte prévoit d'in*terdire le déversement dans* les cours d'eau et en mer de certains produits notés sur une liste noire *et de réglementer* tous ceux inscrits sur une liste grise. On touche à des intérêts immenses et on met le doigt sur des lacunes honteuses. *Sur la côte française,* par *exemple*, Perpignan, Montpellier, Marseille, Toulon, Nice, n'épurent que très *partiellement ou pas du tout leurs* eaux d'égouts. Les gros pollueurs (la France, l'Espagne, l'Italie) voudraient bien qu'on n'aille pas trop loin. Les pays pauvres, eux, manquent de techniciens. Néanmoins, cet accord sur la pollution tellurique devrait être signé avant la fin de 1978. On en prépare un quatrième sur les recherches de pétrole en mer et un cinquième sur les parcs naturels marins.

Enfin, dernier chapitre du « programme commun », l'étude d'une croissance à la méditerranéenne, c'est-à-dire soucieux de l'environnement. Ce plan bleu a été adopté à Split (Yougoslavie) en février 1977 et on a décidé que *son financement (3,6 millions de* francs), les expertises, l'élaboration des « scénarios du futur » et *les propositions concrètes* qui seront faites aux gouvernements s'échelonneront jusqu'en 1982.

Les choses paraissent donc bien parties en Méditerranée et le mérite en revient au P.N.U.E., qui obtient son premier vrai succès depuis sa création en 1972. Les Etats riverains du golfe Persique, de la mer des Caraïbes et ceux du golfe de Guinée vont préparer à leur tour des programmes concertés de protection du milieu marin.

MARC AMBROISE-RENDU.

AFFAIRES

LES SALONS FRANÇAIS

Jusqu'au 17 : Salon internatio[nal] du luminaire, porte de Versailles, 9 heures à 19 heures ; pas de n[oc]turne. Pour les professionnels.

***Jusqu'au 23 :* Salon internatio[nal] de la navigation de plaisance, C.N.I. Défense. Journées pour les prof[es]*sionnels*, les 12 et 13 janvier. Ouv[ert] au public le 13 à partir de 18 heur[es] de 10 heures à 20 heures. Nocturn[es] les 13, 17 et 20 janvier, jusq[u'à] 23 heures.**

Du 14 au 19 : Salon de la bij[ou]terie, joaillerie, orfèvrerie, horlo[ge]rie, cadeaux (Bijorhca). Porte [de] Versailles, de 9 heures à 18 h. ; pas de nocturne. Pour les prof[es]sionnels.

Du 20 au 26 : Marché internatio[nal] du disque et de l'édition music[ale] (MIDEM). Cannes, de 9 h. 30 [à] 18 h. 30. Pour les professionnels.

● *La Cellulose du Pin* (grou[pe] Saint - Gobain - Pont - à Mousson), l'un des plus gros p[ro]priétaires forestiers des Landes l'intention de vendre un de plus importants domaines, ce[lui] de sa filiale « La Saussouze (23 000 hectares). Ce désenga[ge]ment, jugé nécessaire par les [di]rigeants du groupe, devrait p[er]mettre à la Cellulose du P[in] d'améliorer sa trésorerie, de [di]minuer ses frais financiers et financer une partie de ses inv[es]tissements pour développer [son] outil de production. En out[re,] 160 millions de francs d'arg[ent] frais seront obtenus par le bi[ais] de l'augmentation du capital cours de la Cellulose du Pin. groupe Saint - Gobain - Pont - Mousson verra ainsi sa particip[a]tion passer de 58 % à près 80 %, la part de la société Pri (35 %) diminuant sensibleme[nt]. On pense que les forêts de Saussouze pourrait intéresser organismes financiers (banq[ue] Caisse nationale de prévoyance.

● *Le Marché international la sous-traitance* — Midest 78 se tiendra du 2 au 6 octobre Toulouse.

TRANSPORTS

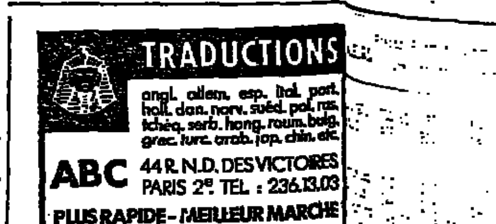
● *Accords aériens franco-vietnamiens.* — Deux accords aériens *viennent d'être signés* à Hanoï entre les responsables d'Air France et ceux de l'aéronautique *civile* de la République socialiste du Vietnam. Le premier accord permet aux avions de la compagnie nationale de survoler Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon) sur leurs routes vers Manille et Hongkong.

L'autre accord permet à ces mêmes appareils de passer à la verticale de Danang, à compter du 1er mars, sous réserve d'un accord avec le Laos et la colonie britannique de Hongkong. L'accès de ce couloir réduira d'environ une heure et quart le trajet Bangkok-Hongkong. — *(A.F.P.)*

● *Pas d'accord tarifaire sur l'Atlantique nord.* — Les responsables des compagnies aériennes régulières opérant sur l'Atlantique nord viennent de se séparer à Genève, après cinq jours de discussions, sans avoir réussi à se mettre d'accord sur une nouvelle grille tarifaire applicable sur ce réseau, à compter du 1er avril prochain.

Ils ont exposé leurs points de vue sur la crise ouverte par la mise en service, à l'automne dernier, du *train du ciel* de Freddie *Laker* entre *Londres* et New-New-York. Ils avaient déjà échoué dans leurs tentatives pour trouver *un bon arrangement* tarifaire en octobre à Cannes et en novembre à Miami. — *(A.F.P.)*

● *Orly : nouvelles trajectoires pour les avions.* — De nouvelles trajectoires de décollage devraient être mises en service à *Orly* dans le courant du mois de mars 1978. Ces modifications ont pour objet *de soulager les secteurs* fortement urbanisés situés autour de la balise de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne). La solution consiste à détourner les avions plus au sud — à hauteur de Chevannes — au-dessus de zones moins habitées, sans trop allonger les temps de vol. — *(Corr.)*





هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	6 janv.	13 janv.
Indice général	71,8	72,2
Assurances	131,8	131,1
Banq. et sociétés financ.	82,7	82,5
Sociétés foncières	73,1	72,3
Sociétés investiss. portef.	70,7	70,5
Agriculture	75	74
Aliment., brasseries, distill.	67,2	67,8
Autom., cycles et l. équip.	82,3	86,3
Bâtim., matér. constr., T.P.	75	76
Caoutchouc (ind. et comm.)	63,1	53,5
Carrières salines, charbon	80,7	81,3
Constr. mécan. et navales	65,2	64,2
Hôtels, casinos, thermal.	88,6	89,5
Imprimeries, pap., cartons	58,6	59,3
Magas., compt. d'exportat.	51	51,4
Matériel électrique	79,3	80,2
Métall., com. des pr. métal.	36,9	36,1
Mines métalliques	76,5	74,9
Pétroles et carburants	66,1	65,6
Prod. chimiq. et él.-mét.	73,8	73,5
Services publics et transp.	79,8	79,8
Textiles	99,8	99,2
Divers	86,3	90,5
Valeurs étrangères	103,9	102,2
Valeurs à rev. fixe ou ind.	125	125,9
Rentes perpétuelles	83,1	83,6
Rentes amort., fonds gar.	190	153,2
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,3	92,2
Sect. ind. publ. à rev. ind.	230	236
Secteur libre	102,3	102,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	219	220,6
Val. franç. à rev. variable	496,2	500,4
Valeurs étrangères	787,9	785,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	57,5	58,9
Produits de base	35	36,3
Construction	75,5	76
Biens d'équipement	62,1	63
Biens de consom. durables	94,6	98,7
Biens de cons. non durabl.	48,7	49,2
Biens de consom. aliment.	58,3	61,4
Services	84,1	88,2
Sociétés financières	66,8	68,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	151,4	150,7
Valeurs industrielles	51,1	52,5

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Batinorest, c. 14	1 p. 4	2 ..
Bois Dér. Océan, c. 1	5 p. 3	.. ..
— (act. anc.), c. 18	5 p. 21	.. ..
Bque Comm. Maroc, dr.	1 p. 5	.. ..
Rolinco, c. 18	1 p. 20	.. ..
Sélection Etrang., c. 14	3 p. 2	.. ..
S.I.L.I.C., c. 13	1 p. 3	1 90

LONDRES

Une tendance à l'effritement prévaut lundi dans un marché très calme. Les industrielles et les pétroles perdent un peu de terrain. En revanche, les fonds d'Etat en gagnent un peu. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 174 45 contre 172 45

VALEURS	CLOTURE 13/1	COURS 16/1
Beecham	652 ...	647 ...
British Petroleum	814 ...	812
Courtaulds	128 ...	119
De Beers	287 ...	289 ...
Imperial Chemical	340 ...	336 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	188	181
Shell	515 ..	512 ...
Vickers	189 ...	189
War Loan 3 1/2 %	35 5/8	36 3/4
*West Driefontein	26 1/8	26 7/8
*Western Holdings	22 ...	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

THORN ELECTRICAL INDUSTRIES. — Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 31 mars, le bénéfice avant impôts s'élève à 46,1 millions de livres (contre 42,4 millions au 30 septembre 1976) et le bénéfice net attribuable à 20,79 millions de livres (contre 18,89 millions). Le chiffre d'affaires pour cette période atteint 524 *millions* de livres contre 491 millions. Dividende intérimaire de 2,45 pence contre 2,2275 pence. Pour l'exercice entier, la direction table sur un bénéfice comparable au précédent (103.34 millions de livres avant impôts).

PERRIER S.A. — Bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 1977 : 37,02 millions de francs contre 13,56 *millions. Dividende* global de 7,50 F contre 3.60 F.

C.F.A.O. — Attribution gratuite *d'une action nouvelle pour* huit. Le capital est porté de 72 millions de francs à 81 millions de francs. Les actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 1978.

GENERALE DES EAUX. — Le résultat net pour 1977 serait très voisin du précédent (99,60 millions de francs). « Le nouvel exercice s'annonce difficile en raison de la persistance de la politique suivie par le gouvernement en matière de limitation du prix de l'eau et de la gravité des *problèmes que pose* à toutes les entreprises de travaux, une conjoncture de plus en plus déprimée », a déclaré le président. Le capital sera augmenté par incorporation de réserves.

CROUZET. — Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour 1977 s'élèverait à 710 millions de francs (+ 12 %).

B. A. L. O.

Le numéro du 16 janvier publie notamment les insertions suivantes :

Société pour le financement d'immeubles commerciaux et industriels « SOFICOMI ». — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs divisé en 100 000 obligations de 1 000 francs nominal, portant intérêt de 11,30 % et amortissables en douze ans maximum.

Banque commerciale du Maroc. — Emission à 75 dirhams de 130 000 actions nouvelles de 50 dirhams *(une pour cinq), jouissance* du 1er janvier 1978, portant le capital de 32 500 000 dirhams à 39 millions *de dirhams ; 99 998 actions seront* négociables à la Bourse de Paris.

Compagnie financière du groupe Victoire. — Attribution gratuite de 195 200 actions nouvelles de 100 F nominal (une action nouvelle pour *dix anciennes), jouissance du 1er* octobre 1977. Le capital social se trouvera ainsi porté de 195 200 000 F à 214 720 000 F.

Socantar. — Insertion en vue de la mise en circulation et cotation éventuelle de 1 325 582 actions nouvelles de 50 F nominal émises en rémunération de l'apport-fusion de la totalité de l'actif de la société *Antar,* pétrole de l'Atlantique, soit 381 469 158 F.

Ces actions sont créées jouissance du 1er juillet 1977. *Elles sont* attribuées aux actionnaires d'Antar, pétroles de l'Atlantique à raison d'une action Socantar pour deux actions Antar, pétroles de l'Atlantique.

Degrémont. — Attribution gratuite de 75 000 actions de 100 F (trois nouvelles pour treize anciennes), jouissance du 1er octobre 1976. *Le capital sera* ainsi porté de 32 500 000 francs à 40 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	12 jan.	13 jan.
Valeurs françaises	95,5	98
Valeurs étrangères	98,8	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,7	58,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/1	16/1
1 dollar (en yens)	240 82	Clos

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7-8 %

BOURSE DE PARIS - 13 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 ..	0 863
5 %	51 70	4 753
5 % 1920-1960		4 758
3 % amort. 45-54	68 20	1 364
4 1/4 % 1963	102 85	2 783
4 1/4-4 3/4 % 63	91 70	1 386
Emp. N. Eq. 5165	106	1 371
Emp. N. Eq.6%66	104 20	1 726
Emp. N. Eq.6%67	99 70	3 732
Emp. 7 % 1973	292	6 952
Emp. 8,80 % 77	108 94	5 690
E.D.F. 5 ½ 1960		4 256
— 5 % 1960	...	4 548

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... ..	580
E.D.F. parts 1959	... ..	490
Ch. France 3 %	... ..	153 10
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	... ..
Abeille (Vie)	... ..	. ..
A.G.F. (Sté Cent.)	380	386
Ass. Gr. Paris-Vie	1335	1380
Concorde	324	324
Epargne France		
Financ. Victoire	175	c175
Fonc. T.I.A.R.D.	85	85

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	172	172 50
France (La)	343	343
GAN (Sté) Centr.	623	623
Protectrice A.I.R.	250	250
U.A.P.	546	548
Alsacien. Banque	384	384
Banque Hervet	234 50	*231 80
Bque Hypoth. Eur	228	229
Bque Nat. Paris	378	370
(Li) B. Scalb. Dup	.. ..	82
Banque Worms	142	141
C.G.I.B.	55	56
Cofica	86	85
C.A.M.E.	38 70	38 70
Creditel	102 80	101 80
Créd. Gén. Indust	145 10	150 90
Cr. Ind. Als.-Lor.	122	125
Crédit Lyonnais	328	328
(M.) Crédit Mod.	..	..
Electro-Banque	139	139 50
Eurobail	106 80	107
Financière Sofal	248	248
Fr. Cr. et B. (Cie)	42	41 50
France-Bail	198 10	199
Hydro-Energie	15 48	14 80
Immobail B.T.P.	137 50	137 50
Immobanque	180	180
Immofice	145	145
Interbail	152	157

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	113	114 90
Locabail Immob.	197 80	198
Loca-Expansion	109 50	109
Locafinancière	123 50	123 80
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	185 10	184 50
Séquanaise Banq.	150	149
SLIMINCO	190	193
Sté Cent. Banq.	78 10	78 20
Sté Générale	201 20	201 40
SOFICOMI	163 10	165 10
Sevabail	212	212
UCIP-Bail	117 ..	116
Unibail	180 ..	180
Un. Ind. Crédit	138	138
Cie Foncière	74 10	73 ..
C. G. V.	215	215
Fonc. Chât.-d'Eau	595	592
(M) S.O.F.I.P.		68
Fonc. Lyonnaise	490	509
Immob. Marseille	800	800
Louvre	150	150
Midi		291
Rente foncière	291	291
SINVIM	146 80	147 20
Cogifi	112 70	112 30
Foncina	96 40	95
Gr. Fin. Constr.	115	113
Immindo	... ..	108 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	83 ..	83
Cie Lyon. Imm.	85 10	85 10
UFIMEG	88	80
U.G.I.M.O.	99 70	99 10
Union Habit.	142	142
Un. Imm. France	124	126 ..
Acier Investiss.	85	84 50
Gestion Sélect.	177	175
Sofragi	224 90	224 50
Abeille (Cie ind.)	162 ..	168 50
Applic. Hydraul.	521	c526
Artois	85	85
Centen. Blanzy		234
(Ny) Centrest	108 ..	108
(Ny) Champex	... ..	
Charg. Réun. (p.)	....	2300
Comindus	385	387
(Li) Dév. R. Nord	130	125
Electro-Financ.	196	196
Fin. Bretagne	39 50	38 10
Fin. et Mar. Part.	59 10	59 10
Gaz et Eaux	496	496
La Mure	18	d 18 70
Lebon et Cie	121 50	123 80
(Ny) Lordex	...	110 ..
Cie Marocaine	.. ..	26 30
OPB Paribas	77	77 ..
Paris-Orléans	73 ..	74 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	59 80	62 10
Placem. Inter.	77 50	77 60
Providence S.A.	c190 20	172
Revillon	288	c283 50
Santa-Fé	80	80
Setto	72 60	72 60
Sofinex	189	190
Cambodge	39 10	37 50
Clause	381	382 ..
Indo-Hévéas	91 20	91 20
Madag. Agr. Ind.	.. ..	25
(M.) Mimot	d 10 40	o 10 80
Padang	.. ..	80 20
Salins du Midi	154	154
Aliment Essentiel	146 50	168
Allobroge	198	200
Banania	185	182
Fromageries Bel	83	85 90
Cédis	386 50	402
(M.) Chambourcy	...	185
Compt. Modernes	116	112
Docks France	194	194
Economats Centr.	268	274 90
Epargne	339	339
From. P.-Renard	216	216
Générale Aliment.	81 60	80 50
Genvrain	146 30	145 90
Goulet-Turpin	148 ..	146
Lesieur (Cie fin.)	276	274
Gr. Moul. Corbeil	125 50	130
Gr. Moul. Paris	245	244
Nicolas	217	218
Piper-Heidsieck	206 50	o206 50
Potin	d310	319
Rochefortaise		142
Roquefort	215	215
Saupiquet	200	208
Sup. Marché Doc.	68	69 50
Taittinger		247
Unipol	181 70	181 70
Bénédictine	1010	1010
Bras et Glac. Int.	309	309
Dist. Indochine	307	315 50
Ricqlès-Zan	69	67 ..
Saint-Raphaël	...	126 ..
Sogepal	...	240 ..
Union Brasseries	24	24
Stanma	... ..	200
Sucr. Bouchon	61 50	61 50
Sucr. Soissonnais	170	163 20
Berliet	250	250
Chausson (Us.)	30 10	30 15
Equip. Véhicules	50 ..	58
Motobécane	77	77
Saviem	110	110
Bois Dér. Océan	d 7	* 7
Borie	222	228
Camp. Bernard	71	71
C.E.C.	42 20	40 60
Carabati	98 ..	98 10
Ciments Vicat	237 50	237
Cachery		52
Drag. Trav. Pub.	102	102 30
F.E.R.E.M.	60	59 90
Fougerolle	88 40	89 90
Française d'entr.		..
G. Trav. de l'Est	67	65 10
Heriloq	149	152
Iéna Industries	o 14 25	14
Lambert Frères	31 ..	31 50
Leroy (Ets G.)	48 50	48 50
Origny-Desvroise	81	84 20
Porcher	127 20	126 20
Rougier	115	115
Ruetière Calas	160 30	165
Sablières Seine	86 ..	90
S.A.C.E.R.	25 ..	26
Savoisienne	95 ..	97
Schwartz-Hautm.	.. ..	28 40
Spie Batignolles	41	41 40
Unidal	121	124
Voyer S.A.	..	70
Dunlop	16 05	16 50
Hutchinson-Mapa	78	72
Safic-Alcan	147	143 10
Comiphos	73	72 50
S.M.A.C.	98	88 40
Gaumont	422	422 50
Pathé-Cinéma	60 10	62 50
Pathé-Marconi	... ..	o104 50
Tour Eiffel	90	88 50
Air-Industrie	.. ..	68 60
Applic. Mécan.	37 10	37 10
Arbel	119 50	119 50
Bernard-Moteurs	50	58
B.S.L.	165	166
C.M.P.	283	284 50
De Dietrich	434 30	445
Duc-Lamothe	285	285
E.L.M.-Leblanc	441	434
Ernault-Somua	58 50	55
Facom	565 ..	565

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	54	54
(Li) F.B.M. ch. fer	... ..	101
Frankel	o335	330
Huard-U.C.F.	185	185
Jaeger	83 20	84
Jaz	149	149
Luchaire	154	154
Manurhin	148	138
Métal Déployé	203 50	*195 40
Nadella	59	57 30
Nodet-Gougis	170	178
Peugeot (ac. ent.)	130	132 10
Ratier-For. G.S.P.	..	o 15 50
Ressorts-Nord		108
Roffo	4 50	4 45
S.A.F.A.A. Ap. Aut	76 50	76 70
Satam	49	49
Sicli		36
Soudure Autog.	140	141 10
S.P.E.I.C.H.I.M.	380	380
Stokvis	67 10	67 10
Trailor	298	280
Virax	109	*107
At. Ch. Loire	13	12 90
France-Dunkerque		52
Ent. Garès Frig.	118	108
Indus. Maritime	223 ..	223
Mag. gén. Paris	113 20	114 80
Cercle de Monaco	35	36 40
Eaux de Vichy	427	433
Sofitel	19 90	28 70
Vichy (Fermières)	157 ..	160 ..
Vittel	. ..	160
Aussedat-Rey	32	32
Darblay S.A.	27 50	27 50
Didot-Bottin	125	126
Imp. G. Lang	6 90	7
La Risle	..	50 10
Rochette-Cenpa	o 42 80	39 30
A. Thiéry-Sigrand	118 ..	118
Bon Marché	101 ..	103 10
Damart-Servip	276	276
Darty	339	349
Mars. Madagasc.	66 50	57
Maurel et Prom.	78 10	78 10
Optorg	*138	140
Palais Nouveauté	383	384
Prisunic	25 30	26 05
Uniprix	36	36 50
Crouzet	38 90	80 80
Europ Accumul.	230	230
Ind. P.(C.I.P.E.L.)	78 10	78
Lampes	88 60	82 ..
Merlin-Gerin	196 10	196 40
Mors	37 60	36 10
Océanic		107
Paris-Rhône	117	117
Piles Wonder	191	191 20
Radiologie	163	161 50
SAFT Acc. fixes	530	540
Schneider Radio	160	166
SEB S.A.	128 70	126
S.I.N.T.R.A.	280	287
Carnaud S.A.	48	47 30
Davum	54	54
Escaut-Meuse	120	121 50
Ponderie-prés.	23 10	23 30
Gueugnon (F. de)	41	41
Profilés Tubes Es.	28 80	26 80
Senelle-Maub.	41	41 10
Tissmétal	57	56 05
Vincey-Bourget	d 22 50	d 23 10
Huaron	114 50	111
Kinta	259 ..	264
Mokta	...	135
Amrep G.	302 70	314
Antargaz		160
Antar P. Atlant.	67	67
Hydroc. St-Denis	140 ..	142 80
Lille-Bonnières-C.	155	155 10
Shell Française		47
Carbone-Lorraine	38 60	37 50
Delalande S.A.	165	165
Finalens	..	43
FIPP	67	67
(Ly) Gerland	280	280
Gévelot	127 70	126
Grande-Paroisse	93	93
Huiles G. et dér.		48
Novacel	109	110
Pargor	245	245
Quartz et Silice	29	28
R.E.T.I.	177	177
Ripolin-Georget		44 30
Rousselot S.A.	521	522
Soufre Réunies	146	145
Synthelabo	87	86
Thann et Mulh.	30 50	30 50
Ufiner S.M.D.	85 80	85 80
Agache-Willot	411	413
Filés Fourmies	18 80	19 20
Lainière-Roubaix	40	40

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rondière	280	280
Saint-Frères	60	62 40
Auxil. Navigation	128	125
M. Chambon	118	115
Gén. Maritime	75 10	* 74
Delmas-Vieljeux	242 30	242
Messag. Marit.		
Nat. Navigation	67 ..	68
Saga	32 80	33 50
S.C.A.C.	86	85
Steml	240	240
Tr. C.I.T.R.A.M.		119
Transp. et Indust.	182	180
(Li) Baignol-Farj.	40 ..	40
Bis S.A.	*187	188
Blanzy-Ouest	166	156
La Brosse	..	71
Degremont	328 20	328 20
Dong-Triêu	160	180
Duquesne-Purina	272 60	283 50
Esafior	760	790
Ferrailles C.F.F.	d183	d128 50
Havas	181	181
Locatel	165 50	160 60
Lyon-Alemand	103 90	103 90
G. Magnant		50
(Ly) Majorette	265	265
M. I. C.	116	d128 ..
Novotor	189 50	d113
O.F.P.-Om.F.Paris	248 10	249 10
Publicis	103	105
Sellier-Leblanc	*130	132
Waterman S.A.	183	193
Brass. du Maroc	275	276
Brass. Ouest-Afr.	93 50	93
Elf-Gabon	475	475 80
(B) Min. et Métl.	340	340
C.E.C.A. 5 1/2 %	....	4600 ..
Emprunt-Young	...	243
Nat. Nederlanden	... ..	209 90
Phenix Assuranc.	25 70	26 20
Algemene Bank	685 ..	880
Bco Pop. Español	68 ..	69
B.N. Mexique	.. ..	30
B. règl. Intern.	....	11500
Bowring C.I.	10 10	10 10
Commerzbank	478	509
Dresdner Bank	519	537
Bowater	15 90	15 60
Cie Br. Lambert	...	212
Gén. Belgique		264
Latonia	185 10	186 10
Rolinco	228	234 ..
Robeco	350	349 ..
Cavenham		8 20
Lyons (J.)	9 70	10
Goodyear	79 90	79 10
Pirelli	5 40	6 ..
I.N.C.	32 ..	32 10
Kubota	. ..	5 10
Olivetti	3 76	3 75
S.K.F. Aktiebolag	68	65
United Technolog.	151 50	159 60
Pakhoed Holding	.. .	88 ..
Femmes d'Auj.		47
Marks-Spencer	c 15 ..	16 ..
A.E.G.	190	196
Bell Canada	235	c239 ..
E.M.I.	16 50	16 30
Hitachi	3 51	3 60
Honeywell Inc.	...	186 50
Matsushita	10 35	10 50
Sperry Rand	169 10	164 80
Thorn Electrical	35 50	33 ..
Arbed	286	289 10
Cockerill-Ougrée	51 10	51 10
Finsider	. ..	0 55
Hoogovens	. ..	58 20
Mannesmann	351 ..	370
Steel Cy of Can.		102 50
Thyss c. 1 000	256 ..	258 ..
Blyvoor	.. ..	23
De Beers (port.)	. ..	21 15
General Mining	95 20	102 50
Hartebeest	78	77 ..
Johannesburg	76 ..	72 10
President Steyn	.. ..	45 20
Stilfontein	18 20	17 70
Vaal Reefs	84 50	81
West Rand	.. .	72 25
Alcan Alum.	.. ..	110 50
Asturienne Mines	62 10	63
Cominco	123	121 20
Finoutremer	109	103
Minerais-Ressourc.	9	9 35
Noranda	..	96
Vieille Montagne	218	217 80
Am. Petrofina		139
British Petroleum	76 20	75
Gulf Oil Canada	119 50	121 20
Petrofina Canada	..	85
Shell Tr. (port.)	46 60	48 20
Akzo	47 10	45
Dart. Industries	...	158 10
Dow Chemical	119	120

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fasace		
Gevaert	170	170 10
Glaxo	64 50	53 80
Grace and Co.	125	125 10
Pfizer Inc.	123	125 50
Procter Gamble	380	382
Courtaulds	..	c 18 55
Est-Asiatique	97 30	97 40
Canadien-Pacif.	74 50	74
Wagons-Lits	. ..	60 10
Barlow-Rand	.. ..	13 40
Suéd. Allumettes	.. .	83 50

HORS COTE

Alser	400	400
Cellulose Pin	... ..	36 10
Coparex	180 50	182
Ecco	400	418
Eurafrep	450	450
Intertechnique	137	147
Métall. Minière	..	
Pronuptia	...	d240
Sab. Mor. Corv.	...	168
Safibas	... ..	126 50
S.P.R.	... ..	227
Uflnex	... ..	126 10
Oce v. Grinten	..	304
Rorento NV	272 50	271 50

SICAV

Plac. institut.	12747 50	12342 80
1re catégorie	10309 83	10107 68

16/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	134 98	128 84
Aedificandi	162 56	155 18
Agfimo	177 29	169 26
A.L.T.O.	159 87	152 62
America-Valor	281 04	268 30
Assurances Plac.	127 38	121 60
Bourse-Invest.	128 86	123 02
B.T.P. Valeurs	123 11	118 95
C.I.P.	278 64	.66 01
Convertibles	121 01	115 52
Convertimmo	122 89	117 32
Drouot Invest.	176 52	168 52
Elysées-Valeurs	158 82	149 71
Epargne-Croiss.	479 43	457 69
Epargne-Inter	262 97	251 05
Epargne-Mobil.	151 92	145 83
Epargne-Oblig.	138 79	132 50
Epargne Revenu	300 38	286 76
Epargne-Unie	275 89	263 32
Epargne Valeur	166 36	158 82
Foncier Investiss.	284 20	271 31
Fortune 7	120 10	106
France-Croissance	169 96	162 26
France-Epargne	162 62	155 25
France-Garantie	227 88	223 40
France-Invest.	144 47	137 92
Laffitte-Rend.	110 39	105 38
Laffitte-Tokyo	198 53	189 53
Nouv. France-Obl.	291 05	277 87
France Placement	167 29	159 70
Gestion Rendem.	256 18	244 56
Gest. Sél. France	*149 12	142 36
I.M.S.I.	148 19	141 47
Indo-Valeurs	179 85	171 69
Intercroissance	132 62	126 61
Intersélection	134 53	128 43
Livret portef.	188 47	184 70
Oblig. ttes catég.	1138 43	1102 64
Paribas Gestion	164 33	156 97
Pierre Investiss.	195 98	186 71
Rothschild-Exp.	273 97	261 55
Sécur. Mobilière	282 87	269 85
Sélec Croissance	540 63	516 11
Sélect Mondiale	117 72	112 38
Sélection-Rend.	134 56	128 46
S.F.I. FR et ETR.	165 30	157 81
S.I.G.	255 23	243 37
Slivafrance	146 84	141 90
Slivam	112 38	107 28
Slivarente	148 38	141 66
Slivinter	129 71	123 83
Sogeparque	268 62	256 44
Sogevar	331 85	316 80
Soleil-Investiss.	179 31	171 18
U.A.P.-Investiss.	130 26	124 30
Unifoncier	288 48	276 40
Unijapon	200 77	191 67
Uni Obligations	1498 21	1438 68
Unipremière	1550 66	1491 02
Unisic	134 88	128 76
Worms Investiss.	225 94	215 69

16/1		
Actigest-Etoile	103 39	98 70
Credinter	137 71	131 47
Croissance-Imm.	133 16	127 12
Euro-Croissance	142 35	185 90
Financière Privée	337 42	322 12
Fructidor	149 37	142 58
Gestion Mobilière	200 67	191 57
Mondiale Invest.	171 76	163 97
Oblisem	121 39	115 88
Optima	145 42	138 84
Planinter	273 84	261 42
Sicavimmo	200 72	191 62
S. I. Est	384 77	367 32
Sogince	120 78	115 30
Sogister	420 56	401 58
Univaler	154 14	147 15
Valorem	155 30	148 26

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
675	4,5 % 1973	708 50	697	696 90	694
1920	C.N.E. 3 %	1875	1890	1899	2008
340	Afrique Occ.	312	317	318	315
255	Air liquide	244 ..	252	252 60	252 ..
58	Als. Part Ind.	49 50	48 80	49 60	49
134	Als. Superm.	131 50	132	132	132
58	Alsthom-Atl.	54 80	55 90	55 90	55
140	Applica. gaz	123 50	123 50	127	121 30
135	Aquitaine	313 50	322	324	320
60	— certif.	54 85	58 60	58 50	58
89	Arjom. Prioux	93	93	94 90	94 50
225	Aux. Entrepr.	206 20	219 70	221 80	220 ..
75	Babc.-Fives	70 50	71	71 50	70
58	Bail-Equip.	149 80	149 80	149 80	149
95	Bail-Invest.	200	198 20	198 20	200
67	B.C.T.	63 50	65	66	63 80
57	Bazar H. V.	61	60	61 50	58 30
53	Beghin-Say	53 50	53 50	58 50	58
[illegible]	Bic	490	519	510	519 10
[illegible]	Bouygues	384	386	386	385
[illegible]	B.S.N.-G.D.	372	380	380	372 40
[illegible]	— (obl.)	813	812 ..	812	812 30
[illegible]	Carrefour	1240	1290	1295	1290
[illegible]	— (Obl.)	245	245	245	245
[illegible]	Casino	1019	1049	1057	*828
[illegible]	CEM	50 90	50 80	53 50	51 80
[illegible]	Cétélem	144 50	146 50	148 50	144
[illegible]	Charg. Réun.	141	141 80	141 90	143 90
[illegible]	Chiers	11 90	11 [illegible]	11 90	11 [illegible]
[illegible]	Chim. Rout.	92 50	92	94	92 50
[illegible]	Cim. Franç.	81 90	83 50	83 50	83 50
[illegible]	— (Obl.)	117	116	116	116 90
[illegible]	C.I.T. Alcatel	825	839	855	835
[illegible]	Club Méditer	331 50	347 ..	347	340 10
[illegible]	C.M. Industr.	156 50	156 50	157	159
[illegible]	Codetel	185	186	186	185
[illegible]	Cofimeg	98 20	96 80	98	96 60
[illegible]	Cofradel	277	279	279	276
[illegible]	Cie Bancaire	277	283 50	291	*230 40
[illegible]	C.S.E.	252	256	258	255
[illegible]	— (Obl.)	340	344	344	340 20
[illegible]	C. Entrepr.	98 50	99 40	99 40	98 40
[illegible]	Cot. Foucher	80	80 10	80 10	80
[illegible]	Créd. Com. F	101 80	101 90	101 90	101 90
[illegible]	— (Obl.)	175	178	178	178
[illegible]	Créd. Fonc.	283 10	284	285	282 50
[illegible]	C.F. Imm.	97 80	98 10	98 10	96 50
[illegible]	Créd. Indust.	77	76 50	76 50	76 10
[illegible]	Créd. Nat.	250	247	250	247
[illegible]	Crédit Nord	50 10	50 20	58 20	50
[illegible]	Creus.-Loire	53	52 60	53 40	51 50
[illegible]	C.S.F.	138	145	146	145
[illegible]	— (Obl.)	190	191	191	191
[illegible]	D.B.A.	102	103 20	103 20	103 20
[illegible]	Denain-N.-E.	27 15	27 55	27 70	27 30
[illegible]	Dollfus-Mieg.	37 30	37 80	37 80	37 [illegible]
[illegible]	Dumez	435	c451	451	445
[illegible]	Cie Gle Eaux	415	437	438 80	436 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
195	E.J. Lefebvre	194 50	194 50	194 50	191 10
60	Esso S.A.F.	58 45	59 80	59 70	55 60
157	Eurafrance	157	157	157	159
525	Europe no 1	470	502	505	*499
375	Ferodo	388	373	378	365 60
485	— obl. conv.	416 40	421	421	429 40
62	Fin. Dév. Ent.	49 50	49	49	49
138	Fin. Paris BP	135	141 80	141 30	139
28	— (droit)	26 80	28 50	28 50	25 80
205	— obl. conv.	190 50	193	193	190 10
131	Finextel	132 80	134 50	134 30	133 50
69	Fraissinet	68 50	68 50	68 50	68 60
98	Fr. Pétroles	97	98	98	. ..
23	— (Certific.)	22 40	22 40	22 40	22 30
58	Galeries Laf.	58 50	58	56 10	54 90
140	Gle d'Entr.	136	135 50	135 40	134 80
79	Gle Fonderie	80	79 50	80	78 10
101	Gle Ind. Par.	115	114	114	114
185	Générale Occ.	178	178	178 20	174 60
175	Gr. Tr. Mars.	171	178 50	185	180
150	Guyenne-Gas	139 50	140	141 50	137 30
155	Hachette	143 10	151	154 ..	150 20
55	Imetal	56 90	57 20	57 20	56 35
365	Inst. Mérieux	313 50	324	330	317 50
105	J. Borel Int.	101 10	102 50	103	101 10
71	Jeumont Ind.	72	71 60	71 50	70 20
65	Kali Ste Th.	68	58	59	59 90
39	Kléber-Col.	33 80	34 10	34	33 40
169	Lab. Bellon	151 90	152 50	152 50	161
147	Lafarge	144	141 20	143 50	142 50
270	— (oblig.)	256 50	258	[illegible]	255 10
210	La Hénin	198	195 60	199 90	198
1410	Legrand	[illegible]	1345	1345	1348
..	— (obl.)	1875	1885	1885	1885
189	Locabail	170 50	171	171	168
125	Locafrance	119	116	117	116
280	Locindus	282 20	280	280 50	280 10
580	L'Oréal	488	520	515	520
3050	— Obl. conv.	2800 10	2900	2900	2882
330	Lyonn. Eaux	303	314	316	310 20
24	Mach. Bull	23 70	24 10	24 40	23 80
790	Mais. Phénix	735	730	745	747
33	Mar. Wendel	34 05	35	35	34 30
50	Mar. Ch. Réu	50	50 25	50 25	
290	Martell	278	285	289 40	295
1160	Mat. Téléph.	1029	1056	1060	1035
1290	Matra	1127	1170	1190	1180
36	M.E.C.I.	30	29 40	29 40	29 50
35	Mét. Nav. N.	38	37 60	37 60	36 90
1160	Michelin B.	1105	1115	1142	1125
565	— (oblig.)	558 50	560	562	564 50
275	Midi Cie	289	269	273 50	289
355	Moët-Hen.	345	356	360	525
525	— (obl.)	526	526	526	528
560	Mot. Leroy-S	464	478	484	473
175	Moulinex	162 90	170 10	170 60	*167 20
310	Mumm	288	273	273	287
315	Nat. Invest.	290	293	295	293
210	Navigat. Mix.	209	210	210	
60	Nobel-Bozel	60	60	60	60
16	Nord	16 40	16 50	16 40	16 20
57	Nouv. Gal.	52 20	54 50	54 50	54 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
120	Olida-Caby	117 20	117	121 50	117 20
91	Opfi-Paribas	74 60	74 70	74 70	76 ..
69	Paris-France	65 10	65 10	65 10	66 ..
68	Pechelbronn	66 50	65 10	65 10	64
75	P.U.K.	71 50	74 50	75	74 ..
122	— (obl.)	111	113	113	111 50
35	Penarroya	34 20	33 80	33 80	33 60
170	Penhoët	168	165 50	166 50	163
205	Pernod-Ric.	199	203	205	209
138	Perrier	133	137 10	138 20	139 10
61	Pétroles B.P.	54	55	55 ..	54
270	Peugeot-Citr	264	274 50	272 10	270 20
340	— (obl.)	317 50	323 20	330	326
54	Pierre-Auby	52 90	52 60	52 50	52 55
56	P.L.M.	52	52 10	52 10	52 10
120	Poclain	102 50	105	107 ..	106 ..
120	Poliet	118	117 80	117 80	115 60
79	Pompey	76 50	78	78	77 70
95	P. M. Labinal	93	91 50	93 20	89 70
28	Prénatal	26 60	26 30	26 50	26 05
260	Presses Cité	262 50	266	268	264
315	Prétabail Si.	314	319 90	320	319 90
101	Pricel	99 50	100	102	
121	Primagaz	116 10	117	117	116 20
41	Printemps	39	40 50	40 50	38 70
325	Radar S. A.	310 20	310 20	313	304
440	— (obl.)	446	446	446	443
375	Radiotech.	352	362	378	*329
62	Raffin. (Fse)	60 20	60 80	61 90	60 75
56	Raff. St-L.	52	53 50	53	51 70
520	Redoute	486 10	490	500	495
53	Roussel-Uclaf	51 10	53 50	53 60	53 60
169	Rhône-Poul.	168 10	170 50	170 50	167 10
245	Roche Picard	236 60	240	240	*248
325	Rue Impérial	315	315	315	315
18 50	Sacilor	18 80	18 80	18 80	19
146	Sade	136 50	137 50	137 50	137 50
405	Sagem	390	393	407 ..	392
120	Saint-Gobain	118 70	122 7[illegible]	123 50	121 20
440	S.A.T.	467	467	466 50	462
35	Saulnes	32 30	32 30	32 30	31 70
69	Saunier-Duv.	65 20	65 20	65 20	64 10
108	Schneider	108 50	99	100 40	97 10
68	S.C.O.A.	69 90	70	70	70 85
96	Sefimeg	98	98 10	98 10	97
280	S.I.A.S.	268	266	271	271 30
183	Sign. E. El.	181 50	181 50	183	181 50
174	S.I.L.I.C.	174 50	174 90	174 90	174
120	Simco	114 50	114 80	114 80	118 50
72	S.I.M.N.O.R.	72 30	72 30	72 30	71
1750	Sk. Rossignol	1610	1650	1650	1650
75	Sogerap	69 10	69	69	69
440	Sommer-All.	406	418	418	410
210	Suez	208	216	216 70	215
240	Talcs-Luz.	234	240	248	237
400	T.R.T.	367	380	387	376
630	Tél. Electr.	557	572	585	562
122	— (obl.)	114 50	114 50	114 50	114 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
220	Tél. Ericsson	186	195	186	192
59	Terres Roug.	58	59 10	59 10	59
129	Thomson-Br.	138 80	137	138	137
215	— (obl.)	201	201	201	200
225	U.I.S.	223	223	223	220 80
183	U.C.B.	151	151	152	151
205	Un. F. Bques	220	222	222	220
81	U.T.A.	82 50	82 50	82 50	82 50
15	Usinor	16 25	16 90	17	16 80
93	— (obl.)	91	91	91	90 20
84	Vallourec	88 90	88 ..	87 ..	85 10
450	V. Clicquot-P.	415	422	422	422
310	Viniprix	292	297	300	297
177	Amax	163 50	165 50	164 50	167
295	Amer-Tel	278 10	280	279 90	282 70
17	Ang. Am. C.	19 40	18 10	18 10	c 18 15
98	Amgold	107	107	107	106 70
345	B. Ottomane	354	354	354	350 10
305	BASF (Akt.)	297	293	295 80	293
295	Bayer	288	288	287	287
57	Buffelsfont.	64 50	64 50	63 20	63 50
11	Charter	11 25	12 85	11 90	11 75
139	Chase Manh.	131 20	134 ..	133 50	133 70
91	Cie Pétr. Imp	84	84 20	84 20	83
310	C.F. Fr.-Can.	303	300	301	303
19 50	De Beers (S.)	21 15	20 75	20 65	20 75
675	Deuts. Bank	685	689	687	688
290	Dome Mines	322 50	322 50	322 50	320
565	Du Pont Nem	518	520	520	520
245	East Kodak	233 50	236	236 50	236
20	East Rand	24 20	24	23 70	23 60
130	Ericsson	133	133 ..	133	131 50
225	Exxon Corp.	209 10	210 20	211 80	210 20
215	Ford Motor	199	197	197	208
73	Free State	93	91 50	91 80	91 80
245	Gen. Electric	220 50	223 20	223 20	222 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
305	Gen. Motors	277	280	288	276 40
14 50	Goldfields	16 90	16 70	16 85	16 55
22	Harmony	25 80	24 70	24 80	25
285	Hoechst Akt	274	276	276	271 50
32	Imp. Chem.	30 90	31	31 ..	31
83	Inco Limited	76	77 80	77 80	76 60
1290	I.B.M.	1248	1259	1259	1249
158	I.T.T.	141 50	141 20	141 80	140 60
270	Merck	257 50	255 50	257	257 20
230	Minnesota M.	214 50	218 20	219 ..	218 20
300	Mobil Corp.	280 50	286	286	286
8410	Nestlé	8680	8700	8700	8750
159	Norsk Hydro	168 20	170 20	170 20	170 10
525	Petrofina	514	516	516	511
305	Philip Morris	267	278	269 40	269 80
54	Philips	53 35	54 50	54 30	54 25
52	Prés. Brand	56 ..	56	56 50	56 80
250	Quilmès	251	251	251 10	246
205	Randfontein	233	232	230 50	232
270	Royal Dutch	259 ..	261	261 ..	258 50
16	RioTinto Zinc	16 20	16 10	16 15	16 05
51	St-Helena Co	55 50	58 30	56 ..	55 20
345	Schlumberg.	318	320 50	320 50	c321
47	Shell Tr. (S.)	47	46 50	46 40	46 50
850	Siemens A.G.	843	845	845	840
34	Sony	33 75	35 25	35 85	35
12	Tanganyika	12 20	12	12	11 80
255	Unilever	255 80	252 50	252 50	256 80
16	Union Corp.	17 50	17 50	17 50	17 20
102	U. Min. 1/10	103 50	103	103	101 80
121	West Drief.	132 50	130 50	128 50	129
42	West Deep	48 20	47	[illegible]	47
96	West Hold.	104 80	103	101 40	102 20
230	Xerox Corp.	214 50	215	215 20	215 10
0 81	Zambia Cop.	0 83	0 81	0 82	0 81

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 688	4 715	4 690
Allemagne (100 DM)	222 780	221 500	221 500
Belgique (100 F.)	14 404	14 335	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	207 950	207 250	206
Danemark (100 krd)	81 850	81 520	80 500
Suède (100 krs)	100 930	100 800	100
Norvège (100 k.)	91 520	91 820	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 087	9 088	9 100
Italie (1 000 lires)	5 385	5 380	5 050
Suisse (100 fr.)	238 400	237 750	238
Autriche (100 sch.)	31 850	30 910	30 050
Espagne (100 pes.)	5 828	5 843	5 550
Portugal (100 esc.)	11 750	11 890	10 500
Canada ($ can. 1)	4 259	4 294	4 265

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 1
Or fin (kilo en barre)	26810	26910
Or fin (kilo en lingot)	26976	26595
Pièce française (20 fr.)	285 60	282 70
Pièce française (10 fr.)	228	229
Pièce suisse (20 fr.)	242 80	244 90
Union latine (20 fr.)	235 70	241
Souverain	263	269 80
Pièce de 20 dollars	1179 60	1198
Pièce de 10 dollars	644	649 80
Pièce de 5 dollars	406	..
Pièce de 50 pesos	1104	1101 ..
Pièce de 10 florins	250 10	252

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS LE VAL-DE-MARNE

Deux malfaiteurs tuent deux époux après avoir forcé leur villa

M. Yves Theureau et son épouse, Mme Michèle Theureau, née Ramade, propriétaires d'une entreprise de papiers peints et de peinture, et qui habitaient un pavillon situé rue de Noiseau à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), ont été *assassinés* dimanche 15 janvier, dans la soirée, par deux malfaiteurs : Yves Maupetit, un repris de justice âgé de vingt-neuf ans, évadé de l'hôpital de la Pitié, le 28 novembre 1977, et sa compagne, Janine Terriel, âgée de quarante-sept ans, qui a été arrêtée.

Vers 19 h. 30, Yves Maupetit *et sa compagne ont pénétré*, armés d'un fusil de chasse et d'une carabine, dans la maison où se trouvaient M. et Mme Theureau *ainsi que leurs deux fils* âgés de quatorze et douze ans. Pendant que, sous la menace, ils réclamaient l'argent du ménage et que M. Theureau expliquait qu'il ne conservait aucune somme importante chez lui, Mme Theureau tentait de s'enfuir. Le gangster se lançait à sa poursuite et la rattrapait très vite, pendant que sa compagne tirait un coup de fusil de chasse sur M. Theureau, le tuant sur le coup.

Trois policiers blessés

Les deux malfaiteurs ont ensuite ligoté les deux garçons, avant de partir en emmenant Mme Theureau dans sa propre voiture, une Austin. Vers 3 h. 30, les *deux enfants*, parvenant à détacher leurs liens, ont prévenu la police.

Entre-temps, vers 1 heure, à Vincennes (Val-de-Marne), l'Austin, arrivant devant un barrage de police, le força, renversant un gardien de la paix qui a été légèrement blessé. C'est cet incident qui provoquait la mise en alerte par radio de l'ensemble des services de police. L'Austin devait forcer un autre barrage au pont de Charenton, renversant un autre gardien de la paix, qui a été sérieusement blessé à la jambe, avant d'être enfin arrêtée à un troisième barrage sur la route nationale n° 4, à Champigny (Val-de-Marne).

Yves Maupetit et sa compagne sont alors *sortis de la voiture et* se sont engagés dans une impasse qui se terminait par un sentier. Seule la femme a été arrêtée, *tandis que son compagnon* s'enfuyait après avoir blessé deux gardiens de la paix.

Elle a alors révélé que Mme *Theureau avait* elle aussi *été* assassinée. Les policiers ont découvert son corps dans un ruisseau, le Morbras, à la limite du *domaine* d'Ormesson (Val-de-Marne). Mme Theureau avait été tuée à bout portant d'un coup de fusil de chasse.

Le vol du « camion-tirelire »

UNE NOUVELLE ARRESTATION

Après plusieurs mois d'enquête, les policiers de la brigade de répression du banditisme ont réussi, semble-t-il, à identifier *plusieurs des auteurs* du hold-up hors de l'ordinaire, qui, le 28 juillet dernier, avait abouti au vol d'un camion chargé de 17 tonnes de pièces neuves de 10 francs, pour une somme globale de 17 millions et demi de francs (*le Monde* du 30 juillet 1977). Bien que les policiers restent très discrets, on a appris qu'un des auteurs présumés du hold-up, M. François Pringalle, trente ans, avait été arrêté puis incarcéré à la prison de Fresnes, le 22 décembre dernier.

STABILITÉ DU DOLLAR

Lundi 16 janvier en fin de matinée sur les marchés des changes, les cours du dollar se maintenaient aux environs de ceux du vendredi précédent : 2,12 DM à Francfort, *1,98 F.S. à Zurich et 4,71 F à Paris.* Le refus de M. Arthur Burns de continuer à siéger au conseil d'administration de la Réserve fédérale *des Etats (FED), connu à la veille* du week-end, n'a guère influencé les marchés, tenus en main, pour l'instant, par les banques centrales. Les *milieux financiers attendent* que le Congrès des Etats-Unis ait repris, à partir du 19 janvier, l'examen du projet de loi sur l'énergie.

A VAL-D'ISÈRE

Deux personnes sont tuées et cinq autres blessées par une avalanche

De notre correspondant

Grenoble. — L'extrême fragilité du manteau neigeux qui recouvre, depuis le vendredi 13 janvier, *les pentes* situées au-dessus de 1 600 mètres, dans le département de la Savoie, est à l'origine de l'avalanche qui a emporté, samedi à Val-d'Isère vers 17 h. 30, sept personnes. Deux d'entre elles ont été tuées. Il s'agit de *Mme Jacqueline Vincant*, quarante et un ans, infirmière chef à Cognac (Charente), et de M. Jean Tressignou, trente-six ans, industriel à Biarritz *(Pyrénées-Atlantiques). Les cinq* autres ont été plus ou moins grièvement blessées. La coulée de neige a atteint les immeubles d'un quartier *périphérique* de Val-d'Isère situé *le* long de la route conduisant à Bourg-Saint-Maurice.

Deux heures plus tard, une seconde coulée de neige privait la station d'électricité. Elle était *rétablie* dans la *nuit* de samedi à dimanche.

En raison des dangers persistants sur la R.N. 202 qui mène aux stations de Val-d'Isère et de Tignes, le préfet de la Savoie stoppait toute circulation sur cette voie et interdisait même aux agents d'E.D.F. de *monter* depuis la vallée pour réparer les lignes endommagées.

Depuis le 13 décembre, la neige *n'avait cessé* de tomber sur les stations de Tarentaise. En quarante-huit *heures*, la couche atteignait 2,50 mètres d'épaisseur à 1 800 mètres d'altitude. A Tignes, la commission de sécurité décidait d'évacuer quatre immeubles et plusieurs chalets exposés aux risques d'avalanche. Les responsables de la station de Val-d'Isère faisaient, eux aussi, évacuer certains immeubles, diffusaient *des consignes de prudence aux* hivernants et interdisaient aux piétons et aux automobilistes l'accès à certains sites dits « avalancheux ».

Dimanche, dans l'après-midi, deux convois formés de plusieurs dizaines de voitures et de cars, précédés par des chasse-neige et encadrés par des *voitures de la gendarmerie, ont pu* rejoindre la vallée. La R.N. 202 reste toutefois fermée, d'autres avalanches pouvant à tout moment la couper.

Selon le centre d'études de la neige de Saint-Martin-d'Hères, *« aucune stabilisation du manteau neigeux n'est à attendre pour les quarante-huit heures à venir »*. La neige mettra probablement plusieurs jours, voire une ou deux semaines, pour se tasser et se « souder ».

L'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANEMA) a, *il y a quelques semaines*, recensé le nombre d'accidents dus à des avalanches. Au cours de *l'hiver 1976-1977, 35 avalanches ont emporté 105 personnes*. 41 ont été ensevelies, 29 sont mortes, 24 ont été blessées, 52 en sont sorties indemnes. Sur ces 105 accidents, précise l'ANEMA, 8 sont des accidents de montagne. Parmi les *105 personnes emportées*, 23 étaient des alpinistes, 2 étaient des promeneurs à pied, 2 étaient chaussées de raquettes, les 78 autres *étaient* des *skieurs*. — C. F.

TOURISTES BLOQUÉS A ISOLA-2000

(De notre correspondant.)

Nice. — A la suite d'abondantes chutes de neige — plus de 2 mètres sur certains points ces derniers jours. — de nombreux skieurs et touristes sont bloqués depuis le dimanche 15 janvier à la station Isola-2000, dans les Alpes-Maritimes. La circulation est en effet impossible sur la route d'accès, le C.D. 97, qui conduit du village d'Isola dans la vallée aux champs de neige. Le col de Tende, à la frontière italienne, a été de nouveau fermé.

En Équateur

UNE NOUVELLE CONSTITUTION EST APPROUVÉE

Quito *(A.F.P.)*. — Un projet *nouvelle Constitution* a é approuvé, dimanche 15 janvi par les citoyens équatoriens. Sel des chiffres encore officieux, texte a obtenu 1 509 071 vc (41,94 % des suffrages exprimé L'autre projet proposé au réf rendum — la Constitution de 19 amendée — a recueilli 503 499 su frage (33,36 %). Ont égaleme été recensés 346 972 votes m (22,99 %) et 25 639 votes blai (1,71 %).

Les deux projets de Constit tion, rédigés par des commissio juridiques nommées par le trium virat militaire au pouvoir, diff *raient notamment* en ce qui co cerne les analphabètes (envir 300 000 personnes sur 1 650 000 ir crits) : la nouvelle Constituti leur accorde le droit de vote, alc que la charte de 1945 modifiée les considérait pas comme c citoyens à part entière. Elle d pose, d'autre part, *que le pré* dent de la République ne pe être réélu.

L'importance des bulletins nu s'explique par les consignes c avaient été données par les adve saires du plan de retour à démocratie élaboré par les forc armées. Parmi eux figurent partisans de l'ex-président Velas Ibarra (populiste).

Le 15 janvier, vingt-sept pe sonnes accusées d'avoir contr venu à l'interdiction de faire la propagande vingt-quatre heu avant le scrutin ont été arrêté à Quito et à Guyaquil. La plupa sont des dirigeants politique Parmi les personnes détenues da la capitale figurent MM. Ju Cesar Trujillo, dirigeant d'ur *branche du parti conservateu* Oswaldo Hurtado, chef de démocratie chrétienne, ainsi q l'ancien ministre des financ M. Luis Gomez Izquierdo, diz geant de l'Union nationale déme cratique.

A Guyaquil, les personnes arr tées sont M. Assad Bucaram, pr sident de la Concentration d fronts populaires, candidat à prochaine élection présidentiell et dix militants de son mouve ment. Toutes ces personnes so passibles de huit à quinze jou de prison.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Henry Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat, estime, dans une interview enregistrée le 5 janvier et diffusée dimanche 15 janvier par une chaîne de télévision britannique, que les Etats-Unis ne maintiendraient pas leurs contingents militaires en Europe pour défendre des gouvernements auxquels participeraient des communistes. — *(Reuter.)*

● *Les forces de l'ordre* ne sont pas responsables du meurtre d'un jeune militant néo-fasciste, tué le 7 janvier à *Rome lors de heurts* avec la police, indique le rapport d'autopsie publié le dimanche 15 janvier. Les médecins ont retiré de la *tête* du militant d'extrême droite Stefano Recchioni, âgé de vingt ans, une balle de revolver de calibre 7,65. Or, font remarquer les autorités, les carabiniers qui se trouvaient sur le lieu des affrontements le 7 janvier ne disposaient que d'armes de calibre 9 millimètres. — *(A.F.P.)*

● *Deux ressortissants ouest-allemands ont été condamnés pour espionnage* par la cour militaire de République démocratique allemande, siégeant à Berlin-Est. Il s'agit des époux Karl et Anna Bartels, qui devront purger, respectivement, douze et sept ans de prison. M. Bartels, un instituteur travaillant en R.F.A., avait, annonce l'agence officielle A.D.N., *« recueilli des informations sur les installations militaires de R.D.A. et d'Union soviétique »* en Allemagne de l'Est à l'occasion de voyages effectués *« en abusant de la générosité dont font preuve les autorités du pays dans l'octroi de visas d'entrée »*. Les annonces d'arrestation et de condamnation d'agents ouest-allemands en R.D.A. sont devenues presque quotidiennes depuis que l'hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel* a fait paraître un « manifeste » imputé à des opposants est-allemands. — *(A.F.P.)*

● *Manifestation contre le barrage de Villerest.* — Une manifestation organisée par le comité de défense des gorges de la Loire, s'est déroulée à Orléans, samedi 14 janvier, pour protester contre la construction du barrage de Villeest, dans la Loire. Les manifestants, une vingtaine, venus de la région de Roanne, ont accroché des banderoles entre les deux tours de la cathédrale et actionné le carillon. La police est intervenue. Il n'y a pas eu d'incident. — *(Corresp.)*

LE PÈRE CHOPOT VA DIRIGER L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le conseil permanent de l'épiscopa*t* français, *réuni la* semaine dernière à Paris, a nommé au poste de secrétaire général adjoint de l'enseignement *catholique le Père Victor* Chopot, actuel directeur diocésain de l'enseignement en Vendée. La nomination du Père Chopot prendra *effet au 1er mars. En octobre* 1978 il sera appelé à succéder, au poste de secrétaire général, au Père Gérard Foiret dont le mandat *(deux fois trois ans)* arrive à expiration (il avait été nommé en octobre 1972). Rappelons que le secrétariat général de l'enseignement catholique comprend actuellement, outre le Père Foiret, trois adjoints : Mme Nicole Fontaine, M. Paul Aubret et le Père Maurice André.

[Né en Vendée en 1930, le Père Victor Chopot, ordonné prêtre en 1955, a fait toute sa carrière dans l'enseignement catholique de ce département. Ancien élève de l'enseignement technique, il fut d'abord directeur d'une école technique en 1956, puis, en 1965, inspecteur de l'enseignement technique catholique pour la Vendée et, en 1969, directeur diocésain de l'enseignement. Rappelons que la Vendée est le département français, qui, proportionnellement, compte le plus d'élèves dans l'enseignement catholique : 59 % (soixante-cinq mille élèves).]

M. PIERRE SUDREAU (réf.) EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE

(De notre correspondant.)

Orléans. — M. Pierre Sudreau, député (réformateur) du Loir-et-Cher, maire de Blois, a été réélu ce lundi 16 janvier président du conseil régional du Centre. Il était seul candidat.

Sur 57 votants, M. Sudreau a obtenu 42 voix et M. Jean Delaneau, député (P.R.) d'Indre-et-Loire, maire de Château-Renault, a eu 9 voix. On a dénombré six bulletins blancs.

M. Sudreau a annoncé que ce *nouveau mandat serait pour lui* le dernier à la tête du conseil régional du Centre.

Le numéro du « Monde » daté 15-16 janvier 1978 a été tiré à 510 166 exemplaires.

M. JACQUES FESQUET EST NOMMÉ AMBASSADEUR A OULAN-BATOR

Le *Journal officiel* du mar 1er janvier publiera la nominatio de M. Jacques Fesquet comr ambassadeur à Oulan-Ba tor (Mongolie en remplacement d M. Georges de Bouteiller.

[M. Fesquet, né en 1921, diplôr de l'Ecole des sciences politiques de l'Ecole des langues orientales, e entré aux affaires étrangères en 194 Il a été en poste à l'administratio centrale (successivement à la dire tion d'Asie-Océanie et au secrétari général), au consulat de Yokoham et, de nouveau, à l'administratio centrale, aux affaires économique au cabinet du ministre des affair marocaines et tunisiennes en 195 (M. Christian Fouchet), au servic de l'assistance technique, au cabine du ministre des affaires étrangèr en 1956 et 1957 (M. Pineau), à l direction d'Asie-Océanie et à l direction d'Amérique. Depuis 1975, i était de nouveau au secrétariat géné ral du Quai d'Orsay.]



